

L'Oiseau libre *en Normandie*

N°12

Revue scientifique sur la biodiversité



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORMANDIE

SOMMAIRE

<i>SOMMAIRE</i>	5
-----------------	----------

ENQUÊTES

Les oiseaux des marais du Cotentin (Manche) Enquête ornithologique de 2017	6
---	----------

Par Frédéric Malvaud

Les oiseaux du « Plateau-Est de Rouen » et de la forêt de « Bord-Louviers » (Seine-Maritime et Eure) Enquête ornithologique de 2017	16
--	-----------

Par Jean-Michel Gantier

Les oiseaux du massif forestier des Andaines (Orne) Enquête ornithologique de 2019	32
---	-----------

Par Jean-Pierre Aumont, Richard Grège et Anne-Laure Frodello

Les oiseaux de la vallée de l'Andelle en Seine-Maritime et dans l'Eure Enquête ornithologique de 2019	47
--	-----------

Par Jean-Pierre Aumont, Anne-Laure Frodello, Guillaume Grège
et Richard Grège

BIODIVERSITÉ

Chronique ornithologique de la LPO Normandie (2017)	63
--	-----------

Par Jean-Pierre Aumont, Joffrey Avenel, Danièle Boissière, Anne-Laure
Frodello, Jean-Michel Gantier, Stéphane Lemièrre, Richard Lery, Frédéric
Malvaud et Myriam Noël

Quinze années de relevés ornithologiques en Normandie	107
--	------------

Par Richard Grège et Myriam Noël

Huit années d'observations de quatre papillons de Normandie	158
--	------------

Par Myriam Noël

Contributions à <i>l'Oiseau libre</i>	181
---------------------------------------	------------

Les oiseaux des marais du Cotentin (Manche)

Enquête ornithologique de 2017

Par Frédéric Malvaud

Dates de prospection : 25 et 26 mars 2017
20 et 21 mai 2017

Résumé

LA LPO NORMANDIE a conduit en 2017 une enquête dans les marais du Cotentin, dans le département de la Manche lors de deux week-ends, les 25 et 26 mars puis les 20 et 21 mai.

Cette enquête avait pour but d'évaluer la densité des espèces d'oiseaux dans les prairies humides des marais, soit une superficie d'environ 130 km², situées dans les vallées de la Vire à l'Est de Carentan, puis de la Sèves et de la Taute au Sud, et enfin de la Douve, du Gorget et du Merderet à l'Ouest et au Nord.

Quarante-cinq espèces nicheuses probables ont été observées en mars et 70 en juin, pour un total de 75 espèces.

La diversité est assez faible par rapport aux enquêtes précédentes (86 espèces en vallée de Seine-Aval et dans le Pays-de-Bray, 85 espèces dans le Perche ornais), de même que la densité globale.

L'intérêt patrimonial des marais du Cotentin est remarquable avec plusieurs espèces rares et menacées, dont particulièrement le Courlis cendré, mais aussi le Tarier des prés, la Gorgebleue à miroir, la Cigogne blanche, le Busard des roseaux...



Marais de Carentan (M. Noël)

I. Introduction

LA LPO NORMANDIE a conduit en 2017 une enquête dans les marais du Cotentin, dans le département de la Manche lors de deux week-ends, les 25 et 26 mars puis les 20 et 21 mai.

Cette enquête avait pour but d'évaluer la densité des espèces d'oiseaux dans les prairies humides des marais, soit une superficie d'environ 130 km², situées dans les vallées de la Vire à l'Est de Carentan, puis de la Sèves et de la Taute au Sud, et enfin de la Douve, du Gorget et du Merderet à l'Ouest et au Nord (figure 1).

Formées par des transgressions marines récentes post-glacières (7 à 8 000 ans), ces prairies constituent une des plus grandes et des plus remarquables zones humides de Normandie. Protégée par les cordons dunaires de la baie des Veys, cette zone a connu une accumulation de dépôts tourbeux d'eau douce pendant 5 000 ans. Sur la partie orientale des marais, la mer réussit de nouveau à submerger partiellement les vallées. Une sédimentation fluvio-marine, la tanguie, se déposa sur la sédimentation organique antérieure tourbeuse. C'est dans ces fonds de vallées progressivement comblés que les marais sont nés, inondés par les pluies hivernales.

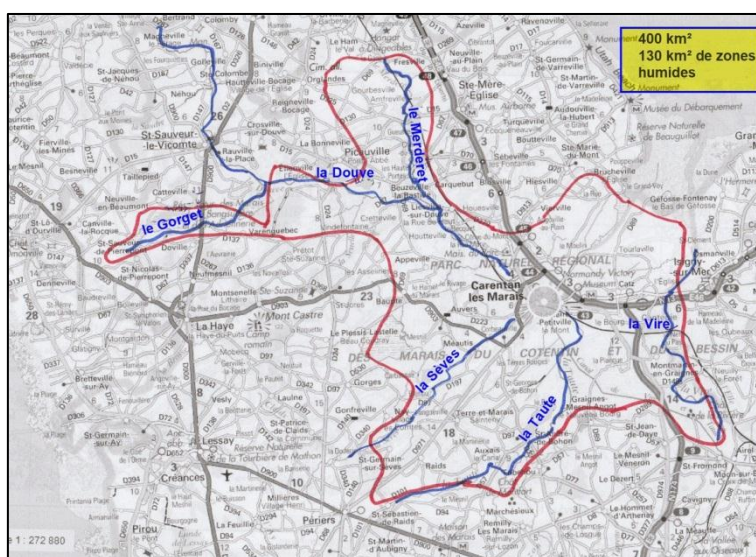


Figure 1 : Carte de la zone étudiée.

II. Méthodologie

Durant les deux week-ends, une série de transects ont été réalisés avec un comptage systématique des oiseaux (en nombre de couples). Nous considérons 100 m à gauche et à droite autour de l'observateur, ce qui revient à prospecter 100 ha en 5 km linéaire selon le protocole défini par le conseil scientifique de la LPO Normandie (Noël 2017).

Nous avons évalué les effectifs dès lors que la densité minimale pour une espèce avait atteint 0,1 couple au km² et que la fréquence (sur les 10 zones étudiées) était supérieure à 20 %, mis à part les cas particuliers du Courlis cendré et de la Cigogne blanche pour lesquels l'estimation des effectifs nécessite des recensements exhaustifs.

Nous avons prospecté dix zones (tableau 1), représentant 700 ha en mars, soit 5 % environ de la zone concernée et 765 ha en juin, soit 6 % environ de la zone concernée.

Nous avons réalisé ces transects dans toutes les vallées à l'exception de la vallée du Merderet.

Quarante-deux observateurs ont participé à l'enquête sur un ou les deux week-ends.

N° Zone	Marais	Vallée	Superficie (ha) Mars-Avril	Superficie (ha) Mai-Juin
1	Marais de Gorges	Sèves	80	110
2	Marais du Mesnil	Sèves	80	170
3	Marais du Rivage	Douve	60	80
4	Marais d'Appeville	Douve	50	50
5	Marais de la Sangsurière	Gorget	100	50
6	Marais de l'Adriennerie	Gorget	60	50
7	Marais de Graignes	Taute	100	80
8	Les Ponts d'Ouve	Douve	30	80
9	Marais d'Houtteville	Douve	60	25
10	Marais d'Angoville au Plain	Douve	90	70
TOTAL			700 ha	765 ha

Tableau 1 : Zones de prospection

III. Analyse générale de l'avifaune

Quarante-cinq espèces nicheuses probables ont été observées en mars et 70 en juin, pour un total de 75 espèces (tableau 2).

La diversité est assez faible par rapport aux enquêtes précédentes (86 espèces en vallée de Seine-Aval et dans le Pays-de-Bray, 85 espèces dans le Perche ornais), de même que la densité globale.

Ainsi, c'est un total de 173 couples au km² qui caractérise les marais du Cotentin, contre 218 en vallée de Seine-Aval, 231 en Pays-de-Bray, 223 dans le Perche ornais.

Espèces		Fréquence (%)	Abondance (c/km ²)	Effectifs estimés (couples) Marais du Cotentin (11 400 ha)	Espèces		Fréquence (%)	Abondance (c/km ²)	Effectifs estimés (couples) Marais du Cotentin (11 400 ha)
1	Accenteur mouchet	100	3,9	445	39	Grive draine	50	nc	nc
2	Alouette des champs	100	11,0	1 254	40	Grive musicienne	90	3,1	353
3	Bergeronnette des ruisseaux	20	nc	nc	41	Hirondelle de fenêtre	20	nc	nc
4	Bergeronnette flavéole	90	8,8	1 003	42	Hirondelle rustique	90	5,0	570
5	Bergeronnette grise	80	1,0	114	43	Hypolais polyglotte	40	0,7	80

Espèces		Fréquence (%)	Abondance (c/km ²)	Effectifs estimés (couples) Marais du Cotentin (11 400 ha)	Espèces		Fréquence (%)	Abondance (c/km ²)	Effectifs estimés (couples) Marais du Cotentin (11 400 ha)
6	Bouscarle de Cetti	60	2,9	331	44	Linotte mélodieuse	90	5,4	616
7	Bouvreuil pivoine	20	nc	nc	45	Locustelle tachetée	20	nc	nc
8	Bruant des roseaux	100	5,1	581	46	Martin-pêcheur d'Europe	20	nc	nc
9	Busard des roseaux	40	nc	nc	47	Merle noir	100	11,0	1 254
10	Buse variable	100	0,5	57	48	Mésange à longue queue	30	nc	nc
11	Caille des blés	30	nc	nc	49	Mésange bleue	100	2,0	228
12	Canard colvert	100	3,4	388	50	Mésange charbonnière	80	1,4	160
13	Chardonneret élégant	100	2,7	308	51	Moineau domestique	90	12,3	1 402
14	Choucas des tours	40	nc	nc	52	Perdrix grise	10	nc	nc
15	Chouette hulotte	10	nc	nc	53	Phragmite des joncs	100	8,9	1 015
16	Cigogne blanche	90	nc	nc	54	Pic épeiche	10	nc	nc
17	Cisticole des joncs	40	0,5	57	55	Pic vert	10	nc	nc
18	Corbeau freux	10	nc	nc	56	Pie bavarde	70	1,3	148
19	Corneille noire	100	4,8	547	57	Pigeon biset	10	nc	nc
20	Coucou gris	90	1,3	148	58	Pigeon ramier	100	5,8	661
21	Courlis cendré	90	nc	nc	59	Pinson des arbres	100	12,4	1 414
22	Cygne tuberculé	40	nc	nc	60	Pipit farlouse	90	2,6	296
23	Effraie des clochers	10	nc	nc	61	Pouillot fitis	60	3,7	422
24	Etourneau sansonnet	70	2,2	251	62	Pouillot véloce	100	7,8	889
25	Faisan de Colchide	40	nc	nc	63	Roitelet huppé	20	nc	nc
26	Faucon crécerelle	90	0,3	34	64	Rougegorge familier	100	5,1	581
27	Faucon hobereau	30	nc	nc	65	Rousserolle effarvate	20	nc	nc
28	Fauvette à tête noire	100	9,2	1 049	66	Rousserolle verderolle	10	nc	nc
29	Fauvette babillarde	10	nc	nc	67	Sarcelle d'été	10	nc	nc
30	Fauvette des jardins	50	1,7	194	68	Sittelle torchepot	10	nc	nc

Espèces		Fréquence (%)	Abondance (c/km ²)	Effectifs estimés (couples) Marais du Cotentin (11 400 ha)	Espèces		Fréquence (%)	Abondance (c/km ²)	Effectifs estimés (couples) Marais du Cotentin (11 400 ha)
31	Fauvette grisette	70	5,5	627	69	Tadorne de Belon	20	nc	nc
32	Foulque macroule	30	nc	nc	70	Tarier des prés	80	4,1	467
33	Gallinule poule-d'eau	60	1,8	205	71	Tarier pâtre	70	1,2	137
34	Geai des chênes	30	nc	nc	72	Tourterelle turque	90	1,0	114
35	Gobemouche gris	30	nc	nc	73	Troglodyte mignon	100	8,6	980
36	Gorgebleue à miroir	30	nc	nc	74	Vanneau huppé	80	2,0	228
37	Grèbe huppé	30	nc	nc	75	Verdier d'Europe	70	1,0	114
38	Grimpereau des jardins	40	nc	nc	Abondance totale estimée		173		

Tableau 2 : Fréquence, abondance et estimation des effectifs.

L'intérêt patrimonial (tableau 3) est en revanche très élevé, puisque un tiers des espèces nicheuses est menacé (23 espèces sur 75) et parmi elles : la Sarcelle d'été, le Courlis cendré, le Busard des roseaux, le Tarier des prés, la Gorgebleue à miroir, le Vanneau huppé, le Pipit farlouse...

Espèces		Statut Normandie	Statut UICN Région
1	Busard des roseaux	TR	EN
2	Gorgebleue à miroir	TR	EN
3	Sarcelle d'été	TR	CR
4	Cigogne blanche	R	VU
5	Cisticole des joncs	R	VU
6	Courlis cendré	R	EN
7	Tarier des prés	R	EN
8	Cygne tuberculé	AR	NT
9	Faucon hobereau	AR	NT
10	Fauvette babillarde	AR	NT
11	Grèbe huppé	AR	NT
12	Martin-pêcheur d'Europe	AR	VU
13	Phragmite des joncs	AR	NT
14	Rousserolle effarvatte	AR	NT
15	Tadorne de Belon	AR	NT
16	Vanneau huppé	AR	VU
17	Bergeronnette des ruisseaux	PC	NT
18	Bergeronnette flavéole	PC	LC
19	Bouscarle de Cetti	PC	NT
20	Bruant des roseaux	PC	NT

Espèces		Statut Normandie	Statut UICN Région
39	Fauvette des jardins	C	NT
40	Fauvette grisette	C	NT
41	Gallinule poule-d'eau	C	LC
42	Geai des chênes	C	LC
43	Gobemouche gris	C	NT
44	Grimpereau des jardins	C	LC
45	Grive draine	C	NT
46	Hirondelle de fenêtre	C	NT
47	Hypolaïs polyglotte	C	LC
48	Linotte mélodieuse	C	NT
49	Mésange à longue queue	C	LC
50	Perdrix grise	C	NT
51	Pic épeiche	C	LC
52	Pic vert	C	LC
53	Pie bavarde	C	NT
54	Pigeon biset	C	LC
55	Pouillot fitis	C	NT
56	Roitelet huppé	C	NT
57	Sittelle torchepot	C	NT
58	Tarier pâtre	C	NT

Espèces		Statut Normandie	Statut UICN Région	Espèces		Statut Normandie	Statut UICN Région
21	Buse variable	PC	LC	59	Accenteur mouchet	TC	LC
22	Caille des blés	PC	NT	60	Corneille noire	TC	LC
23	Canard colvert	PC	LC	61	Etourneau sansonnet	TC	LC
24	Coucou gris	PC	NT	62	Fauvette à tête noire	TC	LC
25	Effraie des clochers	PC	NT	63	Grive musicienne	TC	LC
26	Faucon crécerelle	PC	NT	64	Hirondelle rustique	TC	LC
27	Foulque macroule	PC	LC	65	Merle noir	TC	LC
28	Locustelle tachetée	PC	NT	66	Mésange bleue	TC	LC
29	Pipit farlouse	PC	NT	67	Mésange charbonnière	TC	LC
30	Rousserolle verderolle	PC	LC	68	Moineau domestique	TC	LC
31	Alouette des champs	C	NT	69	Pigeon ramier	TC	LC
32	Bergeronnette grise	C	LC	70	Pinson des arbres	TC	LC
33	Bouvreuil pivoine	C	NT	71	Pouillot véloce	TC	LC
34	Chardonneret élégant	C	NT	72	Rougegorge familier	TC	LC
35	Choucas des tours	C	NT	73	Tourterelle turque	TC	LC
36	Chouette hulotte	C	LC	74	Troglodyte mignon	TC	LC
37	Corbeau freux	C	NT	75	Verdier d'Europe	TC	LC
38	Faisan de Colchide	C	LC				

Tableau 3 : Intérêt patrimonial des espèces nicheuses.

a) Abondance

Espèces à forte densité

Parmi ces espèces à forte densité (tableau 4), nous pouvons noter en premier lieu logiquement les espèces prairiales : **Bergeronnette flavéole**, Cisticole des joncs, **Pipit farlouse**, **Tarier des prés**, **Vanneau huppé** pour lesquelles les marais du Cotentin et du Bessin constituent un des derniers, sinon le dernier, bastion en Normandie.

Il est à noter également la particularité du Cotentin pour **l'Alouette des champs**, qui n'habite pas les cultures dans cette région et est typiquement une espèce prairiale (commune aussi dans le milieu dunaire). Elle atteint une densité particulièrement élevée dans les marais du Cotentin.

On y ajoutera les espèces inféodées aux zones humides : Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Canard colvert et Phragmite des joncs.

Moins attendu, les deux rapaces communs en Normandie (Buse variable et Faucon crécerelle) montrent ici des densités plus fortes que dans le reste de la région et plus élevées aussi que sur l'ensemble du Cotentin.

Enfin, on trouve des espèces de buissons : Chardonneret élégant, Fauvette grisette, Linotte mélodieuse et plus étonnant **Pouillot fitis**.

Il faut noter aussi la forte densité du **Coucou gris**, qui peut être favorisé ici par la forte présence d'espèces victimes classiques du parasitisme tel le Pipit farlouse.

Espèces	Densité Marais du Cotentin	Densité Normandie	Densité Cotentin
Alouette des champs	11	2,9	1,1
Bergeronnette flavéole	8,8	0,2	0,8
Bouscarle de Cetti	2,9	0,1	1,8
Bruant des roseaux	5,1	0,1	2,4
Buse variable	0,5	0,2	0,3
Canard colvert	3,4	0,3	2,2
Chardonneret élégant	2,7	1,8	2,3
Cisticole des joncs	0,5	0	0,1
Coucou gris	2	0,3	0,8
Faucon crécerelle	0,3	0,1	0,1
Fauvette grisette	5,5	2,5	2,8
Linotte mélodieuse	5,4	2,9	3,8
Phragmite des joncs	8,9	0,2	4
Pipit farlouse	2,6	0,3	1,1
Pouillot fitis	3,7	0,4	0,3
Tarier des prés	4,1	0	0,4
Tarier pâtre	1,2	0,4	1,2
Vanneau huppé	2	0	0,3

Tableau 4 : Espèces à forte densité (couples/km²)

Espèces à faible densité

Nous notons une faible densité pour un certain nombre d'espèces arboricoles ou de buissons épais ou élevés (tableau 5) : Grive musicienne, Hypolaïs polyglotte, Merle noir, mésanges, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge, Troglodyte, Verdier.

Le Moineau domestique et la Tourterelle turque sont aussi en faible nombre (peu de bâtiments), comme l'Accenteur mouchet et la Bergeronnette grise.

Il faut noter particulièrement la faible densité de **l'Etourneau sansonnet**, qui contraste avec sa très forte densité en période hivernale.

Espèces	Densité Marais du Cotentin	Densité Normandie	Densité Cotentin
Accenteur mouchet	3,9	5,7	8
Bergeronnette grise	1	1,4	1,6
Etourneau sansonnet	2,2	5,7	2,7
Grive musicienne	3,1	4	6,2
Hypolaïs polyglotte	0,7	1	0,6
Merle noir	11	15,4	16,7
Mésange bleue	2	7,4	6,7
Mésange charbonnière	1,4	8,4	5,9
Moineau domestique	12,3	17,7	16,2
Pigeon ramier	5,8	10	9,7
Pinson des arbres	12,4	16,7	21,4
Pouillot véloce	7,8	8,7	14,5
Rougegorge familier	5,1	7	13
Tourterelle turque	1	5,5	4,8
Troglodyte mignon	8,6	12,5	21,1
Verdier d'Europe	1	4,2	2,5

Tableau 5 : Espèces à faible densité (couples/km²)

b) Fréquence

Espèces à fréquence élevée

En plus des espèces à forte densité, quelques espèces montrent une fréquence élevée par comparaison avec nos autres enquêtes : Alouette des champs, Bergeronnette flavéole, Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Busard des roseaux, Caille des blés, Cigogne blanche, Cisticole des joncs, Coucou gris, Courlis cendré, Faucon hobereau, Gorgebleue à miroir, Locustelle tachetée, Martin-pêcheur d'Europe, Phragmite des joncs, Pipit farlouse, Pouillot fitis, Rousserolle effarvatte, Tarier des prés, Tarier pâtre, Vanneau huppé.

On retrouve logiquement des espèces qui montrent une forte densité (voir paragraphe précédent), mais d'autres apparaissent : Busard des roseaux, **Caille**, Cigogne blanche, **Cisticole**, Courlis cendré, Faucon hobereau, Gorgebleue à miroir, **Locustelle tachetée**, Martin-pêcheur, Rousserolle effarvatte.

On reconnaît ici la part des espèces prairiales ou de zones humides.

Espèces à faible fréquence

A contrario, il faut noter la faible fréquence pour un certain nombre d'espèces : Bouvreuil pivoine, Corbeau freux, Etourneau sansonnet, Geai des chênes, Gobemouche gris, Grimpereau des jardins, Grive draine, Hirondelle de fenêtre, Hypolaïs polyglotte, Perdrix grise, Pic épeiche, Pic vert, Pigeon biset, Roitelet huppé, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe.

On retrouve des espèces déjà notées qui sont défavorisées dans un habitat très ouvert et peu arboré, avec peu de bâtiments. Il faut noter la faible présence de la **Perdrix grise**, qui est en fait quasi absente du département de la Manche.

Il faut noter aussi l'absence remarquable de certaines espèces lors de l'enquête : Bruant jaune, Bruant zizi, Pipit des arbres, Tourterelle des bois.

On pourrait y ajouter le Butor étoilé, mais nous n'avons pas conduit de recherches en soirée et cette espèce rare (estimée à 10 couples dans les marais du Cotentin et du Bessin (Provost P. et Provost S. 2009) peut être très discrète.

c) Intérêt patrimonial

Espèces très rares

- Busard des roseaux : Il a été noté sur 40 % des échantillons. Les marais du Cotentin constituent avec l'estuaire de la Seine son bastion normand.
- **Gorgebleue à miroir** : Elle a été notée sur 30 % des échantillons. Il est difficile d'estimer des effectifs, mais ceux-ci sont peut-être plus importants que ce que l'on pouvait supposer. Ils pourraient approcher une cinquantaine de couples.
- Sarcelle d'été : Les marais du Cotentin et du Bessin constituent un des derniers sites français pour cette espèce très menacée sur le territoire national.

Espèces rares

- **Cigogne blanche** : Elle a été notée sur 90 % des échantillons. Le type de protocole que nous avons utilisé ne permet pas une estimation des

effectifs reproducteurs pour cette espèce semi-coloniale. Elle est estimée en 2010 à environ 70 couples dans les marais du Cotentin et de Bessin (Parc Naturel Régional 2011) pour une population nicheuse de 70 à 119 couples en Normandie entre 2010 et 2015 (PNRMCB, GONm 2017).

- Cisticole des joncs : Il est noté sur 40 % des échantillons. Cette espèce a bien repris ses effectifs sur la zone côtière, après la chute due aux hivers froids de 2011 à 2013.
- **Courlis cendré** : C'est l'espèce phare de cette enquête. Il a été noté sur 90 % des échantillons. La méthode utilisée ne permet pas d'estimer les effectifs nicheurs pour cette espèce semi-coloniale. Environ 50 couples sont estimés sur l'ensemble des marais du Cotentin et du Bessin (DREAL 2016) pour une population normande estimée à 60 – 89 couples entre 2010 et 2015 (PNRMCB, GONm 2017). Notre enquête fait soupçonner une population peut-être supérieure, mais nous aurons à conduire une recherche exhaustive dans les années à venir pour le confirmer. Les marais du Cotentin constituent un site majeur pour la population française.
- **Tarier des prés** : Il a été noté sur 80 % des échantillons et les effectifs sont estimés à environ 500 couples par notre enquête. Avec l'estuaire de la Seine, c'est le dernier site important pour la région pour cette espèce dont les populations de plaine disparaissent en France.



Tarier des prés (D. Gibouin)



Cigognes blanches (M. Noël)

Espèces assez rares :

Plusieurs espèces assez rares ont été notées lors de l'enquête : Cygne tuberculé, Faucon hobereau, Fauvette babillarde, Grèbe huppé, Martin-pêcheur d'Europe, Phragmite des joncs, Rousserolle effarvate, Tadorne de Belon et Vanneau huppé.

On peut noter particulièrement :

- Phragmite des joncs : Il a été noté sur 100 % des échantillons et la population est estimée dans notre enquête à environ 1 000 couples sur l'ensemble des marais. C'est le principal bastion normand avec l'estuaire de la Seine.
- Vanneau huppé : Il a été noté sur 80 % des échantillons et l'enquête permet d'estimer environ 250 couples sur les marais. C'est un des principaux bastions pour cette espèce en Normandie.

IV. Conclusion

L'intérêt patrimonial des marais du Cotentin est remarquable avec plusieurs espèces rares et menacées, dont particulièrement le **Courlis cendré**, mais aussi le **Tarier des prés**, la **Gorgebleue à miroir**, la **Cigogne blanche**, le **Busard des roseaux**...

Parmi les espèces à forte densité ou fréquence élevée, il faut noter l'Alouette des champs, le Pipit farlouse, le Pouillot fitis, le Coucou gris, la Locustelle tachetée.

Et à l'inverse, on constate l'absence des bruants jaune et zizi, la faible présence des espèces arboricoles et de l'Etourneau sansonnet.

V. Remerciements

Nous remercions l'ensemble des participants à cette enquête pour leur implication et leur disponibilité.

AUMONT	Jean-Pierre	FOLLIOT	Monique	LEMARCHAND	Raymond
AUMONT	Martine	FOLLIOT	Serge	LEMARQUER	Alain
AVENEL	Joffrey	FREUND	Muriel	LEMIERE	Stéphane
AVENEL-BUREL	Isabelle	FRODELLO	Jean-Pierre	LEMONNIER	Claire
BERNARD	Hélène	GAMBIER	Guillaume	LERY	Richard
BOISSIERE	Danièle	GANTIER	Jean-Michel	LEVESQUE	Josette
CAPLA	Djenny	GOOSENS	Julien	LOIR	Dominique
CHEVET	Christine	GREGE	Agnès	MALVAUD	Frédéric
CORNETTE	Patrick	GREGE	Richard	NOEL	Myriam
DEZAILLES	Sylvie	HYERNARD	Christophe	PADELLEC	Lucienne
DUVILLA	Marc	LABOURDETTE	Jean-Pierre	ROLLET	Thérèse
DUVILLA	Nicole	LABOURDETTE	Odile	ROUX	Joëlle
ELLERON	Hervé	LAUMONIER	Brigitte	SZWAICER	Hervé
FOLLIOT	Lise	LEBRUN	Agathe	TRANCHARD	Sylviane

VI. Bibliographie

DREAL. 2016. Courlis cendré - Plan National de Gestion (2015 - 2020). https://www.png-courliscendre.fr/app/download/7313364054/PNG%20courlis%20cendr%C3%A9_VF_web.pdf?t=1508854445

Noël M. 2017. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie sur les zones biogéographiques normandes. *L'Oiseau libre*. 10 : 154-156.

Parc Naturel Régional Marais du Cotentin et du Bessin. 2011. *Migrateurs*. https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/parcs/migrateurs_72dpi_interactif_0.pdf

Parc Naturel Régional Marais du Cotentin et du Bessin, GONm. 2017. *Etat de conservation des oiseaux*. <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2510046/tab/documentaion>

Provost P. et Provost S. in Debout G. coord. 2009. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. *Le Cormoran*. 17(1-2) : 44-45.

*Les oiseaux du « Plateau-Est de Rouen »
et de la forêt de « Bord-Louviers »
(Seine-Maritime et Eure)
Enquête ornithologique de 2017*

Par Jean-Michel Gantier

Dates de prospection : 1^{er} et 14 avril 2017
1^{er} et 10 juin 2017

Résumé

LA LPO NORMANDIE a conduit une enquête ornithologique sur le « Plateau-Est » de l'agglomération rouennaise en Seine-Maritime et en forêt de Bord-Louviers dans l'Eure, lors de deux week-ends en 2017: les 1^{er} et 14 avril et les 1^{er} et 10 juin.

Les prospections ont été réalisées principalement sur le tracé du futur contournement est de Rouen. De même, elles ont été effectuées dans les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) principalement de type I et dans une moindre mesure de type II traversées par le tracé.

Cinquante-neuf espèces nicheuses probables ont été observées en avril et soixante-cinq en juin, pour un total de soixante-treize espèces sur les deux périodes, ce qui représente un territoire encore riche et diversifié du point de vue de l'avifaune et que le contournement est de Rouen mettra vraisemblablement à mal, en traversant et détruisant des milieux naturels, notamment forestiers, encore préservés.



Faucon crécerelle (J.-M. Gantier)

I. Introduction

CETTE ENQUÊTE avait pour but d'évaluer la richesse ornithologique présente sur le tracé du contournement est de Rouen d'environ 40 km de longueur et sur les sites les plus intéressants à proximité du tracé.

L'analyse des enquêtes ornithologiques porte sur les paramètres suivants : la richesse spécifique ou diversité, l'intérêt patrimonial, la fréquence et l'abondance des espèces.

II. Méthodologie de la prospection

La méthodologie suivie a été mise au point par le conseil scientifique de la LPO Normandie (Noël 2017).

Des zones échantillons sont définies et cartographiées dans la zone biogéographique sélectionnée pour chaque enquête. Les zones échantillons retenues sont situées sur les habitats majoritaires de la zone géographique. Dans la mesure du possible, la surface totale prospectée tente de porter sur environ 10 % de la zone biogéographique, ce que l'on considère comme représentatif de l'avifaune présente sur la zone.

Les enquêtes sont réalisées sur deux week-ends ; le premier, en général au mois de mars ou tout début d'avril, permet de contacter les nicheurs « précoces » tandis que le second, en général fin mai ou début juin, permet de noter les espèces migratrices qui arrivent à partir d'avril-mai pour nicher.

On estime que les espèces sont détectées à la vue et à l'oreille sur 100 m de chaque côté de l'itinéraire emprunté. Donc 5 km de prospection linéaire représentent une superficie de 1 km² (100 ha).

Le nombre de couples par espèce est compté systématiquement. Chaque mâle chanteur est considéré comme un « couple » probable, et chaque famille (un adulte avec un ou plusieurs juvéniles) comme un « couple » certain.

III. Pression d'observation

Le territoire concerné présente une superficie totale de 10 718 ha répartie sur neuf communes.

N° de Zone	Communes	Superficie totale (ha)	Superficie prospectée en avril (ha)	Superficie prospectée en juin (ha)	Superficie totale prospectée (ha)	Superficie prospecté (%)
1	Préaux 76	1 922	320	150	470	24
2	St Aubin-Epinay 76	1 927	35	60	95	5
3	Boos 76	1 437	170	100	270	19
4	Oissel 76	2 227	50	50	100	4
5	Les Authieux 76	456	130	180	310	68
6	Pîtres 27	1 104	100	80	180	16
7	Le Manoir 27	240	48	100	148	62
8	Léry 27	855	120	100	220	26
9	Le Vaudreuil 27	550	90	90	180	33
	TOTAL	10 718	1 063	910	1 973	18

Tableau 1 : Liste et superficie des communes et des zones prospectées.

Neuf zones échantillons (tableau 1) ont été définies ; une zone sur chaque commune. Un territoire de 1 063 ha a donc été prospecté lors des week-ends d'avril, soit 10 % de la zone concernée et 910 ha lors des week-ends de juin, soit 8 % de la zone concernée. Le taux de prospection sur les deux week-ends est de 18 % ce qui correspond à une pression d'observation élevée pour ce type d'enquête qui généralement tourne autour de 10 %. Par exemple, le taux de prospection est de 8 % pour l'enquête ornithologique de la plaine de Saint-André, dans l'Eure (Malvaud et Aumont 2018), sensiblement identique au Plateau-Est de Rouen en terme biogéographique.

Le territoire prospecté (1 973 ha) comprend trois parties biogéographiques qui accueillent une avifaune inféodée à ces différents milieux : une partie majoritaire (1 145 ha) qui se situe sur le « Plateau-Est » de Rouen à dominante de plaine agricole (Préaux, St Aubin Epinay, Boos, les Authieux), une partie en vallée de la Seine (608 ha), (Oissel-sur-Seine, Le Manoir, Pîtres, Le Vaudreuil) et une partie forestière en forêt de Bord-Louviers (220 ha), Léry.

IV. Caractéristiques paysagères du territoire



Figure 1 : Carte de situation des communes prospectées.

Les terres agricoles qui constituent le « Plateau-Est » forment de grandes étendues ouvertes dans lesquelles les haies qui structuraient le paysage ont souvent disparu (DREAL 2011). Néanmoins, on retrouve épisodiquement et parfois mêlées, des haies ou des alignements d'arbres au contact des prairies et des champs cultivés.

En parcourant ces plateaux, malgré la prédominance des grandes cultures, les prairies sont encore très présentes. Accrochées aux lisières de boisements et aux villages, elles sont également très nombreuses dans les fonds de thalwegs formant alors des clairières entourées de boisements.

Le «Plateau-Est» est entaillé d'Est en Ouest par quatre vallées constituées par le Cailly, le Robec, l'Aubette et l'Andelle. Il est à noter que les vallées du Robec et de l'Aubette seront traversées perpendiculairement par l'infrastructure autoroutière du contournement est de Rouen.

Leurs parties sommitales et leurs versants sont généralement accompagnés de boisements et forment des micro-paysages de qualité accueillant une riche biodiversité.

Au sud du territoire, l'infrastructure routière traversera sur sa partie est la forêt de Bord-Louviers. Ce massif forestier constitue le rebord nord-est du plateau du Neubourg. Il couvre une surface de 6 700 ha où futaies de hêtres et de pins sylvestres se mêlent à des taillis de feuillus. Cette partie de la lisière de la forêt de Bord-Louviers surplombe la plaine alluviale de Poses reconnue pour sa richesse ornithologique.

Du point de vue de l'inventaire de la biodiversité, l'infrastructure autoroutière traversera trois ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type I et quatre ZNIEFF de type II (figure 1).

Il faut rappeler que les ZNIEFF constituent un inventaire pour la constitution de zones de conservation de la biodiversité ainsi que pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement. Les ZNIEFF de type I abritent, par définition, au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé présentant un intérêt fonctionnel pour le complexe écologique local. La ZNIEFF de type II présente un intérêt fonctionnel sur le plan régional.

Le nombre de ZNIEFF montre d'emblée la richesse biologique des milieux naturels notamment forestiers du « Plateau-Est » de Rouen et les dommages irréparables que ne manquera pas de causer cette infrastructure à la biodiversité.

V. Analyse générale de l'avifaune

La *richesse spécifique* ou diversité est le nombre total d'espèces contactées au cours des prospections. La richesse spécifique du « Plateau-Est » de Rouen est de **73 espèces** (tableau 2). 59 espèces nicheuses probables ont été observées en avril et 65 en juin. Cette diversité est assez comparable aux enquêtes précédentes dont les territoires sont sensiblement identiques sur le plan biogéographique (grandes plaines cultivées ponctuées de boisements). Mais ici s'ajoute les espèces inféodées aux milieux boisés de la Forêt-de-Bord sachant qu'elle ne représente que 11 % de l'ensemble du territoire prospecté.

Le Plateau de Madrie, dans l'Eure (Malvaud 2010), présentait une diversité de 72 espèces en 2008 ; le plateau du Neubourg, dans l'Eure également (Malvaud et Noël 2015) 66 espèces en 2013 ; la plaine de Caen (14) 68 espèces en 2018 (Malvaud et Aumont 2018a) ; la plaine de Saint-André (27) 67 espèces en 2018 (Malvaud et Aumont 2018b).

Toutefois, cette diversité reste inférieure à celle des territoires les plus riches comme le bocage du Pays-de-Bray et la vallée de la Seine aval avec 86 espèces et le bocage du Perche ornais avec 85 espèces. Mais, généralement les vallées et le bocage sont souvent plus riches du point de vue de l'avifaune compte tenu d'un milieu en mosaïque plus diversifié.

Plusieurs espèces dont certaines à fort enjeu sont absentes, comme le Bruant proyer, le Corbeau freux, le Faucon hobereau, ou sont en net déclin, comme la Caille des blés, le Bruant zizi et le Rougequeue à front blanc.

En ce qui concerne la densité du « Plateau-Est », elle représente **182 couples/km²**, supérieure au Plateau de Madrie avec 178 couples/km², à la plaine de Caen avec 173 couples/km², à la plaine de Saint-André avec 151 couples/km² et au plateau du Neubourg avec 157 couples/km².

Cela montre à quel point ce territoire représente une richesse ornithologique indéniable en Normandie.

VI. Espèces patrimoniales

Une espèce patrimoniale est soit une espèce protégée, soit une espèce rare, soit une espèce menacée selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Le statut d'espèce patrimoniale n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes d'un point de vue patrimonial, que ce soit pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Ainsi, dans le tableau 2, l'intérêt patrimonial de chaque espèce a été déterminé par un indice (fort, moyen, faible) en croisant son statut en Normandie qui représente « son degré de rareté », son statut UICN en Normandie qui signifie « les menaces qui pèsent sur elle » et les « quinze années d'observations ornithologiques en Normandie » (Grège et Noël 2020) qui déterminent la fréquence de chaque espèce en Normandie (2019).

	Espèces contactées (avril et juin)	Fréquence Plateau Est (%)	Fréquence en Normandie 2019 (%)	Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)	Statut patrimonial des espèces
1	Accenteur mouchet	69	68	2	6,3	Faible
2	Alouette des champs	64	53	2,8	4,4	Fort
3	Bergeronnette grise	32	55	0,4	2,2	Faible
4	Bergeronnette printanière	9	18	Nc	0,3	Moyen
5	Bondrée apivore	9	7	Nc	Nc	Fort
6	Bouvreuil pivoine	50	45	1,1	0,8	Fort
7	Bruant jaune	50	66	1,4	1,9	Fort
8	Busard St Martin	9	15	Nc	Nc	Fort
9	Buse variable	73	59	0,2	0,3	Moyen
10	Canard colvert	9	37	Nc	1,7	Faible
11	Chardonneret élégant	23	54	0,3	2,8	Fort
12	Chevêche d'Athéna	9	28	Nc	0,2	Fort
13	Chouette hulotte	18	52	0,4	0,3	Moyen
14	Corneille noire	78	71	4,5	5,3	Faible
15	Coucou gris	36	43	0,4	0,9	Fort
16	Epervier d'Europe	9	25	Nc	Nc	Fort
17	Etourneau sansonnet	46	66	2,3	6,4	Faible

	Espèces contactées (avril et juin)	Fréquence Plateau Est (%)	Fréquence en Normandie 2019 (%)	Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)	Statut patrimonial des espèces
18	Faisan de Colchide	36	23	0,7	0,9	Faible
19	Faucon crécerelle	23	65	0,4	0,2	Fort
20	Fauvette à tête noire	91	69	13,1	10,2	Faible
21	Fauvette des jardins	32	45	2,4	1,3	Fort
22	Fauvette grisettes	46	55	3,2	3,2	Fort
23	Foulque macroule	9	6	Nc	1,3	Fort
24	Gallinule poule d'eau	9	43	Nc	1,6	Moyen
25	Geai des chênes	60	60	1,8	1,8	Faible
26	Gobemouche gris	18	37	0,3	0,8	Fort
27	Grimpereau des jardins	69	56	2,9	2,2	Faible
28	Grive draine	41	58	1	1,6	Moyen
29	Grive musicienne	96	67	3	5	Moyen
30	Grosbec casse- noyaux	18	3	Nc	0,1	fort
31	Hirondelle de fenêtre	18	28	Nc	2,3	Fort
32	Hirondelle rustique	14	54	Nc	6,4	Fort
33	Hypolais polyglotte	82	40	1,4	1,2	Faible
34	Linotte mélodieuse	50	65	1,3	4,7	Fort
35	Loriot d'Europe	9	4	Nc	0,1	Moyen
36	Martinet noir	18	7	Nc	1	Fort
37	Merle noir	96	69	12,4	16,3	Faible
38	Mésange à longue queue	46	57	0,8	1,4	Moyen
39	Mésange bleue	96	67	5,6	5,7	Faible
40	Mésange charbonnière	82	68	6,7	7,4	Faible
41	Mésange huppée	18	25	1,6	0,4	Faible
42	Mésange noire	18	4	Nc	Nc	Fort
43	Mésange nonette	41	45	1,3	0,7	faible
44	Moineau domestique	55	57	6,6	19,7	Faible
45	Perdrix grise	9	51	Nc	0,9	Fort
46	Pic épeiche	69	51	2	1,4	Faible
47	Pic épeichette	18	18	Nc	0,2	Fort
48	Pic mar	27	7	0,6	0,2	Fort
49	Pic noir	14	10	Nc	Nc	Fort
50	Pic vert	59	60	1,1	1,5	Fort
51	Pie bavarde	41	53	0,8	2,3	Faible
52	Pigeon biset	9	42	Nc	4,3	Moyen
53	Pigeon colombin	9	12	Nc	0,3	Moyen
54	Pigeon ramier	73	67	5,4	11,5	Faible
55	Pinson des arbres	96	67	12,4	18,6	Faible
56	Pipit des arbres	23	23	0,6	0,7	Fort
57	Pipit farlouse	9	20	Nc	1	Fort
58	Pouillot fitis	23	22	0,6	0,4	Fort
59	Pouillot siffleur	9	5	Nc	0,2	Fort
60	Pouillot véloce	96	67	14,6	10,2	Faible
61	Roitelet à triple bandeau	45	21	1,5	0,7	Faible
62	Roitelet huppé	50	45	1,4	1,7	Fort
63	Rossignol philomèle	18	15	Nc	0,4	Fort

	Espèces contactées (avril et juin)	Fréquence Plateau Est (%)	Fréquence en Normandie 2019 (%)	Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)	Statut patrimonial des espèces
64	Rougegorge familier	91	68	14,5	9,8	Faible
65	Rougequeue noir	27	47	0,5	1,1	Faible
66	Rousserolle effarvate	9	8	Nc	1	Fort
67	Serin cini	9	14	Nc	0,2	Fort
68	Sittelle torchepot	87	47	5,6	2,4	Faible
69	Tarier pâtre	23	30	0,3	1,1	Fort
70	Tourterelle des bois	27	43	1,1	0,9	Fort
71	Tourterelle turque	60	54	2,8	6,3	Faible
72	Troglodyte mignon	96	69	15,9	13,9	Faible
73	Verdier d'Europe	50	52	2,3	4,3	Fort

Tableau 2 : Comparatif fréquence / abondance et statut patrimonial.
En orange : espèces patrimoniales à fort enjeu. Nc = non calculé.

Le « Plateau-Est » de Rouen sur le tracé du « contournement » accueille **36 espèces au statut patrimonial fort**, soit **49 % de la richesse spécifique** (73 espèces). Cette proportion de 49 % montre que nous sommes en présence d'un territoire particulièrement riche.

Le tableau 3 présente le statut au niveau normand des espèces observées sur le « Plateau Est » afin de montrer la fragilité de certaines d'entre elles.

	Espèces contactées (avril et juin)	Rares ou devenues rares	Déclin en densité en Normandie	Déclin en répartition en Normandie	Augmentation ou stabilité en Normandie	Statut patrimonial
1	Accenteur mouchet				X	Faible
2	Alouette des champs		X			Fort
3	Bergeronnette grise				X	Faible
4	Bergeronnette printanière	X		X		Moyen
5	Bondrée apivore	X			X	Fort
6	Bouvreuil pivoine	X	X	X		Fort
7	Bruant jaune	X	X	X		Fort
8	Busard St Martin	X		X		Fort
9	Buse variable	X			X	Moyen
10	Canard colvert					Faible
11	Chardonneret élégant		X	X		Fort
12	Chevêche d'Athéna	X	X	X		Fort
13	Chouette hulotte			X		Moyen
14	Corneille noire			X		Faible
15	Coucou gris	X	X	X		Fort
16	Epervier d'Europe	X	X			Fort
17	Etourneau sansonnet				X	Faible
18	Faisan de Colchide				X	Faible
19	Faucon crécerelle		X			Fort
20	Fauvette à tête noire				X	Faible
21	Fauvette des jardins	X		X		Fort
22	Fauvette grisette	X		X		Fort
23	Foulque macroule		X			Fort
24	Gallinule poule d'eau				X	Moyen
25	Geai des chênes				X	Faible
26	Gobemouche gris	X	X	X		Fort

	Espèces contactées (avril et juin)	Rares ou devenues rares	Déclin en densité en Normandie	Déclin en répartition en Normandie	Augmentation ou stabilité en Normandie	Statut patrimonial
27	Grimpereau des jardins				X	Faible
28	Grive draine		X			Moyen
29	Grive musicienne				X	Moyen
30	Grosbec casse-noyaux	X		X		fort
31	Hirondelle de fenêtre	X		X		Fort
32	Hirondelle rustique	X		X		Fort
33	Hypolaïs polyglotte	X			X	Faible
34	Linotte mélodieuse	X		X		Fort
35	Loriot d'Europe	X			X	Moyen
36	Martinet noir	X			X	Fort
37	Merle noir				X	Faible
38	Mésange à longue queue			X		Moyen
39	Mésange bleue				X	Faible
40	Mésange charbonnière				X	Faible
41	Mésange huppée	X			X	Faible
42	Mésange noire	X		X		Fort
43	Mésange nonette				X	faible
44	Moineau domestique		X	X		Faible
45	Perdrix grise			X		Fort
46	Pic épeiche				X	Faible
47	Pic épeichette	X		X		Fort
48	Pic mar	X			X	Fort
49	Pic noir	X			X	Fort
50	Pic vert	X			X	Fort
51	Pie bavarde				X	Faible
52	Pigeon biset			X		Moyen
53	Pigeon colombin				X	Moyen
54	Pigeon ramier				X	Faible
55	Pinson des arbres				X	Faible
56	Pipit des arbres	X		X		Fort
57	Pipit farlouse	X		X		Fort
58	Pouillot fitis	X		X		Fort
59	Pouillot siffleur	X		X		Fort
60	Pouillot véloce				X	Faible
61	Roitelet à triple bandeau	X			X	Faible
62	Roitelet huppé	X			X	Fort
63	Rosignol philomèle	X			X	Fort
64	Rougegorge familier				X	Faible
65	Rougequeue noir			X		Faible
66	Rousserolle effarvate			X		Fort
67	Serin cini	X		X		Fort
68	Sittelle torchepot		X			Faible
69	Tarier pâte	X		X		Fort
70	Tourterelle des bois	X	X	X		Fort
71	Tourterelle turque				X	Faible
72	Troglodyte mignon				X	Faible
73	Verdier d'Europe		X			Fort

Tableau 3 : Statut des espèces à partir de leur rareté, de leur densité (abondance) et de leur répartition (fréquence).

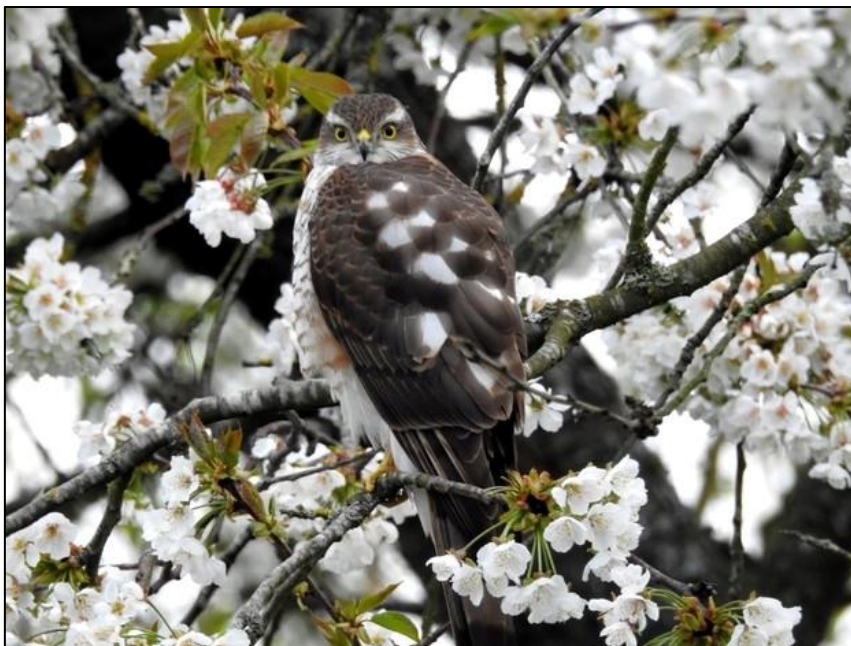
Il est à noter que certaines espèces peuvent avoir **plusieurs statuts** ; une espèce rare peut être en augmentation comme la Bondrée apivore ; à l'inverse, une espèce commune aujourd'hui peut être en déclin comme le Moineau domestique.

- C'est ainsi que l'on peut considérer que 35 espèces soit 48 % de la richesse spécifique du territoire prospecté **sont rares ou devenues rares** comme les pipits, la Fauvette des jardins, le Bouvreuil pivoine, la Tourterelle des bois, le Bruant jaune, le Coucou gris... compte tenu de l'érosion globale de la biodiversité liée essentiellement aux activités humaines (agriculture intensive, urbanisation, fragmentation des milieux naturels, chasse).



Pipit farlouse (Q. Gantier)

- 14 espèces (19 %) contactées au niveau du contournement sont en **déclin en densité** (faible nombre de couple au km²) au niveau de la Normandie. Cela montre que leur dynamique démographique est défavorable, comme pour l'Alouette des champs, le Chardonneret élégant, l'Épervier d'Europe...
- 31 espèces (42 %) contactées sont en **baisse en répartition** en Normandie (fréquence faible), comme le Pouillot fitis, le Bouvreuil pivoine, le Bruant jaune... ce qui signifie que leur aire de répartition se rétracte.
- 7 espèces (10 %) comme le Coucou gris, la Tourterelle des bois..., sont en déclin du point de vue de leur densité mais aussi du point de vue de leur répartition. Ceci montre que non seulement leur dynamique est en déclin, mais que leur aire de répartition se rétracte également.
- 37 espèces (57 %) contactées sont en augmentation ou stables au niveau de la Normandie : Merle noir, Fauvette à tête noire, Troglodyte mignon, Tourterelle turque, Pinson des arbres, Mésange charbonnière...



Epervier d'Europe (N. Thierry)

VII. Fréquence

La fréquence d'une espèce est définie par le nombre de zones prospectées où l'espèce est contactée comme étant nicheuse, ramené au nombre total de zones échantillons. Par exemple, dans les forêts du Pays d'Ouche en 2010 (Noël 2013), le Pinson des arbres était contacté sur les 11 zones prospectées soit une fréquence de 100 % alors que l'Etourneau sansonnet avait une fréquence de 45 % seulement (5 zones sur 11).

Espèces contactées (avril et juin)		Fréquence Plateau Est (%)	Fréquence en Ex Haute-Normandie 2019 (%)	Espèces contactées (avril et juin)		Fréquence Plateau Est (%)	Fréquence en Ex Haute-Normandie 2019 (%)
1	Accenteur mouchet	69	68	20	Pic épeiche	69	51
2	Alouette des champs	64	53	21	Pic épeichette	18	18
3	Bondrée apivore	9	7	22	Pic mar	27	7
4	Buse variable	73	59	23	Pic noir	14	10
5	Corneille noire	78	71	24	Pigeon ramier	73	67
6	Faisan de Colchide	36	23	25	Pinson des arbres	96	67
7	Fauvette à tête noire	91	69	26	Pipit des arbres	23	23
8	Foulque macroule	9	6	27	Pouillot fitis	23	22
9	Geai des chênes	60	60	28	Pouillot siffleur	9	5
10	Grimpereau des jardins	69	56	29	Pouillot véloce	96	67
11	Grive musicienne	96	67	30	Roitelet à triple bandeau	45	21
12	Grosbec casse-noyaux	18	3	31	Roitelet huppé	50	45
13	Hypolaïs polyglotte	82	40	32	Rossignol philomèle	18	15
14	Loriot d'Europe	9	4	33	Rougegorge familier	91	68
15	Martinet noir	18	7	34	Rousserolle effarvate	9	8
16	Merle noir	96	69	35	Sittelle torchepot	87	47
17	Mésange bleue	96	67	36	Tourterelle turque	60	54
18	Mésange charbonnière	82	68	37	Troglodyte mignon	96	69
19	Mésange noire	18	4				

Tableau 4 : Espèces dont la fréquence est au-dessus de la moyenne régionale

La fréquence montre une bonne répartition d'une espèce sur l'ensemble du territoire prospecté. C'est ainsi que l'on note 37 espèces dont la fréquence est au-dessus de la moyenne régionale (tableau 4), soit 50 % de la richesse spécifique (73 espèces).

Onze espèces présentent une fréquence supérieure à 80 %. Parmi les plus intéressantes on peut signaler l'Hypolaïs polyglotte (82 %) et la Sittelle torchepot (87 %)...

Les espèces présentant de fortes fréquences autour de 91-96 % comme le Merle noir, la Fauvette à tête noire, la Grive musicienne, la Mésange bleue, le Pinson des arbres, le Pouillot véloce, le Troglodyte mignon... sont des espèces abondantes et bien réparties sur le territoire.

Par ailleurs, des espèces comme la Bergeronnette printanière, les hirondelles de fenêtre et rustique, la Tourterelle des bois ainsi que le Rossignol philomèle présentent des fréquences assez faibles, inférieures à 20 %. Les **hirondelles** sont dans un déclin lent mais constant ; la **Bergeronnette printanière** et le **Rossignol philomèle** sont plutôt des espèces localisées, ce qui explique leur faible taux lorsque l'on évoque leur fréquence.

VIII. Abondance

L'abondance se traduit par les effectifs estimés d'une espèce qui sont calculés à partir de la densité (nombre de couples/km²) multipliée par la surface de la zone biogéographique. Nous pouvons évaluer les effectifs dès lors que la densité minimale pour une espèce atteint 0,1 couple/km² et que la fréquence est supérieure à 30 %. En deçà de ces seuils, l'estimation serait trop aléatoire et c'est pour cela que l'indication « Nc » (non calculé) est mentionnée. « La densité s'exprime en nombre d'individus rapporté à l'unité de surface » (Blondel 1979). Pour ces enquêtes, la densité prend en compte le nombre de couples contactés au km².

On note que vingt espèces (tableau 5) ont des taux d'abondance supérieurs ou égaux à la moyenne régionale, soit 27 % de la richesse spécifique. Cela montre une fois encore la richesse de ce territoire.

	Espèces contactées en avril et juin	Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)
1	Troglodyte mignon	15,9	13,9
2	Pouillot véloce	14,6	10,2
3	Rougegorge familier	14,5	9,8
4	Fauvette à tête noire	13,1	10,2
5	Sittelle torchepot	5,6	2,4
6	Fauvette grisette	3,2	3,2
7	Grimpereau des jardins	2,9	2,2
8	Fauvette des jardins	2,4	1,3
9	Pic épeiche	2,0	1,4
10	Geai des chênes	1,8	1,8
11	Mésange huppée	1,6	0,4
12	Roitelet à triple bandeau	1,5	0,7
13	Hypolaïs polyglotte	1,4	1,2
14	Mésange nonette	1,3	0,7
15	Bouvreuil pivoine	1,1	0,8
16	Tourterelle des bois	1,1	0,9
17	Pic mar	0,6	0,2

Espèces contactées en avril et juin		Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)
18	Pouillot fitis	0,6	0,4
19	Chouette hulotte	0,4	0,3
20	Faucon crécerelle	0,4	0,2

Tableau 5 : Espèces dont l'abondance est au-dessus ou égale à la moyenne régionale.

Dans le détail, plusieurs espèces ont des taux d'abondance assez remarquables nettement au-dessus de la moyenne régionale : Troglodyte mignon (15,9), Pouillot véloce (14,6), Rougegorge familier (14,5) et Fauvette à tête noire (13,1)...

A l'inverse, plusieurs espèces présentent des densités anormalement faibles compte tenu des densités régionales et des milieux mixtes (bois, haies et plaines) qui leur sont généralement favorables. Il s'agit de **l'Accenteur mouchet**, du **Chardonneret élégant**, de **l'Etourneau sansonnet**, de la **Linotte mélodieuse**, du Merle noir, du Moineau domestique, du **Pinson des arbres**. Ces espèces, à part le Moineau domestique et le Merle noir, sont en **déclin tant au niveau régional que national** (Issa et Muller 2015).



Chardonneret élégant (N. Thierry)

En comparant les territoires sensiblement similaires du point de vue biogéographique (tableau 6), plusieurs espèces se situent à égalité ou au-dessus de ceux-ci comme la Buse variable, le Faucon crécerelle, la Fauvette à tête noire et la Fauvette des jardins, la Mésange bleue, le Pic épeiche, le Pic vert, le Pinson des arbres, le Pouillot véloce, le Rougegorge familier, la Sittelle torchepot, le Troglodyte mignon.

En revanche, l'Accenteur mouchet, l'Alouette des champs, le Moineau domestique, la Linotte mélodieuse, le Rougequeue noir, la Tourterelle turque, ont des taux d'abondance bas comparativement aux autres territoires.

Espèces contactées		Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance Plateau de Madrie 2008 (couples/km ²)	Abondance Plateau du Neubourg 2013 (couples/km ²)	Abondance Plaine de St André 2018 (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)
1	Accenteur mouchet	2	4,1	3,8	2,9	6,3
2	Alouette des champs	2,8	10,1	6,2	7,2	4,4
3	Bergeronnette grise	0,4	2,3	1,1	1	2,2

Espèces contactées		Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance Plateau de Madrie 2008 (couples/km ²)	Abondance Plateau du Neubourg 2013 (couples/km ²)	Abondance Plaine de St André 2018 (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)
4	Bergeronnette printanière	Nc	-	-	-	0,3
5	Bondrée apivore	Nc	-	-	-	Nc
6	Bouvreuil pivoine	1,1	0,3	Nc	Nc	0,8
7	Bruant jaune	1,4	3,7	1,8	1,9	1,9
8	Busard St Martin	Nc	-	-	-	Nc
9	Buse variable	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3
10	Canard colvert	Nc	-	-	-	1,7
11	Chardonneret élégant	0,3	2,2	2,2	0,4	2,8
12	Chevêche d'Athéna	Nc	-	-	-	0,2
13	Chouette hulotte	0,4	Nc	Nc	-	0,3
14	Corneille noire	4,5	5,2	6	5,4	5,3
15	Coucou gris	0,4	0,8	Nc	Nc	0,9
16	Epervier d'Europe	Nc	-	-	-	Nc
17	Etourneau sansonnet	2,3	6,8	9,8	4,9	6,4
18	Faisan de Colchide	0,7	0,4	Nc	3	0,9
19	Faucon crécerelle	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2
20	Fauvette à tête noire	13,1	7,9	5,1	7,3	10,2
21	Fauvette des jardins	2,4	1,3	0,4	0,9	1,3
22	Fauvette grisette	3,2	3,7	2,2	3,4	3,2
23	Foulque macroule	Nc	-	-	-	1,3
24	Gallinule poule d'eau	Nc	-	-	0,4	1,6
25	Geai des chênes	1,8	1,3	3,3	1,6	1,8
26	Gobemouche gris	0,3	0,5	0,3	Nc	0,8
27	Grimpereau des jardins	2,9	1,1	2,6	1	2,2
28	Grive draine	1	0,5	2,3	1,5	1,6
29	Grive musicienne	3	1,7	2,5	1,8	5
30	Grosbec casse-noyaux	Nc	-	-	-	0,1
31	Hirondelle de fenêtre	Nc	-	-	-	2,3

Espèces contactées		Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance Plateau de Madrie 2008 (couples/km ²)	Abondance Plateau du Neubourg 2013 (couples/km ²)	Abondance Plaine de St André 2018 (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)
32	Hirondelle rustique	Nc	-	-	-	6,4
33	Hypolaïs polyglotte	1,4	2	3,5	0,9	1,2
34	Linotte mélodieuse	1,3	3,7	5	2,5	4,7
35	Loriot d'Europe	Nc	-	-	-	0,1
36	Martinet noir	Nc	-	-	-	1
37	Merle noir	12,4	12	13,3	12,8	16,3
38	Mésange à longue queue	0,8	1	0,2	0,4	1,4
39	Mésange bleue	5,6	2,5	2,4	4,7	5,7
40	Mésange charbonnière	6,7	2,9	2,4	4	7,4
41	Mésange huppée	1,6	0,1	Nc	Nc	0,4
42	Mésange noire	Nc	-	-	-	Nc
43	Mésange nonette	1,3	Nc	Nc	Nc	0,7
44	Moineau domestique	6,6	16,3	23,4	15,4	19,7
45	Perdrix grise	Nc	1	1,5	0,5	0,9
46	Pic épeiche	2	0,8	0,5	1,4	1,4
47	Pic épeichette	Nc	-	-	-	0,2
48	Pic mar	0,6	Nc	Nc	-	0,2
49	Pic noir	Nc	-	-	-	Nc
50	Pic vert	1,1	1,2	0,3	1,1	1,5
51	Pie bavarde	0,8	1,6	1,7	1,4	2,3
52	Pigeon biset	Nc	-	-	-	4,3
53	Pigeon colombin	Nc	-	-	-	0,3
54	Pigeon ramier	5,4	8,4	12,7	10,1	11,5
55	Pinson des arbres	12,4	12,3	10,7	10,9	18,6
56	Pipit des arbres	0,6	0,6	Nc	Nc	0,7
57	Pipit farlouse	Nc	-	-	-	1
58	Pouillot fitis	0,6	Nc	Nc	Nc	0,4
59	Pouillot siffleur	Nc	-	-	-	0,2
60	Pouillot véloce	14,6	5,7	1,9	3,2	10,2
61	Roitelet à triple bandeau	1,5	0,2	Nc	0,2	0,7
62	Roitelet huppé	1,4	0,2	Nc	0,2	1,7
63	Rosignol philomèle	Nc	-	-	-	0,4

Espèces contactées		Abondance Plateau Est (couples/km ²)	Abondance Plateau de Madrie 2008 (couples/km ²)	Abondance Plateau du Neubourg 2013 (couples/km ²)	Abondance Plaine de St André 2018 (couples/km ²)	Abondance en Normandie 2019 (couples/km ²)
64	Rougegorge familier	14,5	3,4	1,2	5,2	9,8
65	Rougequeue noir	0,5	0,9	1,7	0,9	1,1
66	Rousserolle effarvate	Nc	-	-	-	1
67	Serin cini	Nc	-	-	-	0,2
68	Sittelle torchepot	5,6	0,5	0,5	0,9	2,4
69	Tarier pâtre	0,3	1	0,2	0,3	1,1
70	Tourterelle des bois	1,1	2,1	0,4	0,5	0,9
71	Tourterelle turque	2,8	6,7	9,1	7,6	6,3
72	Troglodyte mignon	15,9	5,2	2,6	4,2	13,9
73	Verdier d'Europe	2,3	5,2	4,2	2,2	4,3

Tableau 6 : Abondance comparée avec des territoires sensiblement identiques.

IX. Conclusion

Sur les 73 espèces contactées, 49 % sont des espèces patrimoniales, ce qui fait du « Plateau Est » de Rouen un milieu encore accueillant pour une avifaune riche et diversifiée. 57 % des espèces contactées sont stables ou en augmentation, **mais 43 % des espèces sont rares, devenues rares ou en déclin** en grande partie à cause des activités humaines. Ce chiffre est à mettre en regard avec les 30 % d'espèces que les scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle, estiment en déclin au niveau national (AFB 2018).

Ce qui signifie, vraisemblablement, que l'urbanisation mal maîtrisée du « Plateau-Est » de Rouen eu égard aux nombreux lotissements, l'agriculture intensive et les infrastructures routières exercent déjà une forte pression sur les milieux naturels et donc sur la biodiversité (l'oiseau étant un bon indicateur de la qualité des milieux).

Ainsi, on peut raisonnablement penser que les défrichements du contournement Est de Rouen de l'ordre de 146 ha, le fractionnement du milieu et l'implantation d'une infrastructure d'une telle importance, contribueront à affaiblir un peu plus des espèces déjà en diminution et entraîneront certainement le déclin des espèces encore en bon état de conservation.

X. Remerciements

Merci aux participants qui se sont investis dans cette enquête ainsi qu'à Guillaume Grège pour la réalisation de la carte de situation des communes.

ATINAULT Marie	DESHAYES Annie	GAMBIER Amaury	NOEL Myriam
AUMONT Jean-Pierre	DEVE Isabelle	GAMBIER Guillaume	PADELLEC Lucienne
AUMONT Martine	DEZAILLES Sylvie	GASCOIN Eric	PENCOAT Albane
AVENEL Stéphane	DIEU Denis	GOOSSENS Julien	PENCOAT Jones
AVENEL Joffrey	DUVILLA Marc	GREGE Agnès	PESQUET Elisabeth
AVENEL-BUREL Isabelle	DUVILLA Nicole	GREGE Guillaume	PONTINI Gérard
BIA Francis	ELLERON Hervé	GREGE Richard	ROLLET Thérèse
BLANFUNE Patrick	ETIENNE Yann	GREGE Sébastien	SANCHEZ Laetitia
BOISSIERE Danièle	FENETRE Alain	HERAIN Gaylord	TANGUY Jean-Luc
BOULIER Delphine	FENETRE Maïté	LEBRUN Agathe	TRANCHARD Sylviane
CARAMELLO Sylvie	FRODELLO Nathan	LEMIERE Stéphane	VILLECOT Claudine
CORNETTE Patrick	FRODELLO Quentin	LOTHON Anne-Marie	

XI. Bibliographie

Agence Française pour la Biodiversité (AFB). 2018. Observatoire National de la Biodiversité. *Biodiversité. Les chiffres clés. Edition 2018*. <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/actualites/les-chiffres-cles-de-la-biodiversite-edition-2018>

Blondel J. 1979. *Biogéographie et écologie*. Collection d'écologie. Masson. 173 pages.

DREAL de Haute-Normandie et Conseil régional de Haute-Normandie. 2011. *Atlas des paysages de Haute-Normandie*. www.atlaspaysages.hautenormandie.fr

Grège R., Noël M. 2020. Quinze années de relevés ornithologiques en Normandie (2004-2018). *L'Oiseau libre*. 12 : 107-157.

Issa N., Muller Y. (coord). 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine*. LPO/SEOF/MNHN. 2 volumes. Delachaux et Niestlé. Paris. 1 408 pages.

Malvaud F. 2010. Les oiseaux du plateau de Madrie (Eure). *L'Oiseau Libre en Haute-Normandie*. 4 : 5-20.

Malvaud F., Noël M. 2015. Les oiseaux nicheurs du plateau du Neubourg (Eure). Enquête ornithologique de 2013. *L'Oiseau Libre en Haute-Normandie*. 8 : 61-74.

Malvaud F., Aumont J.-P. 2018 a. Les oiseaux de la plaine de Saint-André-de-l'Eure. Enquête ornithologique de 2018. *L'Oiseau libre*. 11 : 17-31.

Malvaud F., Aumont J.-P. 2018 b. Les oiseaux de la plaine de Caen. Enquête ornithologique de 2018. *L'Oiseau libre*. 11 : 6-16.

Noël M. 2013. Les oiseaux des forêts du Pays d'Ouche (Eure). Enquête biogéographique de 2010. *L'Oiseau libre*. 7 : 6-19.

Noël M. 2017. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie sur les zones biogéographiques normandes. *L'Oiseau libre*. 10 : 154-156.

Les oiseaux du massif forestier des Andaines (Orne)

Enquête ornithologique de 2019

Par **Jean-Pierre Aumont, Richard Grège et
Anne-Laure Frodello.**

Dates de prospection : 23 et 24 mars 2019
25 et 26 mai 2019

Résumé

LA LPO NORMANDIE, avec le soutien du groupe local de l'Orne et avec le partenariat de l'agence locale de l'ONF, a organisé deux week-ends de prospection ornithologique sur le vaste massif forestier des Andaines, proche de Bagnoles-de-l'Orne dans le département de l'Orne.

L'objectif de cette prospection, en mars et en mai, était d'estimer la diversité et l'abondance des espèces les plus communes, nicheuses dans cette forêt.

Les résultats font apparaître une diversité de 52 espèces d'oiseaux contactés en forêt durant les deux prospections. Le protocole appliqué a permis de retenir 42 espèces nicheuses communes pour la synthèse avec une densité, toutes espèces confondues, de 228 couples par km².

Ce sont des valeurs assez proches de celles des meilleurs sites forestiers normands recensés jusqu'alors, comme par exemple le massif de Conches-Breteuil dans l'Eure.

Tous les passereaux communs y sont présents avec des densités élevées pour certaines espèces.

Nul doute que la gestion forestière diversifiée contribue à la diversité des espèces communes mais aussi à la préservation d'espèces plus sensibles ou rares comme, le **Pigeon colombin**, le **Coucou gris**, la **Tourterelle des bois**, la **Mésange noire**, l'**Engoulevent d'Europe**, les **pouillots et les roitelets**.

La conservation de vieux arbres mûrs dans les parcelles sont particulièrement favorables aux Pucidés (**Pic noir** et **Pic mar** notamment) ainsi qu'au rare **Grimpereau des bois** dont la présence dans plusieurs forêts de l'Orne est unique en Normandie.

Concernant les espèces que nous n'avons pas contactées au cours de cette enquête, retenons les recommandations suivantes :

- Le **Pic cendré**, classé *vulnérable* sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France, nécessiterait un suivi régulier sur le réseau forestier ornaï, afin de vérifier s'il est encore présent.

- Une vigilance particulière est souhaitable pour des espèces sensibles au dérangement que sont la **Cigogne noire** et l'**Autour des palombes**.

I. Introduction

LA PLAQUETTE D'INFORMATION fournie par l'ONF (Office national des forêts) précise les éléments suivants : « La Forêt Domaniale des Andaines (5 380 ha divisés en 473 parcelles numérotées à leurs angles) est issue de la « Sylva Andenae » du haut Moyen-Age, grand massif boisé qui s'étendait de Domfront à Alençon, séparant la Normandie du Maine.

Reposant sur le bouclier gréseux du Massif armoricain, modelé au fil du temps par l'action des mers et des glaciers, cette forêt présente un réseau dense de ruisseaux et milieux humides ».

C'est la plus occidentale des forêts de l'Orne qui s'étend sur 19 kilomètres de longueur et 2 à 10 kilomètres de largeur.

Son point culminant se situe à 313 mètres et 3 rivières la traversent : la Vée, la Maine et la Gourbe.

La Forêt des Andaines a toujours appartenu au domaine de l'Etat et réunit depuis La Révolution 2 massifs : celui des Andaines à l'Ouest (4 120 hectares) et celui de la Ferté-Macé à l'Est (1 317 hectares). Cette forêt domaniale est aujourd'hui gérée par l'Office National des Forêts (ONF).

L'avifaune de la forêt des Andaines est suivie régulièrement par le Groupe Ornithologique Normand (GONm) et l'ONF pour des espèces sensibles comme l'Engoulevent d'Europe, l'Autour des palombes et la Cigogne noire qui sont nicheurs sur le massif. Ces espèces discrètes n'ont pas été contactées pendant les prospections, mais nul doute qu'elles participent à la richesse du site.

II. Méthodologie

Deux lieux de rendez-vous ont été choisis pour constituer les équipes de prospection: le parking de l'Etoile d'Andaines pour la partie Ouest et celui de la Vallée de la Cour pour la partie Est. Comme pour toutes les enquêtes précédentes, nous avons procédé à un échantillonnage et organisé une dizaine de circuits que se sont partagés une trentaine d'observateurs naturalistes. Ces circuits sont des échantillons considérés comme représentatifs des deux parties du massif.

La prospection a permis de couvrir 12,5 km² (1246 ha) en mars et 13,6 km² (1364 ha) en mai, soit respectivement 23 % et 25 % de la surface totale du massif forestier de 53,4 km² (5 380 ha).

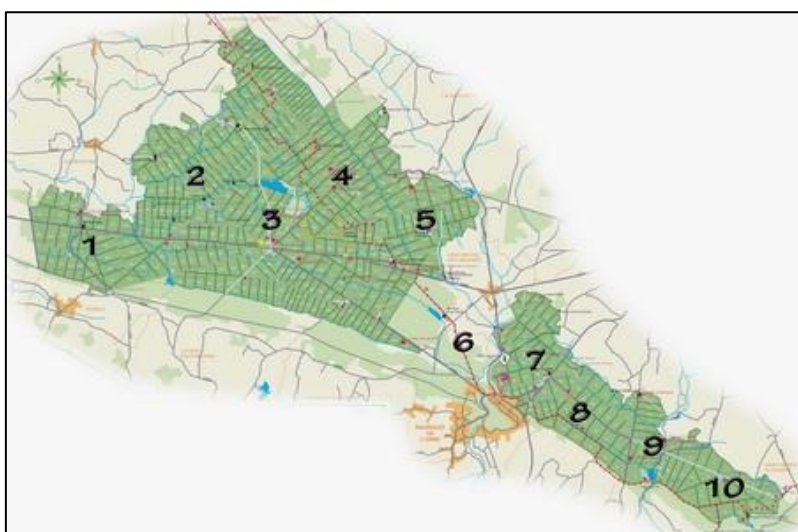


Figure 1 : Zones de prospection dans la forêt domaniale des Andaines

Les deux week-ends ont été choisis fin mars et fin mai, afin de prendre en compte toutes les espèces nicheuses précoces et tardives. Les observateurs se sont déployés sur 10 zones échantillon (figure 1 et tableau 1) et ont réalisé un comptage systématique des oiseaux (en nombre de couples). C'est la méthodologie habituelle qui est appliquée et qui a été mise au point par le conseil scientifique de la LPO Normandie (Noël 2017). Le statut UICN Région est issu du document Liste rouge 2020 des oiseaux nicheurs (LPO Normandie).

Circuit N°	Communes associées	Mars	Mai
		Surfaces prospectées (ha)	
1	Domfront & Champsecret	150	88
2	Champsecret	162	238
3	Champsecret	139	168
4	Champsecret & La Sauvagère)	181	176
5	La Sauvagère (Les Monts d'Andaine)	88	214
6	Saint-Michel des Andaines & Bagnoles-de-l'Orne	132	120
7	La Ferté Macé	112	110
8	La Ferté Macé	107	72
9	La Ferté-Macé & Magny-le-Désert	111	96
10	Magny-le-Désert	64	82
Superficie totale parcourue (ha)		1 246	1 364
Superficie du massif forestier des Andaines (ha)		5 380	
Rapport Surface prospectée / Surface du massif en %		23 %	25 %

Tableau 1 : Zones prospectées

III. Analyse générale de l'avifaune

L'enquête a permis de contacter 52 espèces d'oiseaux lors des 2 prospections : 38 en mars pour les nicheurs précoces et 51 en mai avec l'apport des nicheurs tardifs, souvent migrateurs.

Résumé des données importantes	mars	mai	Synthèse mars/mai
Nombre total d'espèces contactées	38	51	52
Nombre moyen d'espèces contactées par circuit	25	34	
Nombre d'espèces retenues après filtrage (Fréq.et Abondance)			42
Superficie parcourue en km ²	12	14	
Superficie parcourue / superficie du massif (54 km ²)	23 %	25 %	
Densité en nombre de couples par km	160	198	228
Nombre de couples extrapolés au massif (54 km ²)			12 243

Tableau 2 : Données remarquables de l'enquête.

Notre analyse repose sur les critères de fréquence et de densité. Rappelons que :

- **La fréquence** mesure la présence de l'espèce sur la zone étudiée. 100 % signifie que l'espèce a été contactée sur toutes les zones échantillon.
- **La densité** est l'expression du nombre de couples contactés rapporté à l'unité de surface (nombre de couples par km²).

Par prudence, il n'est retenu dans l'analyse que les espèces dont la densité dépasse 0,1 couple au km² et dont la fréquence atteint 30 %.

Sous ces conditions de seuil, il résulte que parmi les 52 espèces contactées sur les zones de prospection :

- 42 espèces fournissent des données permettant de prendre en compte la densité et l'abondance.
- 10 autres, contactées une ou deux fois seulement à très faibles effectifs, sortent de l'analyse, mais elles sont probablement reproductrices. Ce sont :
 - Des nicheurs probables :
 - La Bergeronnette des ruisseaux
 - La Chouette hulotte
 - L'Étourneau sansonnet
 - Le Faisan de Colchide
 - La Fauvette grisette
 - La Gallinule poule d'eau
 - Le Grosbec casse-noyaux
 - La Linotte mélodieuse
 - Le Loriot d'Europe
 - Des nicheurs possibles :
 - Le Bec-croisé des sapins

Tous ces éléments (fréquence, densité) sont synthétisés dans le tableau 3, ainsi que l'abondance qui estime les effectifs sur l'ensemble du massif forestier de 53,8 km² (5 380 ha).

Les deux dernières colonnes signalent l'état de conservation des espèces, pour la Normandie et suivant le classement UICN région.

La densité aviaire est de 228 couples par km² soit une extrapolation à environ 12 250 couples pour l'ensemble du massif forestier.

	Espèces	Fréquence (%)	Densité (couples/km ²)	Abondance estimée (nombre de couples) sur le massif (5 380 ha)	Statut de conservation	
					Rareté en Normandie	Statut UICN Normandie
1	Accenteur Mouchet	70	1,6	86	TC	LC
2	<i>Bec-croisé des sapins</i>	20	<i>nc</i>	<i>nc</i>	TR	CR
3	<i>Bergeronnette des ruisseaux</i>	10	<i>nc</i>	<i>nc</i>	PC	NT
4	Bouvreuil pivoine	80	0,6	30	C	NT
5	Bruant jaune	70	0,9	47	C	NT
6	Buse variable	100	0,2	11	PC	LC
7	Canard colvert	30	0,2	11	PC	LC
8	<i>Chouette hulotte</i>	40	<i>nc</i>	<i>nc</i>	C	LC
9	Corneille noire	100	2,8	151	TC	LC
10	Coucou gris	100	3,2	174	PC	NT
11	<i>Étourneau sansonnet</i>	20	<i>nc</i>	<i>nc</i>	TC	LC
12	<i>Faisan de Colchide</i>	10	<i>nc</i>	<i>nc</i>	C	LC
13	Fauvette à tête noire	100	20,9	1 124	TC	LC

	Espèces	Fréquence (%)	Densité (couples/km ²)	Abondance estimée (nombre de couples) sur le massif (5 380 ha)	Statut de conservation	
					Rareté en Normandie	Statut UICN Normandie
14	Fauvette des jardins	100	2,6	142	C	NT
15	<i>Fauvette grisette</i>	10	nc	nc	C	NT
16	<i>Gallinule poule d'eau</i>	10	nc	nc	C	LC
17	Geai des chênes	100	2,6	138	C	LC
18	Gobemouche gris	30	0,4	20	C	NT
19	Grimpereau des bois	40	0,9	47	TR	CR
20	Grimpereau des jardins	100	5,9	319	C	LC
21	Grive draine	90	2,0	108	C	NT
22	Grive musicienne	100	3,0	161	TC	LC
23	<i>Grosbec casse-noyaux</i>	20	nc	nc	AR	NT
24	Hypolaïs polyglotte	30	0,2	12	C	LC
25	Linotte mélodieuse	20	nc	nc	C	NT
26	<i>Loriot d'Europe</i>	10	nc	nc	PC	LC
27	Merle noir	100	8,3	446	TC	LC
28	Mésange à longue queue	100	2,3	125	C	LC
29	Mésange bleue	100	6,4	345	TC	LC
30	Mésange charbonnière	100	9,2	497	TC	LC
31	Mésange huppée	90	2,6	138	C	NT
32	Mésange noire	70	3,0	160	PC	NT
33	Mésange nonnette	90	2,9	155	C	NT
34	Pic épeiche	100	4,1	220	C	LC
35	Pic mar	80	1,2	65	AR	NT
36	Pic noir	70	0,3	16	AR	NT
37	Pic vert	60	0,6	35	C	LC
38	Pigeon colombin	60	0,6	32	PC	LC
39	Pigeon ramier	100	8,1	434	TC	LC
40	Pinson des arbres	100	29,0	1 562	TC	LC
41	Pipit des arbres	50	0,7	39	C	LC
42	Pouillot fitis	70	1,2	67	C	NT
43	Pouillot siffleur	100	5,6	300	PC	NT
44	Pouillot véloce	100	15,6	840	TC	LC
45	Roitelet à triple bandeau	100	5,5	296	C	LC
46	Roitelet huppé	100	4,6	246	C	NT
47	Rougegorge familier	100	28,2	1 515	TC	LC
48	Rougequeue à front blanc	90	2,8	150	PC	LC
49	Sittelle torchepot	100	12,7	682	C	NT
50	Tourterelle des bois	80	2,9	154	C	NT
51	Troglodyte mignon	100	20,3	1 093	TC	LC
52	Verdier d'Europe	80	1,0	51	TC	LC
Espèces à données exploitables		42				

*Tableau 3 : Fréquence et abondance des espèces contactées et nicheuses.
nc = non calculé (espèces en italiques)*

Statut en Normandie : TC : espèce très commune ; C : espèce commune ; PC : espèce peu commune ; AR : espèce assez rare ; R : espèce rare ; TR : espèce très rare ; Irr : espèce irrégulière

Statut UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature. CR : en danger critique d'extinction, D : en déclin, EN : en danger d'extinction, LC : préoccupation mineure, NT : quasi menacée, NA : non applicable, VU : vulnérable

Emettons les constatations suivantes :

- En dehors de la **Buse variable** qui se manifeste facilement, tant sur le plan sonore que visuel, les autres espèces de rapaces (Epervier d'Europe, Bondrée apivore, Autour des palombes) nicheurs en forêt sont difficiles à contacter et n'apparaissent pas dans l'enquête.
- Parmi les Pucidés, le **Pic épeiche** est commun avec 4 couples par km², suivi du **Pic mar** avec 1,2 couple par km², puis du Pic noir et du Pic vert qui ont un plus grand territoire. Noté comme présent dans l'Atlas des oiseaux de France (Issa et Muller 2015) et l'Inventaire des oiseaux de Normandie (Lery et Malvaud 2018), le **Pic cendré** nécessiterait un suivi particulier pour vérifier sa présence.
- Les prospections étant diurnes, on ne s'étonnera pas de l'absence des oiseaux nocturnes ou crépusculaires (**Bécasse des bois, Hibou moyen duc, Engoulevent d'Europe** notamment). La **Chouette Hulotte** s'est manifestée en plein jour mais le nombre de données est insuffisant pour établir une statistique dans le cadre de ce protocole.

IV. Fréquence

Sans surprise, les 22 espèces les plus communes se retrouvent avec une fréquence de 100 % (tableau 4). Quatre autres espèces sont aussi très fréquentes (90 %) dont le **Rougequeue à front blanc**.

Espèces		Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)	Espèces		Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)
1	Buse variable	100	0,2	22	Troglodyte mignon	100	20,3
2	Corneille noire	100	2,8	23	Grive draine	90	2,0
3	Coucou gris	100	3,2	24	Mésange huppée	90	2,6
4	Fauvette à tête noire	100	20,9	25	Mésange nonnette	90	2,9
5	Fauvette des jardins	100	2,6	26	Rougequeue à front blanc	90	2,8
6	Geai des chênes	100	2,6	27	Bouvreuil pivoine	80	0,6
7	Grimpereau des jardins	100	5,9	28	Pic mar	80	1,2
8	Grive musicienne	100	3,0	29	Tourterelle des bois	80	2,9
9	Merle noir	100	8,3	30	Verdier d'Europe	80	1,0
10	Mésange à longue queue	100	2,3	31	Accenteur Mouchet	70	1,6
11	Mésange bleue	100	6,4	32	Bruant jaune	70	0,9
12	Mésange charbonnière	100	9,2	33	Mésange noire	70	3,0
13	Pic épeiche	100	4,1	34	Pic noir	70	0,3
14	Pigeon ramier	100	8,1	35	Pouillot fitis	70	1,2
15	Pinson des arbres	100	29,0	36	Pic vert	60	0,6
16	Pouillot siffleur	100	5,6	37	Pigeon colombin	60	0,6
17	Pouillot véloce	100	15,6	38	Pipit des arbres	50	0,7
18	Roitelet à triple bandeau	100	5,5	39	Grimpereau des bois	40	0,9
19	Roitelet huppé	100	4,6	40	Canard colvert	30	0,2
20	Rougegorge familial	100	28,2	41	Gobemouche gris	30	0,4
21	Sittelle torchepot	100	12,7	42	Hypolaïs polyglotte	30	0,2

Tableau 4 : Fréquence des espèces nicheuses.

Constatons que le **Coucou gris**, les **Pouillots véloce et siffleurs** et les **Roitelets huppés et triple bandeau**, ont été contactés sur tous les circuits. La **Mésange huppée** (90 %), le **Pic mar** (80 %), la **Tourterelle des bois** (80 %) et le **Rougequeue à front blanc** (90 %) sont aussi bien présents.

Le **Grimpereau des bois**, espèce rare en Normandie et difficile à identifier, a été contacté sur 40 % des circuits.

Le **Loriot d'Europe** n'a été contacté qu'une seule fois (fréquence 10 %), ce qui ne permet pas de calculer de densités.

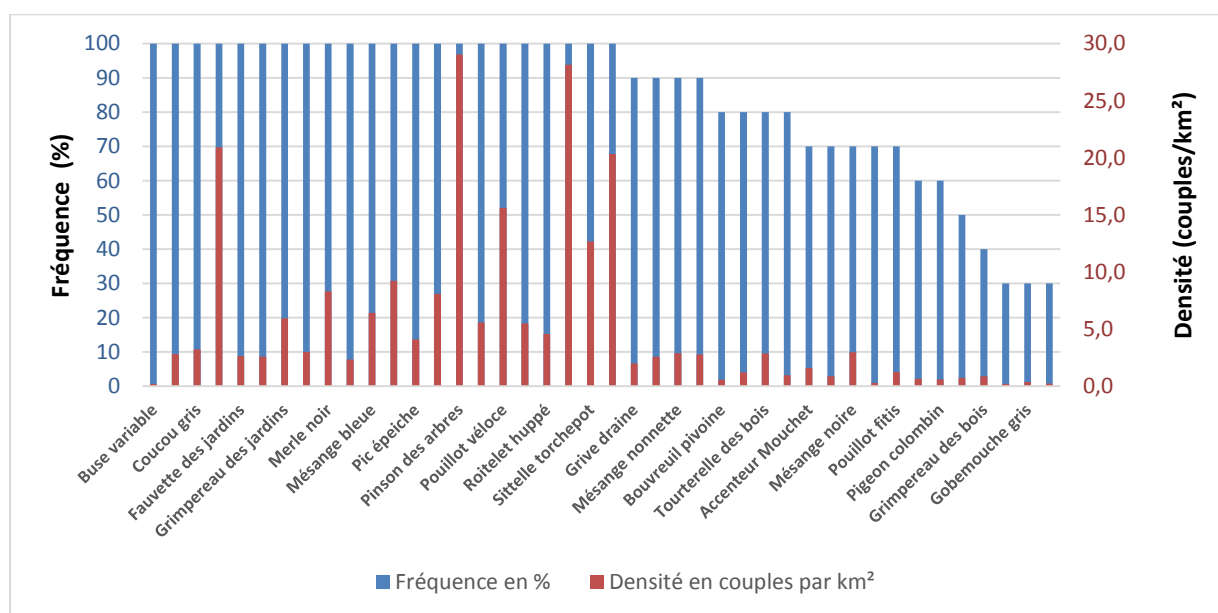


Figure 2 : Fréquence et densité des espèces nicheuses

Lorsque la fréquence est de 100 % (figure 2), on visualise bien les espèces à densité élevée comme la Fauvette à tête noire, le Pinson des arbres, le Rougegorge familier. Lorsque la fréquence est inférieure à 100 %, on remarque que les densités ne dépassent pas les 2,5 %. Si cela peut paraître normal pour le Pic vert qui a un vaste territoire, c'est plus problématique pour le Bouvreuil pivoine ou le Pouillot fitis qui fréquentent le milieu forestier.

V. Densité et abondance

Là aussi, pas de surprise sur les espèces les plus fréquentes qui sont aussi les plus abondantes. La forêt est un remarquable réservoir d'espèces communes qui trouvent les facilités à se nourrir, se protéger et élever leurs oisillons dans un environnement propice.

Espèces		Densité (couples /km²)	Abondance estimée (nombre de couples) sur le massif (5 380 ha)	Espèces		Densité (couples /km²)	Abondance estimée (nombre de couples) sur le massif (5 380 ha)
1	Pinson des arbres	29,0	1 562	24	Rougequeue à front blanc	2,8	150
2	Rougegorge familier	28,2	1 515	19	Fauvette des jardins	2,6	142
3	Fauvette à tête noire	20,9	1 124	20	Geai des chênes	2,6	138
4	Troglodyte mignon	20,3	1 093	25	Mésange huppée	2,6	138
5	Pouillot véloce	15,6	840	21	Mésange à longue queue	2,3	125
6	Sittelle torchepot	12,7	682	26	Grive draine	2,0	108
7	Mésange charbonnière	9,2	497	32	Accenteur Mouchet	1,6	86

Espèces		Densité (couples /km ²)	Abondance estimée (nombre de couples) sur le massif (5 380 ha)	Espèces		Densité (couples /km ²)	Abondance estimée (nombre de couples) sur le massif (5 380 ha)
8	Merle noir	8,3	446	33	Pouillot fitis	1,2	67
9	Pigeon ramier	8,1	434	28	Pic mar	1,2	65
10	Mésange bleue	6,4	345	29	Verdier d'Europe	1,0	51
11	Grimpereau des jardins	5,9	319	39	Grimpereau des bois	0,9	47
12	Pouillot siffleur	5,6	300	34	Bruant jaune	0,9	47
13	Roitelet à triple bandeau	5,5	296	38	Pipit des arbres	0,7	39
14	Roitelet huppé	4,6	246	36	Pic vert	0,6	35
15	Pic épeiche	4,1	220	37	Pigeon colombin	0,6	32
16	Coucou gris	3,2	174	30	Bouvreuil pivoine	0,6	30
17	Grive musicienne	3,0	161	40	Gobemouche gris	0,4	20
31	Mésange noire	3,0	160	35	Pic noir	0,3	16
23	Mésange nonnette	2,9	155	41	Hypolais polyglotte	0,2	12
27	Tourterelle des bois	2,9	154	22	Buse variable	0,2	11
18	Corneille noire	2,8	151	42	Canard colvert	0,2	11
Abondance totale estimée							12 243

Tableau 5 : Abondance des espèces nicheuses.

Le **Pouillot siffleur** se présente en tête des oiseaux forestiers avec une densité voisine de 6 couples par km², comme le Grimpereau des jardins.

Le **Coucou gris** est favorisé par la forte présence des autres passereaux dont il parasite les nids, et il affiche une densité de 3 couples par km².

La **Mésange noire**, peu commune en Normandie, est également bien répartie sur le massif avec 3 couples par km².

La **Tourterelle des bois** présente une répartition élevée (fréquence 80 %), dans le massif diversifié des Andaines, avec presque 3 couples par km².

Le **Grimpereau des bois**, présente une densité voisine de 1 couple par km².

Cavernicole en forêt, le **Pigeon colombin** est dépendant des loges creusées par le Pic noir. La densité du Pigeon colombin est de 0,6 couple par km² et celle du **Pic noir** est de 0,3 couple par km².



Pic mar en nourrissage (J.-P. Aumont, photo prise sur site)

Parmi les Picedés, le **Pic épeiche** classé commun est abondant avec 4 couples/km², devant le **Pic mar** classé assez rare avec 1,2 couple par km².

Le **Pic vert**, moins forestier, est à 0,6 couple par km².

Unités de peuplements forestiers		Espèces										Présence aviaire (%)
		Goube-mouche gris	Grimpe-reau des bois	Grosbec casse-noyaux	Loriot d'Europe	Mé-sange noire	Pic mar	Pic noir	Pigeon colom-bin	Pouillot siffleur	Rouge-queue à front blanc	
Feuillus	Chêne pédonculé ou sessile-semis et éducation									3		10
	Chêne pédonculé ou sessile-perches, petits et moyens bois	1							2	3		30
	Chêne pédonculé - gros et très gros bois				1	1	5	2	1	1	1	70
	Chêne sessile gros bois	1	3			1			1	4	2	60
	Hêtre-semis et éducation						3			1	1	30
	Hêtre-perches, petits et moyens bois			1	1	1	1	1		5	1	70
	Hêtre - gros et très gros bois					1	8	2	4	9	4	60
	Autres feuillus-semis et éducation									2		10
	Autres feuillus-perches, petits et moyens bois											0
	Irréguliers feuillus					1	1		1		2	40
Résineux	Pin sylvestre-semis et éducation					1	1			1		30
	Pin sylvestre-perches, petits et moyens bois		2			7			1	8	1	50
	Pin sylvestre-gros bois			1			2	2		4	9	50
	Douglas - semis											0
	Douglas-perches, petits et moyens bois		2								1	20
	Douglas - gros bois					3						10
	Epicea commun-petits bois					1						10
	Epicea commun-bois moyens					2		1		2	1	40
Epicea de Sika-petits bois									1		10	

Unités de peuplements forestiers	Espèces										Présence aviaire (%)
	Goube-mouche gris	Grimpe-reau des bois	Grosbec casse-noyaux	Loriot d'Europe	Mésange noire	Pic mar	Pic noir	Pigeon colombin	Pouillot siffleur	Rouge-queue à front blanc	
Epicea de Sika-bois moyens											0
Epiceas -gros bois											0
Sapin pectiné-tous calibres et irrégulier		1	1		9				1	1	50
Autres résineux-semis et éducation						1			1		20
Autres résineux-petits et moyens bois											0
Irréguliers résineux		1									10
Nombre de couples repérés sur les cartes-circuits	2	9	3	2	28	24	8	8	46	24	

Tableau 6 : Peuplements forestiers et espèces aviaires

Le **Grimpe-reau des bois** est un nicheur rare et localisé, en Normandie, dans les forêts de l'Orne. Dans l'Inventaire des oiseaux de Normandie (Lery et Malvaud 2018), il est indiqué que cette espèce occupe les parcelles forestières composées de vieilles futaies peu denses, constituées d'un mélange de hêtres et de chênes. Lecoq (2009) note également que cet oiseau serait aussi présent dans des parcelles de conifères. Nous en avons la confirmation ici.

Sur les zones prospectées :

- la **Mésange noire** totalise 28 contacts dont 5 dans les feuillus (soit 18 %) et 23 dans les résineux (soit 82 %).
- le **Pic mar** totalise 24 contacts dont 20 dans les feuillus (soit 82 %) et 4 dans les résineux (soit 17 %).
- le **Pouillot siffleur** totalise 46 contacts dont 28 dans les feuillus (soit 61 %) et 18 dans les résineux (soit 39 %).
- Le **Rouge-queue à front blanc** totalise 24 contacts dont 11 dans les feuillus (soit 46 %) et 13 dans les résineux (soit 54 %).

Il est remarquable de voir les parcelles de conifères accueillir le **Pouillot siffleur** et le **Rouge-queue à front blanc**. On peut penser qu'ils y sont probablement nicheurs vu que ces espèces sont cantonnées à un petit territoire.

Le **Grosbec casse-noyaux** qui est avant tout un hivernant en Normandie, est aussi nicheur dans la forêt des Andaines. Cette espèce est connue pour occuper les bois de feuillus mais elle a aussi été notée sur une parcelle de conifères, sans qu'il soit possible d'en tirer une conclusion car cet oiseau est discret, difficile à contacter et nous n'avons que deux données.

D'autres espèces rares, menacées, protégées et dont la présence est avérée dans le massif n'ont pas été contactées, comme l'**Autour des palombes**,

l'Engoulevent d'Europe, la Cigogne noire. Quant au Pic cendré, sa présence est devenue incertaine.

VII. Comparaison à d'autres milieux forestiers normands

Plusieurs enquêtes ont été menées par la LPO Normandie ces dix dernières années en milieu forestier et ont donné les résultats suivants (tableau 7).

Espèces	Massifs forestiers				
	HELLET (1 800 ha)	EU (9 200 ha)	CONCHES (8 380 ha)	BRETEUIL (7 770 ha)	ANDAINES (5 340 ha)
Accenteur mouchet	1,8	0,6	1,4	2,5	1,6
Bouvreuil pivoine	0,7	1	2,2	3,6	0,6
Bruant jaune	0,4	0,4	0,7	0,9	0,9
Buse variable	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Corneille noire	5,5	6,6	2,9	2,5	2,8
Coucou gris	-	0,1	0,7	2,1	3,2
Etourneau sansonnet	-	0,2	1	-	nc
Fauvette à tête noire	7,4	12,3	20	20,6	20,9
Fauvette des jardins	0,8	1	2,8	5,1	2,6
Geai des chênes	2,3	1,5	4	2,6	2,6
Gobemouche gris	0,1	-	0,3	-	0,4
Grimpereau des jardins	8,2	4,3	10,9	11,9	5,9
Grive draine	0,1	0,1	3,1	3,9	2
Grive musicienne	1,4	2,3	2,5	3,8	3
Hypolaïs polyglotte	-	0,3	1,3	1,1	0,2
Linotte mélodieuse	-	0,1	0,1	0,2	nc
Loriot d'Europe	-	-	0,7	1,3	nc
Merle noir	7,7	7,7	8,6	9,4	8,3
Mésange à longue queue	2,3	2,7	3,6	2,3	2,3
Mésange bleue	9	6,4	18,3	15,9	6,4
Mésange charbonnière	12,1	13	18,4	15,7	9,2
Mésange huppée	8,2	3	3,3	2,5	2,6
Mésange noire	3,6	0,3	0,1	0,6	3
Mésange nonnette	5,6	5,3	13,9	9	2,9
Pic épeiche	3,8	1,7	3,5	4	4,1
Pic mar	-	0,2	1	1,6	1,2
Pic noir	0,1	-	0,1	0,1	0,3
Pic vert	1	1	0,6	0,4	0,6
Pigeon colombin	0,3	0,9	0,2	0,6	0,6
Pigeon ramier	7,8	7,6	7,6	5,5	8,1
Pinson des arbres	14,1	18,1	34,6	25,8	29
Pipit des arbres	-	0,2	1	1,9	0,7
Pouillot fitis	0,4	0,3	1,4	8,9	1,2
Pouillot siffleur	-	0,2	7,7	9,8	5,6
Pouillot véloce	6,3	9,4	11,3	17,9	15,6
Roitelet à triple bandeau	2,8	1	1,9	1,9	5,5
Roitelet huppé	3,8	2,4	2	3,4	4,6
Rougegorge familier	8,5	14,1	15,1	15,4	28,2
Rougequeue à front blanc	-	0,2	0,1	1,9	2,8
Sittelle torchepot	11	7,7	23,7	17,5	12,7
Tourterelle des bois	0,3	1,6	1,2	1,5	2,9
Troglodyte mignon	15,1	16	14,8	9,1	20,3

Tableau 7 : Densités comparées des massifs forestiers

Les données surlignées en vert, dans la colonne « Andaines », montrent 13 espèces qui présentent la plus forte densité comparées aux autres massifs forestiers.

On remarque que le massif des Andaines compte des densités élevées d'oiseaux très communs. C'est le cas du **Rougegorge familier**, du **Troglodyte mignon**, du **Pinson des arbres** et de la **Fauvette à tête noire**, dont la densité dépasse les 20 couples/km².

En revanche, d'autres oiseaux très communs y sont moins nombreux que sur les autres massifs forestiers normands. C'est le cas du **Grimpereau des jardins** et des **mésanges bleues, charbonnières et nonnettes**, avec des densités inférieures à dix couples/km².

Les Pucidés comme le **Pic épeiche**, le **Pic noir**, le **Pic vert** et le **Pic mar**, sont bien représentés, en rapport à l'étendue de leur territoire.

Roitelets huppés et Roitelets à triple bandeau se partagent équitablement le massif avec une densité voisine de 5 couples/km².

Certaines espèces y sont, en comparaison, denses, comme le **Coucou gris** (3,2 couples/km²), la **Mésange noire** (3 couples/km²), le Rougequeue à front blanc (2,8 couples/km²) et la **Tourterelle des bois** (2,9 couples/km²).

La quasi-absence, en forêt des Andaines, du **Loriot d'Europe** confirme sa très faible présence en Normandie armoricaine, alors qu'il est présent en forêt d'Evreux ou dans le massif Conches-Breteuil.

Le **Bouvreuil pivoine** (0,6 couple par km²), est peu dense en forêt des Andaines pourtant bien diversifiée en peuplements. Il est noté en diminution. Est-ce un signe de remontée vers le nord pour cette espèce septentrionale ? Mais aussi, subit-il la dégradation de son habitat, par la raréfaction des sous-bois ?

La présence du **Grimpereau des bois** est spécifique aux forêts de l'Orne. Il enrichit la biodiversité et, son abondance est significative dans le massif des Andaines. Elle est proche d'un couple par km².

VIII. Conclusion

L'enquête du printemps 2019 en forêt domaniale des Andaines (54 km²) fait état de 228 couples d'oiseaux par km² avec 42 espèces nicheuses retenues sur les 52 espèces contactées.

Bien entendu, le massif des Andaines abrite certaines espèces que nous n'avons pas contactées, du fait de notre protocole de prospection exclusivement diurne et limité dans le temps.

Même si les espèces peuvent différer d'un massif à l'autre, ces résultats sont assez proches de ceux relevés, dans les mêmes conditions, lors de l'enquête de 2010, en forêt de Breteuil (7 770 km²) qui comptait 52 espèces contactées et 251 couples par km².

La présence de toutes les espèces communes et la densité élevée pour certaines d'entre-elles sont le signe d'un bon équilibre de l'avifaune dans ce massif forestier qui constitue une remarquable réserve d'avifaune sauvage.

Cette richesse est soulignée par la présence d'une espèce rare qu'est le Grimpereau des bois. Quant à la Cigogne noire, l'Engoulevent d'Europe et l'Autour des palombes, leur présence est connue de l'ONF et du GONm. Le Pic cendré, que nous n'avons pas contacté, est peut-être encore présent en très faible effectif sur le massif mais cela reste à vérifier.

Pour toutes ces espèces, et la biodiversité en général, une attention particulière doit être perpétuée par des pratiques de gestion forestière respectueuses des périodes de nidification qui s'étendent de la mi-mars à la fin juin.

Il est également conseillé de laisser une offre suffisante de bois morts et de vieux arbres, nécessaire à la survie de nombreux oiseaux comme les pics, pourvoyeurs de loges pour d'autres espèces.

Enfin, il est souhaitable que le massif forestier des Andaines, qui constitue une des richesses naturelles de l'Orne, conserve son intégrité géographique et soit épargné par l'expansion urbaine et les grands chantiers.

IX. Remerciements

La LPO Normandie remercie tout particulièrement Véronique et Olivier Challemel du groupe local ornais. Grâce à leur connaissance du massif des Andaines, ils ont pu préparer des circuits de prospection accessibles et représentatifs des différents milieux.

Remercions également tous les adhérents de la LPO qui se sont impliqués dans cette aventure.

Aumont	Jean-Pierre	Gambier	Amaury	Lery	Richard
Aumont	Martine	Gambier	Guillaume	Loir	Dominique
Avenel	Joffrey	Gantier	Jean-Michel	Malvaud	Frédéric
Boissière	Danièle	Goossens	Julien	Mollica	Christian
Challemel	Olivier	Grège	Agnès	Pruvost	Jean-Noël
Challemel	Véronique	Grège	Richard	Raveleau	Martine
Champaux	Sophie	Heslot	Romuald	Rollet	Thérèse
De Villiers	Sophie	Hyernard	Christophe	Roux	Joëlle
Dezailles	Sylvie	Jarry	Pierre-Emmanuel	Ruelle	Catherine
Di CioCio	Valter	Le Bour	Annie	Ruelle	Thierry
Diologent	Sarah	Le Bour	Jean-Pierre	Sainty	Dominique
Duvilla	Nicole	Le Bour	Mickaël	Szwaicer	Hervé
Elleron	Hervé	Lecuyer	Benoit	Tranchard	Sylviane
Freund	Muriel	Lecuyer	Hugo	Vanhonsebrouck	Bénédicte
Frodello	Jean-Pierre	Lemoine	Anne	Yvon	Michel
Gaillard	Jean-François	Lemonnier	Claire		

Enfin, la LPO Normandie remercie Monsieur Christian Clément, responsable de l'Unité territoriale du Bocage de l'ONF, qui nous a donné l'autorisation de circuler librement dans l'ensemble du massif forestier. Remercions également Monsieur Romuald Heslot, technicien de l'ONF, qui nous a fourni les cartes de peuplement et qui a participé activement à cette enquête.

X. Bibliographie

Issa N. et Y. Muller Y. coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. 2005-2012*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé. Paris. 1 408 pages.

Lery R. et Malvaud F. 2018. *Inventaire des oiseaux de Normandie 2000-2017*. LPO Normandie. 531 pages.

Lecoq S. in Debout G. coord. 2009. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. *Le Cormoran*. 17(1-2) : 380-381.

Liste rouge des espèces d'oiseaux en France consultable sur le site <https://uicn.fr/liste-rouge-oiseaux/>

Noël M. 2013- Les oiseaux des forêts du pays d'Ouche (Eure). Enquête de 2010. *L'Oiseau libre*. 7 : 6-19

Noël M. 2017. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie sur les zones biogéographiques normandes. *L'Oiseau libre*. 10 : 154-156.



Tourterelle des bois (F. Malvaud)

Les oiseaux de la vallée de l'Andelle en Seine-Maritime et dans l'Eure Enquête ornithologique de 2019

**Par Jean-Pierre Aumont, Anne-Laure Frodello,
Guillaume Grège, Richard Grège**

Dates de prospection : 30 et 31 mars 2019
8 et 9 juin 2019

Résumé

LA LPO NORMANDIE a organisé deux week-ends de prospection ornithologique dans la vallée de l'Andelle.

Les résultats font apparaître une diversité de 79 espèces d'oiseaux contactés durant les prospections. Le protocole appliqué a permis de retenir 54 espèces nicheuses pour la synthèse, avec une densité toutes espèces confondues de 212 couples par km².

Comparée à trois autres vallées prospectées précédemment, nous remarquons une certaine homogénéité du nombre de couples nicheurs. La moyenne varie de 4,6 à 5,8 couples/km², avec 5 couples/km² pour la vallée de l'Andelle. En revanche, la diversité des espèces nicheuses est variable suivant les vallées mais on y retrouve 40 espèces omniprésentes. Nous avons constaté l'écart de diversité directement sur le terrain en remarquant l'absence de près d'une dizaine d'espèces attendues mais qui n'ont pas été contactées en mars et juin comme le Martin-Pêcheur d'Europe par exemple.

Que ce soit pour l'abondance ou la diversité, les mesures de sauvegarde prises par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie (CENHN) sur les sites des Communaux et de Normanville, semblent efficaces pour maintenir certaines espèces sensibles et spécialisées de ces milieux humides (fauvettes paludicoles notamment).



Vanneau huppé (J.-P. Aumont)

I. Introduction

L'OBJECTIF de cette recherche printanière, en mars et en juin, était de quantifier les espèces nicheuses les plus communes dans cette vallée, suivant un protocole mis au point depuis plusieurs années, et de comparer avec les résultats de nos enquêtes précédentes en 2009, 2014 et 2015 dans les vallées du Pays-de-Caux (Malvaud 2010), de la Seine-aval (Malvaud 2017a) et de la Charentonne et de la Guiel (Malvaud 2017b).



Figure 1 : L'Andelle et ses affluents (Source : Géoportail)

L'Andelle est un affluent de la Seine (figure 1), qui prend sa source à Serqueux, près de Forges-les-Eaux dans le Pays-de-Bray, à une altitude de 149 mètres (Sandre 2012, DREAL 2018). Cette rivière a creusé, dans la craie du Vexin normand, une vallée aux versants abrupts avant de rejoindre la Seine sur la commune de Pîtres. Elle conflue avec la Seine à une altitude d'environ 10 mètres à Pîtres, après avoir parcouru 56,8 kilomètres depuis sa source.

A Vascoeuil, elle reçoit son principal affluent droit, le Crevon de 16,6 km ainsi que le Héron (13,8 km tout au nord de la commune de Vascoeuil).

A Charleval, elle reçoit un principal affluent gauche, la Lieure de 15,2 km, alimenté par son affluent le Fouillebroc (Mortemer).

I. Méthodologie

Comme pour toutes les enquêtes précédentes, nous avons procédé à un échantillonnage et organisé une dizaine de parcours, le long de la rivière entre Forges-les-Eaux en Seine-Maritime et Romilly-sur-Andelle dans l'Eure (figure 2).

Les deux week-ends ont été choisis fin mars et début juin, afin de prendre en compte toutes les espèces nicheuses précoces et tardives. Les observateurs se sont déployés sur dix zones échantillon (tableau 1) et ont réalisé un comptage systématique des oiseaux (en nombre de couples) vus et/ou entendus. C'est la méthodologie habituelle qui est appliquée et qui a été mise au point par le conseil scientifique de la LPO Normandie (Noël 2017).

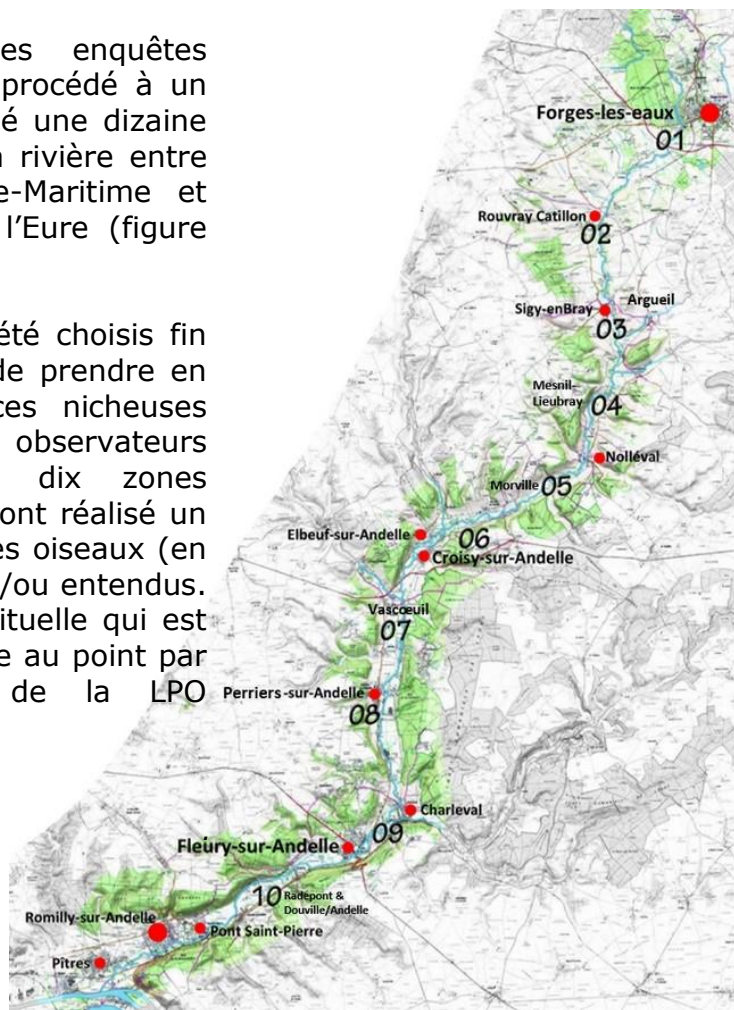


Figure 2: Zones de prospection dans la vallée de l'Andelle

Zone N°	Communes associées aux zones prospectées	Mars	Juin
		Surfaces prospectées (km ²)	
1	Forges-les-Eaux	2,1	1,8
2	Rouvray Catillon	1,9	2,0
3	Argueil	1,0	2,1
4	Mesnil Lieubray	1,1	1,0
5	Nolléval- Morville	1,3	1,3
6	Croisy et Elbeuf sur Andelle	1,1	1,4
7	Vascoeuil	1,6	1,1
8	Perriers sur Andelle	1,5	1,8
9	Charleval et Fleury sur Andelle	1,1	1,1
10	Radepont et Douville sur Andelle	1,4	1,2
Superficie totale parcourue (km ²)		14	15
Superficie estimée de la vallée de l'Andelle (km ²)		114	
Rapport Surface prospectée / Surface du massif		12 %	13 %

Tableau 1 : Zones prospectées

Résumé des principales données	Mars	Juin	Synthèse mars/juin
Nombre total d'espèces contactées	54	75	79
Nombre moyen d'espèces contactées par circuit	32	42	
Nombre d'espèces retenues après filtrage (Fréq. et Densité)			54
Superficie parcourue en km ²	14	15	
Superficie parcourue / superficie de la vallée de l'Andelle (114km ²)	12 %	13 %	
Densité en nombre de couples par km ²	164	179	212
Nombre de couples extrapolés à la vallée (114km ²)			24 172

Tableau 2 : Données remarquables de l'enquête.

Les tableaux 1 et 2 résument l'ensemble des données de l'enquête. Ainsi, les prospections ont couvert 14 km² (1 404 ha) en mars et 14,6 km² (1 465 ha) en juin, soit respectivement 12 % et 13 % de la surface totale de 114 km² (11400 ha).

II. Analyse générale de l'avifaune

Ce sont 79 espèces d'oiseaux qui ont été contactées: 32 lors du passage de mars et 42 lors du passage de juin. Parmi ces espèces, nous avons écarté les migrateurs de passage et retenu les nicheurs, éventuels, probables ou certains. Notre analyse statistique repose sur les critères de fréquence et de densité.

Rappelons que :

- **La fréquence** mesure la présence de l'espèce sur la zone étudiée. 100 % signifie que l'espèce a été contactée sur toutes les zones échantillon.
- **La densité** est l'expression du nombre de couples contactés rapporté à l'unité de surface (nombre de couples par km²).
- **L'abondance** est l'expression de la densité appliquée à la superficie de la vallée en appliquant un facteur de correction pour les espèces à grand territoire.

Nous avons procédé à l'analyse quand la densité dépasse 0,1 couple au km² et que la fréquence atteint 30 % (espèce contactée au moins sur trois secteurs).

Il résulte que parmi les 79 espèces contactées sur les zones de prospection :

- 54 fournissent des données exploitables permettant d'évaluer fréquence et abondance.
- 25 autres, contactées une ou deux fois seulement à très faibles effectifs, sortent de l'analyse (tableau 3), mais elles sont probablement nicheuses pour la plupart sauf le Goéland argenté, la Mouette rieuse et le Grand Cormoran. Le Héron cendré et la Cigogne noire pourraient être éventuellement nicheurs dans un secteur plus large. Quant au Râle d'eau, n'ayant pas été recontacté en juin, il reste un nicheur éventuel.

Espèces contactées mais hors champ d'analyse		Fréquence	Nombre de couples	Nombre d'individus	Remarques
1	Héron cendré	40		32	Présent en mars et en juin près des piscicultures. Pas d'indice de nidification
2	Grand Cormoran	30		4	De passage en vol
3	Fauvette babillarde	20	3		
4	Mouette rieuse	20		4	Présente en mars et en juin près des piscicultures.
5	Perdrix grise	20	4		
6	Pic noir	20	3		Espèce forestière
7	Pigeon colombin	20	3		Espèce forestière
8	Bergeronnette printanière	10	8		8 couples observés en juin sur la plaine de Rouvray-Catillon
9	Bruant des roseaux	10	1		1 couple observé en mars et en juin dans la roselière de Normanville
10	Busard Saint-Martin	10	1		Un mâle observé en juin sur la plaine de Rouvray-Catillon
11	Chouette hulotte	10	2		Données non utilisables car enquête diurne
12	Effraie des clochers	10	1		Données non utilisables car enquête diurne
13	Epervier d'Europe	10	1		Espèce fugitive difficile à contacter
14	Gobemouche gris	10	1		
15	Goéland argenté	10		5	De passage en vol
16	Grèbe castagneux	10	1		Sans doute sous-estimé
17	Grosbec casse-noyaux	10	1		
18	Mésange huppée	10	1		
19	Cigogne noire	10		1	Un individu aperçu en vol en bordure du bois de l'Epinay en juin. Espèce nicheuse probable sur un secteur proche.
20	Pie-grièche écorcheur	10	1		1 couple observé en juin sur les coteaux du Four à chaux
21	Râle d'eau	10	1		1 individu aperçu en mars dans le marais des communaux mais non recontacté en juin
22	Rousserolle verderolle	10	3		3 couples observés en juin dans le marais des Communaux (zone ENS)
23	Serin cini	10	1		
24	Tarier pâtre	10	2		
25	Vanneau huppé	10	3		Probablement nicheur près d'un étang à proximité de Forges-les-Eaux

Tableau 3 : Les 25 espèces contactées mais non prises en compte dans l'analyse.

Ne passons pas sous silence des espèces que l'on s'attendait à voir ou à entendre en vallée de l'Andelle et qui n'ont pas été contactées au cours des 2 passages fin mars et mi-juin. Ce sont 9 espèces (soit environ 11 %) qui auraient dû s'ajouter aux 79 espèces recensées. Cette liste compte : la Bouscarle de Cetti, le Cygne tuberculé, la Locustelle tachetée, le Phragmite des joncs, le Pipit farlouse, le Rougequeue à front blanc, le Pic épeichette, le Rossignol philomèle et le Martin-pêcheur d'Europe.

Tous ces éléments (fréquence et densité) sont synthétisés dans le tableau 4, ainsi que l'abondance qui détermine, par extrapolation, le nombre de couples sur une surface de la vallée estimée à 114 km² (11 400 ha).

Les deux dernières colonnes évaluent l'état de conservation des espèces, suivant les critères de rareté établis en Normandie en regard de la classification UICN.

La densité aviaire est de 212 couples par km². L'abondance calculée sur les 114 km² est proche de 24 200 couples.

	Espèces contactées	Fréquence (%)	Densité (couples/km ²)	Abondance sur la vallée (114 km ²) (couples)	Statut Normandie	Statut UICN région
1	Accenteur mouchet	100	4,8	547	TC	LC
2	Alouette des champs	60	2,7	308	TC	NT
3	Bergeronnette des ruisseaux	50	0,4	46	PC	NT
4	Bergeronnette grise	100	2,5	285	C	LC
5	<i>Bergeronnette printanière</i>	10	N.C.	N.C.	PC	LC
6	Bondrée apivore	30	0,1	11	AR	VU
7	Bouvreuil pivoine	50	0,8	91	C	VU
8	<i>Bruant des roseaux</i>	10	N.C.	N.C.	PC	EN
9	Bruant jaune	70	2,2	251	C	VU
10	<i>Busard Saint-Martin</i>	10	N.C.	N.C.	AR	NT
11	Buse variable	100	0,2	23	PC	LC
12	Canard colvert	90	1	114	C	LC
13	Chardonneret élégant	90	2,7	308	C	VU
14	Choucas des tours	40	1	114	C	LC
15	<i>Chouette hulotte</i>	10	N.C.	N.C.	PC	LC
16	<i>Cigogne noire</i>	10	N.C.	N.C.	TR	EN
17	Corbeau freux	50	1,3	148	C	NT
18	Corneille noire	100	5,2	593	TC	LC
19	Coucou gris	60	0,6	68	C	NT
20	<i>Effraie des clochers</i>	10	N.C.	N.C.	PC	LC
21	<i>Epervier d'Europe</i>	10	N.C.	N.C.	AR	VU
22	Etourneau sansonnet	90	2,9	331	TC	LC
23	Faisan de colchide	80	0,7	80	C	LC
24	Faucon crécerelle	100	0,2	24	PC	NT
25	Fauvette à tête noire	100	12,7	1 448	TC	LC
26	<i>Fauvette babillarde</i>	20	N.C.	N.C.	AR	NT
27	Fauvette des jardins	40	1	109	C	NT
28	Fauvette grisette	80	1,8	210	C	NT
29	Gallinule poule-d'eau	90	1,2	138	C	LC
30	Geai des chênes	90	1	114	C	LC
31	<i>Gobemouche gris</i>	10	N.C.	N.C.	C	NT
32	<i>Goéland argenté</i>	10	N.C.	N.C.	PC	VU
33	<i>Grand Cormoran</i>	30	N.C.	N.C.	AR	NT
34	<i>Grèbe castagneux</i>	10	N.C.	N.C.	AR	VU
35	Grimpereau des jardins	100	3,8	433	C	LC
36	Grive draine	90	1	114	C	LC
37	Grive musicienne	100	2,7	308	TC	LC
38	<i>Grosbec casse-noyaux</i>	10	N.C.	N.C.	AR	NT

	Espèces contactées	Fréquence (%)	Densité (couples/km ²)	Abondance sur la vallée (114 km ²) (couples)	Statut Normandie	Statut UICN région
39	<i>Héron cendré</i>	40	N.C.	N.C.	R	VU
40	Hirondelle de fenêtre	70	3,8	433	C	NT
41	Hirondelle rustique	80	5,1	584	TC	NT
42	Hypolaïs polyglotte	80	1,8	202	C	LC
43	Linotte mélodieuse	70	2,4	272	TC	VU
44	Martinet noir	50	1,4	163	C	NT
45	Merle noir	100	14,7	1 676	TC	LC
46	Mésange à longue queue	80	0,7	80	C	NT
47	Mésange bleue	100	9,8	1 117	TC	LC
48	Mésange charbonnière	100	12,5	1 425	TC	LC
49	<i>Mésange huppée</i>	10	N.C.	N.C.	C	LC
50	Mésange nonnette	70	1	114	C	LC
51	Moineau domestique	100	16,1	1 835	TC	LC
52	<i>Mouette rieuse</i>	10	N.C.	N.C.	TR	EN
53	<i>Perdrix grise</i>	20	N.C.	N.C.	C	NT
54	Pic épeiche	100	2,4	274	C	LC
55	<i>Pic noir</i>	20	N.C.	N.C.	AR	NT
56	Pic vert	100	1,9	211	C	NT
57	Pie bavarde	100	3,2	365	C	NT
58	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	10	N.C.	N.C.	R	VU
59	Pigeon biset	80	3,8	428	TC	LC
60	<i>Pigeon colombin</i>	20	N.C.	N.C.	PC	LC
61	Pigeon ramier	100	10,7	1 220	TC	LC
62	Pinson des arbres	100	15,7	1 790	TC	LC
63	Pipit des arbres	60	0,5	54	C	NT
64	Pouillot véloce	100	6,6	755	TC	LC
65	<i>Râle d'eau</i>	10	N.C.	N.C.	R	EN
66	Roitelet à triple bandeau	60	1,8	202	C	LC
67	Roitelet huppé	80	1,1	125	C	NT
68	Rougegorge familier	100	7,4	844	TC	LC
69	Rougequeue noir	100	3,5	399	C	LC
70	Rousserolle effarvatte	30	0,3	39	AR	NT
71	<i>Rousserolle verderolle</i>	10	N.C.	N.C.	PC	LC
72	<i>Serin cini</i>	10	N.C.	N.C.	PC	VU
73	Sittelle torchepot	100	6,2	706	C	LC
74	<i>Tarier pâte</i>	10	N.C.	N.C.	C	NT
75	Tourterelle des bois	40	0,3	31	C	VU
76	Tourterelle turque	100	4,8	545	TC	LC
77	Troglodyte mignon	100	15,2	1 738	TC	LC
78	<i>Vanneau huppé</i>	10	N.C.	N.C.	AR	VU
79	Verdier d'Europe	100	3,1	353	TC	VU

Tableau 4 : Fréquence, densité et abondance des espèces contactées.

N.C. = non calculé (espèces en italiques).

Statut en Normandie en tant que nicheur (Lery et Malvaud 2018) : TC = espèce très commune ; C = espèce commune ; PC = espèce peu commune ; AR = espèce assez rare ; R = espèce rare ; TR = espèce très rare ; Irr = espèce irrégulière.

Statut UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) : CR = en danger critique d'extinction, EN = en danger d'extinction, VU = vulnérable, D = en déclin, NT = quasi menacée, LC = préoccupation mineure, NA = non applicable.

III. Fréquence

Le tableau 5 montre les fréquences dans l'ordre décroissant. Il apparaît que :

- 24 espèces les plus communes présentent une fréquence de 100 %.
- 6 autres espèces sont aussi très fréquentes (90 %).
- 7 autres ont une fréquence de 80 %.

La majorité des espèces nicheuses contactées (68,5 %) sont fréquentes ou très fréquentes.

	Espèces	Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)		Espèces	Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)
1	Accenteur mouchet	100	4,8	28	Gallinule poule-d'eau	90	1,2
2	Bergeronnette grise	100	2,5	29	Geai des chênes	90	1,0
3	Buse variable	100	0,2	30	Grive draine	90	1,0
4	Corneille noire	100	5,2	31	Faisan de Colchide	80	0,7
5	Faucon crécerelle	100	0,2	32	Fauvette grisette	80	1,8
6	Fauvette à tête noire	100	12,7	33	Hirondelle rustique	80	5,1
7	Grimpereau des jardins	100	3,8	34	Hypolaïs polyglotte	80	1,8
8	Grive musicienne	100	2,7	35	Mésange à longue queue	80	0,7
9	Merle noir	100	14,7	36	Pigeon biset	80	3,8
10	Mésange bleue	100	9,8	37	Roitelet huppé	80	1,1
11	Mésange charbonnière	100	12,5	38	Bruant jaune	70	2,2
12	Moineau domestique	100	16,1	39	Hirondelle de fenêtre	70	3,8
13	Pic épeiche	100	2,4	40	Linotte mélodieuse	70	2,4
14	Pic vert	100	1,9	41	Mésange nonnette	70	1,0
15	Pie bavarde	100	3,2	42	Alouette des champs	60	2,7
16	Pigeon ramier	100	10,7	43	Coucou gris	60	0,6
17	Pinson des arbres	100	15,7	44	Pipit des arbres	60	0,5
18	Pouillot véloce	100	6,6	45	Roitelet à triple bandeau	60	1,8
19	Rougegorge familier	100	7,4	46	Bergeronnette des ruisseaux	50	0,2
20	Rougequeue noir	100	3,5	47	Bouvreuil pivoine	50	0,8
21	Sittelle torchepot	100	6,2	48	Corbeau freux	50	1,3
22	Tourterelle turque	100	4,8	49	Martinet noir	50	1,4
23	Troglodyte mignon	100	15,2	50	Choucas des tours	40	1,0
24	Verdier d'Europe	100	3,1	51	Fauvette des jardins	40	1,0
25	Canard colvert	90	1,0	52	Tourterelle des bois	40	0,3
26	Chardonneret élégant	90	2,7	53	Bondrée apivore	30	0,1
27	Etourneau sansonnet	90	2,9	54	Rousserolle effarvate	30	0,3

Tableau 5 : Classement par fréquence des espèces nicheuses.

IV. Abondance

Le tableau 6 présente les espèces par ordre décroissant de densité.

Espèces		Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)	Abondance sur la vallée (114 km ²) (couples)	Espèces		Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)	Abondance sur la vallée (114 km ²) (couples)
1	Moineau domestique	100	16,1	1 835	28	Linotte mélodieuse	70	2,4	272
2	Pinson des arbres	100	15,7	1 790	29	Bruant jaune	70	2,2	251
3	Troglodyte mignon	100	15,2	1 738	30	Pic vert	100	1,9	211
4	Merle noir	100	14,7	1 676	31	Fauvette grisette	80	1,8	210
5	Fauvette à tête noire	100	12,7	1 448	32	Hypolaïs polyglotte	80	1,8	202
6	Mésange charbonnière	100	12,5	1 425	33	Roitelet à triple bandeau	60	1,8	202
7	Pigeon ramier	100	10,7	1 220	34	Martinet noir	50	1,4	163
8	Mésange bleue	100	9,8	1 117	35	Corbeau freux	50	1,3	148
9	Rougegorge familier	100	7,4	844	36	Gallinule poule-d'eau	90	1,2	138
10	Pouillot véloce	100	6,6	755	37	Roitelet huppé	80	1,1	125
11	Sittelle torchepot	100	6,2	706	38	Canard colvert	90	1,0	114
12	Corneille noire	100	5,2	593	39	Grive draine	90	1,0	114
13	Hirondelle rustique	80	5,1	584	40	Choucas des tours	40	1,0	114
14	Accenteur mouchet	100	4,8	547	41	Geai des chênes	90	1,0	114
15	Tourterelle turque	100	4,8	545	42	Mésange nonnette	70	1,0	114
16	Grimpereau des jardins	100	3,8	433	43	Fauvette des jardins	40	1,0	109
17	Hirondelle de fenêtre	70	3,8	433	44	Bouvreuil pivoine	50	0,8	91
18	Pigeon biset	80	3,8	428	45	Faisan de Colchide	80	0,7	80
19	Rougequeue noir	100	3,5	399	46	Mésange à longue queue	80	0,7	80
20	Pie bavarde	100	3,2	365	47	Coucou gris	60	0,6	68
21	Verdier d'Europe	100	3,1	353	48	Pipit des arbres	60	0,5	54
22	Etourneau sansonnet	90	2,9	331	49	Rousserolle effarvatte	30	0,3	39
23	Grive musicienne	100	2,7	308	50	Tourterelle des bois	40	0,3	31
24	Chardonneret élégant	90	2,7	308	51	Faucon crécerelle	100	0,2	24
25	Alouette des champs	60	2,7	308	52	Buse variable	100	0,2	23

Espèces		Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)	Abondance sur la vallée (114 km ²) (couples)	Espèces		Fréquence (%)	Densité (couples /km ²)	Abondance sur la vallée (114 km ²) (couples)
26	Bergeronnette grise	100	2,5	285	53	Bergeronnette des ruisseaux	50	0,2	23
27	Pic épeiche	100	2,4	274	54	Bondrée apivore	30	0,1	11
Nombre total de couples estimés									24 172

Tableau 6 : Classement par densité et abondance des espèces nicheuses.

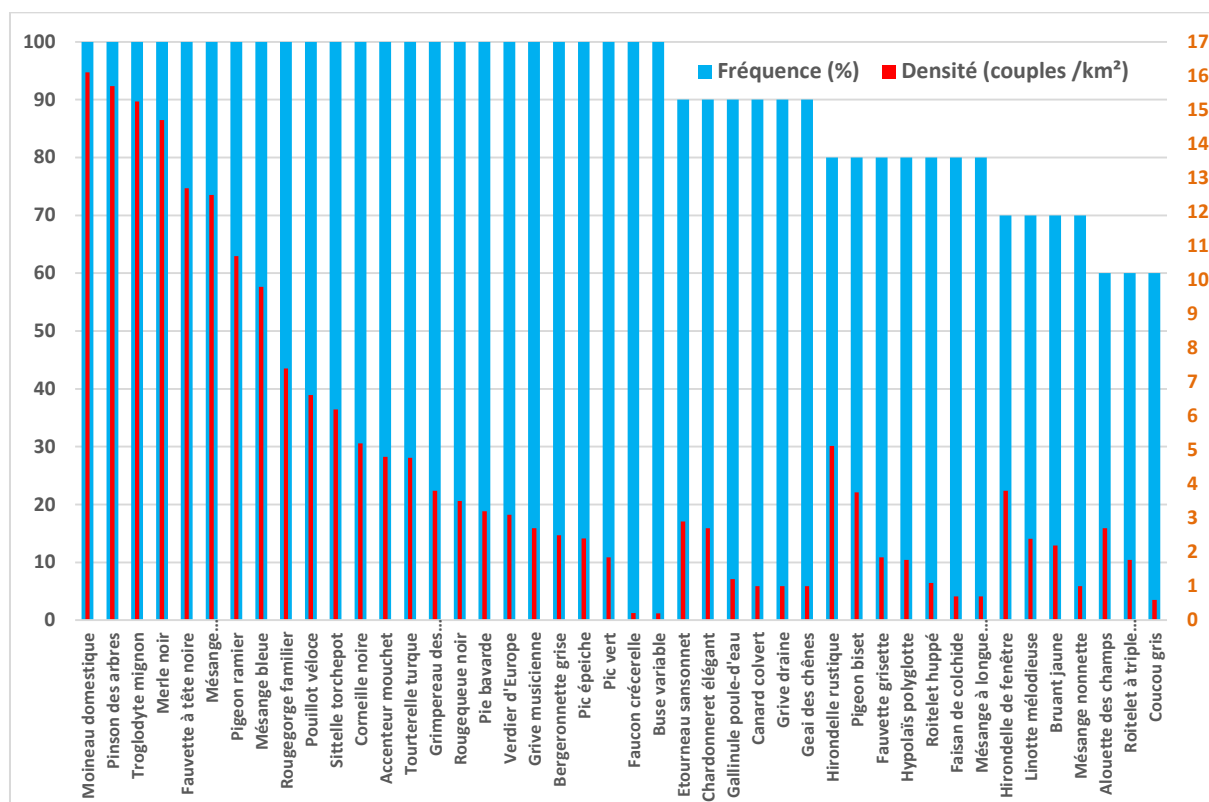


Figure 3 : Fréquences et densités des principales espèces communes nicheuses de la vallée de l'Andelle.

La figure 3 montre qu'une espèce peut être omniprésente (fréquence à 100 %) alors que les effectifs sont très faibles. Bien sûr, cela est à mettre en perspective avec l'étendue du territoire de l'espèce. Dès que la fréquence passe en dessous des 100 %, les populations sont souvent faibles pour ces espèces, (des passereaux pour la plupart).

V. Comparaison avec les autres vallées normandes

Des enquêtes ont eu lieu dans différentes vallées de la Haute Normandie, ces dernières années (Guiel/Charentonne, Seine aval et Pays de Caux).

Espèces contactées	Vallée de Charentonne & Guiel	Vallée de Seine aval	Vallées du Pays de Caux	Vallée de l'Andelle	Haute Normandie
	Nombre de couples				
Accenteur mouchet	3,6	5,7	3,9	4,8	4,1
Bergeronnette grise	2,2	3,2	2,9	2,5	1,2
Bouvreuil pivoine	1,2	0,7	0,8	0,8	0,7
Bruant jaune	3,6	2	1,9	2,2	2,8
Chardonneret élégant	1,6	2,7	2,6	2,7	2
Corneille noire	5	7	5,6	5,2	3,7
Etourneau sansonnet	1,9	10	3,2	2,9	8
Fauvette à tête noire	19,4	9,8	13,2	12,7	6
Fauvette des jardins	4,3	1,8	2,3	1,0	1,6
Fauvette grisette	2,4	3,9	1,1	1,8	2
Geai des chênes	4,4	1,4	1,1	1,0	0,8
Grimpereau des jardins	3,3	1,9	2,5	3,8	1,6
Grive draine	6	2,5	1,2	1,0	1,2
Grive musicienne	3,6	4,3	4,7	2,7	2,8
Hirondelle de fenêtre	0,7	3,7	3,9	3,8	2
Hirondelle rustique	6,1	7,3	8,4	5,1	4,1
Hypolaïs polyglotte	3,1	0,6	0,4	1,8	0,8
Linotte mélodieuse	3,3	2,4	2,6	2,4	2,8
Merle noir	16	18,2	18,5	14,7	12
Mésange à longue queue	3,1	0,9	0,4	0,7	1,2
Mésange bleue	7,9	6,7	3,5	9,8	4,1
Mésange charbonnière	14,4	12,9	5,2	12,5	6
Mésange nonnette	2	0,9	0,6	1,0	1,2
Moineau domestique	6,8	19	16	16,1	12
Pic épeiche	2,4	0,7	1,1	2,4	0,7
Pic vert	3,2	2	1,5	1,9	0,8
Pie bavarde	2,1	1,9	2,1	3,2	1,2
Pigeon biset	1,6	2,1	3,7	3,8	2,8
Pigeon ramier	10,1	10,2	10,3	10,7	8
Pinson des arbres	23,9	15,4	16,5	15,7	12
Pipit des arbres	1,5	0,6	0,1	0,5	0,6

Espèces contactées	Vallée de Charentonne & Guiel	Vallée de Seine aval	Vallées du Pays de Caux	Vallée de l'Andelle	Haute Normandie
Pouillot véloce	13,4	11,2	7,7	6,6	6
Roitelet à triple bandeau	0,6	0,3	0,2	1,8	0,4
Roitelet huppé	2,7	0,5	0,9	1,1	1,2
Rougegorge familier	16,6	6,7	6,7	7,4	6
Rougequeue noir	1,9	0,8	1,7	3,5	0,8
Sittelle torchepot	4,8	0,9	0,9	6,2	2
Tourterelle turque	1,9	4	5,6	4,8	3,7
Troglodyte mignon	14,8	12,1	13,8	15,2	8
Verdier d'Europe	3,2	3,8	4,4	3,1	2,8

Tableau 7 : Comparaison des densités entre différentes vallées de la Haute-Normandie. Les densités globales en Haute-Normandie sont prises comme référence

densités plus élevées que la moyenne en Haute-Normandie

Nous avons examiné les densités du tableau 7, qui regroupe 40 espèces communes aux quatre vallées.

Chacune des vallées présente donc une série de 40 valeurs de densités.

- L'écart entre la valeur max et la valeur min indique l'étalement ou le resserrement des densités.
- La moyenne de ces 40 valeurs s'échelonne entre 4,6 et 5,8 couples/km² suivant la vallée.
- La médiane correspond au milieu de la série. Elle est plus faible que la moyenne, ce qui signifie que les plus faibles densités sont les plus nombreuses.

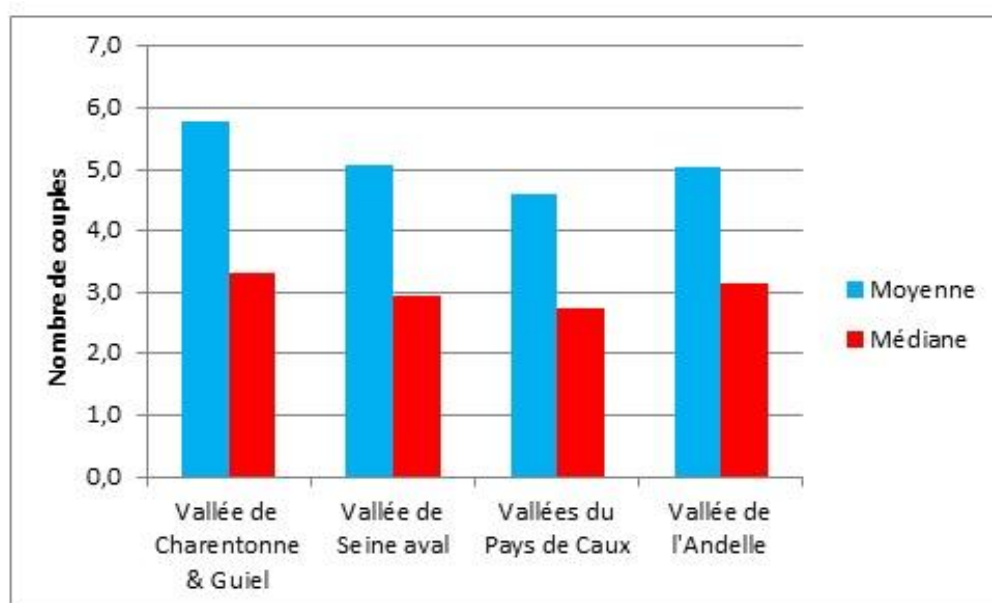


Figure 4 : Nombre de couples dans 4 vallées

Les densités moyennes (figure 4) sont proches de 5 couples/km² (entre 4,6 et 5,8). Nous voyons aussi que les médianes des densités sont aussi très proches entre-elles (entre 2,8 et 3,3) et sont en-dessous des densités moyennes ; nous avons donc affaire à beaucoup de petites populations et à contrario, à peu d'espèces à forte densité (au-dessus de 6 – 7 couples).

	Vallées de Charentonne & Guiel	Vallée de Seine aval	Vallées du Pays de Caux	Vallée de l'Andelle
Nombre d'espèces nicheuses	54	86	81	54
Densité moyenne (couples/km ²)	236	218	205	212

Tableau 8 : Comparatif entre les vallées (densité et diversité)

Les densités moyennes des espèces sont très proches entre les 4 vallées (tableau 8). La figure 5 représente, pour chaque espèce, la moyenne des densités que l'on trouve dans ce milieu de vallées. Pas de surprise, ce sont les espèces les plus communes qui émergent, comme la Fauvette à tête noire, le Merle noir, le Pinson des arbres, le Moineau domestique et le Troglodyte mignon. On retrouve les mêmes espèces que celles qui ont une densité plus élevée que la moyenne trouvée en Haute-Normandie (cf. tableau 7). Les vallées constituent bien un habitat très favorable pour la reproduction des espèces très communes.

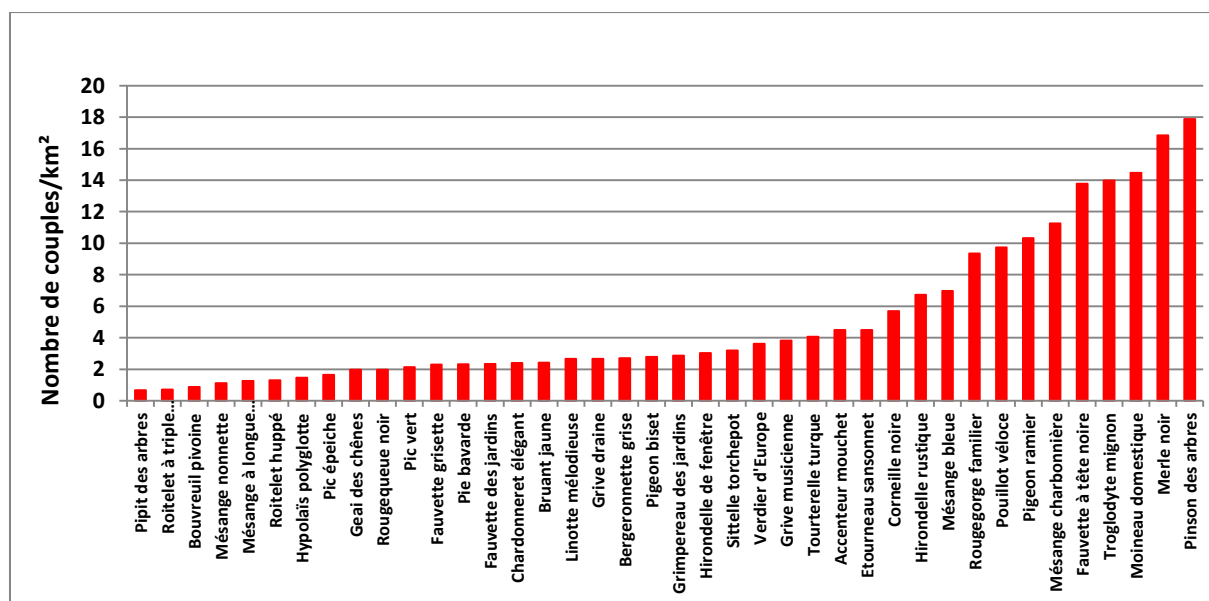


Figure 5 : Répartition de la moyenne des densités des espèces sur les 4 vallées.

VI. Espèces patrimoniales

L'intérêt patrimonial s'interprète à partir des critères qui sont définis dans le tableau 4.

- Le statut normand: le critère de rareté de chaque espèce observée régulièrement en Normandie.

- Statut UICN région: le critère de conservation pour chaque espèce, défini par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Les espèces très communes (TC) ou communes (C) représentent 66 % du nombre d'espèces du secteur prospecté (52 sur 79 espèces).

Les espèces peu communes (PC), assez rares (AR), rares (R) et très rares (TR) représentent 34 % du nombre d'espèces du secteur prospecté (27 sur 79 espèces).

Parmi les espèces très communes (TC) ou communes (C), certaines présentent une densité remarquablement élevée dans la vallée de l'Andelle (valeurs sur fond vert dans le tableau 7). Ce sont :

- Le Grimpereau des jardins,
- La Mésange bleue,
- La Pie bavarde,
- Le Pigeon biset,
- Le Pigeon ramier,
- Le Roitelet triple-bandeau,
- La Sittelle torchepot,
- Le Rougequeue noir
- Le Troglodyte mignon.

Espèces peu communes (PC), en jaune dans le tableau 4 :



Bruant des roseaux (G. Corteel)

Ce sont 12 espèces soit 15 % des espèces contactées. Il est à noter particulièrement :

- la **Bergeronnette des ruisseaux** qui est présente avec une fréquence de 50 %. Elle témoigne d'une bonne qualité des eaux de la vallée dans son cours supérieur et moyen.

- le **Bruant des roseaux** vu en mars et en juin sur le secteur N°4 du Mesnil-Lieubray dans la roselière de Normanville (zone protégée et gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie (CENHN)).

Espèces assez rares (AR), en orange dans le tableau 4 :



Rousserolle effarvate (G. Vigouroux)

Ce sont 11 espèces assez rares, parmi lesquelles :

- les **rousserolles effarvate** (deux couples) et **verderolle** (trois couples) dans le marais des Communaux (zone protégée et gérée par le CENHN).

- le **Vanneau huppé** avec deux couples à l'ouest de Forges-les-Eaux.

- le **Grèbe castagneux** dont un individu a été contacté en juin dans le secteur de Radepont.

Espèces rares (R) et très rares (TR), en rouge dans le tableau 4 :

Ce sont notamment :

- le **Râle d'eau** classé rare: un individu a été trouvé en mars dans le Marais des Communaux. Non recontacté en juin, il n'est pas nicheur probable mais seulement nicheur éventuel.
- la **Pie grièche écorcheur** également classée rare: un couple a été aperçu en juin sur les coteaux calcaires dans le secteur d'Elbeuf-sur-Andelle.
- la **Cigogne noire**, espèce très rare : un individu a été vu en juin près de la source de l'Andelle. Il est fort probable que cette espèce soit nicheuse dans les environs proches.
- La **Mouette rieuse** est un hivernant commun en Normandie mais un nicheur devenu très rare.

VII. Conclusion

L'enquête du printemps 2019, en vallée de l'Andelle, fait état de 79 espèces contactées, migrateurs de passage et nicheurs potentiels confondus, durant les deux prospections printanières de fin mars et début juin.

L'analyse révèle une densité de 212 couples d'oiseaux par km² avec 54 espèces nicheuses présentant une densité importante.

Si la densité est assez comparable aux autres vallées prospectées en Haute-Normandie lors de nos enquêtes précédentes, le nombre d'espèces est similaire à celui des vallées de la Charentonne et de la Guiel mais inférieur à celui des vallées du Pays-de-Caux ou de la Seine aval.

La vallée de l'Andelle, fortement urbanisée en aval, à mesure que l'on se rapproche de l'influence rouennaise, a gardé sur son parcours amont, des zones inondables sauvages propices à la survie de nombreuses espèces.

Il est remarquable que le CENHN se soit mobilisé pour sauvegarder deux zones humides dans le secteur d'Elbeuf-sur-Andelle et du Mesnil-Lieubray. Ces deux espaces naturels protégés que sont la roselière de Normanville et le marais des Communaux contribuent à maintenir, en petit nombre, quelques espèces inféodées aux zones humides comme les fauvettes aquatiques et le Bruant des roseaux. Mais ces initiatives sont nettement insuffisantes voire anecdotiques quant à la superficie des espaces protégés. Il serait souhaitable que ces mesures se multiplient le long de la vallée de l'Andelle pour assurer un gain de biodiversité notable.



Pie-grièche écorcheur (A. Bénard)

Enfin, les coteaux calcaires couverts d'une friche diversifiée, attirent plantes et insectes variés et permettent d'accueillir la Pie-grièche écorcheur, espèce devenue rare et vulnérable.

VIII. Remerciements

La LPO Normandie remercie tous les adhérents qui se sont impliqués dans cette enquête.

Aumont	Jean-Pierre	Gambier	Guillaume	Lebrun	Yann
Aumont	Martine	Gantier	Jean-Michel	Lebrun Isel	Titouan
Avenel	Joffrey	Gascoin	Eric	Lemonnier	Claire
Boissière	Danièle	Grège	Guillaume	Malvaud	Frédéric
Dezailles	Sylvie	Grège	Richard	Morque	Léa
Diologent	Sarah	Isel	Patricia	Noël	Myriam
Dionisi	Maryse	Jourdan	Danielle	Personnic	Gwenoëlle
Dulondel	Jean-Pierre	Joyaux	Sandrine	Pesquet	Elisabeth
Duvilla	Nicole	Kerdelhuc	Michelle	Rollet	Thérèse
Etienne	Yann	Laumonier	Brigitte	Roux	Joëlle
Frodello	Anne-Laure	Le Bour	Mickaël	Sainty	Dominique
Frodello	Jean-Pierre	Lebrun	Angeline	Tranchard	Sylviane
Frodello	Quentin	Lebrun	Jean-Pierre	Varin	Maurice

Nos excuses si d'autres personnes qui ont participé n'ont pas été citées.

IX. Bibliographie

DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). 2018. *La vallée de l'Andelle*. http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/le-pays-de-bray-et-le-territoire-entre-caux-et-a1917.html#sommaire_5

Lery R. et Malvaud F. 2018. *Inventaire des oiseaux de Normandie 2000-2017*. LPO Normandie / AREHN. 531 pages

Malvaud F. 2010. Les oiseaux des vallées du Pays de Caux : Saône, Scie, Vienne, Varenne. *L'Oiseau libre*. 4 : 36-52.

Malvaud F. 2017a. Les oiseaux de la vallée de la Seine-Aval (Seine-Maritime) - Enquête ornithologique de 2014. *L'Oiseau libre*. 10 : 7-19.

Malvaud F. 2017b. Les oiseaux des vallées de la Charentonne et de la Guiel (Eure et Orne) - Enquête ornithologique de 2015. *L'Oiseau libre*. 10 : 20-33.

Noël M. 2017. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie sur les zones biogéographiques normandes. *L'Oiseau libre*. 10 : 154-156.

SANDRE (Service d'administration national des données et référentiels sur l'eau). 2012. *Jeux de données de référence : cours d'eau*. *L'Andelle*. <http://www.sandre.eaufrance.fr/geo/CoursEau/H32-0400>

UICN. 2016. Liste rouge des espèces menacées en France – Oiseaux de France métropolitaine.

Chronique ornithologique de la LPO Normandie (2017)

Par Jean-Pierre Aumont, Joffrey Avenel, Danièle Boissière, Anne-Laure Frodello, Jean-Michel Gantier, Stéphane Lemièrre, Richard Lery, Frédéric Malvaud, Myriam Noël

NOUS RECEVONS tous les ans environ 1 000 fiches de relevés (formulaires ou listes complètes) d'espèces par sites (sur des parcours ou transects) ainsi qu'un petit nombre d'observations ponctuelles. Ces fiches sont envoyées par notre réseau d'observateurs bénévoles ainsi que par l'équipe salariée de la LPO Normandie.

Cette chronique présente le bilan de ces observations pour l'année 2017. Ainsi **252 espèces** ont été observées en Normandie cette année-là, tous les mois de l'année. En 2017, nous avons reçu **30 824 données** (sur **445 264 données** de 2000 à 2017) et **993 fiches de site** (sur **14 897 fiches** de 2000 à 2017).

Les espèces prises en compte sont les 235 espèces régulières en Normandie (présentes sur notre fiche de relevé) auxquelles sont adjointes les espèces rares observées en 2017 (homologuées par notre comité d'homologation).

Sont présentés pour chaque espèce :

- Un texte de synthèse et d'interprétation des données.
- La tendance 2017. Il ne s'agit pas de la dynamique de population (qui s'évalue sur au moins 10 ans), mais uniquement de l'interprétation de la fréquence sur les relevés lors de l'année en cours. Ainsi, une espèce peut avoir une fréquence plus élevée en 2017 que la moyenne des 16 dernières années, tout en ayant une dynamique globale négative. La flèche montante indique simplement que l'année 2017 est une bonne année.
- La fréquence moyenne entre 2001 et la date de rédaction (soit 2019) sur les 19 ans passés : globale, en été (mars à août), en hiver (janvier à février et septembre à décembre) et la fréquence sur l'année 2017.
- Le nombre total de données en 2017, incluant les fiches de relevés et les données ponctuelles.
- La fréquence par département en 2017.

Les tableaux sont établis pour les espèces qui atteignent au moins 2 % de fréquence, soit sur l'ensemble de la période, soit sur l'année en cours, au moins en été ou en hiver.

En dessous de ces chiffres, les données sont détaillées, par département lorsqu'il y a plus de 10 données ou pour les espèces pélagiques, et intégralement lorsqu'il y a moins de 10 données.

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	63	67	58	67	70	63	671	87	59	66	66

L'Accenteur mouchet est plus fréquent en 2017 que sur l'ensemble de la période (+6 %). Il est aussi plus fréquemment observé en été, époque où il est plus facilement repéré par son chant. Il est plus fréquent dans le Calvados et nettement moins dans l'Eure en 2017.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	16	12	21	25	22	29	263	31	12	41	21

L'Aigrette garzette est plus fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période (+56 %), ce qui correspond à l'extension de son aire de répartition. Elle est un peu plus fréquemment observée en hiver. Elle est plus fréquente en Basse-Normandie qu'en Haute-Normandie en 2017.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	37	42	32	33	44	22	351	41	31	40	30

L'Alouette des champs est moins fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période (-11 %). Elle est plus fréquemment observée en été, moment où elle est plus facilement repérable car c'est la période de reproduction. Elle est plus fréquente en Basse-Normandie qu'en Haute-Normandie en 2017.

Alouette haussecol *Eremophila alpestris*

3 données en 2017 :

- 9 individus à Réthoville (50) le 10 janvier, puis 10 le 1er février et enfin 12 le 20 mars, sur le même site. Remarquable long stationnement d'un groupe pour cette espèce pour laquelle d'habitude les données concernent plutôt des individus isolés.

Alouette lulu *Lullula arborea*

7 données en 2017 :

- 16 le 6 janvier à Les Perques (50), puis à nouveau 16 le 13 février
- 6 le 14 janvier à Lieurey (27)
- 3 le 15 octobre à La Poterie Cap d'Antifer (76), puis 2 le 25 octobre
- 40 le 26 novembre à Ailly (27)
- 21 le 8 décembre à Anctoville (14)

Le nombre de données est habituel, et l'espèce est observée classiquement sur le site de comptage des passereaux de la Poterie Cap d'Antifer. Toutes les données correspondent au passage d'automne ou à l'hivernage des oiseaux. Un maximum de 40 individus est noté à Ailly (27) le 26 novembre. Les sites de nidification de l'Orne n'ont pas été suivis.

Autour des palombes *Accipiter gentilis*

7 données en 2017 :

- 1 à La Neuville-Chant-d'Oisel (76) le 18 juin
- 2 au Trait (76, forêt du Trait-Maulévrier) le 30 juin, nicheur certain
- 2 juvéniles au Tronquay (27, Forêt de Lyons) le 2 juillet, nicheur certain
- 4 à Bezancourt (76, Forêt de Lyons) le 8 juillet, nicheur certain (1 ad et 3 juvéniles), puis 1 le 23 septembre
- 2 juvéniles à Neuf-Marché (76, Forêt de Lyons) le 8 juillet
- 1 à St-Arnoult (76, forêt du Trait-Maulévrier) le 24 décembre

Le nombre de données est habituel et les sites (tous en Haute-Normandie) sont pour la plupart des sites de nidification.

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

17 données en 2017 :

- Calvados (1) : Salenelles
- Manche (4) : St-Côme-du-Mont, Ste-Marie-du-Mont
- Seine-Maritime (12) : St-Aubin-sur-mer, Ste-Marguerite-sur-Mer, St-Vigor-d'Ymonville, Yville-sur-Seine

L'Avocette élégante est surtout observée sur le littoral du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime ainsi que dans l'estuaire de la Seine (76) en 2017. La donnée du 17 avril dans l'estuaire de l'Orne correspond à des individus nicheurs (2 couples certains), les données du 20 mai, 11 juin et 15 juillet sur la réserve naturelle de Beauguillot, à Ste-Marie-du-Mont (50) correspondent à 2 couples nicheurs certains avec 5 juvéniles. Le site de nidification dans l'estuaire de la Seine n'a pas été suivi cette année. Maximum de 170 individus le 28 février à St-Vigor-d'Ymonville, dans l'estuaire de la Seine (76). Les observations s'échelonnent du 28 février au 25 octobre et correspondent à des individus en passage ou à des nicheurs. Les données de février peuvent correspondre à des hivernants.

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

9 données en 2017 :

- 1 le 28 mars, puis 1 le 26 avril, puis 1 le 14 juin à Heurteauville (76)
- 1 le 6 août à St-Vigor-d'Ymonville, dans l'estuaire de la Seine (76)
- 1 le 27 août à Agon-Coutainville (50)
- 1 le 10 septembre à Bréhal (50)
- 1 le 24 septembre à Poses (27)
- 1 le 29 septembre à Bouafles (27)
- 1 le 3 décembre à Elbeuf-sur-Andelle (76)

Le nombre de données (individus isolés) est habituel, de même que les sites d'observation sur le littoral, sur les étangs de l'Eure et de la vallée de la Seine. Quasiment toutes les données correspondent aux passages de printemps (3 données de fin mars à mi-juin) et d'automne (5 données en août et septembre). Une donnée inhabituelle correspond à un oiseau vu tardivement (migrateur attardé ?) début décembre.

Barge à queue noire *Limosa limosa*

19 données en 2017 :

- Eure (1) : Poses
- Manche (10) : Agon-Coutainville, Créances, Gorges, Réthoville, St-Côme-du-Mont, Ste-Marie-du-Mont
- Seine-Maritime (8) : Gonfreville l'Orcher, St-Vigor-d'Ymonville

La Barge à queue noire est surtout observée sur le littoral de la Manche et dans l'estuaire de la Seine en Seine-Maritime en 2017. La donnée du 28 avril dans l'estuaire de la Seine peut correspondre à des individus nicheurs. Maximum de 100 individus le 28 novembre sur le site traditionnel de la Réserve naturelle de Beauguillot, en baie des Veys (50). Les observations s'étalent du 26 février au 28 avril, lors du passage pré-nuptial puis du 18 juillet au 28 novembre lors du passage d'automne. Les données de février et de novembre peuvent correspondre à des hivernants.

Barge rousse *Limosa lapponica*

8 données en 2017 :

- 21 individus le 11 mars à Surville (50)
- 1 le 6 avril à Yville-sur-Seine (76)
- 3 le 7 mai à Graye-sur-Mer (14)
- 1 le 16 septembre à Réville (50)
- 6 le 19 septembre à Lion-sur-Mer (14)
- 20 le 24 septembre à Regnéville-sur-Mer (50)
- 1 le 4 novembre à Porbail (50)
- 1 le 21 novembre à Biville-sur-Mer (76)

Le nombre de données est habituel. Quasiment toutes les observations sont réalisées sur le littoral. Elles s'échelonnent entre début mars et début mai lors du passage de printemps, et de mi-septembre à fin novembre lors du passage d'automne.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

17 données en 2017 :

- Eure (4) : Ajou, La-Chapelle-Bayvel, Lieuray et Poses
- Manche (3) : Jobourg, La Pernelle, Regnéville-sur-Mer
- Orne (1) : Bagnoles-de-l'Orne
- Seine-Maritime (9) : Beauvoir-en-Lyons, Heurteville, Longueil, Préaux, St-Arnoult, Sigy-en-Bray, Torcy-le-Grand

La Bécasse des bois est observée isolément la plupart du temps (13 données), deux individus sont notés à 4 reprises. Elle est observée dans des secteurs variés de vallées, sur des tourbières, en forêt, sur le littoral. Les observations sont toutes hivernales, de janvier (8 données) - février (5 données) à début mars, et de mi-novembre à décembre (3 données).

Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea*

1 donnée en 2017 :

- 1 individu le 31 mai à Quillebeuf-sur-Seine (27), dans l'estuaire de la Seine.

Une seule donnée pour cette espèce à une date qui correspond au passage prénuptial.

Bécasseau maubèche *Calidris canutus*

2 données en 2017 :

- 3 individus le 6 novembre à Ste-Marie-du-Mont (50).
- 11 individus le 30 décembre à Glatigny (50).

Ces deux données sont localisées sur le bord de mer dans la Manche, elles correspondent à des observations hivernales.

Bécasseau minute *Calidris minuta*

Aucune donnée en 2017.

Bécasseau sanderling *Calidris alba*

26 données en 2017

- Manche (24) : Rethoville, Baubigny, Bréville-sur-Mer, Courtils, Geffosses, Gatteville-le-Phare, Barneville-Carteret, Les-Moitiers-d'Altonne, Aumeville-Lestre, Surville, Bricqueville-sur-Mer, Agon-Coutainville, Portbail, Reville, Morsalines, St-Germain-sur-Ay, Glatigny
- Calvados (2) : Grandcamp-Maisy, Lion-sur-Mer

Toutes les observations sont réalisées sur la côte, soit de la Manche en grande majorité, soit du Calvados. A l'exception d'une donnée du 26 mai, toutes les données sont concentrées en période hivernale et au moment de la migration (printanière et automnale) de janvier à mi-mars et de mi-août à décembre. Un maximum de 400 individus est noté à la fin février dans la Manche.

Bécasseau tacheté *Calidris melanotos*

1 donnée en 2017 :

- 1 juvénile à St-Côme-du-Mont (50) le 11 septembre. Espèce américaine bien rare en Normandie

Bécasseau variable *Calidris alpina*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	3	6	5	4	7	59	9	0	14	1

Le Bécasseau variable est un peu plus observé en hiver. Il est plus noté en Basse-Normandie (et en particulier dans la Manche) qu'en Haute-Normandie en 2017. Cela correspond à des observations réalisées la plupart du temps sur la côte. Un maximum de 600 individus est noté dans le Calvados à la fin janvier.

Bécasseau violet *Calidris maritima*

5 données en 2017 :

- 1 individu le 14 janvier à Dieppe (76)
- 4 individus le 4 février à Gatteville-le-Phare (50)
- 1 individu le 15 février à Auderville(50)
- 1 individu le 16 septembre à Réville (50)
- 2 individus le 1er décembre à Gatteville-le-Phare (50)

Ces cinq données sont localisées sur le bord de mer rocheux dans la Manche (4 données) et en Seine-Maritime (1 donnée) ; elles correspondent pour la plupart à des observations hivernales.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Été	Hiver	Moy	Été	Hiver		14	27	50	76
↗	6	3	10	10	5	15	95	7	4	18	8

La Bécassine des marais est plus fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période (+66 %). Elle est plus fréquemment observée en période hivernale. Elle est plus fréquente dans la Manche que dans le reste de la Normandie en 2017.

Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus*

8 données en 2017 :

- 1 individu le 14 janvier à Fesques (76)
- 1 individu le 25 janvier à Ste-Marie-du-Mont, sur la réserve de Beauguillot (50)
- 2 individus le 3 mars, 4 individus le 22 mars, 1 individu le 7 novembre, 1 individu le 9 novembre, 1 individu le 18 décembre à Doville, sur le marais de la Sangsurière (50)
- 1 individu le 12 mars à St-Nicolas-de-Pierrepont, sur le Mont de Doville (50)

Ces huit données sont localisées sur le marais de la Sangsurière, le Mont de Doville (sites classiques pour cette espèce), la réserve de Beauguillot et Fesques. Elles correspondent à des observations hivernales réalisées de janvier à mars et en novembre-décembre.

Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra*

7 données en 2017 :

- 4 individus le 12 février à Sigy-en-Bray (76), en vallée de l'Andelle
- 1 individu le 16 février à St Aubin-sur-Scie (76), en vallée de la Scie
- 1 individu le 2 mars à Louviers (27)
- 1 individu le 3 mars et 1 le 31 décembre à Ste-Marguerite-sur-mer (76)
- 1 individu le 9 mars à Muchedent (76), en forêt d'Eawy
- 1 individu le 1er avril au Vaudeuil (27), en forêt de Bord

Ces sept données concernent des individus isolés en grande majorité. Elles proviennent de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrelli*

28 données en 2017 :

- Seine-Maritime (13) : Molagnies, Penly, Longueville-sur-Scie, La Mailleraye-sur-Seine, Dieppe, La Neuville Chant-d'Oisel, Oudalle, Elbeuf, Fécamp, Ste-Marguerite-sur-Mer, Le Tilleul, St-Vigor-d'Ymonville, Maulevrier-Ste-Gertrude
- Eure (1) : Criqueboeuf-sur-Seine
- Manche (9) : Rethoville, Ste-Marie-du-Mont, Houtteville, Cavigny, Doville, St-Fromond, Barfleur
- Calvados (5) : Grandcamp-Maisy, Gefosse-Fontenay, Cricqueville-en-Bessin

Toutes les observations sont réalisées de janvier à mars et en novembre-décembre, ce qui correspond à la présence hivernale de l'espèce en Normandie. De 1 à 10 individus sont relevés. Un maximum de 50 individus est observé en migration active le 3 mars à Ste-Marguerite-sur-Mer (76).

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	11	9	14	14	11	18	145	18	11	11	17

La Bergeronnette des ruisseaux est plus fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période (+27 %). Elle est plus notée en hiver ce qui est certainement dû à une plus grande dispersion de l'espèce à ce moment de l'année. Elle est plus fréquente dans les départements du Calvados et de la Seine-Maritime que dans l'Eure et la Manche en 2017.

Bergeronnette flavéole *Motacilla flava flavissima*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	6	0	5	9	1	52	6	1	9	4

La Bergeronnette flavéole est observée du 11 avril au 23 septembre en 2017. Elle est plus fréquente en Basse-Normandie qu'en Haute-Normandie et toujours proche du littoral.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	45	52	37	47	55	37	472	65	41	44	47

La Bergeronnette grise est plus fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période (+4 %). Elle est plus fréquemment observée en été. Elle est plus fréquente dans le Calvados que dans le reste de la Normandie en 2017.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	5	7	2	3	5	0	36	2	3	1	4

La Bergeronnette printanière est observée du 15 avril au 4 septembre en 2017. Elle est plus fréquente en Haute-Normandie qu'en Basse-Normandie en 2017. De 1 à 6 couples nicheurs sont notés principalement dans l'Eure et en Seine-Maritime, ce qui correspond à sa répartition à l'intérieur des terres.

Bernache à ventre pâle *Branta bernicla hrota*

6 données en 2017, dont 5 sur la zone classique de la côte ouest du Cotentin :

- 400 à Heugueville-sur-Sienne (50, Havre de Régnéville) le 5 février, puis sur le même site 400 le 13 mars, 150 le 10 avril
- 200 à St-Germain-sur-Ay (50) le 19 mars et 15 le 28 décembre sur le même site
- 2 à Barfleur (50) le 9 décembre, la seule donnée sur la côte Nord du Cotentin

Le nombre de données est habituel, de même que les sites d'observation, à part celui de Barfleur. Les données s'étalent de février à avril, puis à partir de décembre, ce qui est aussi classique.

Bernache cravant *Branta bernicla*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	3	1	6	3	1	5	42	4	0	9	1

La Bernache cravant est stable en 2017 par rapport à l'ensemble de la période. Elle est plus fréquemment observée en Basse-Normandie qu'en Haute-Normandie, ce qui correspond aux sites d'hivernage. Les observations se concentrent pendant l'hiver et durant les périodes de passage de janvier à début avril et de fin septembre à décembre. Un maximum de 800 individus est noté le 19 mars dans le Calvados.

Bernache du Canada *Branta canadensis*

29 données en 2017 :

- Eure (23) : Cintray, Acquigny, Heudreville-sur-Eure, Tournedos-sur-Seine, Poses, Breteuil-sur-Iton, Bouafles, Tosny, La-Croix-Saint-Leufroy
- Seine-Maritime (6) : Yville-sur-Seine, Heuteauville, Freneuse, Sotteville-sous-le-Val

Les observations s'échelonnent sur toute l'année. Elles sont réalisées majoritairement dans l'Eure. Des couples sont notés : 1 en forêt de Breteuil le 20 mars, 1 couple nicheur possible à Heurteauville en mai, 2 couples nicheurs certains à Acquigny en mai, 1 couple nicheur certain à Tournedos-sur-Seine en mai, 1 couple à Sotteville-sous-le-Val en juillet.

Bernache du Pacifique *Branta bernicla nigricans*

1 donnée en 2017 :

- 1 à Réville (50) le 19 décembre. Classiquement dans un groupe de bernaches cravants sibériennes.

Bernache nonnette *Branta leucopsis*

6 données en 2017, dont 5 sur le site classique de la réserve de Beauguillot :

- 500 à Ste-Marie-du-Mont (50, Beauguillot) le 30 octobre, puis 450 le 1er novembre, 100 le 3 novembre, 250 le 6 novembre, 500 le 28 novembre
- 19 à Courtils (50, Baie du Mont-St-Michel) le 10 décembre, la seule donnée hors de Beauguillot

Le nombre de données est habituel, de même que les sites d'observation, à part celui de la baie du Mont-St-Michel. L'absence de données du début de l'année vient d'un manque de prospection, mais il faut noter cependant que les oiseaux ont de plus en plus tendance à partir tôt, dès le début de janvier.

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

6 données en 2017 :

- 2 à Breuilpont (27) le 23 janvier
- 1 à St-Vigor-d'Ymonville (estuaire de la Seine 76) le 13 mai
- 1 juvénile le 5 août à Tournedos-sur-Seine (27) puis, sur ce site, 5 juvéniles le 12 août et 1 juvénile le 22 août
- 1 à Fontaine-sous-Jouy (27) le 6 décembre

Le nombre de données est habituel, de même que les sites d'observation, classiquement en vallée d'Eure, de la Seine et dans l'estuaire de la Seine. Les données indiquent classiquement des adultes en hiver et des juvéniles en été. La donnée de l'estuaire de la Seine pourrait indiquer une nidification.

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	3	5	0	2	4	0	29	0	3	2	4

En légère baisse, la Bondrée apivore est observée essentiellement en Haute-Normandie, tout au moins pour ce qui concerne les données printanières. La moitié des données proviennent du passage d'automne, très concentrées entre fin juillet et début septembre. La moitié des données présente des indices de nidification.

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	9	9	9	14	15	13	142	23	4	26	7

En nette progression, la Bouscarle semble manifestement profiter des hivers doux de ces dernières années. Elle est nettement plus fréquente près du littoral et singulièrement en Basse-Normandie.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	24	23	26	24	21	27	243	16	23	17	32

Le Bouvreuil pivoine montre une fréquence conforme à celle de la période d'ensemble. Il est nettement plus fréquent en Haute-Normandie et encore plus en Seine-Maritime.

Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*

3 données en 2017 :

- 1 à Veules-les-Roses (76) le 7 janvier
- 2 à Ste-Marguerite-sur-Mer (76) le 3 mars
- 1 à Cricqueville-en-Bessin (14) le 3 décembre

Le nombre de données est habituel, mais pas de données cette année de la côte du Cotentin.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	12	11	13	13	15	9	125	9	6	22	11

Le Bruant des roseaux montre une fréquence stable en 2017, mais les données hivernales ont baissé. Il faudra surveiller cet indice les années suivantes. Il est nettement plus fréquent dans le département de la Manche et beaucoup moins dans l'Eure. Le nombre de données est habituel.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	36	45	24	24	31	16	253	40	21	11	30

Le Bruant jaune montre une baisse de fréquence considérable (-33 %). Il est nettement moins fréquent en hiver, cela est dû à l'effet concentration des oiseaux à cette période de l'année. La baisse est très sensible sur ses bastions de Haute-Normandie, moins en Basse-Normandie où il est plus stable.

Bruant lapon *Calcarius lapponicus*

4 données en 2017 :

- 10 individus à Ste-Marguerite-sur-Mer (76) les 1er, 9 et 18 septembre puis le 9 novembre.

Remarquable stationnement de cette espèce qui reste rare. Pas de données de la Manche cette année.

Bruant proyer *Emberiza calandra*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	5	8	2	4	8	1	48	7	5	0	7

Le Bruant proyer montre une légère baisse, surtout en ce qui concerne les données hivernales, déjà rares. Il est absent du département de la Manche.

Bruant zizi *Emberiza cirius*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	5	7	4	8	9	7	78	15	5	17	0

Le Bruant zizi montre une nette augmentation de fréquence en 2017, singulièrement dans le Calvados et la Manche, alors qu'il baisse dans l'Eure. Il est presque absent de Seine-Maritime.

Busard cendré *Circus pygargus*

2 données en 2017 :

- 1 à Smermesnil (76) le 6 mai
- 1 à Gorges (50) le 21 mai

Les deux données peuvent être des indices de reproduction, mais aussi concerner des migrateurs. A noter que la donnée de Smermesnil se situe dans le secteur où subsistent encore quelques couples.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	4	4	6	8	5	71	5	1	16	3

Le Busard des roseaux montre une nette augmentation de fréquence en 2017. Il est particulièrement observé dans la Manche où se concentre la population. Un tiers des données indique une reproduction dont 3 de nidification certaine. Les secteurs de reproduction concernent l'estuaire de la Seine, les marais du Cotentin essentiellement, mais plus marginalement il faut noter un indice dans l'Eure (27, Poses), un dans l'estuaire de la Sâne (76).

Busard pâle *Circus macrourus*

1 donnée en 2017 :

- 1 juvénile à Ste-Marguerite-sur-Mer (76) le 28 août

Cette espèce est d'observation très rare en Normandie.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	6	6	6	5	5	4	52	1	7	4	5

Le Busard Saint-Martin montre une tendance à la baisse en 2017, singulièrement dans le Calvados et dans son bastion de l'Eure. 40 % des données indiquent des indices de nidification. Ces données de reproduction proviennent toutes (à l'exclusion d'une seule) de Haute-Normandie. L'exception concerne un reproducteur dans les marais du Cotentin.

Buse variable *Buteo buteo*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	52	54	49	61	62	60	623	73	54	52	66

La Buse variable montre une nette hausse de fréquence en 2017 (+17 %), plus sensible dans le Calvados et la Seine-Maritime.

Butor étoilé *Botaurus stellaris*

4 données en 2017 :

- 1 hivernant à Colleville (76, vallée de Valmont) le 17 janvier
- 1 dans l'estuaire de la Seine (76) le 6 mars, puis 1 le 25 mars et 2 couples notés sur ce site le 8 avril

Les données de l'estuaire de la Seine concernent la petite population nicheuse.

Caille des blés *Coturnix coturnix*

17 données en 2017 :

- Eure (7) : Ailly, Feuguerolles, Piseux, Sacquenville, Surtauville
- Manche (7) : Auvers, Denville, Le-Hommet-d'Arthenay, St-Côme-du-Mont, St-Nicolas-de-Pierrepoint
- Seine-Maritime (3) : Grandcourt, Graval, St-Vigor-d'Ymonville

Le nombre de données est dans la moyenne de ces dernières années. Dans l'Eure, il s'agit d'oiseaux observés en plaine ; dans la Manche, presque exclusivement dans les marais. Plus de 80 % des

données concernent des reproducteurs probables (chanteurs). Les données s'étalent entre le 19 avril et le 3 octobre, ce qui est une date tardive, la précédente étant du mois d'août.

Canard chipeau *Anas strepera*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	4	2	6	4	3	6	45	0	13	4	2

Le Canard chipeau montre une fréquence stable en 2017. Il est observé surtout en période internuptiale et plus fréquemment dans l'Eure (27, site des étangs de Poses). Près de la moitié des données provient de ce dernier site. Les oiseaux sont observés jusqu'à fin mars, puis à partir de mi-juillet. Trois données du printemps concernent des oiseaux en erratisme. Maximum de 150 à Poses le 22 janvier.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	39	40	37	44	47	39	457	32	56	37	47

Le Canard colvert est en augmentation en 2017. Il est plus fréquent en Haute-Normandie. Un tiers des données concerne des reproducteurs.

Canard pilet *Anas acuta*

15 données en 2017 :

- Eure (3) : Quillebeuf-sur-Seine, Tournedos-sur-Seine
- Manche (8) : Réthoville, St-Côme-du-Mont, Ste-Marie-du-Mont, Varengebec
- Seine-Maritime (4) : Hautot-sur-Mer, St-Vigor-d'Ymonville, Senneville-sur-Fécamp, Yville-sur-Seine

Le nombre de données est plus faible que la moyenne de ces dernières années. Les gros effectifs (130 et 100) concernent la baie des Veys (50, réserve de Beauquillot) et les marais du Cotentin (50). Les oiseaux sont présents jusqu'à mi-avril puis à partir de fin juillet.

Canard siffleur *Anas penelope*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	4	1	7	3	1	7	35	2	6	5	2

Le Canard siffleur est stable en 2017. Il est plus fréquent dans l'Eure et la Manche, là où se situent les deux principaux sites de stationnement (Poses dans l'Eure et Beauquillot dans la Manche). Maximum de 500 sur ce dernier site le 30 octobre. Les oiseaux sont présents jusqu'à début avril puis à partir de début octobre. A noter deux oiseaux le 13 mai à Vauville (50).

Canard souchet *Anas clypeata*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	5	3	7	6	5	7	60	0	11	9	3

Le Canard souchet est stable en 2017. Il est plus fréquent dans l'Eure et la Manche, là où se situent les principaux sites de stationnement (Poses dans l'Eure, réserve de Beauquillot et tourbière de Baupte dans la Manche). Maximum de 100 à Baupte (50) le 11 janvier et Beauquillot (50) le 30 octobre. Les oiseaux sont présents jusqu'à mi-mai puis à partir de mi-juillet. Pas d'indices de nidification notés.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	41	43	37	44	46	41	441	45	37	41	49

Le Chardonneret élégant montre une légère augmentation de fréquence en 2017 (+7 %). Il est moins fréquent cette année dans l'Eure et toujours un peu moins en hiver (effet de concentration des oiseaux). Il s'agit toujours de tout petits effectifs ; maximum de 6 à Bouafles (27) le 14 avril.

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

16 données en 2017 :

- Calvados (1) : Gefosse-Fontenay
- Eure (4) : Bouafles, Criquebeuf-sur-Seine, Quillebeuf-sur-Seine
- Manche (5) : Bréhal, Réthoville, Ste-Marie-du-Mont, Vauville
- Seine-Maritime (6) : Longueil, Molagnies, St-Nicolas-de-Bliquetuit, St-Vigor-d'Ymonville

Le nombre de données est dans la moyenne des dernières années. 7 données concernent le passage pré-nuptial, 8 le passage post-nuptial et une donnée concerne un hivernant à Gefosse-Fontenay (14, Baie des Veys).

Chevalier arlequin *Tringa erythropus*

3 données en 2017 :

- 1 à St-Aubin-sur-Mer (76, estuaire du Dun) le 11 avril
- 2 à Longueil (76, estuaire de la Sâne) le 21 avril
- 1 à Réthoville (50) le 17 septembre

Le nombre de données est faible comme tous les ans. Deux données concernent le passage pré-nuptial et une le passage post-nuptial.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	4	4	6	6	7	62	8	3	7	7

Seul chevalier assez fréquent en hiver en Normandie, le Chevalier culblanc est surtout visible au passage d'automne, en août/septembre particulièrement. La plupart du temps, il s'agit d'individus isolés qui peuvent être observés dans toute localité, y compris sur des chemins bocagers. Le Calvados, la Manche et la Seine-Maritime montrent une fréquence plus élevée. On note une augmentation de la fréquence d'observation en 2017.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	3	3	2	4	5	3	39	4	2	7	3

Le Chevalier gambette est observé en 2017 surtout à ses deux passages, avril/mai et août/septembre, ce qui correspond au statut connu. Il est nettement plus fréquent dans la Manche, les zones humides littorales rassemblant l'essentiel des individus. Les données hivernales sont classiquement en baie des Veys (50). L'augmentation de la fréquence en 2017 par rapport à la moyenne des 19 dernières années est certainement due à un meilleur suivi des sites réguliers et non à une augmentation des observations. Aucune donnée n'indique une reproduction potentielle.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	5	6	3	5	6	4	52	6	2	7	4

Le Chevalier guignette est observé en 2017 surtout à ses deux passages, avril/mai et surtout de juillet à septembre, ce qui correspond au statut connu. Il est nettement plus fréquent dans la Manche. L'hivernage est très faible et comprend de rares individus isolés, souvent vus en milieu urbain ou

périurbain. Il n'y a pas d'évolution significative de la fréquence d'observation en 2017. Aucune donnée n'indique une reproduction potentielle.

Chevalier sylvain *Tringa glareola*

2 données en 2017 :

- 1 à Acquigny (27) le 17 avril
- 1 à Bouafles (27) le 20 avril

Seulement deux données en 2017 dans l'Eure, au passage migratoire de printemps, pour l'espèce de chevalier régulier le plus rare de Normandie.

Chevêche d'Athéna *Athene noctua*

25 données en 2017 :

- Calvados (2) : 1 individu à Anctoville le 8 juillet, 1 à Longes-sur-Mer le 24 avril
- Eure (7) : 1 couple à Ailly le 13 juin, 1 individu à Freneuse-sur-Risle le 15 juin, 1 couple à Piseux le 19 juin, 1 à Pont-St-Pierre le 8 janvier, 1 individu au Thuit-Simer le 25 janvier, 1 au Bosc-Roger-en-Roumois le 27 janvier, 1 à Drucourt le 10 mars
- Manche (1) : 1 couple à Houtteville le 10 mars
- Seine-Maritime (15) : 1 individu à Anneville-Ambourville le 14 février, 1 à Boos le 15 février, 1 le 22 mai et 3 le 15 février, 1 à St-Aubin-Celloville le 15 février, 2 à St-Aubin-Epinay le 15 février, 1 à Préaux le 16 février, 1 à Sigy-en-Bray le 4 mars, et 3 le 10 mars, 1 couple à St-Georges-sur-Fontaine le 12 mars, 1 individu à Monmain le 16 mars, 1 couple à Heurteauville le 26 avril, 1 individu à Smermesnil le 6 mai, 1 à St-Nicolas-de-Bliquetuit le 1er juillet

Les données de fréquence sur les fiches de relevés sont peu utilisables pour toutes les espèces nocturnes qui, du coup, ont une forte proportion de données ponctuelles dans notre base. Ces données ponctuelles montrent une stabilité remarquable pour la Chevêche d'Athéna ces dernières années (69 en 2015, 69 en 2014, 71 en 2013, 72 en 2012, 70 en 2011...). Assez peu de données dans l'Eure en 2017. Le manque de données de l'Orne et dans une moindre mesure du Calvados vient d'un défaut de prospection, tandis que la seule donnée de la Manche correspond à la faible présence de l'espèce dans ce département.

Choucas des tours *Corvus monedula*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Été	Hiver	Moy	Été	Hiver		14	27	50	76
↗	27	21	36	31	25	39	312	38	18	38	30

Le Choucas des tours est réparti uniformément dans la région en 2017, ce qui correspond à son statut connu. On note une augmentation de la fréquence moyenne d'observation en 2017 (+15 %) avec toutefois une baisse de la fréquence d'été et une hausse de la fréquence d'hiver.

Chouette hulotte *Strix aluco*

39 données en 2017 :

- Eure (12) : 2 individus à St-Ouen-de-Thouberville le 8 janvier, 1 à La Chapelle-Beyvel le 29 janvier, puis 1 le 26 janvier et 1 le 16 avril, 1 au Tronquay le 19 mars, 1 à Vascoeuil le 19 mars, 1 à Bézu-la-Forêt le 26 mars, 1 à St-Pierre-la-Garenne le 4 juin, 2 couples au Vaudreuil le 1er avril, 1 à Léry le 1er avril, 1 à Pitres le 1er avril, 1 couple à Condé-sur-Iton le 7 mai
- Manche (5) : 3 couples aux Perques le 14 mars, 2 à Houtteville le 21 mars, 1 à Auvers le 21 mai, 1 individu à Glatigny le 30 décembre, 1 à Ste-Marie-du-Mont le 20 mai
- Seine-Maritime(21) : 2 individus à Boos le 18 janvier, 1 à Heurteauville le 3 février, 1 à Rainfreville le 19 février, 1 à Brachy le 22 février, 1 à Beauvoir-en-Lyons le 7 mars, 1 à Montmain le 7 mars, 2 à Morville-sur-Andelle le 11 mars, 1 couple à Auzouville-sur-Sâne le 13 mars et 2 le 2 avril, 1 couple à Muchedent le 9 mars, 2 couples à Anneville-Ambourville le 1er avril et 1 le 22 mai, 2 à Bézancourt le 2 avril, 1 individu à Blainville-Crevon le 9 avril, 1 individu à Graval le 1er juin, 1 à St-Aubin-Epinay le 13 juin, 1 couple à St-Nicolas-de-Bliquetuit le 13 juin et 1 individu le 1er juillet, 1 au Havre le 21 juin, 1 à St-Vigor-d'Ymonville le 21 juin, 3 individus à La Londe le 21 octobre
- Orne (1) : 1 individu à Carrouges le 23 août

Les données de fréquence sur les fiches de relevés sont peu utilisables pour toutes les espèces nocturnes qui, du coup, ont une forte proportion de données ponctuelles dans notre base. Ces données ponctuelles montrent une stabilité pour cette espèce ces dernières années (122 en 2015,

121 en 2014, 85 en 2013, 126 en 2012, 143 en 2011...). 80 % des données indiquent des indices de nidification. C'est la Seine-Maritime qui représente le plus grand nombre de données. L'absence de données dans le Calvados et une seule dans l'Orne relève d'un manque de prospection. Les données s'évaluent toute l'année.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	6	1	9	14	3	87	11	2	15	7

La Cigogne blanche montre une fréquence nettement en hausse en 2017 (+125 %). Elle est présente particulièrement dans la Manche et le Calvados, un peu moins dans l'Eure et absente dans l'Orne, dû peut-être à un défaut d'observation.

Cigogne noire *Ciconia nigra*

7 données en 2017 :

- 1 à St-Fromont (50) le 28 novembre et le 4 décembre
- 1 à St-Georges-d'Elle (50) le 17 octobre
- 1 à St-Patrice-du-Désert (61) le 16 mai
- 1 à Anneville-Ambourville (76) le 22 mai
- 2 à St-Vigor-d'Ymonville (76) le 11 juillet
- 1 à Sigy-en-Bray (76) le 22 août

Les nids connus dans l'Orne (4 à 5) sont occupés en 2016. On note 7 observations en 2017 dont 2 dans la Manche et 4 en Seine-Maritime, pour l'essentiel des migrateurs.

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	5	2	8	11	3	75	15	0	18	2

Le Cisticole des joncs n'a pas une fréquence régulière en Normandie. Après une phase d'expansion de 2003 à 2009, l'espèce a connu une chute brutale de 2010 à 2014 suite à des hivers rigoureux (surtout l'hiver 2013) qui ont conduit à sa quasi disparition, puis il est remonté en 2015 et 2016. 2017 voit l'espèce augmenter de nouveau et dépasser largement avec 8 % sa fréquence moyenne des 19 dernières années, à 1 point des 9 % de 2008. Il est noté tous les mois de l'année mais singulièrement lors des mois d'été (juillet et août). La plupart des données provient de la Manche et du Calvados où l'espèce est implantée en bordure du littoral. On note que sa fréquence est nulle dans l'Eure.

Cochevis huppé *Galerida cristata*

Aucune donnée en 2017.

Combattant varié *Philomachus pugnax*

7 données en 2017 :

- 2 à Bouafles (27) le 14 avril
- 1 à Tournedos-sur-Seine (27) le 5 août
- 15 à Ste-Marie-du-Mont (50) le 25 janvier et 20 le 30 octobre
- 6 à St-Côme-du-Mont (50) le 26 mars et 3 le 10 août
- 5 à St-Vigor-d'Ymonville (76) le 11 juillet

Le Combattant varié est observé presque toute l'année, de janvier à octobre, dans les grandes zones humides surtout littorales mais aussi de l'intérieur. A noter les 15 individus observés à Ste-Marie-du-Mont dans la Manche.

Corbeau freux *Corvus frugilegus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	19	16	22	17	14	21	172	5	20	6	28

Le Corbeau freux n'est pas présent de manière homogène dans la région. La Seine-Maritime représente plus de 50 % des données et, à l'inverse, l'espèce est peu fréquente dans le Calvados et la Manche. Il montre en 2017 une fréquence en baisse enclenchée depuis 2013. Il est absent dans l'Orne, sans doute dû à un défaut d'observation.

Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*

39 données en 2017 :

- Manche (22) : 7 individus à Gatteville-le-Phare le 10 janvier, puis 4 le 13 janvier, 11 le 4 février, 46 le 17 février, 41 le 28 février, 8 le 21 mars, 9 le 10 juillet, 2 le 10 juillet, 2 le 23 juillet, 2 le 5 août, 1 le 6 septembre, 3 le 12 septembre, 1 le 14 septembre, 6 le 26 septembre, 5 le 3 octobre, 23 le 12 octobre, 3 le 29 octobre, 33 le 2 novembre, 2 le 5 novembre, 8 le 13 novembre, 9 le 29 novembre, 9 le 1er décembre, 15 à Jobourg le 17 janvier, 22 le 19 septembre, 30 le 5 décembre, 1 à Réthoville le 1er février, 5 le 12 février, 1 le 11 octobre, 20 le 2 novembre, 30 à Auderville le 15 février, 3 à Querqueville le 17 mars, 1 à Granville le 2 juillet
- Seine-Maritime (5) : 2 individus à Dieppe le 14 janvier, 2 le 13 août, 7 au Tilleul le 5 mars puis 10 le 22 juin, 30 à la Poterie-Cap-d'Antifer le 4 novembre
- Eure (1) : 8 individus à La Croix-St-Leufroy le 22 décembre

La majorité des données 2017 provient du département de la Manche ; les données de Seine-Maritime sont en majorité celles d'Antifer. Le Cormoran huppé est présent toute l'année, mais avec une fréquence accrue en août/septembre. Il n'y a pas d'évolution de la fréquence d'observation en 2017.

Corneille noire *Corvus corone*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	90	90	90	93	91	95	923	95	94	93	91

La Corneille noire est répartie uniformément dans la région en 2017, ce qui correspond à son statut connu. La fréquence moyenne est en légère hausse en 2017 (+3 %).

Coucou gris *Cuculus canorus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	13	22	0	9	16	0	87	7	10	9	8

En 2017, on note une baisse significative de 31 %. Le Coucou gris est présent de manière plus marquée dans l'Eure ; à l'inverse il montre une fréquence plus faible dans le Calvados, en Seine-Maritime. Il est noté du 8 avril au 17 juillet.

Courlis cendré *Numenius arquata*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	6	4	8	9	9	9	89	9	0	24	3

Le Courlis cendré est présent en 2017 toute l'année en Normandie, mais avec une fréquence plus faible d'avril à juillet, époque de la reproduction. La plupart des données provient des départements littoraux de la Manche et du Calvados. Les groupes peuvent atteindre plusieurs centaines d'individus, en particulier en baie des Veys (50). On note une hausse de la fréquence de 33 %.

Courlis corlieu *Numenius phaeopus*

21 données en 2017 :

- Calvados (7) : 1 individu à Geffosse-Fontenay le 13 avril et 6 le 2 mai, 1 à Grandcamp-Maisy le 15 avril, 25 à Criqueville-en-Bessin le 17 avril, 20 à Sallenelles le 17 avril, 3 à Osmanville le 2 mai, 6 à Graye-sur-Mer le 7 mai

- Manche (11) : 18 couples à Dragey-Ronthon le 14 avril, 1 individu à Bréhal le 15 juillet, 4 à Gatteville-le-Phare le 20 juillet, 1 le 5 août, 2 le 6 septembre, 1 le 12 septembre, 50 à Agon-Coutainville le 7 août, 4 à Portbail le 13 août, 12 à Réthoville le 15 août, et 14 le 17 août, 1 à Bricqueville-sur-Mer le 9 septembre
- Seine-Maritime (3) : 2 couples à Ste-Marguerite-sur-Mer le 11 avril, 2 individus à Sotteville-sur-Mer le 6 mai, 2 à St-Vigor-d'Ymonville le 6 août

Le Courlis corlieu est observé en 2017, du 11 avril au 7 mai lors du passage printanier, puis du 15 juillet au 12 septembre lors du passage d'automne. La fréquence est plus élevée dans la Manche et le Calvados, où se trouvent les sites de stationnement. Il n'y a pas d'évolution significative de la fréquence d'observation en 2017

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	16	14	18	20	19	20	194	6	31	13	23

Le Cygne tuberculé montre une fréquence plus élevée dans l'Eure et en Seine-Maritime, départements qui accueillent de nombreux plans d'eau favorables à l'espèce. Il est présent toute l'année. La fréquence en 2017 est supérieure à la moyenne des 19 dernières années (+19 %).

Cygne noir *Cygnus atratus*

5 données en 2017 :

- 1 individu à Poses (27) le 21 janvier, puis 1 le 11 février et 1 le 19 mars,
- 1 individu à Arques-la-Bataille (76) le 31 mars et le 15 septembre.

Espèce introduite. L'individu de Poses est vraisemblablement le même. Pas de données de nidification cette année.

Echasse blanche *Himantopus himantopus*

8 données en 2017 :

- 1 couple à Bernières-sur-Seine (27) le 5 juin
- 1 individu à Quillebeuf-sur-Seine (27) le 4 mai
- 1 couple à Hautot-sur-Mer (76) le 2 juin
- 1 couple à Longueil (76) le 30 mai
- 15 couples à Oudalle (76) le 23 juin
- 2 couples à Ste Marguerite-sur-Mer (76) le 24 juillet
- 1 individu à St-Vigor-d'Ymonville (76) le 11 juillet
- 1 couple à Réthoville (50) le 10 juillet

La plupart des données indique des nidifications certaines, probables ou possibles sur des sites traditionnels : vallée et estuaire de la Seine, littoral du Pays-de-Caux. Cette espèce montre une progression significative comme reproductrice dans notre région.

Effraie des clochers *Tyto alba*

15 données en 2017 :

- Eure (2) : 1 individu au Cormier le 2 mai, 1 à Drucourt le 28 avril
- Calvados (1) : 1 individu à Canchy le 28 février
- Manche (5) : 1 à Glatigny le 30 décembre, 1 couple à Houtteville le 21 mars, 1 individu au Mesnil le 14 mars, 1 couple aux Perques le 14 mars, 1 couple à St Come-du-Mont le 20 mai
- Seine-Maritime (7) : 2 couples à Anneville-Ambourville le 22 mai, 1 individu à Boos le 15 février, 1 à Cuy-St-Fiacre le 8 mai, 1 à Graval le 2 mars, 1 à Molagnies le 30 juillet, 1 à Nollevall le 27 octobre, 1 à St-Aubin-Epinay le 15 février

Les données de fréquence sur les fiches de relevés sont peu utilisables pour toutes les espèces nocturnes qui, du coup, ont une forte proportion de données ponctuelles dans notre base (90 % pour l'Effraie des clochers). Ces données ponctuelles montrent une stabilité pour cette espèce ces dernières années (55 en 2015, 41 en 2014, 26 en 2013, 49 en 2012, 56 en 2011...). Le très faible nombre de données en hiver (15 %) est sans aucun doute dû à un manque de prospection et à la discrétion de l'espèce à cette époque. Il est difficile d'interpréter les données par département tant les résultats sont corrélés à la pression de prospection.

Eider à duvet *Somateria mollissima*

6 données en 2017 :

- 9 individus à Longues-sur-Mer (14) le 1er janvier
- 3 à Commes (14) le 20 février
- 2 à St Germain-sur-Ay (50) 19 mars
- 14 à Agon-Coutainville (50) le 7 août
- 5 à Réville (50) le 16 septembre
- 2 à Gatteville-le-Phare (50) le 29 octobre

Habituellement présent en hivernage en novembre et décembre, il est à noter qu'en 2017 il est observé plus tard en hiver et quasiment toute l'année. La plupart des données vient classiquement de la Manche. 2017 montre une fréquence d'observation stable par rapport aux années antérieures.

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

3 données en 2017 :

- 1 individu à Freneuse-sur-Risle (27) le 15 juin
- 1 à Colleville-sur-Mer (14) le 21 août
- 4 couples à Notre-Dame-de-Bliquetuit (76) le 13 juin

L'espèce est peu suivie dans les départements normands et contrairement aux années précédentes les données de la Manche sont absentes en 2017.

Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	12	10	16	10	7	12	97	12	8	10	10

L'Epervier d'Europe est présent de manière homogène en Normandie. Il montre une fréquence encore en diminution en 2017 (-16 %). Il est plus présent en période hivernale, peut-être grâce à un apport d'oiseaux du Nord ou de l'Est.

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	71	68	75	69	65	73	683	72	67	72	69

L'Etourneau sansonnet est présent de manière homogène en Normandie en 2017, un peu plus fréquent en hiver qu'au printemps. A la saison hivernale, les groupes se comptent par centaines ou milliers d'individus, les dortoirs pouvant quelquefois rassembler des dizaines de milliers d'oiseaux. En 2017, il est en légère diminution par rapport à 2016.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	17	22	10	19	25	13	201	19	25	12	22

Le Faisan de Colchide est tout aussi présent que l'an passé. Il est plus souvent observé dans l'Eure. Sa fréquence a légèrement augmenté en 2017.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	45	44	48	44	44	44	448	50	33	44	48

Le Faucon crécerelle a une fréquence stable en 2017. Cette année il a été observé autant en hiver qu'en été. IL est un peu plus fréquent dans le Calvados.

Faucon émerillon *Falco columbarius*

8 données en 2017 :

- 1 le 13 novembre à Agon-countainville (50)
- 1 le 15 février à Auderville (50)
- 1 le 22 mars à Derville (50)
- 1 le 17 février à Gatteville-le-Phare (50), 1 le 2 novembre
- 1 le 26 mars à St-Côme-du-Mont (50)
- 1 le 4 décembre à St-Fromond (50)
- 1 le 15 septembre à St-Marcouf (50)

Le Faucon émerillon n'a été observé que dans le département de la Manche cette année.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	4	6	1	3	4	1	34	1	1	4	4

Le Faucon hobereau a une fréquence en baisse en 2017. Il est plus présent sur le département de la Manche et en Seine-Maritime.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	5	4	5	5	4	5	63	6	1	8	4

Le Faucon pèlerin a une fréquence stable en 2017 ; il est beaucoup moins observé dans l'Eure.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	45	72	10	41	67	10	416	47	36	33	46

La Fauvette à tête noire cette année est un peu moins fréquente. Elle est plus fréquente dans le Calvados et dans la Seine-Maritime. L'an passé, c'est le département de l'Eure qui montrait une plus grande fréquence. .

Fauvette babillarde *Sylvia curruca*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	2	4	0	2	4	0	25	1	2	1	16

La Fauvette babillarde a une fréquence stable en 2017. La grande majorité des données est en Seine-Maritime, le Pays de Bray étant son principal bastion régional.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	14	24	0	11	20	0	113	10	11	6	15

La Fauvette des jardins montre une nette baisse en 2017 (-21 %). Elle est plus fréquente en Seine-Maritime.

Fauvette grisette *Sylvia communis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	22	38	1	20	37	0	212	19	24	12	25

La Fauvette grisette montre une baisse de fréquence cette année (-9 %). C'est sur l'ex Haute-Normandie que l'on peut la rencontrer plus souvent.

Fauvette pitchou *Sylvia undata*

12 données en 2017 :

- Manche (12) : Carolles, Jobourg, St-Nicolas-de-Pierrepont

La Fauvette pitchou est observée uniquement dans la Manche, dans les landes atlantiques, du littoral ou de l'intérieur. Elle reste rare.

Fou de Bassan *Morus bassanus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	5	3	8	4	2	6	63	4	0	9	2

Le Fou de Bassan montre une fréquence en légère baisse en 2017. Logiquement la plupart des données provient du littoral de la Manche et du Calvados.

Foulque macroule *Fulica atra*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	20	18	22	23	23	22	230	8	25	23	25

La Foulque macroule est plus fréquente que l'an passé (+15 %). Elle est beaucoup moins commune dans le Calvados.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	5	2	8	4	2	6	40	0	13	3	2

Le Fuligule milouin voit sa fréquence hivernale diminuer (-25 %). C'est toujours dans l'Eure que nous pouvons le rencontrer plus souvent ; son bastion étant les étangs de Poses.

Fuligule milouinan *Aythya marila*

4 données en 2017 :

- 11 le 21 janvier à Poses (76), 1 le 22 janvier, 1 le 26 janvier et 1 le 11 février

Le Fuligule milouinan n'a été observé qu'en Seine-Maritime sur Poses cette année.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	7	5	10	8	7	9	81	0	19	1	10

Le Fuligule morillon est légèrement plus fréquent cette année. Il est nettement plus fréquent dans l'Eure, essentiellement sur les étangs de Poses.

Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	3	3	2	2	3	1	28	6	0	0	3

Le Fulmar boréal est moins fréquent cette année, surtout pendant la période inter-nuptiale. Les observations ont lieu dans les départements où l'espèce est reproductrice (Calvados et Seine-Maritime).

Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	38	37	38	41	41	41	415	44	47	31	46

La Gallinule poule-d'eau est plus fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période (+8 %). Elle est notée moins fréquemment dans la Manche.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

13 données en 2017 :

- Eure (12) : Poses, Tournedos-sur-Seine
- Seine-Maritime (1) : St-Wandrille-Rancon

Le Garrot à œil d'or a été classiquement surtout observé sur les étangs de Poses (27).

Geai des chênes *Garrulus glandarius*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	47	44	51	48	42	55	489	44	52	32	58

Le Geai des chênes a une fréquence stable en 2017. On le trouve plus fréquemment en Haute-Normandie.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	8	14	1	6	11	0	61	5	3	5	8

Le Gobemouche gris montre une fréquence en baisse en 2017 (-25 %). Il est plus fréquent en Seine-Maritime et moins dans l'Eure.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

1 donnée en 2017 :

- 1 à Rouen (76) le 2 septembre.

Cette espèce reste rare au passage postnuptial dans la région.

Goéland argenté *Larus argentatus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	38	32	46	44	45	43	448	67	22	60	40

Le Goéland argenté voit augmenter sa fréquence en 2017 (+16 %). On le trouve logiquement plus fréquemment dans le Calvados et la Manche.

Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus*

1 donnée en 2017 :

- 1 oiseau à St-Côme-du-Mont (50) le 21 mai.

Cette espèce est observée la plupart du temps en hiver. La donnée printanière de cette année est exceptionnelle.

Goéland brun *Larus fuscus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	8	7	10	9	8	10	92	5	10	9	9

Le Goéland brun montre une fréquence stable. Il a été moins noté dans le Calvados cette année. .

Goéland cendré *Larus canus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	7	3	13	7	4	11	78	5	4	15	5

Le Goéland cendré montre une fréquence stable en 2017. Il a été plus souvent contacté dans la Manche (50).

Goéland leucophée *Larus michaellis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	3	2	4	2	2	2	23	1	7	0	2

Le Goéland leucophée montre une fréquence stable en 2017. Il est plus souvent observé dans l'Eure.

Goéland marin *Larus marinus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	17	13	21	20	20	21	203	28	3	36	17

Le Goéland marin est observé en 2017 essentiellement dans les départements littoraux, surtout dans la Manche, avec une fréquence supérieure à la moyenne des 19 dernières années (+18 %). Quelques individus sont observés aussi à l'intérieur des terres (surtout sur les étangs de Poses, 27). Des indices de nidification sont notés en Seine-Maritime (Le Havre, Le Tilleul, Sotteville-sur-Mer).

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*

16 données en 2017 :

- Calvados (1) : Géfosse-Fontenay
- Eure (2) : Quillebeuf-sur-Seine, St-Pierre-d'Autils
- Manche (5) : Appeville, Auvers, St-Côme-du-Mont, Ste-Marie-du-Mont
- Seine-Maritime (8) : Arques-la-Bataille, Grandcourt, Octeville-sur-Mer, St-Vigor-d'Ymonville

La plupart des données de 2017 est sur les sites de reproduction : marais de Carentan, estuaire de la Seine, Marais Vernier, réserve de Beauguillot, vallée de la Béthune,.

Grand Corbeau *Corvus corax*

24 données en 2017 :

- Calvados (1) : Ste-Honorine-des-Pertes
- Manche (23) : Doville, Gatteville-le-Phare, Jobourg, Les Perques, Réthoville, St-Nicolas-de-Pierrepont, Vasteville, Vauville

La plupart des données provient logiquement du département de la Manche. Il n'y a aucune donnée de reproduction en 2017, y compris sur les sites de reproduction connus de la Manche.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	33	27	42	36	34	38	357	36	38	47	28

Le Grand Cormoran est présent toute l'année et est le plus fréquent dans le département de la Manche. La fréquence moyenne est en hausse en 2017 (+9 %). Des données de nidification sont indiquées en 2017 : à Poses (27), Heurteauville (76, 47 nids), tourbière de Baupte (50), Bouafles (27, 6 nids).

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	3	3	4	4	4	5	43	7	0	10	2

Le Grand Gravelot est observé presque toute l'année en 2017, mais classiquement il est surtout observé au passage d'automne (août/septembre). Près des deux tiers des données (64 %) proviennent du département de la Manche, puis du Calvados, ce qui est logique pour un oiseau des côtes basses. Aucune donnée de l'Eure cette année. La fréquence d'observation en 2017 est légèrement supérieure à la moyenne des 19 dernières années. Des indices de nidification ont été notés à Réthoville (50).

Grand Labbe *Stercorarius skua*

16 données en 2017 :

- Manche (15) : Gatteville, Montfarville, Réthoville, Réville
- Seine-Maritime (1) : Fécamp

Les données doivent être interprétées avec prudence pour cette espèce pélagique pour laquelle 81 % des données sont ponctuelles en 2017 et ce d'autant que la plupart des observations provient du site de Gatteville (50). Les données s'étalent classiquement de janvier à février, puis d'août à décembre. Quelques groupes importants sont observés cette année (jusqu'à 33 individus).

Grande Aigrette *Casmerodius albus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	5	3	7	13	11	15	127	6	12	18	12

La Grande Aigrette montre en 2017 une augmentation importante et régulière de sa fréquence par rapport à la moyenne des 19 dernières années (+160 %). Elle est désormais plus fréquente dans la Manche et se rencontre toute l'année. Des données de nidification sont indiquées en 2017 sur trois sites : estuaire de la Seine (76), tourbière de Baupte (50) et, marais de Carentan (50). Sur ce dernier site il s'agit seulement de reproduction éventuelle. Elle se reproduit en Normandie seulement depuis 2013.

Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*

8 données en 2017 :

- 3 couples le 26 mai à Bricqueville-sur-Mer (50), puis 1 couple le 1er juillet sur ce même site
- 1 individu le 11 juin à Ste-Marie-du-Mont (50), puis 3 le 15 juillet
- 1 couple le 21 juin à Créances (50)
- 7 individus le 10 juillet à Réthoville (50), puis 1 le 5 août et 3 le 15 août

Toutes les données proviennent de la Manche, sur les sites de nidification du Cotentin. Les données s'étalent du 26 mai au 15 août. Pas de donnée hivernale en 2017.

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

9 données en 2017 :

- 35 individus le 8 février à Poses (27), puis 15 le 11 février et 1 le 7 novembre sur ce même site
- 2 individus le 26 février à Tournedos-sur-Seine, puis 1 couple le 25 mai, 1 individu le 23 juillet et 3 le 5 août (dont 2 juvéniles), soit une reproduction certaine sur ce site
- 1 individu le 28 novembre à Tosny (27)
- 2 individus le 19 décembre à Réville (50)

Les observations ont lieu toute l'année, souvent des oiseaux isolés, ou quelques unités, mais avec malgré tout un maximum de 35. La donnée de Tournedos-sur-Seine peut correspondre à une reproduction.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	12	9	17	12	10	15	119	3	20	14	10

Le Grèbe castagneux a été observé plus fréquemment dans l'Eure et la Manche en 2017. Il est nettement plus présent en hiver, grâce à un apport d'oiseaux du Nord ou de l'Est. La fréquence est conforme à la moyenne des 19 dernières années. Maximum de 100 individus le 17 septembre sur le marais de Réthoville (50), ailleurs il s'agit d'oiseaux isolés ou de petits groupes pouvant atteindre quelques dizaines d'individus.

Grèbe esclavon *Podiceps auritus*

6 données en 2017 :

- 1 individu le 10 janvier à Gatteville (50), puis 1 le 4 février et 1 le 21 mars sur ce même site
- 1 le 15 février à Auderville (50)
- 1 le 6 décembre à Digulleville (50)
- 1 le 9 décembre à Barfleur (50)

Les observations sont de janvier à mars et en décembre, mois où se concentrent classiquement les données. Elles proviennent toutes des côtes de la Manche en 2017.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	15	10	20	15	14	16	144	9	21	10	17

Le Grèbe huppé a une fréquence plus élevée dans l'Eure et la Seine-Maritime en 2017. Il s'observe toute l'année et fréquente les plans d'eau et le bord de mer en hiver. Il n'y a pas d'évolution significative de la fréquence d'observation en 2017 par rapport aux dernières années.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena*

6 données en 2017 :

- 1 individu le 13 janvier à Gatteville (50)
- 1 le 21 janvier à Poses (27), puis 1 le 22 janvier et 1 le 8 février
- 1 individu le 9 décembre à Barfleur (50)
- 1 individu le 17 décembre à Champsecret (61)

Les observations ont lieu de janvier à février et en décembre, mois où se concentrent classiquement les données. Elles proviennent essentiellement des côtes de la Manche, mis à part celles de Poses à l'intérieur des terres et il faut noter une donnée dans l'Orne cette année.

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	42	46	36	43	43	44	430	45	49	23	53

La fréquence en 2017 est conforme à la moyenne des 19 dernières années. Le Grimpereau des jardins montre une fréquence nettement inférieure dans la Manche, département peu boisé, par rapport aux autres départements. La fréquence généralement plus élevée en été est due à la plus grande facilité de contact avec l'espèce.

Grimpereau des bois *Certhia familiaris*

1 donnée en 2017 :

- 1 chanteur à Bagnoles de l'Orne (61, forêt des Andaines) le 11 février

Grive draine *Turdus viscivorus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	34	33	35	33	31	35	324	45	38	26	30

La Grive draine s'observe toute l'année. Elle est plus fréquente dans le Calvados et l'Eure, et nettement moins dans la Manche. La fréquence en 2017 est stable par rapport à la moyenne des 19 dernières années.

Grive litorne *Turdus pilaris*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	10	3	19	12	3	22	115	12	13	10	12

Espèce hivernante, la Grive litorne est observée en 2017 de janvier au 21 avril, puis du 31 octobre à fin décembre, ce qui est classique. La fréquence moyenne est en hausse en 2017 (+20 %). Elle a une fréquence homogène en Normandie.

Grive mauvis *Turdus iliacus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	12	3	24	16	4	30	159	16	16	11	20

Espèce hivernante, la Grive mauvis est observée en 2017 de janvier au 25 mars, puis du 13 octobre à fin décembre, ce qui est classique. La fréquence moyenne est en nette hausse en 2017 (+33 %). Contrairement à la Grive litorne, la mauvis n'a pas une fréquence homogène en Normandie : elle est plus fréquente cette année en Seine-Maritime et moins dans la Manche.

Grive musicienne *Turdus philomelos*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	56	65	44	58	65	50	575	64	50	53	65

La Grive musicienne montre une fréquence en hausse en 2017 (+4 % globalement, +14 % pour les données d'hivernants). Elle s'observe toute l'année, mais moins fréquemment l'hiver. Elle est plus fréquente en Seine-Maritime et dans le Calvados cette année.

Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	4	4	3	4	4	4	42	2	4	2	7

Le Grosbec casse-noyaux est plus fréquent en Seine-Maritime et dans l'Eure en 2017. Il y a peu de données dans la Manche et le Calvados, départements peu boisés. La fréquence est conforme à la moyenne des 19 dernières années.

Grue cendrée *Grus grus*

2 données en 2017 :

- 80 individus le 10 février à Sotteville-sous-le-Val (76)
- 35 le 27 février à Montmain (76)

Il s'agit d'observations d'oiseaux en migration vers le nord.

Guifette noire *Chlidonias niger*

8 données en 2017 :

- 10 individus le 7 mai à Gaillon (27)
- 3 le 14 juin à Heurteauville (76), puis 1 le 26 septembre
- 6 le 12 août à Tournedos-sur-Seine (27)
- 2 le 6 septembre à Gatteville (50)

- 1 le 11 septembre à St-Côme-du-Mont (50)
- 15 le 15 septembre à St-Marcouf (50)
- 1 le 21 octobre à Bréhal (50)

On note une donnée printanière (début mai) sur les ballastières de l'Eure en 2017, puis des données d'estivage en Seine-Maritime et dans l'Eure, et des données de passage d'automne provenant des côtes de la Manche (septembre - octobre), cette espèce passant en mer près du littoral.

Guillemot de Troïl *Uria aalge*

16 données en 2017 :

- Calvados (1) : Ste-Honorine-des-Pertes
- Manche (15) : Gatteville

Observations de janvier à mars, juillet, puis de septembre à décembre. Les fréquences sur les fiches de relevés ne sont pas utilisables pour cette espèce pélagique pour laquelle la plupart des données de 2017 sont ponctuelles, et ce d'autant que presque toutes les observations proviennent du site de Gatteville (50). Le nombre de données est un peu en-dessous des dernières années.

Harle bièvre *Mergus merganser*

8 données en 2017 :

- 1 individu le 15 janvier à Tournedos-sur-Seine (27)
- 1 le 19 janvier à Valmont (76)
- 6 le 21 janvier à Poses (27), puis 11 le 22 janvier, 2 le 8 février, 1 le 11 février et 1 le 12 février
- 3 le 9 décembre à Barfleur (50)

Plus de la moitié des données 2017 provient des étangs de Poses. Le nombre est dans la moyenne des années précédentes (avec un plus grand nombre de 2010 à 2013, années aux hivers plus froids). Ces années-là, plusieurs dizaines d'oiseaux ensemble pouvaient être observés, et plusieurs centaines dans les années 1990.

Harle huppé *Mergus serrator*

10 données en 2017 :

- 1 individu le 28 janvier à Grandcamp-Maisy (14)
- 1 le 3 février à Varengeville-sur-Mer (76)
- 2 le 4 février à Gatteville (50), puis 2 le 21 mars et 2 le 13 novembre
- 5 le 11 mars à Aumeville-Lestre (50)
- 28 le 11 mars à Surville (50)
- 1 le 3 décembre à Morsalines (50)
- 1 le 9 décembre à Barfleur (50)
- 6 le 15 décembre à Cricqueville-en-Bessin (14)

Le Harle huppé est observé en 2017 de janvier à mars, puis en décembre sur les côtes de la Manche et secondairement dans le Calvados et en Seine-Maritime, ce qui est conforme au statut connu.

Harle piette *Mergellus albellus*

4 données en 2017 :

- 4 individus le 21 janvier à Poses (27), puis 1 et 6 le 22 janvier, et 2 le 11 février sur ce même site

Comme en 2016, les 4 données de 2017 proviennent classiquement des étangs de Poses (27) en janvier et février. On est loin cependant des dizaines d'individus observés dans les années 1980/1990.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	33	28	39	38	34	44	379	35	42	42	37

Le Héron cendré présente une fréquence en augmentation de 15 % par rapport à la période 2001-2019. Cette présence semble plus marquée dans l'Eure et la Manche (> 40 %). Cette espèce est observée tout au long de l'année mais plus fréquemment en hiver.

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*

39 données en 2017 :

- Calvados (6) : Cauchy, Bricqueville, Colombières, Monfreville et Neuilly-la-forêt
- Manche (27) : Agon-Coutainville, Auvers, Baupte, Brehal, Dragey-Ronthon, Gorges, Graignes, Rhétoville, Ste-Marie-du-Mont, St-Symphorien-de-Valois, St-Martin-de-Varreville, Sainteny, Varanguebec et Villiers-Frossard
- Seine-Maritime (6) : St-Victor-d'Ymonville et Ste-Marguerite-sur-Mer

Depuis 2015, le Héron garde-bœufs conforte une forte augmentation de fréquence. C'est dans la Manche et dans le Calvados, que se manifeste cette tendance à la colonisation pour cette espèce d'origine méridionale. L'espèce semble absente dans l'Eure, alors qu'elle est bien présente dans la Manche mieux nantie en prés pâturés. On observe une présence constante toute l'année.

Héron pourpré *Ardea purpurea*

Aucune donnée en 2017.

Nous n'avons que 32 observations sur la période 2001-2019 pour le Héron pourpré, contacté lors des passages migratoires en Normandie.

Hibou des marais *Asio flammeus*

9 données en 2017 :

- 1 le 10 décembre aux Courtils (50)
- 1 le 6 décembre à Digulleville (50)
- 4 les 2, 22 et 24 mars puis le 28 décembre à Doville (50)
- 1 le 25 novembre à St-Nicolas-de-Pierrepont (50)
- 1 le 10 mars à Varenguebec (50)
- 1 le 11 mars à Surville (50)

Les données proviennent essentiellement de la Manche en fin d'hiver avec 3 individus sur le Mont de Doville, 1 à Surville et 1 à Varenguebec. Les autres données sont des observations en novembre et en décembre avec un maximum de 9 individus sur le Mont de Doville.

Hibou moyen-duc *Asio otus*

7 données en 2017 :

- 1 le 13 juin à Ailly (27) - 1 couple nicheur
- 1 le 22 janvier à Heubécourt-Haricourt (27)
- 1 le 24 décembre à St-Nicolas-de-Pierrepont (50)
- 1 le 21 juin au Havre (76) - 1 couple nicheur
- 1 le 16 février à Préaux (76)
- 1 le 13 juin à St-Nicolas-de-Bliquetuit (76)
- 1 le 10 mars à Sigy-en-Bray (76)

Ce sont des données ponctuelles qui proviennent de la Seine-Maritime et de l'Eure, avec 3 observations en juin. Il est nicheur certain dans ces deux départements. Le manque de prospections nocturnes ne permet pas une vision claire de la réalité qui permettrait une exploitation fiable de données pour ce nicheur précoce.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	16	25	4	14	22	4	135	20	10	12	15

L'Hirondelle de fenêtre accuse une baisse de fréquence, voisine de -12 %, par rapport à la période 2001-2019. Cette baisse est marquée dans l'Eure, alors que l'on observe une augmentation en Seine-Maritime. Les observations s'étendent du 25 mars au 24 septembre.

Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	5	9	1	7	13	1	74	5	5	12	7

L'Hirondelle de rivage est nettement plus fréquente (+40 %) en 2017 que sur l'ensemble de la période 2001-2019. Elle est particulièrement présente dans en Manche grâce à la présence de milieux adaptés à cette espèce. Les observations s'étendent du 25 mars au 16 septembre.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	40	63	10	39	62	11	383	46	32	43	37

L'Hirondelle rustique est observée en 2017 de la mi-mars à la mi-octobre. Elle est un peu moins fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période (-2,5 %). Cette baisse ne semble pas affecter la Calvados et la Manche mais se remarque surtout dans l'Eure. Les observations s'étendent du 16 mars au 15 octobre.

Huîtrier pie *Haematopus ostralegus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	3	2	4	3	2	4	29	3	0	9	0,3

Le nombre de données est faible pour l'Huîtrier pie qui fréquente les côtes de la Manche. La fréquence moyenne est faible et stable.

Huppe fasciée *Upupa epops*

4 données en 2017 :

- 1 le 17 avril à Evreux (27)
- 1 le 10 avril à Dampierre-en-Bray (76)
- 1 le 21 juillet à Dampierre-en-Bray (76)
- 1 le 9 juin à Elbeuf-en-Bray (76)

Nous n'avons que très peu de données pour la Huppe fasciée repérée en Seine-Maritime et dans l'Eure. Cela confirme la rareté de cette espèce en Normandie suite à son déclin ancien déjà signalé. Pas de données de Basse-Normandie cette année.

Hypolaïs polyglotte *Hyppolais polyglotta*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	12	22	0,1	9	17	0,2	91	8	11	8	10

L'Hypolaïs polyglotte est nettement moins fréquente en 2017 que sur la période 2001-2019 (-25 %). Elle est contactée du 22 avril au 1er septembre, plus fréquemment en Haute-Normandie.

Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*

3 données en 2017 :

- 1 à Ste-Marie-du-Mont (50, Beauguillot) le 29 janvier.
- 1 à St-Vigor-d'Ymonville (76, estuaire de la Seine) le 3 août
- 1 à St-Fromond (50) le 4 décembre

Cette espèce est de plus en plus observée en Normandie.

Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus*

1 donnée en 2017 :

- 1 juvénile à Gatteville-le-Phare (50) le 1er décembre. Cette espèce reste très peu observée, peut-être à cause des difficultés d'identification.

Labbe parasite *Stercorarius parasiticus*

13 données en 2017 :

- Manche (13) : Gatteville-le-Phare (10), Montfarville, Réthoville, Réville

La majorité des données de 2017 provient du phare de Gatteville au nord de la Manche, ce qui est conforme au profil d'apparition constaté les années précédentes.

Labbe pomarin *Stercorarius pomarinus*

3 données en 2017 :

- 1 le 5 novembre ; 3 le 13 novembre ; 1 le 1er décembre à Gatteville (50)

Ces quelques données 2017 de Labbe pomarin viennent exclusivement du phare de Gatteville, ce qui est nettement en dessous des années précédentes.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	41	55	23	41	56	23	406	50	40	45	37

La Linotte mélodieuse est commune et conserve une fréquence moyenne et stable. Nous notons une diminution sensible en Seine-Maritime et une augmentation dans le Calvados.

Locustelle tachetée *Locustella naevia*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	3	5	0	2	4	0	22	7	1	2	1

Le nombre de données baisse pour cette espèce : 28 en 2015, 26 en 2016 et 22 en 2017. La Locustelle tachetée est nettement moins fréquente en 2017 que sur l'ensemble de la période 2001-2019. La chute de fréquence est particulièrement marquée dans l'Eure. En 2017, elle a été contactée du 8 avril au 11 juin.

Locustelle lusciniôïde *Locustella luscinioides*

2 données en 2017 :

- 3 chanteurs à St-Vigor-d'Ymonville le 13 mai et 3 à Oudalle (76) le 20 mai, ces deux sites étant dans l'estuaire de la Seine, bastion de l'espèce en Normandie.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

8 données en 2017 :

- 1 le 28 avril à Harcourt (27)
- 1 le 30 avril à Anneville-Ambourville (76) - 1 couple
- 1 le 11 mai à Marbeuf (27)
- 1 le 17 mai à Clasville (76)
- 1 le 25 mai à Fontaine-Heudebourg (27)) - 1 couple
- 1 le 10 juin à la Neuville-Chant-d'Oisel (76) - 2 couples
- 1 le 10 juin à Boos (76) - 1 couple
- 1 le 13 juin à Courcelles-sur-Seine (27) - 1 couple

Bien que facilement identifiable par son chant, il n'y a eu que 8 données en 2017. Oiseau méridional, le Loriot d'Europe est surtout présent dans les forêts de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Macreuse brune *Melanitta fusca*

1 donnée en 2017 :

- 1 le 21 janvier à Poses (27)

Cette espèce devient plus rare d'année en année.

Macreuse noire *Melanitta nigra*

24 données en 2017 :

- Calvados (1) : Cricqueville-en-Bessin
- Manche (21) : Carolles, Dragey Ronthon, Gatteville-le-Phare
- Seine-Maritime (2) : Dieppe, Ste-Marguerite-sur-Mer

La Macreuse noire est surtout présente pendant la période automne-hiver le long des côtes de la Manche avec un pic en novembre. Elle est régulièrement observée depuis le phare de Gatteville (125 individus à mi-novembre). Remarquons une observation de 65 individus fin septembre à Cricqueville-en-Bessin dans le Calvados.

Marouette ponctuée *Porzana porzana*

Aucune donnée en 2017.

Martinet noir *Apus apus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	18	31	0	13	25	0	133	13	12	12	16

Le Martinet noir est moins fréquent (-28 %) en 2017 que sur l'ensemble de la période. Cette baisse de fréquence affecte tous les départements. Les observations ont été faites du 25 avril au 20 août.

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	6	4	9	8	7	9	78	4	10	6	9

Le Martin-pêcheur est environ 30 % plus présent en 2017 comparé à l'ensemble de la période 2001-2019. Il est surtout noté en Seine-Maritime et dans l'Eure.

Mergule nain *Alle alle*

1 donnée en 2017 :

- 1 à Gatteville-le-Phare (50) le 29 novembre. A une date classique.

Merle noir *Turdus merula*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	89	91	86	91	91	91	903	92	93	85	94

Le Merle noir est une espèce très commune, omniprésente dans tous les départements. Sa fréquence moyenne est supérieure à 90 % avec une légère tendance à l'augmentation (+2 %) en 2017.

Merle à plastron *Turdus torquatus*

Aucune donnée en 2017.

Nous avons 41 observations sur la période 2001-2019. Le Merle à plastron est un migrateur peu commun en Normandie, essentiellement au passage d'avril.

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	34	32	37	34	30	39	337	33	35	21	42

La Mésange à longue queue est une espèce à fréquence moyenne assez faible. Néanmoins, cette fréquence est stable en 2017, moins élevée dans la Manche mais plus élevée en Seine-Maritime.

Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	72	70	74	76	72	80	751	83	79	65	78

La Mésange bleue est une espèce très commune en Normandie. Comparée à la période 2001-2019, sa fréquence moyenne en Normandie a augmenté en 2017 de manière significative (+6 %).

Mésange boréale *Poecile montanus*

1 donnée en 2017 :

- 1 oiseau à une mangeoire à Guichainville (27) à partir du 15 décembre, et jusqu'à début janvier 2018. Donnée exceptionnelle de cette espèce disparue de la région comme reproductrice et devenue rare en période inter-nuptiale.

Mésange charbonnière *Parus major*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	74	74	72	75	70	80	739	82	79	56	82

La Mésange charbonnière est une espèce très commune en Normandie. Sa fréquence moyenne en Normandie est stable, voire en très légère augmentation (+1,3 %).

Mésange huppée *Lophophanes cristatus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	13	12	13	10	10	10	101	3	9	1	18

La Mésange huppée est toujours nettement moins fréquente dans la Manche, et dans une moindre mesure dans le Calvados. La Haute-Normandie, et singulièrement la Seine-Maritime, recèlent les populations les plus nombreuses, en lien avec l'importance du boisement. Le nombre des données est moindre globalement, qu'en 2016, et nettement moindre qu'en 2015, peut-être du fait d'une moindre pression d'observation.

Mésange noire *Periparus ater*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	2	3	2	3	3	2	30	0	2	1	5

Espèce peu commune et inféodée aux forêts de résineux, la Mésange noire est surtout présente en Seine-Maritime. Encore plus inféodée aux résineux que la Mésange huppée, elle se maintient bien semble-t-il, dans la région (17 données en 2016, 17 données en 2015).

Mésange nonnette *Poecile palustris*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	23	22	25	18	15	21	184	13	21	6	26

La fréquence de la Mésange nonnette est cohérente avec le statut connu de l'espèce dans la région. Elle reste plus présente en Haute-Normandie et est franchement rare dans la Manche. Elle montre une nette baisse de fréquence en 2017 (-22 %). Les oiseaux nordiques viennent s'ajouter aux autochtones l'hiver.

Milan noir *Milvus milvus*

10 données en 2017 :

- 1 à Tounedos sur Seine (27, boucle de Poses) le 24 mars
- 1 à Bouafles (27) le 31 mars, donc non loin de l'observation précédente
- 1 à Arques-la-Bataille (76) le 19 avril
- 1 à Heubécourt-Haricourt (27) à quelques km de la boucle de Poses, le 25 avril, puis le 29 avril

- 1 à Boos (76), le 1er mai, là aussi à quelques km de la boucle de Poses
- 1 à Clais (76, Pays de Bray) le 6 mai
- 1 à Boos le 23 mai (même remarque que pour le 1er mai)
- 1 à Nolléval (vallée de l'Andelle, à quelques km de Boos) le 7 juin
- 1 à Arques-la-Bataille (76) le 19 juillet

Il y avait 3 données en 2015, dont une donnée de nidification certaine dans l'Eure. En 2016, nous avons eu 7 données, dont un nicheur probable dans l'Eure. En 2017, on ne peut exclure une reproduction dans l'Eure, et une autre dans le nord-est de la Seine-Maritime. Les autres données correspondent à des oiseaux erratiques ou migrateurs.

Milan royal *Milvus migrans*

3 données en 2017 :

- 1 à Brémontier-Merval (76, Pays de Bray) le 2 mars
- 1 le 17 avril à Molagnies (76, Pays de Bray)
- 1 à Tôtes (76) le 26 novembre.

Il s'agit de données d'oiseaux migrateurs. En 2015, il n'y avait qu'une donnée ; en 2016 : 6 données d'oiseaux migrateurs. Les observations de 2017, avec 3 données, correspondent au statut habituel de l'espèce.

Moineau domestique *Passer domesticus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	58	61	56	59	61	56	586	70	60	60	55

Le Moineau domestique semble se maintenir dans la région, et sa répartition est toujours homogène. Le nombre de données est similaire en 2015 et 2016. Il est un peu plus noté en été, où il est sans doute un peu plus détectable.

Mouette de Sabine *Xema sabini*

2 données en 2017 :

- 1 adulte à Gatteville-le-Phare (50) le 17 septembre, puis 1 autre adulte le 26 septembre sur le même site. A des dates classiques.

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	6	5	6	6	5	62	4	7	12	2

Un peu plus fréquente en 2017 que sur le reste de la période globale, il y avait 100 données en 2015, et 82 en 2016. Cette année est donc un peu moins « faste ». C'est sur le littoral que les données restent les plus nombreuses, surtout dans la Manche (le Calvados est moins prospecté). Nidification notée à Acquigny et dans la boucle de Poses (27) cette année.

Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus*

9 données en 2017 :

- 1 à Dieppe (76) le 14 janvier
- 1 à Tounedos (27, boucle de Poses) le 19 mars
- 2 à Bouafles (27) le 30 mars sur le lac des Mousseaux
- 1 à Poses (27) le 25 mai
- 3 à Ste-Marguerite-sur-Mer (76) le 28 août
- 60 posées sur la plage de Grandcamp-Maisy (14) le 2 septembre
- 4 à Gatteville-le-Phare (50) le 5 novembre
- 3 à Gatteville-le-Phare le 13 novembre
- 8 à Gatteville-le-Phare le 29 novembre

L'espèce est surtout pélagique, mais elle est observée parfois dans l'intérieur des terres sur les plans d'eau en migration. Le nombre de données est cohérent avec le statut de l'espèce. Les données sont littorales sauf celles de la vallée de la Seine aval au printemps. Il y avait eu 21 données en 2015, et 17 données en 2016. 2017, avec 9 données, marque donc une baisse par rapport aux deux années

précédentes, sans signification particulière. La donnée de Grandcamp-Maisy correspond probablement à des oiseaux fatigués.

Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Été	Hiver	Moy	Été	Hiver		14	27	50	76
=	37	27	49	37	27	49	369	26	42	49	31

La Mouette rieuse reste surtout une hivernante et toujours moins fréquente à l'intérieur des terres. Sa fréquence est stable sur la période. Nicheuse dans la vallée de la Seine et de l'Eure (surtout à Poses, 27) et sur la tourbière de Bauppte (50).

Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*

23 données en 2017 :

- Calvados (2) : Cricqueville-en-Bessin, site d'une colonie de reproduction.
- Manche (19) : Gatteville-le-Phare (nombres maximums en novembre)
- Seine-Maritime (3) : Dieppe; Fécamp

Les fréquences sur les fiches de relevés ne sont pas utilisables pour cette espèce pélagique pour laquelle 80 % des données sont ponctuelles. Nous avons 23 données en 2017. Il y en avait 49 en 2015 et 17 en 2016, ce qui est cohérent avec le statut de l'espèce.

Nette rousse *Netta rufina*

15 données en 2017 :

- Eure (12) : données dans la boucle de Poses, avec nidification de 2 couples (elle y avait déjà niché en 2015 et 2016, témoin de son expansion en France).
- Seine-Maritime (3) : Anneville-Ambourville

Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa*

2 données en 2017 :

- 1 à Gatteville-le-Phare (50) le 17 septembre, puis 1 autre le 13 novembre sur le même site. La donnée de septembre est précoce sur ce site.

Océanite tempête *Hydrobates pelagicus*

Aucune donnée en 2017.

Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

22 données en 2017.

Toutes les données proviennent de l'Eure. La colonie de la plaine de Caen-Falaise (14) ne semble pas en déclin, mais elle n'a pas été suivie. Par ailleurs, nous n'avons pas de données quantitatives des rassemblements post-nuptiaux.

Nicheurs probables ou certains au Manoir-sur-Seine, à Criquebeuf-sur-Seine, à Tournedos-sur-Seine, à Bouafles, à Tosny et à St-Pierre-d'Autils. Ces données sont cohérentes avec ce qui est connu de l'espèce. Une observation hivernale de 3 individus, le 19 janvier, à Tournedos-sur-Seine, est inhabituelle, et sans doute en lien avec une absence de gelées avant cette date.

Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*

1 donnée en 2017 :

- 1 à Ste-Marie-du-Mont (50, réserve de Beauguillot) le 30 octobre. Cette espèce deviendrait-elle plus régulière sur ce site ?

Oie cendrée *Anser anser*

19 données en 2017 :

- Eure (6) : vallée de la Seine, vallée de l'Eure et estuaire de la Seine
- Manche (6) : Ste-Marie-du-Mont (réserve naturelle de Beauguillot)
- Seine-Maritime (7) : Arques-la-Bataille, Colleville, Longueil, St-Aubin-le-Cauf, St-Vigor-d'Ymonville et Sigy-en-Bray

Les données de 2017 sont à des dates et en nombre habituels.

Oie rieuse *Anser albifrons*

1 donnée en 2017 :

- 1 adulte à Ste-Marie-du-Mont (50, réserve de Beauguillot) le 30 octobre. Cette donnée est cohérente avec ce qui est connu de l'espèce sur ce site.

Panure à moustaches *Panurus biarmicus*

7 données en 2017 :

- Seine-Maritime (6) : dans le marais du Hode, St-Vigor-d'Ymonville (76) et aux alentours : 2 le 6 mars, 4 le 25 avril, 1 couple le 22 juin, 1 couple le 11 juillet, 80 individus le 23 septembre.
- Calvados (1) : 3 individus le 8 octobre à St-Arnoult dans la vallée de la Touques

En 2017, comme en 2016, nous n'avons pas de données de reproduction en dehors de l'estuaire de la Seine. Cependant les sites de la basse vallée de la Touques (14), et de Ver-Meuvoines (14) n'ont pas été suivis. Il y avait eu 15 données en 2015, et 6 en 2016.

Perdrix grise *Perdix perdix*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Été	Hiver	Moy	Été	Hiver		14	27	50	76
↘	14	7	5	7	7	5	67	0	13	0	9

Les données de 2015 étaient au nombre de 113, celles de 2016 étaient 77. Globalement, l'espèce est en régression, ce qui est connu, et se confirme ici (-50 %). La Perdrix grise est quasi absente de Basse-Normandie. La reproduction est notée avec 40 couples en 2017, dans l'Eure et la Seine-Maritime, et un couple dans la Manche (marais de Carentan).

Perdrix rouge *Alectoris rufa*

7 données en 2017 :

- Eure (3) : Surtauville (pleine du Neubourg, nicheur probable)
- Manche (3) : Angoville-au-Plain (marais de Carentan), Agon-Coutainville, Baubigny

Toutes les données sont issues d'oiseaux de lâchers à visée cynégétique, la donnée de nidification probable comprise, même si l'espèce peut s'être acclimatée ici ou là sans certitude de durabilité.

Petit gravelot *Charadrius dubius*

12 données en 2017 :

- Eure (5) : reproduction en vallée de la Seine et vallée d'Eure
- Manche (2) : nicheur à Réthoville (Nord-Cotentin), avec un couple
- Seine-Maritime (5) : nicheur en basse vallée de Seine, dont l'agglomération rouennaise

Le Petit gravelot est sans doute plus présent qu'il y paraît, les sites favorables n'étant pas forcément prospectés ou inaccessibles (carrières en exploitation ou sites clôturées), en particulier dans le Calvados. Le site de reproduction de la Manche n'est pas le même que l'année précédente. Il y avait eu 20 données en 2015, et 13 données en 2016.

Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus*

2 données en 2017 :

- 1 juvénile à Bréhal (50) le 21 août
- 1 juvénile à St-Germain-sur-Ay (50) le 23 septembre

Cette espèce est d'habitude bien plus rare en Normandie que le Phalarope à bec large.

Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*

2 données en 2017 :

- 1 juvénile à Bréhal (50) le 10 septembre
- 1 juvénile à Arques-la-Bataille (76) le 15 septembre

Deux données très groupées en septembre. A noter que les deux espèces de phalaropes sont observées sur le même site à trois semaines d'intervalle, et qui plus est par le même observateur !

Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	7	0	8	15	0	85	14	2	13	7

Le Phragmite des joncs reste nettement plus présent dans le Calvados et la Manche, et sa fréquence est en augmentation (+100 %) sur la période globale (avec également 63 données en 2016, et 48 en 2015).

Pic épeiche *Dendrocopos major*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	39	40	37	38	34	42	380	40	47	16	46

La fréquence de l'espèce est stable sur la période, et entre les départements haut-normands et le Calvados. Il y avait 413 données en 2015, et 343 en 2016. Le Pic épeiche est nettement moins présent dans la Manche, département le moins boisé.

Pic épeichette *Dendrocopos minor*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	4	3	3	3	3	3	34	4	4	0	4

Les données de 2015 étaient au nombre de 38, celles de 2016 au nombre de 29. Mais sur la période globale, la fréquence a un peu diminué, mais cette diminution n'est pas significative compte tenu du nombre des données relativement faible. Le Pic épeichette reste une espèce très peu commune, surtout dans la Manche où il est franchement rare.

Pic mar *Dendrocopos medius*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	3	4	2	3	3	2	31	2	3	1	4

Le Pic mar a une fréquence stable, et reste très localisé dans la Manche, moins boisée que les autres départements. Il y avait 56 données en 2015, et 25 en 2016. Le Calvados mériterait une meilleure prospection des bois de petite taille, voire des haies bocagères dotées de grands arbres.

Pic noir *Dryocopus martius*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	5	4	4	3	4	2	35	0	5	0	5

La fréquence moyenne du Pic noir semble avoir baissé sur la période globale, mais cela pourrait être dû à un défaut de prospection. Il y avait 59 données en 2015 et 45 en 2016. La Manche, et surtout le Calvados, hébergent à coup sûr l'espèce dans des secteurs peu prospectés.

Pic vert *Picus viridis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	46	49	41	42	45	38	420	33	50	22	54

C'est le pic le plus connu, et le plus commun. Il reste moins commun dans la Manche, et dans une moindre mesure dans le Calvados, sans doute insuffisamment prospecté, et sa fréquence semble globalement diminuer un peu. Il y avait 458 données en 2015 et 380 en 2016.

Pie bavarde *Pica pica*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	57	57	64	60	57	64	601	64	69	54	61

Espèce commune, la Pie bavarde l'est un peu plus en hiver, et elle est répartie uniformément dans la région. Sa fréquence est un peu supérieure en 2017 par rapport à la période globale. Il y avait 592 données en 2015 et 571 données en 2016.

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

7 données en 2017 :

- 1 le 21 mai à Forges-les-Eaux (76)
- 1 le 28 mai à Hénouville (76, prairies de Roumare)
- 1 le 30 mai à Amfreville-sous-les-Monts (27)
- 1 le 9 juin à Elbeuf-en-Bray (76)
- 2 le 1er juillet à St-Nicolas-de-Bliquetuit (76)
- 1 couple nicheur certain le 11 juillet à Tosny (27)
- 3 couples nicheurs certains le 18 juillet à Notre-Dame-de-l'Isle (27)

Le nombre de données est habituel, de même que les sites d'observations (Pays de Bray, vallée de la Seine amont et aval). Nous n'avons pas suivi les sites des marais de la Dives (14) et de la principale zone de peuplement (est du Calvados et nord de l'Orne). Les données s'étalent de fin mai à mi-juillet et concernent des nicheurs (éventuels, probables ou certains).

Pie-grièche grise *Lanius excubitor*

1 donnée en 2017 :

- 1 le 25 janvier à Heurteauville (76)

Une seule donnée hivernale pour cette espèce de plus en plus rare en Normandie.

Pigeon biset *Columba livia*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	30	30	31	25	23	27	255	35	25	18	27

Le Pigeon biset a été moins observé cette année que sur l'ensemble de la période (-17 %), ce qui est peu significatif pour cette espèce férale, peu notée par les observateurs. Il semble nettement moins fréquent dans la Manche que dans les autres départements, ce qui est confirmé par nos données des années précédentes.

Pigeon colombin *Columba oenas*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	7	9	4	3	5	1	37	2	5	0	4

Le Pigeon colombin a été nettement moins observé cette année que sur l'ensemble de la période (-57 %) ; il faudra vérifier les années suivantes si cette tendance se confirme. Cette espèce forestière est classiquement notée essentiellement en Haute-Normandie, région plus boisée (l'Orne, non suivie, mise à part).

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	86	91	80	88	92	84	899	92	93	82	91

Le Pigeon ramier est l'une des espèces les plus fréquentes de Normandie. Il est présent dans tous les milieux et légèrement plus fréquent pendant la saison de reproduction. Le département de la Manche montre toutefois une présence un peu plus faible.

Pingouin torda *Alca torda*

24 données en 2017 :

- Manche (22) : Barfleur, Gatteville-le-Phare, Ste-Marie-du-Mont
- Seine-Maritime (2) : Dieppe, Varangeville-sur-Mer

Le Pingouin torda est essentiellement observé à partir du phare de Gatteville (19 des 24 données). Maximum de 1 500 individus le 13 novembre sur ce site. Les observations s'étalent du 10 janvier au 21 mars, puis du 10 juillet au 9 décembre. Les plus gros effectifs sont en novembre.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	82	85	79	81	82	80	827	88	80	81	79

A l'instar du Pigeon ramier, le Pinson des arbres est l'une des espèces les plus fréquentes de Normandie. Il est présent dans tous les milieux et légèrement plus fréquent pendant la saison de reproduction. Le département du Calvados montre une fréquence un peu plus forte.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

17 données en 2017 :

- Calvados (2) : Cahagnolles, Merceville-Franceville
- Eure (2) : Drucourt, Romilly-sur-Andelle
- Manche (3) : Fresville, Glatigny, St-Nicolas-de-Pierrepont
- Seine-Maritime (10) : Les-Grandes-Ventes, La Poterie-Cap-d'Antifer, St-Arnoult, Ste-Marguerite-sur-Mer, Sigy-en-Bray

Le Pinson du Nord fait l'objet de peu de mentions en 2017. Si la fréquence moyenne sur l'ensemble de la période est de 3 % (6 % en hiver), elle n'est plus que de 2 % en 2017 (3 % en hiver). Cette diminution des données correspond aux variations interannuelles classiques chez cette espèce. La tendance est toutefois au déclin dans la dernière décennie, par rapport à la décennie précédente. Maximum de 25 individus le 1er novembre à Ste-Marguerite-sur-Mer. Les observations s'étalent du 5 février au 4 mars, puis du 15 octobre au 30 décembre.

Pipit des arbres *Anthus trivialis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	8	14	1	6	11	1	60	7	7	2	8

Le Pipit des arbres montre une baisse de fréquence en 2017 (-25 %), ceci dans un contexte de déclin dans la région et sur le plan national. Présent seulement en période de reproduction, les données s'étalent du 24 mars au 27 septembre. Le département de la Manche montre une fréquence nettement plus faible.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	28	20	38	33	27	40	329	43	15	55	25

Le Pipit farlouse montre une augmentation de fréquence en 2017 (+18 %) par rapport à l'ensemble de la période, ceci dans un contexte de déclin (pour les reproducteurs) dans la région et sur le plan national. L'espèce est présente toute l'année en Normandie et voit se succéder deux populations distinctes, l'une reproductrice et l'autre représentant des hivernants venus du Nord. Dans notre base de données, les fréquences diminuent en mai-juin (période de reproduction) tandis qu'elles augmentent ou sont stables lors des passages et de l'hivernage. Le département de l'Eure montre une fréquence nettement plus faible, qui correspond à la désertion des sites de l'intérieur des terres.

Pipit maritime *Anthus petrosus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	2	1	5	2	1	4	23	5	0	5	0

Le Pipit maritime a une fréquence faible en Normandie. Il est présent essentiellement en hiver (quelques rares sites de reproduction dans la Manche) et surtout dans les départements côtiers de Basse-Normandie, Calvados et Manche. Des données de reproduction proviennent en 2017 des localités classiques : Querqueville et Granville.

A noter deux observations en janvier à Grandcamp-Maisy (14) et en février à Gatteville-le-Phare (50) d'un individu à chaque fois de la sous-espèce « littoralis » de Scandinavie.

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↑	1	0	3	3	0	5	26	2	3	4	2

Le Pipit spioncelle est uniquement présent en hiver en Normandie. Les données indiquent une hausse sensible de fréquence en 2017 en période hivernale (+66 %). L'espèce est moins fréquente en 2017 dans le Calvados et la Seine-Maritime.

Plongeon arctique *Gavia arctica*

13 données en 2017 :

- Calvados (1) : Grancamp-Maisy
- Manche (11) : Gatteville-le-Phare, Réthoville
- Seine-Maritime (1) : Dieppe

Le Plongeon arctique est essentiellement noté dans la Manche et singulièrement sur le site de suivi de Gatteville-le-Phare. Les 13 données sont dans la moyenne des années précédentes. Maximum de 12 individus le 4 février à Gatteville-le-Phare. Les observations s'étalent du 10 janvier au 21 mars, puis du 17 septembre au 1er décembre.

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

9 données en 2017 :

- 3 le 10 janvier à Gatteville-le-Phare (50), puis 6 le 28 février, 6 le 21 mars, 5 le 29 octobre, 28 le 29 novembre, 34 le 1er décembre
- 4 le 12 février à Réthoville (50)
- 1 le 30 septembre à Ste-Marguerite-sur-Mer (76), puis 1 le 1er novembre

Le nombre de données est faible en comparaison des années antérieures. La plupart des données provient du site d'observation de Gatteville-le-Phare. Maximum de 34 le 1er décembre. Les observations s'étalent du 10 janvier au 21 mars, puis du 30 septembre au 1er décembre, donc similaires à celles du Plongeon arctique.

Plongeon imbrin *Gavia immer*

4 données en 2017 :

- 2 le 29 octobre à Gatteville-le-Phare, puis 1 le 5 novembre, 1 le 29 novembre, 1 le 1er décembre

Les données proviennent du site d'observation de Gatteville-le-Phare. Les observations s'étalent du 29 octobre au 1er décembre, lors du passage postnuptial. Le nombre de données est similaire à celui des années précédentes.

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*

17 données en 2017 :

- Calvados (4) : Gefosses-Fontenay, Grancamp-Maisy, Graye-sur-Mer, Ver-sur-Mer
- Manche (13) : Aumerville-Lestre, Baubigny, Bricqueville-sur-Mer, Gefosses, Glatigny, Les Moitiers- d'Alonnes, Morsalines, Portbail, Régnéville-sur-Mer, Réville, Ste-Marie-du-Mont, Surville

Le Pluvier argenté est essentiellement noté dans la Manche sur l'ensemble de la côte, puis sur la côte du Calvados. Pas de données de l'intérieur des terres cette année. Maximum de 100 individus le 3 décembre à Morsalines (50). Les observations s'étalent du 14 janvier au 7 mai, puis du 21 août au 30 décembre, ce qui est classique.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

13 données en 2017 :

- Calvados (2) : Grancamp-Maisy, Merceville-Franceville
- Eure (4) : Ailly, Piseux, Surtauville, Villiers-en-Désœuvre
- Manche (7) : Courtils, Geffosses, Ste-Marie-du-Mont

Peu de données de Pluvier doré cette année et pas de grands groupes notés. Les oiseaux sont observés non loin de la côte (Calvados et Manche) ou dans les grandes plaines du sud-est de l'Eure. Maximum de 300 individus le 28 novembre à Ste-Marie-du-Mont (50), en baie des Veys. Les observations s'étalent du 3 janvier au 31 janvier, puis du 22 octobre au 10 décembre, donc sur une période nettement plus resserrée que pour le Pluvier argenté.

Pluvier guignard *Charadrius morinellus*

1 donnée en 2017 :

- 1 adulte à Cesseville (27) le 7 mai

Cette espèce est observée la plupart du temps au passage postnuptial de fin août-septembre. Les données printanières sont beaucoup plus rares.

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	10	17	1	7	13	0	74	6	7	7	9

Le Pouillot fitis a été nettement moins observé cette année que sur l'ensemble de la période (-30 %) ; cette espèce est en effet en fort déclin régional et national. Il est noté de manière assez uniforme dans la région, un peu plus fréquent en Seine-Maritime.

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*

7 données en 2017 :

- Orne (5) : La Chapelle-près-Sées, La Lande-de-Goult, Lonlay-l'Abbaye, St-Patrice-du-désert
- Seine-Maritime (2) : St-Nicolas-de-Bliquetuit, Tourville-la-Rivière

Peu de données de Pouillot siffleur cette année. Les oiseaux sont observés essentiellement dans l'Orne, où l'espèce est bien représentée dans les grands massifs forestiers, malgré le peu de fiches de relevés dans ce département. Les forêts du sud de l'Eure (surtout Conches-Breteuil) n'ont pas été prospectées cette année. Les observations s'étalent du 15 avril au 13 juin et concernent pour l'essentiel des reproducteurs probables.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	57	80	27	58	81	32	586	67	50	57	61

Le Pouillot véloce montre en 2017 une fréquence stable par rapport à l'ensemble de la période ; on note toutefois une augmentation en période hivernale. Cette augmentation se situe dans un cadre général d'augmentation des données hivernales depuis 2014 (absence d'hivers froids depuis 2013). Le Pouillot véloce est noté en 2017 plus fréquemment dans le Calvados et moins fréquemment dans l'Eure.

Pouillot véloce de type sibérien *Phylloscopus collybita tristis*

2 données en 2017 :

- 1 à Couvains (50) le 6 avril.
- 1 à Le Hommet-d'Arthenay (50) le 9 avril.

Ce taxon est d'habitude observé en hiver, mais le passage printanier est aussi noté régulièrement en France. Sauf cas rares, on ne peut jamais savoir s'il s'agit d'oiseaux de la sous-espèce « tristis » ou d'intermédiaires.

Puffin cendré *Calonectris diomedea borealis*

1 donnée en 2017 :

- 1 oiseau à Gatteville-le-Phare (50) le 6 septembre.

Cette espèce est d'observation exceptionnelle en Normandie.

Puffin des Anglais *Puffinus puffinus*

15 données en 2017 :

- Calvados (1) : Lion-sur-Mer
- Manche (14) : Gatteville-le-Phare, Montfarville, Réville

La plupart des données (12) provient du site d'observation de Gatteville-le-Phare. Les observations s'étalent classiquement du 23 juillet au 1er décembre, lors du passage postnuptial. Maximum de 93 individus le 14 septembre à Gatteville-le-Phare.

Puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus*

10 données en 2017 :

- Manche (10) : Gatteville-le-Phare

Peu de données cette année, qui proviennent toutes du site d'observation de Gatteville-le-Phare (50). Les observations s'étalent classiquement du 20 juillet au 3 octobre, lors du passage postnuptial. Maximum de 244 individus le 14 août, ce qui est un nombre assez faible.

Puffin fuligineux *Puffinus griseus*

8 données en 2017 :

- Manche (8) : Gatteville-le-Phare

Les données proviennent toutes du site d'observation de Gatteville-le-Phare (50). Les observations s'étalent classiquement du 6 septembre au 1er décembre, lors du passage postnuptial. A noter cette observation remarquable d'un oiseau le 28 février : passage pré-nuptial ou hivernage ? Maximum de 13 le 14 septembre.

Puffin majeur *Puffinus gravis*

1 donnée en 2017 :

- 1 oiseau à Gatteville-le-Phare (50) le 17 septembre

Cette espèce est exceptionnelle en Normandie.

Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*

2 données en 2017 :

- 1 immature de 1er hiver a été observé à Poses (27) une grande partie du mois de janvier, au moins jusqu'au 28 de ce mois

Cette espèce est d'observation très rare en Normandie.

Râle d'eau *Rallus aquaticus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Été	Hiver	Moy	Été	Hiver		14	27	50	76
↗	3	2	5	6	3	9	57	9	5	5	5

Le Râle d'eau montre en 2017 une fréquence en forte augmentation par rapport à l'ensemble de la période (+100 %) ; ceci pourrait s'expliquer par la succession d'hivers doux depuis 2014. On note classiquement une fréquence nettement plus élevée en période hivernale. Le Râle d'eau est noté en 2017 plus fréquemment dans le Calvados. Neuf indices de nidification sont mentionnés : Bayeux (14), Réthoville (50), Morville-sur-Andelle (76), St-Sulpice-de-Grimbouville (27), Graye-sur-Mer (14) et Molagnies (76).

Rôle des genêts *Crex crex*

Aucune donnée en 2017.

Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	14	15	12	18	18	18	181	15	16	14	23

Le Roitelet à triple bandeau montre en 2017 une fréquence en nette augmentation par rapport à l'ensemble de la période (+29 %). Il est noté en 2017 plus fréquemment en Seine-Maritime et moins fréquemment dans la Manche. Pour ce dernier département, cela s'explique par la faible présence en période de nidification (7 %) compensée toutefois par une forte présence hivernale (22 %). A noter que dans l'Eure la fréquence hivernale est de 8 %, 19 % en Seine-Maritime et 25 % dans le Calvados. Déplacement d'une partie des hivernants vers l'ouest ?

Roitelet huppé *Regulus regulus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	24	24	25	26	25	27	262	34	19	17	30

Le Roitelet huppé montre en 2017 une fréquence en légère augmentation par rapport à l'ensemble de la période (+8 %). Il est présent de manière uniforme toute l'année. Il est noté en 2017 plus fréquemment en Seine-Maritime et dans le Calvados et nettement moins dans l'Eure et la Manche.

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	4	8	0	3	6	0	31	0	6	0	5

Le Rossignol philomèle montre en 2017 une fréquence en baisse par rapport à l'ensemble de la période (-25 %). Il est noté en 2017 uniquement dans l'Eure et la Seine-Maritime, ce qui correspond à sa répartition connue. Les données s'étalent du 17 mars (donnée très précoce), puis surtout d'avril au 28 août.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 en %			Fréquence moyenne en 2017 en %			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017 en %			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	75	71	81	80	74	88	810	91	82	74	80

Le Rougegorge familier, l'une des espèces les plus fréquentes de Normandie, montre en 2017 une fréquence en légère augmentation par rapport à l'ensemble de la période (+7 %). Il est noté en 2017 un peu plus dans le Calvados et un peu moins dans la Manche.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017(%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	4	6	0	4	7	0	36	6	2	1	5

Migrateur, le Rougequeue à front blanc est noté du 26 mars au 20 septembre, dates classiques pour l'espèce. La fréquence du Rougequeue à front blanc est stable en 2017 par rapport à la moyenne des années précédentes. Il est davantage fréquent dans le Calvados et la Seine-Maritime.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	19	28	8	14	20	7	138	13	17	5	19

La fréquence du Rougequeue noir est plus faible en 2017 (-26 %) que pendant les 19 dernières années. Le Rougequeue noir est moins observé dans le Calvados et surtout dans la Manche ce qui correspond aux données des années précédentes. Espèce migratrice, sa fréquence d'observation baisse logiquement pendant la période hivernale où la majorité des observations (42 %) se situent en Seine-Maritime.

Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	4	7	0	5	10	0	54	2	3	8	7

La fréquence de la Rousserolle effarvate est en progression (+25 %) en 2017 comparée aux années précédentes. Elle est surtout observée dans la Manche et la Seine-Maritime. Espèce migratrice, les données sont regroupées entre le 8 avril et le 17 septembre, ce qui correspond aux dates standard.

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	3	5	0	2	4	0	23	2	1	1	4

La fréquence d'observation de la Rousserolle verderolle baisse en 2017 (-33 %). Cette espèce migratrice n'est contactée que pendant la période nuptiale (du 7 mai au 25 août) et plus fréquemment en Seine-Maritime qui regroupe 70 % des données.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

7 données en 2017 :

- 20 individus le 26 mars St-Côme-du-Mont (50), puis 35 le 30 juillet, et 1 isolé le 10 août
- 6 individus le 6 avril à Yville-sur-Seine (76)
- 10 individus le 25 mars à St-Igor-d'Ymonville (76)
- 2 couples le 20 mai à Auvers (50)
- 2 individus le 25 mai à Poses (27)

La Sarcelle d'été est observée dans une fenêtre temporelle classique (mars à août) et sur des zones habituelles pour l'espèce (estuaire de la Seine, marais du Cotentin). Le nombre d'observations (7) est dans la moyenne des dernières années. Les sites de reproduction n'ont pas été suivis.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	6	3	11	8	6	11	82	1	14	8	8

La Sarcelle d'hiver est bien représentée dans l'Eure et très peu fréquente dans le Calvados. Elle est surtout présente en hivernage (Manche, terrasses de Pitres, de Courcelles, et de Poses, marais de St-Pierre-d'Autils, vallée de l'Andelle dans l'Eure). La Seine-Maritime regroupe la majorité des données (38 %) : estuaire de la Seine, vallées de la Saane et de l'Epte, estuaire de la Scie. Sa fréquence en 2017 est plus élevée que celle des dernières années (+33 %).

Serin cini *Serinus serinus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	6	8	2	4	6	2	38	7	3	5	3

Le Serin cini est principalement contacté en zone littorale, dans la Manche, en Seine-Maritime et dans le Calvados (32 %, 29 % et 24 % des données respectivement). Des couples probables sont contactés dans ces trois départements, alors que l'Eure rassemblait la majorité des données les années

précédentes. On ne dénombre que peu d'observations en période hivernale, dont presque la moitié en Seine-Maritime. La fréquence de cette espèce en 2017 est plus faible que celle des dernières années, avec une baisse marquée en été.

Sittelle torchepot *Sitta europea*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	33	33	34	29	27	32	290	12	42	8	42

La Sittelle torchepot est bien plus fréquente dans l'Eure et la Seine-Maritime, sans doute à cause des plus vastes peuplements forestiers dans ces deux départements. Sa fréquence en 2017 est légèrement en baisse par rapport à celle des dernières années (-12 %), notamment pendant l'été.

Sizerin flammé *Carduelis flammea*

4 observations en 2017 :

- 1 individu le 11 mars à Morville-sur-Andelle (76)
- 8 individus le 26 novembre en Forêt de Lyons (27)
- 11 individus le 10 décembre à Autheuil-Authouillet (27)
- 1 individu le 31 décembre à Ste-Marguerite-sur-Mer (76)

Cette espèce est rare en Normandie en hivernage.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	1	1	2	3	2	3	27	0	-	6	3

La Spatule blanche est observable tout au long de l'année. La Manche concentre la majorité (56 %) des observations de l'espèce, dont les deux tiers en hiver (réserve de Beauguillot). En Seine-Maritime, l'estuaire de la Seine rassemble des groupes de 11 à 58 individus fin août. Un couple reproducteur possible y est vu en mai. Un autre couple reproducteur est noté en juin dans la tourbière d'Heurteauville. La fréquence en 2017 de cette espèce a doublé, comparée aux années précédentes.

Sterne arctique *Sterna paradisaea*

1 donnée en 2017 :

- 1 juvénile à Gatteville-le-Phare (50), site classique, le 5 août

Sterne caspienne *Hydroprogne caspia*

1 donnée en 2017 :

- 1 adulte à Bouafles (27) le 12 juin

Cette espèce est la plupart du temps observée au passage postnuptial. Les données printanières sont beaucoup plus rares.

Sterne caugek *Sterna sandvicensis*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	4	3	5	4	3	4	36	6	-	9	1

Les contacts de Sterne caugek sont cantonnés au littoral, dans le Calvados et la Manche avec principalement des données de migration (par exemple à Gatteville 360 individus le 6 septembre, pour 800 sur toute la période, et 160 le 7 août au havre de Régnéville (sur 280 au total) pour le Calvados. En Seine-Maritime, c'est dans l'estuaire de Seine que se regroupent les oiseaux : 200, 300 et 350 individus les 25 juillet, 6 août et 26 août respectivement). Si la fréquence est stable, les données de 2017 (dont 35 % sont des données ponctuelles) sont un peu moins nombreuses que les années précédentes.

Sterne hansel *Gelochelidon nilotica*

1 donnée en 2017 :

- 1 à Gatteville-le-Phare (50) le 12 septembre

Cette espèce est d'observation exceptionnelle en Normandie.

Sterne naine *Sternula albifrons*

3 données en 2017 :

- 1 individu le 25 juin à Anneville-Ambourville (76)
- 1 individu le 15 juillet à Ste-Marie-du-Mont (50)
- 17 individus le 7 août à Agon-Coutainville (50)

Les données concernent le passage postnuptial de cette espèce rare en Normandie.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	3	4	2	2	4	1	23	1	5	2	2

La Sterne pierregarin est présente en Normandie du 30 avril au 26 septembre, intervalle classique de présence. En période de reproduction, les terrasses de Poses, dans l'Eure, sont propices aux reproducteurs (25 couples nicheurs). Elle est aussi notée en Seine-Maritime avec des données de reproduction possible (prairies d'Anneville). On la trouve aussi sur le littoral dans la Manche et le Calvados où un tiers des données se retrouve en observations ponctuelles, pour des données de migration, principalement au site de Gatteville (350 individus en tout). A noter, une reproduction possible dans la Tourbière de Baupthe (Manche) comme en 2016.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	7	7	8	9	10	8	94	4	3	22	7

Le Tadorne de Belon est surtout contacté dans la Manche (61 % des observations), sur le littoral. Les données à l'intérieur des terres se localisent sur la vallée de la Seine : estuaire de Seine (une quinzaine de couples probables) et les terrasses de Courcelles et Tosny (2 couples certains). Le nombre d'observations est dans la moyenne des années précédentes.

Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	2	3	2	3	5	1	32	3	1	5	3

C'est la Manche qui cumule 44 % des données de Tarier des prés. L'essentiel des données de reproduction y est localisé (12 observations entre le 20 mai et le 30 juillet, dans les marais du Cotentin, pour une petite trentaine de couples). Les couples nicheurs de Seine-Maritime sont cantonnés dans l'estuaire de la Seine. Le passage postnuptial a eu lieu entre le 4 septembre et le 3 octobre. Le nombre de données est stable comparé aux années précédentes.

Tarier pâtre *Saxicola torquata*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	22	25	17	26	31	20	253	23	15	45	20

Classiquement, le Tarier pâtre est surtout contacté sur le littoral de la Manche et du Calvados. La Manche cumule le maximum d'observations (47 %) et des données de reproduction (38 %). En Seine-Maritime (35 % des données de reproduction), les couples sont cantonnés dans les vallées (Sàane, Scie, Epte), l'estuaire de la Seine et les prairies d'Anneville. Sa fréquence est un peu plus élevée en 2017 par rapport aux années précédentes, notamment en été (+24 %).

Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	7	2	14	8	2	15	78	4	15	4	9

C'est la période hivernale qui représente la majorité des contacts du Tarin des aulnes (du 10 octobre au 25 février), particulièrement dans l'Eure et la Seine-Maritime en 2017 avec 41 % et 38 % des données d'hiver respectivement. Le passage pré-nuptial est noté du 2 mars au 14 avril. Le nombre d'observations en 2017 est à peine plus élevé par rapport à la moyenne des années précédentes. L'espèce est rare dans la Manche.

Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

2 données en 2017 :

- 1 individu le 4 septembre à Lessay (50)
- 2 individus le 16 septembre à Vauville (50)

Les observations sont relevées uniquement dans la Manche au passage post-nuptial (septembre), ce qui est classique.

Tourneperre à collier *Arenaria interpres*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	4	2	6	3	1	5	32	6	1	9	-

Le Tourneperre à collier est présent principalement en hiver (du 7 août au 28 février), avec des groupes jusqu'à 50 individus, sur le littoral de la Manche et du Calvados (71 % et 21 % des données respectivement). Aucune donnée en Seine-Maritime en 2017 (manque de prospections). Le nombre de données en 2017 est un peu plus faible que celui reporté les années précédentes.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	10	17	1	5	10	0	51	3	9	3	5

Sans surprise, on retrouve la Tourterelle des bois sur les départements les plus boisés (Eure et Seine-Maritime qui cumulent 74 % des observations) où elle arrive le 16 avril et repart le 24 août, fenêtre temporelle classique pour cette espèce migratrice. Sa fréquence d'observation est en baisse marquée en 2017 (-50 %).

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	48	53	42	46	47	45	461	49	61	38	45

La Tourterelle turque est largement répandue en Normandie, avec une fréquence un peu moins marquée dans la Manche. Elle semble moins fréquente en été comparé aux années précédentes (-11 %) alors qu'en très légère augmentation en hiver (+7 %).

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	5	7	4	6	6	5	55	4	4	11	4

Le Traquet motteux a été contacté du 16 mars au 2 novembre, avec un maximum de 16 individus en août au Havre de la Vanlée (Manche). Il est plus fréquent dans la Manche qui recueille 51 % des données. C'est là que deux couples de nicheurs possibles sont notés (Havre de la Vanlée) courant mai, mais il peut s'agir aussi de migrants. Sa fréquence est stable. On observe un peu moins de données en 2017 comparé aux années précédentes.

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
=	79	83	74	80	81	79	798	93	74	75	83

Le Troglodyte mignon est largement réparti sur toute la Normandie, avec une fréquence un peu plus élevée dans le Calvados. La fréquence en 2017 est stable comparé aux années précédentes, avec cependant une très légère hausse en hiver.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↗	16	11	21	19	17	21	186	12	17	29	16

La fréquence du Vanneau huppé est légèrement plus élevée en 2017 comparé aux années précédentes, avec une hausse notable pendant la saison de reproduction (+54 %). Il est davantage contacté dans la Manche qui regroupe 41 % de toutes les données. Toutefois les données de reproduction se répartissent entre la Seine-Maritime et la Manche (40 % et 43 % des données de reproducteurs respectivement). En hivernage, les groupes de plus de 100 oiseaux ne sont pas rares (31 données) avec un rassemblement de 2 000 individus dans la tourbière de Baupte (Manche) le 11 janvier. Baie du Mont-St-Michel, marais du Cotentin et de Réthoville, et havre de Geffosses sont les autres principaux sites d'hivernage de la Manche. En Seine-Maritime, les groupes de plus d'une centaine d'oiseaux se trouvent sur l'estuaire de la Seine, la vallée de l'Epte et Sotteville-sous-le-Val entre décembre et février.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

Tendance en 2017	Fréquence moyenne 2001-2019 (%)			Fréquence moyenne en 2017 (%)			Nombre de données en 2017	Fréquence par département en 2017			
	Moy	Eté	Hiver	Moy	Eté	Hiver		14	27	50	76
↘	47	53	40	41	45	35	403	46	42	32	45

La fréquence du Verdier d'Europe est en nette baisse en 2017 par rapport aux années précédentes (-13 %). Cette espèce commune a une répartition homogène en Normandie bien qu'un peu moins présente dans la Manche.

Quinze années de relevés ornithologiques en Normandie (2004-2018)

Par Richard Grège et Myriam Noël

Résumé

LES FICHES SITES collectées par les observateurs normands entre 2004 et 2018 sont analysées pour 90 espèces d'oiseaux dont la fréquence d'observation est supérieure ou égale à 5 %. Chaque espèce est détaillée et illustrée, avec une référence au contexte des effectifs au niveau national.



Héron cendré (M. Noël)

I. Introduction

POUR FAIRE SUITE à l'analyse que la LPO Normandie avait faite des cent espèces d'oiseaux les plus communes en Haute-Normandie entre 2001 et 2005 (LPO Normandie 2009), nous avons procédé à une réactualisation des données pour la période 2004 à 2018 à partir des fiches « site » présentes dans la base de données pour tenter de saisir une éventuelle fluctuation de la fréquence d'observation des 90 espèces dont la fréquence est supérieure à 5 %, cette fois sur toute la région normande.

II. Méthodologie

Les données des espèces présentées dans cet article sont issues de la base ornithologique de la LPO Normandie (500 000 données protocolées). L'analyse porte sur la fréquence de contact des oiseaux lors des sorties de prospection ornithologique, faites de façon aléatoire sur tout le territoire normand, tout au long de l'année. Lorsque l'on fait un diagnostic de distribution, il est important de spécifier les niveaux de perception. Ils ont été normalisés (Blondel 1979) selon cinq niveaux : le niveau continental, le niveau régional, le niveau du secteur, le niveau du biotope et le niveau stationnel. Dans l'analyse présentée ici, c'est le niveau régional, qui a été retenu ; « ce niveau est un ensemble de milieux situés dans un même contexte biogéographique et macroclimatique ».

Une fiche « site » est entrée dans la base avec toutes les espèces contactées lors de la sortie. L'analyse des fiches permet de suivre la tendance de l'évolution de la fréquence, par espèce, au cours de la période 2004 à 2018.

La fréquence annuelle par espèce est calculée par le nombre de fois où une espèce est notée sur une fiche « site » rapporté aux nombres total de fiches sites collectées sur une année. Par exemple, une année où on collecterait 100 fiches, si le Merle noir est noté sur les 100 fiches, sa fréquence est de 100 %. S'il est noté sur 80 fiches seulement, sa fréquence est de 80 %.

Les espèces les plus rares, dont la fréquence sur l'ensemble de la période est inférieure à 5 % n'ont pas été intégrées dans cette analyse. Cette fréquence est alors considérée comme trop faible pour en tirer des résultats valides (échantillonnage non représentatif). De même, les espèces nocturnes (chouettes, hiboux) ne sont pas présentées car la majorité des fiches sites correspondent à des sorties ornithologiques effectuées pendant la journée. La Chouette hulotte ne fait donc plus partie des espèces listées.

Sur ces quinze années, l'échantillonnage est en moyenne de 933 fiches par an, ce que l'on peut penser comme suffisamment fiable pour alerter si des variations importantes de fréquence sont observées (à la hausse ou à la baisse). La première partie illustre chaque espèce. Dans la seconde partie, nous présentons un bilan des espèces pour lesquelles les tendances de population sont à surveiller.

Pour chaque espèce de la première partie, on trouve le statut normand, l'évolution de la fréquence d'observation avec une référence à la situation de la population en France et un graphique des fréquences annuelles normandes.

a) Statut en Normandie

Le statut normand est rappelé par un court extrait de l'Inventaire des oiseaux de Normandie (Lery et Malvaud 2018). Les effectifs sont issus de la Liste Rouge des Oiseaux de Normandie (2021 à paraître).

b) Fréquence d'observation en Normandie

La fréquence d'observation sert principalement d'indicateur pour alerter en cas de variations importantes (à la hausse comme à la baisse) sur les quinze années examinées ici.

Dans chaque graphique, la courbe de tendance linéaire est calculée automatiquement par le logiciel Excel. L'équation et le coefficient de régression R^2 ne figurent que si ce coefficient de régression R^2 est supérieur à 0,2. Bien que ce seuil soit discutable, nous considérons alors que les écarts des valeurs autour de la courbe de tendance sont suffisamment importants pour que celle-ci soit interprétable.

L'équation de la courbe de tendance linéaire, du type $Y = ax + b$, est précisée avec « a » qui indique la pente de la courbe.

- Si « a » est positif, la pente des fréquences est positive, ce qui signifie que la fréquence de l'espèce est en augmentation sur la période 2004-2018.
- Si « a » est négatif, cela indique que la fréquence de l'espèce est en diminution sur la même période.
- Si « a » est proche de zéro, cela indique que la fréquence de l'espèce est stable. Une impression de hausse ou de déclin ne serait pas mesurable pour les espèces à forte densité avec cette méthodologie.

Pour faciliter la lecture des graphiques, le code couleur suivant a été retenu :

- Bleu pour une tendance de fréquence stable sur la période
- Vert pour une tendance de fréquence qui augmente
- Rouge pour une tendance de fréquence qui diminue

L'interprétation des courbes de tendance doit être faite avec beaucoup de prudence car la fréquence n'est pas le seul critère pour déterminer une dynamique de population, l'abondance des oiseaux n'étant pas prise en compte ici.

De plus, les données des enquêtes STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) sont recueillies pendant la saison de reproduction alors que les données des fiches « sites » sont collectées sur toute l'année. Ainsi, 4 cas de figure peuvent se présenter :

1. La courbe de tendance est en augmentation, dans ce cas on peut supposer que l'espèce a une probable dynamique de population positive.
2. La courbe de tendance est en diminution, dans ce cas, on peut la considérer comme un indicateur d'alerte. La dynamique de population de l'espèce est potentiellement négative.
3. La courbe de tendance est stable. Dans ce cas, selon les espèces, elle ne reflète pas la dynamique de population. Par exemple, une espèce commune abondante comme la Mésange charbonnière, peut avoir une fréquence stable, avec un taux de 75 % mais cependant avoir des effectifs en diminution, donc une dynamique de population décroissante. Le nombre d'individus contactés peut baisser mais l'espèce reste notée dans 75 % des sorties, et donc la fréquence ne bouge pas. A la limite, il suffirait de ne contacter qu'une seule mésange par sortie sur 75 % des fiches et la fréquence resterait inchangée, alors que le nombre d'individus serait en net déclin.

4. Pour les espèces nicheuses et hivernantes, la courbe de tendance peut ne pas être interprétable car les variations des deux populations sont cumulées dans une même année. Pour cette même raison, la comparaison avec la tendance STOC-EPS n'est pas pertinente car STOC ne porte que sur la période de nidification.

c) Statut national

La tendance des effectifs de la population nationale se base sur le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC-EPS) sur la période 2001 à 2018. Ce protocole est géré par le Muséum National d'Histoire Naturelle (Vigie Nature 2020). Les données STOC-EPS sont des indicateurs d'abondance sur l'ensemble du territoire national. Cependant le protocole STOC-EPS nous paraît peu adapté pour les rapaces et les oiseaux d'eau (y compris les espèces littorales). Nous avons donc préféré signaler les effectifs de l'atlas national (Issa et Muller 2015) pour ces espèces. Notons qu'il convient donc d'être prudent dans l'analyse car, on le rappelle, les données de la LPO Normandie portent uniquement sur la fréquence des espèces.

III. Analyse par espèce

ACCENTEUR MOUCHET *Prunella modularis*

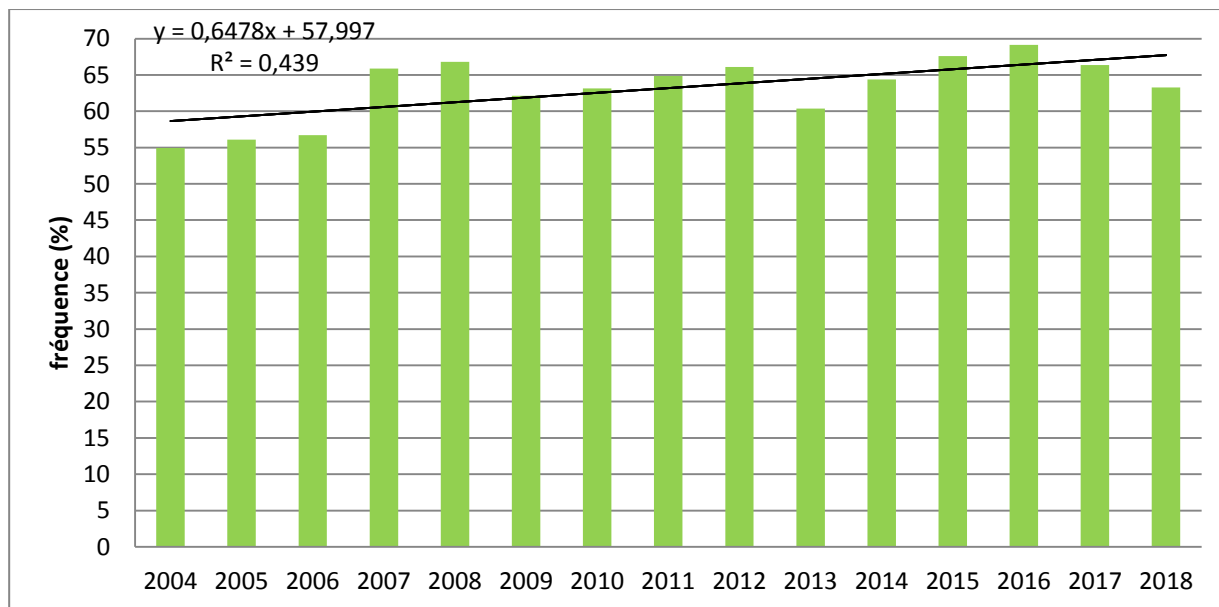
Espèce protégée. Nicheur sédentaire très commun (184 000 couples).

Statut en Normandie

Il est présent dans toute la Normandie qui constitue ainsi un de ses bastions français (plus de 10 % des nicheurs).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, la fréquence de l'Accenteur montre une augmentation sur la période dans le contexte d'un déclin modéré des effectifs au niveau national.



AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

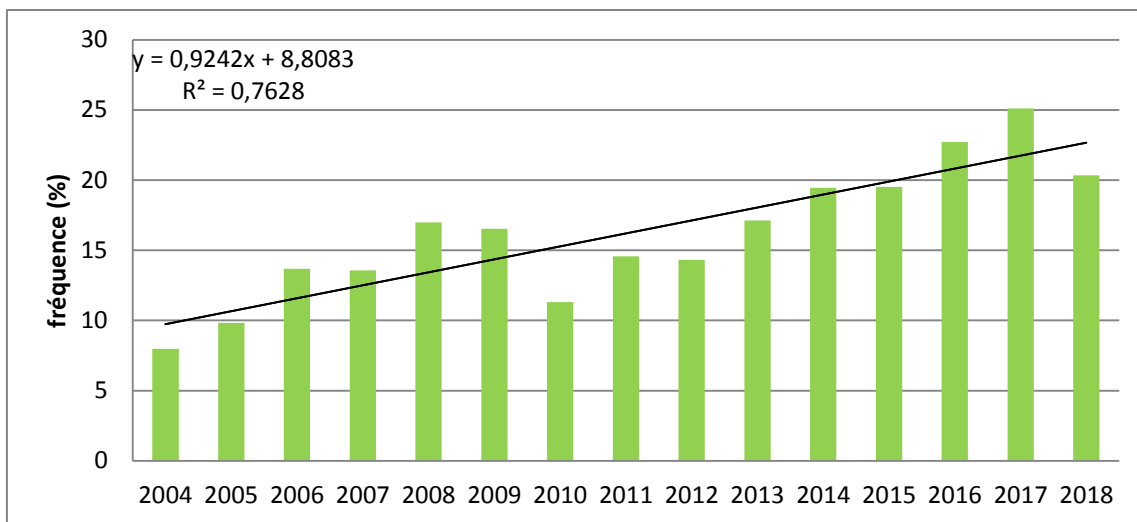
Espèce protégée. Nicheur rare (440 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Actuellement, l'Aigrette garzette est présente régulièrement en Normandie, en période internuptiale, surtout sur le littoral, y compris en hiver. Après avoir été rare jusqu'au début des années 90, elle est devenue un hivernant assez commun.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de l'Aigrette garzette a plus que doublé et de façon régulière. Cette augmentation reflète son statut de nicheur récent en Normandie à partir de 2006 et un hivernage régulier, à situer dans le contexte d'une augmentation similaire des effectifs au niveau national.

**ALOUETTE DES CHAMPS** *Alauda arvensis*

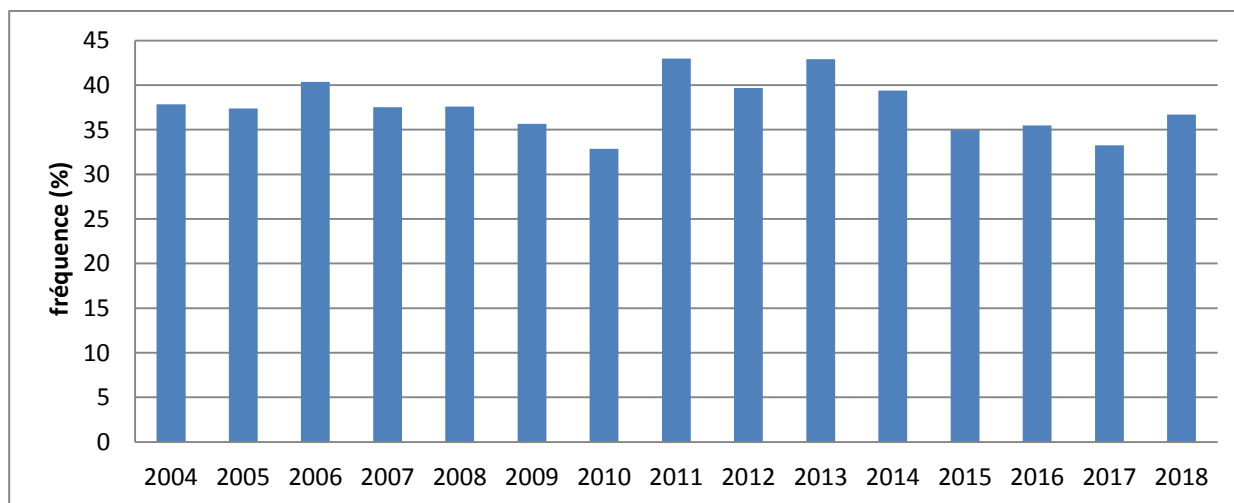
Nicheur (117 000 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

Les bastions régionaux de l'Alouette des champs sont les grandes régions de plaines et de plateaux (Haute-Normandie, plaine de Caen), mais aussi la zone littorale, dunes du Cotentin et prairies des marais de Carentan.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

L'Alouette des champs montre une fréquence stable dans un contexte national de déclin marqué des effectifs.



BECASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*

Nicheur éventuel, très rare et irrégulier. Migrateur et hivernant peu commun.

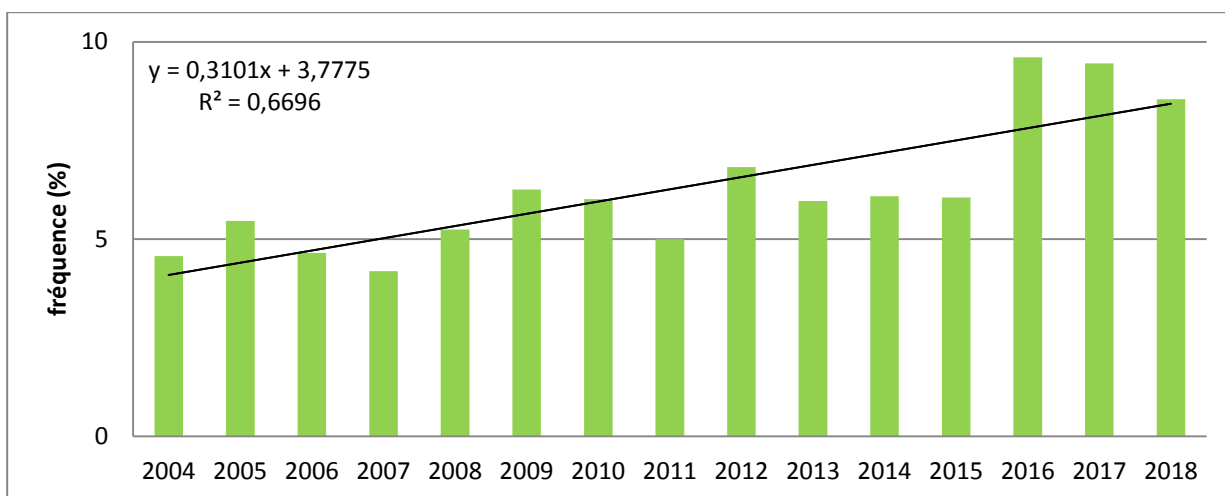
Considérée comme « En danger » dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France (UICN).

Statut en Normandie

La Bécassine a toujours été un nicheur rare en Normandie. Par contre, la Normandie constitue, avec les autres régions littorales de la Manche et de l'Atlantique, une des principales zones de migration et d'hivernage de l'espèce.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Bécassine des marais est en nette augmentation. Cette augmentation est liée à son statut d'hivernant car il n'y a aucune donnée de nidification de cet oiseau en Normandie. En France, la tendance des effectifs hivernants ne sont pas connus alors que les effectifs nicheurs sont en fort déclin.

**BERGERONNETTE DES RUISSEAUX** *Motacilla cinerea*

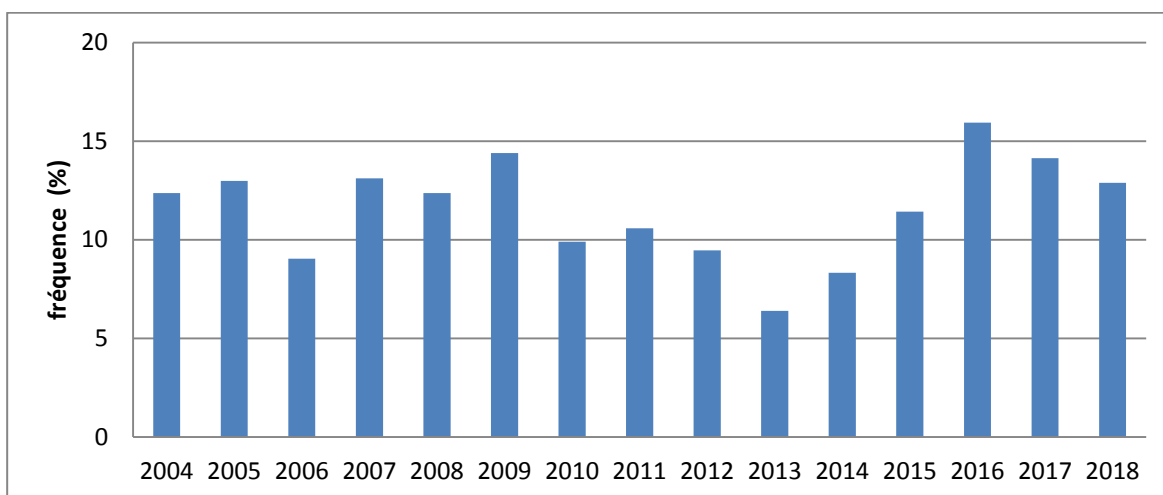
Espèce protégée. Nicheur (1500 couples) et hivernant peu commun.

Statut en Normandie

C'est une espèce peu commune en Normandie, répandue de manière assez homogène, surtout dans la partie occidentale de la région (sur le massif armoricain), mais toujours avec des densités peu élevées. La Normandie accueille en outre des migrants du nord de l'Europe en hiver.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Malgré les fortes fluctuations avec un minimum en 2013, la fréquence de la Bergeronnette des ruisseaux est stable en Normandie, dans un contexte des effectifs en déclin au niveau national.



BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba*

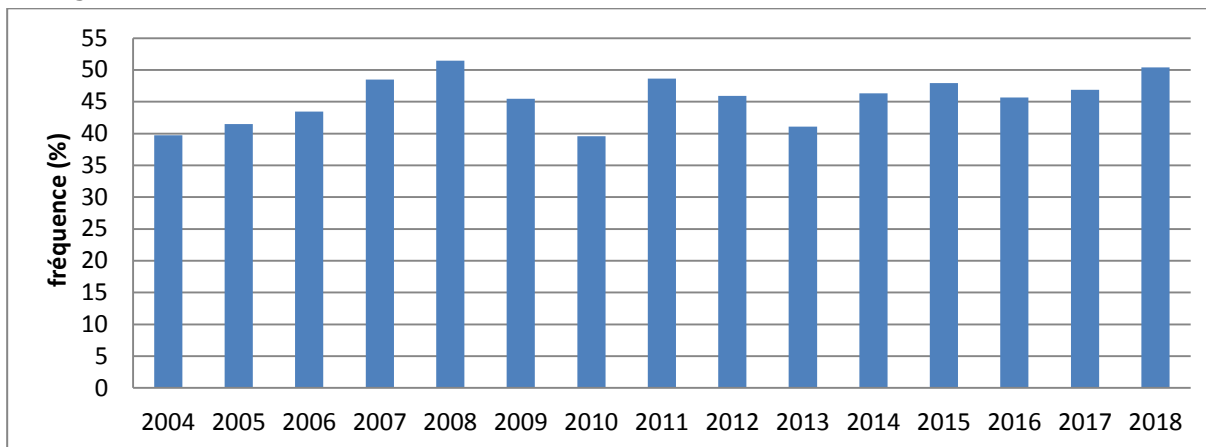
Espèce protégée. Nicheur commun (62 000 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Elle se rencontre communément partout en Normandie en période de nidification. Son statut hivernal en Normandie est plus délicat à estimer, il est en effet possible que l'essentiel des effectifs ait quitté notre région à cette époque pour être remplacé par les bergeronnettes d'outre-Manche.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, la fréquence de la Bergeronnette grise semble stable. Toutefois, les deux populations hivernantes et nicheuses sont cumulées. Au niveau national, les effectifs sont en légère diminution.

**BOUSCARLE DE CETTI** *Cettia Cettia*

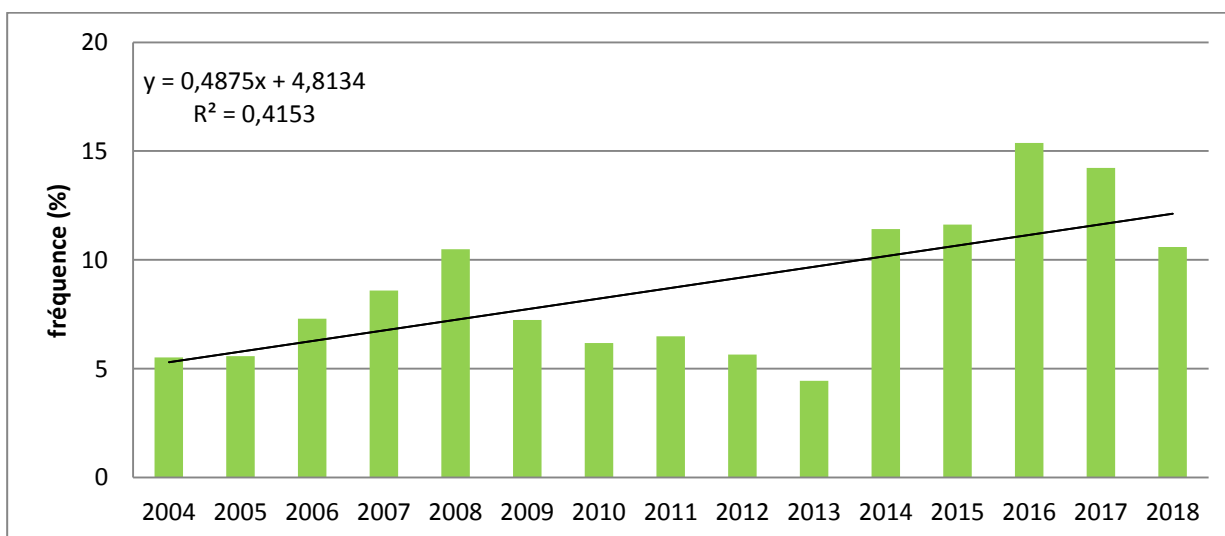
Espèce protégée. Nicheur sédentaire assez rare (6 000 couples).

Statut en Normandie

La Bouscarle de Cetti reste presque essentiellement côtière, pouvant atteindre de fortes densités locales. Elle a commencé à recoloniser très timidement les bords de rivière à l'intérieur des terres en Haute-Normandie. Le statut de l'espèce peut donc changer en cas de succession d'hivers froids ou à l'inverse, elle peut continuer son expansion. Il faut noter qu'elle ne semble pas avoir été beaucoup affectée par l'hiver 2012-2013 et les deux précédents.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Malgré d'importantes fluctuations interannuelles, la fréquence de la Bouscarle de Cetti est en augmentation sur la période 2004-2018, dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.



BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula*

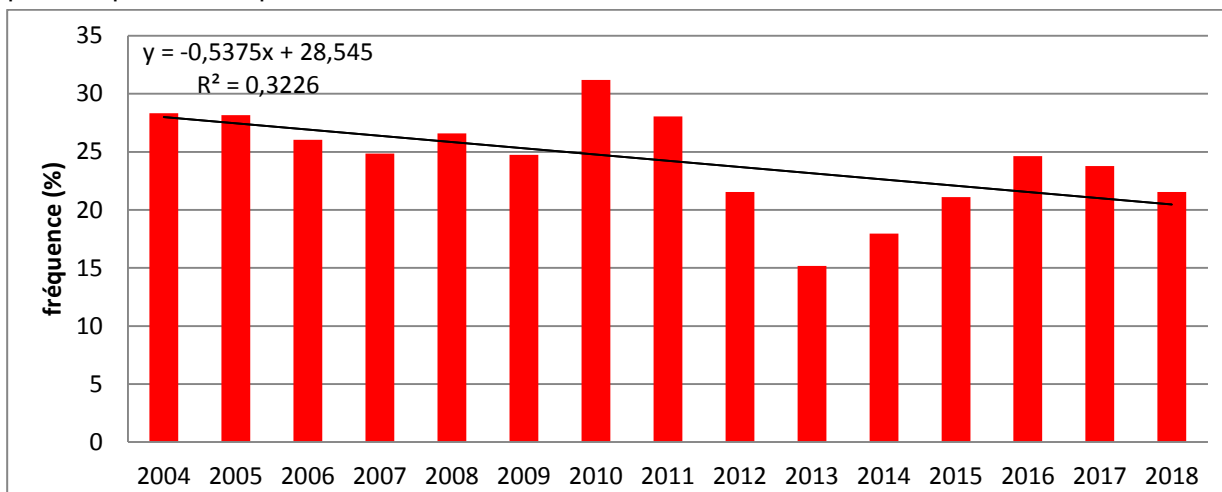
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (21 000 couples).

Statut en Normandie

Le Bouvreuil pivoine est présent dans toute la Normandie, qui constitue un de ses bastions du nord-ouest de la France avec la Bretagne. Cela dit, sa fréquence n'est pas uniforme. Celle-ci semble remarquablement corrélée aux régions naturelles présentant des milieux plus fermés, boisés ou bocagers.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Bouvreuil pivoine est en diminution sur la période. Considérant que la Normandie est un des bastions de l'espèce en France et dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national, cette diminution notable en Normandie est préoccupante. L'espèce est à surveiller attentivement dans les années à venir.

**BRUANT DES ROSEAUX** *Emberiza schoeniclus*

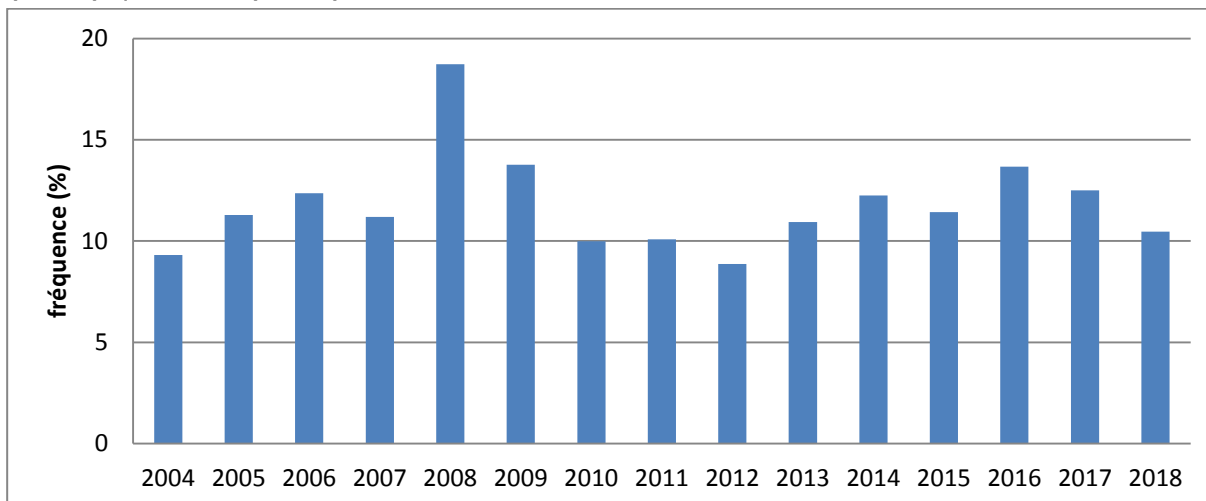
Espèce protégée. Nicheur sédentaire peu commun (10 000 couples).

Statut en Normandie

Si le Bruant des roseaux est réparti dans toute la région, il n'est fréquent que dans les grandes zones humides. Ailleurs, il est peu présent, voire rare. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (autour de 10 %). Si nos nicheurs sont probablement sédentaires, ils sont rejoints en période de migration par quantité d'oiseaux de l'Europe du Nord.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Bruant des roseaux est stable en Normandie, dans un contexte de fort déclin des effectifs nicheurs en France. Ses fréquences sont un peu supérieures en hiver (13 %) qu'en été (11 %).



BRUANT JAUNE *Emberiza Citrinella*

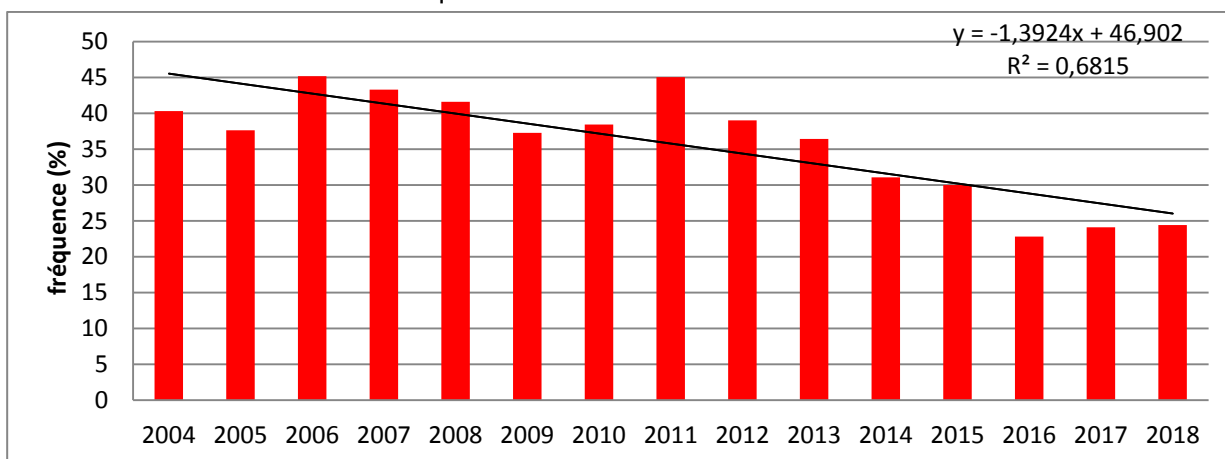
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (57 000 couples).

Statut en Normandie

Le Bruant jaune est réparti dans toute la Normandie ; il est cependant très peu représenté dans le Cotentin. Il est plus fréquent dans les zones de bocage ouvert. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (autour de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Bruant jaune est en forte diminution. Cette diminution en Normandie fait écho au fort déclin des effectifs nicheurs nationaux. Cette espèce est à surveiller attentivement dans les années qui viennent.

**BRUANT PROYER** *Miliaria Calandra*

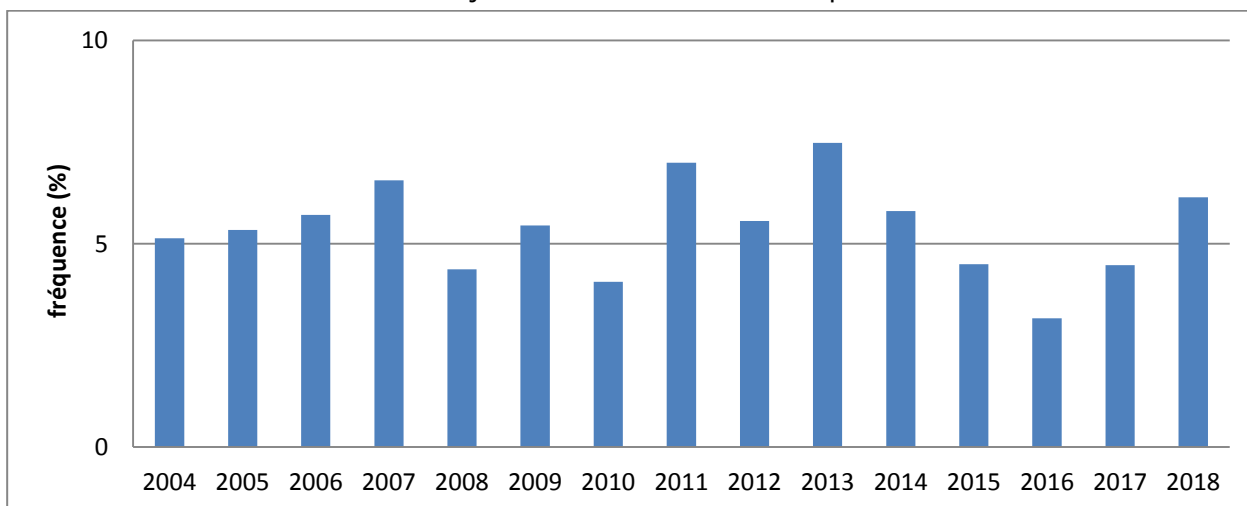
Espèce protégée. Nicheur peu commun (10 000 couples) et hivernant rare.

Statut en Normandie

Le Bruant proyer est un oiseau très inféodé aux grandes cultures dans notre région. Sa distribution est donc essentiellement haut-normande (plaines de l'Eure et Pays-de-Caux). Il est cantonné en Basse-Normandie à la plaine de Caen; il est rare dans le bocage, quasi absent du département de la Manche.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence est stable mais très basse (aux alentours de 5 %). La forte diminution des populations de cette espèce des milieux agricoles était déjà remarquée entre les années 1970 et 2000. Le Bruant proyer reste localisé dans certaines zones sans doute pas trop atteintes par l'agriculture intensive. L'espèce est suffisamment peu commune pour ne pas voir une baisse de fréquence pour le moment en Normandie. Le déclin modéré des effectifs nicheurs nationaux au niveau français incite à suivre cette espèce attentivement.



BRUANT ZIZI *Emberiza Cirlus*

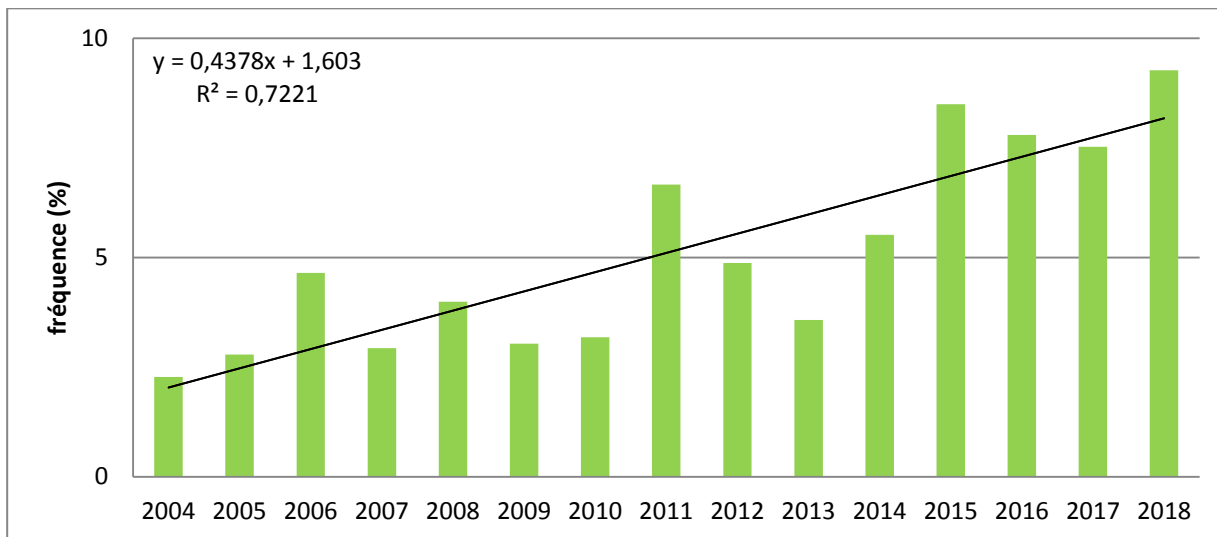
Espèce protégée. Nicheur sédentaire peu commun (12 000 couples).

Statut en Normandie

Bien présent en Basse-Normandie, surtout à la frange littorale dans le département de la Manche, le Bruant zizi est nettement plus rare en Haute-Normandie, cantonné au sud-est de l'Eure, absent de Seine-Maritime où on l'observe cependant dans certaines zones limitrophes (Freneuse, Belbeuf-Saint-Adrien...).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence d'observation de cette espèce est en forte augmentation. Serait-ce le réchauffement climatique qui expliquerait son expansion vers le nord de la France dans le contexte national d'une stabilité des effectifs nicheurs ?

**BUSARD SAINT-MARTIN** *Circus Cyaneus*

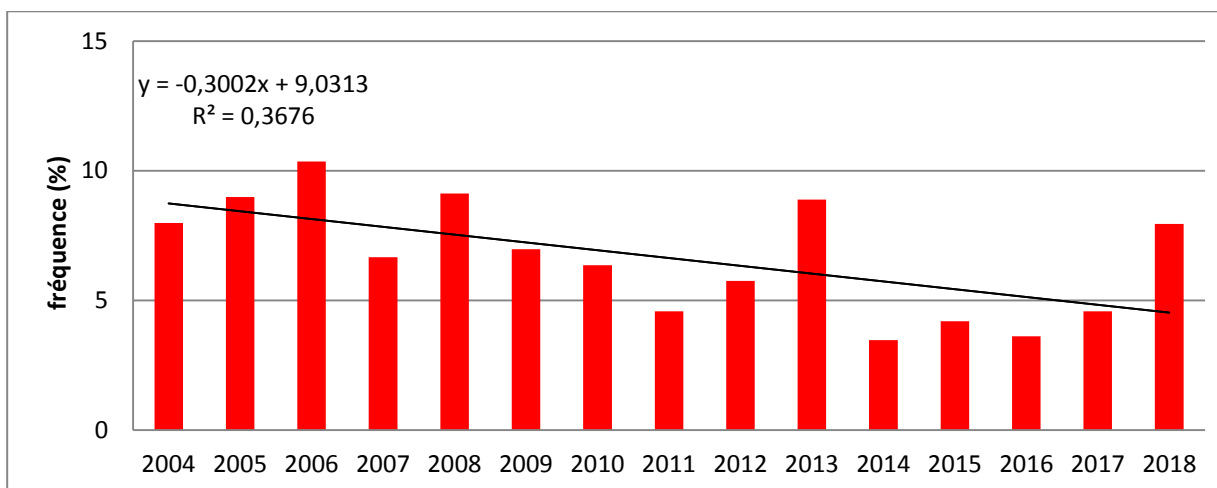
Espèce protégée. Nicheur assez rare (300 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Le Busard St Martin est aujourd'hui présent en Normandie dans trois grandes régions naturelles : la plaine de Caen (Calvados) et son prolongement dans l'Orne, les plaines de l'Eure et l'est de la Seine-Maritime. Ailleurs, sa présence est sporadique. On peut estimer la population à quelques centaines de couples. Le Busard Saint-Martin hiverne aussi régulièrement dans les plaines normandes. On peut supposer un apport d'oiseaux nordiques car sa présence est attestée sur des secteurs où il ne niche pas.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence d'observation du Busard St Martin est en diminution dans un contexte de déclin modéré des effectifs nationaux.



BUSE VARIABLE *Buteo Buteo*

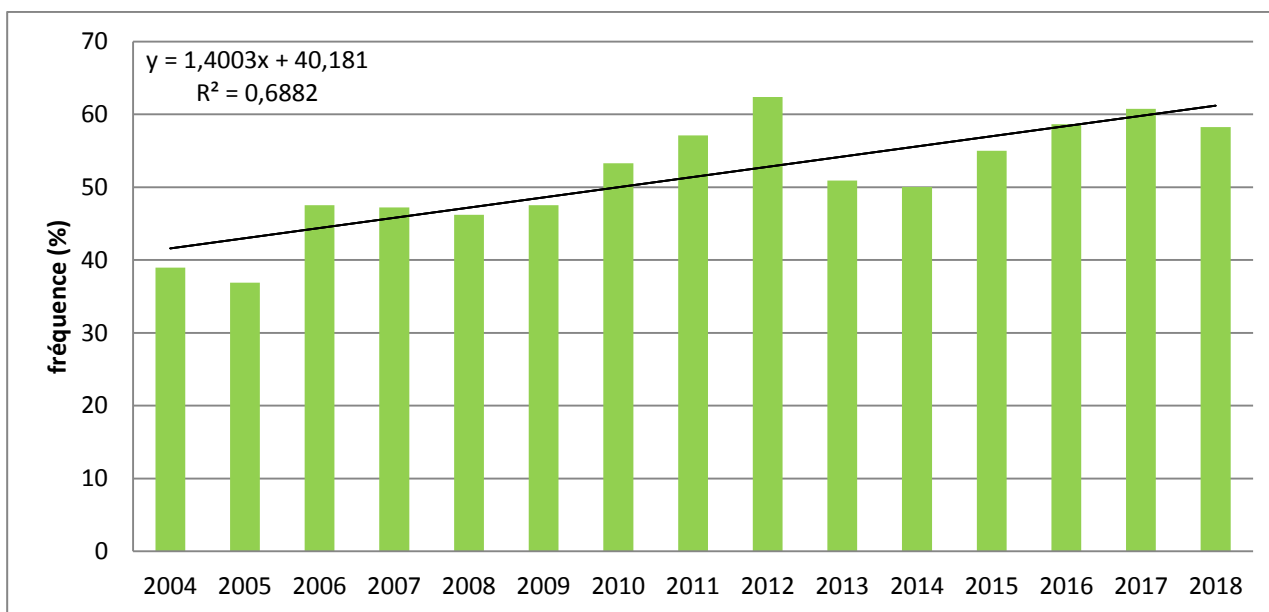
Espèce protégée. Nicheur peu commun (8 200 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

La Buse variable est présente sur tout le territoire normand, régulièrement répartie dans tous les départements normands, en densité très variable suivant les secteurs, nettement plus abondante dans les zones bocagères. Elle est certainement sédentaire dans notre région avec un probable apport d'hivernants nordiques ou orientaux.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence d'observation de la Buse variable est en nette augmentation dans un contexte national de stabilité des effectifs nicheurs.

**CANARD COLVERT** *Anas platyrhynchos*

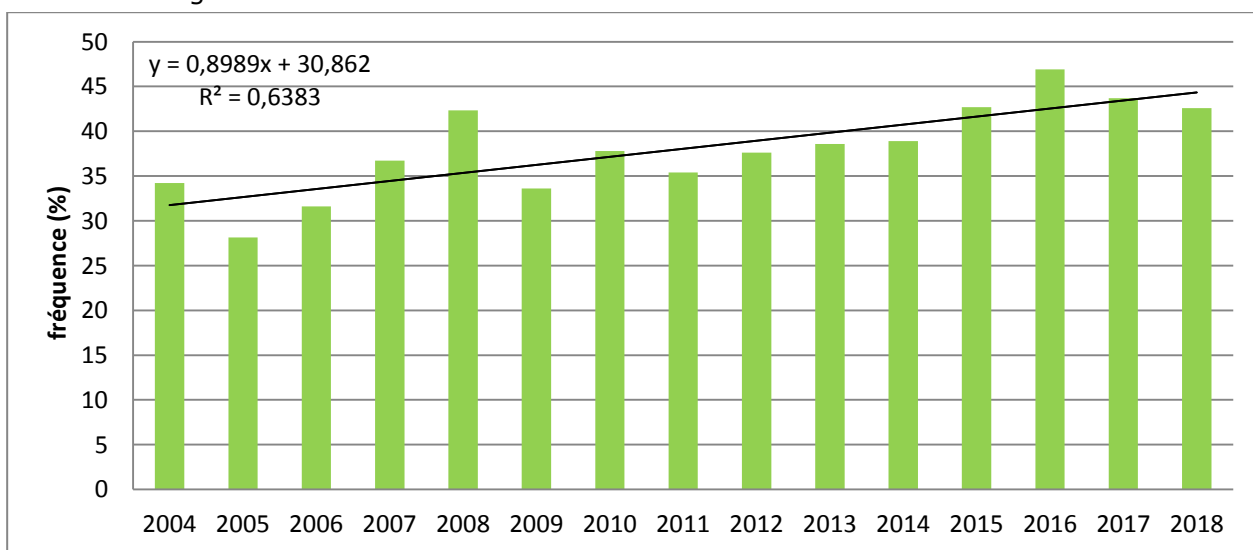
Nicheur peu commun (25 000 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

Le Canard colvert est présent comme reproducteur dans toute la Normandie. Cette population, est rejointe en hiver par nombre d'oiseaux d'Europe du Nord.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence d'observation du Canard colvert est en augmentation en Normandie, dans un contexte d'augmentation des effectifs au niveau national.



CHARDONNERET ELEGANT *Carduelis carduelis*

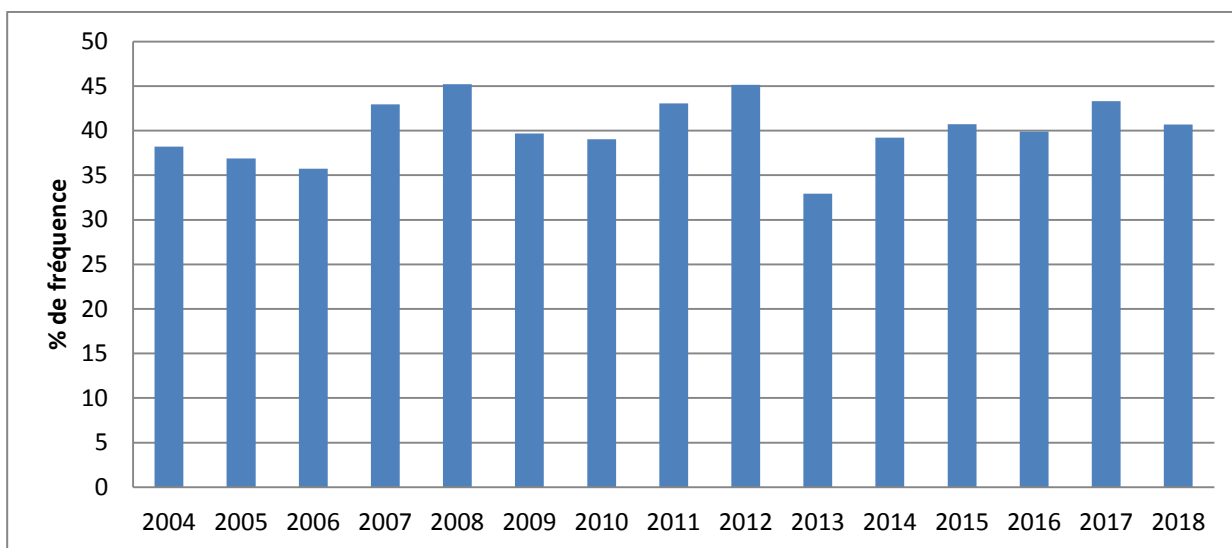
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (76 000 couples).

Statut en Normandie

Le Chardonneret élégant est un nicheur commun, réparti dans toute la région. En hiver, le Chardonneret est beaucoup moins abondant ; nombre d'individus nous quittant en automne, alors que des oiseaux nordiques, en nombre moindre cependant, viennent hiverner chez nous.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Chardonneret élégant est stable en Normandie, dans un contexte de diminution des effectifs nicheurs en France.

**CHEVALIER CULBLANC** *Tringa ochropus*

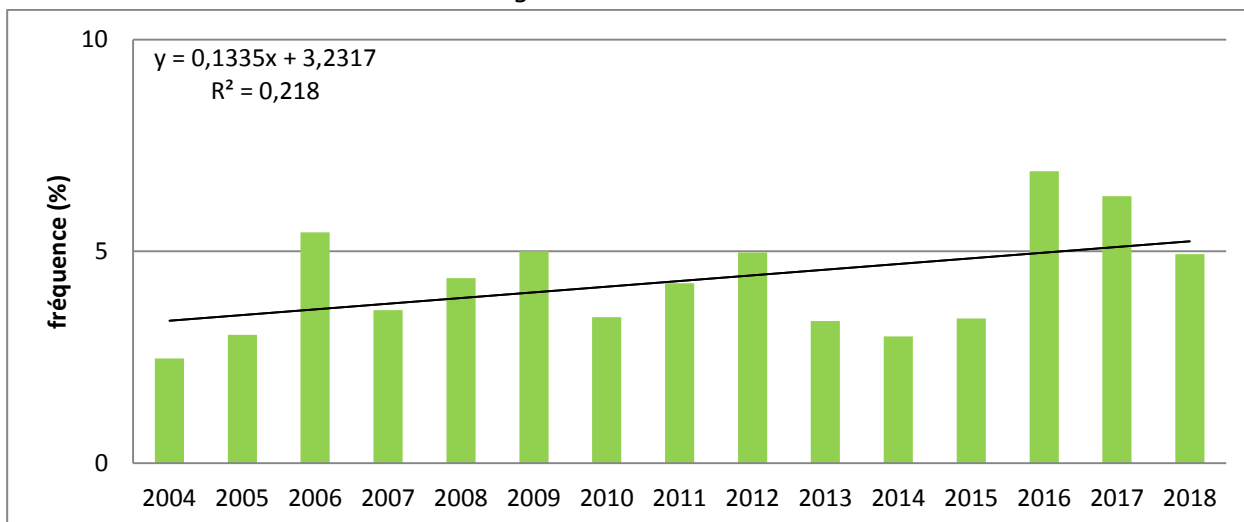
Espèce protégée Migrateur peu commun. Hivernant assez rare.

Statut en Normandie

On peut rencontrer le Chevalier culblanc à l'unité ou par petits groupes toute l'année, sur l'ensemble des zones humides, même de faible superficie. Il reste cependant peu commun, même au plus fort de son passage. C'est le chevalier le plus régulier en hiver, noté sur l'ensemble de la région.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, l'augmentation de la fréquence de cette espèce hivernante sur la période atteint juste le seuil de 5 % que nous nous sommes fixé. Au vu du contexte des effectifs nationaux en forte augmentation en hiver, cette tendance à la hausse se maintiendra-t-elle dans les années à venir dans notre région ?



CHOUCAS DES TOURS *Corvus monedula*

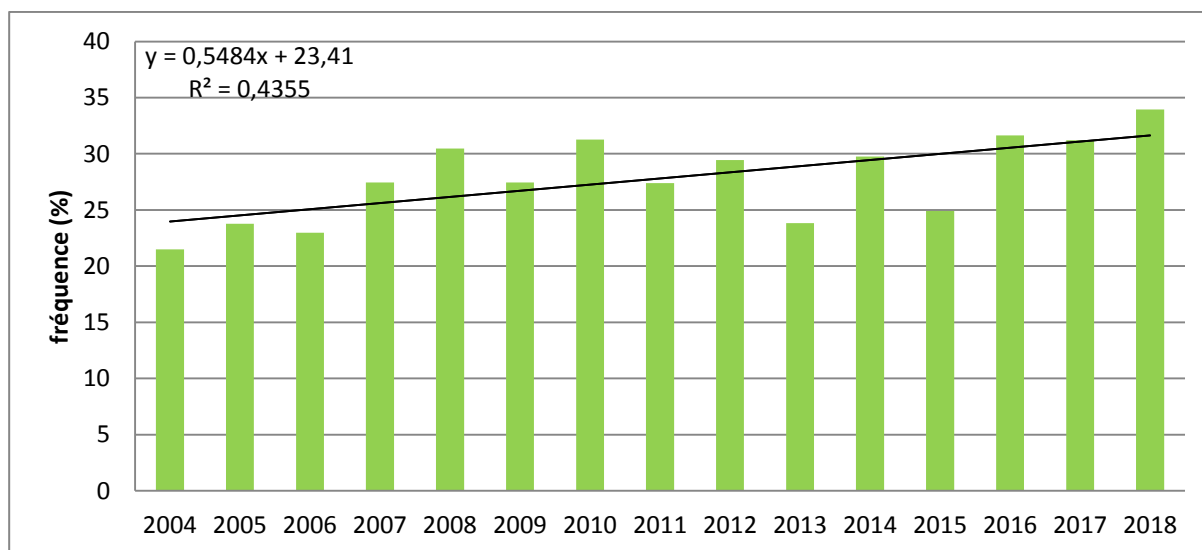
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (30 000 couples).

Statut en Normandie

Le Choucas des tours est présent dans toute la Normandie, plus nettement dans sa partie occidentale. Les nicheurs autochtones sont probablement sédentaires, tandis que des oiseaux issus des populations des pays situés au nord et à l'est de la France viennent hiverner chez nous.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Choucas des tours est en augmentation, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.

**CORBEAU FREUX** *Corvus frugilegus*

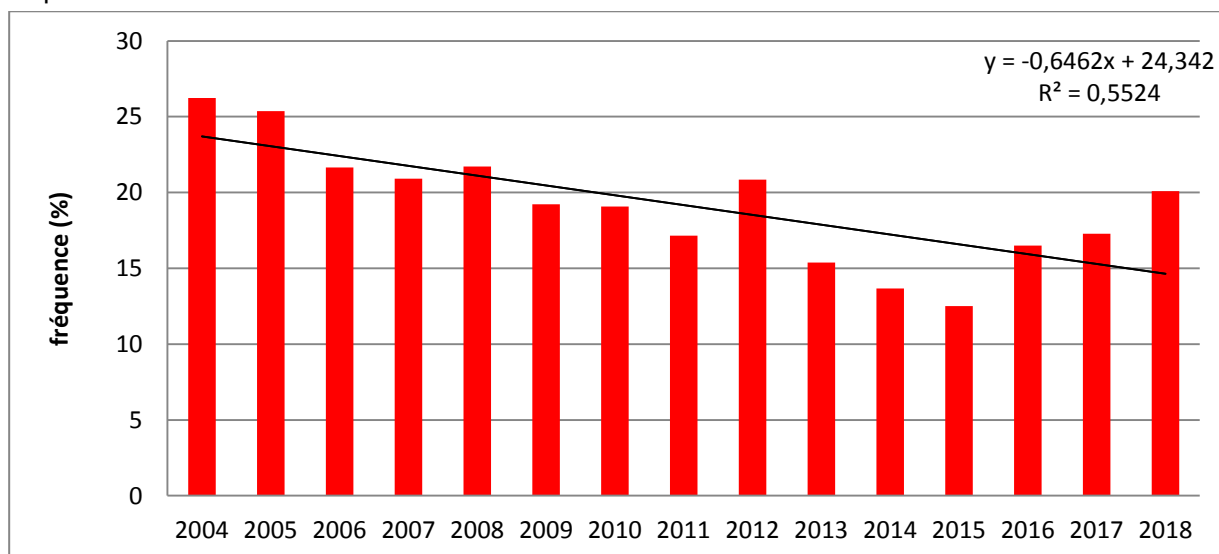
Nicheur sédentaire commun (58 000 couples).

Statut en Normandie

S'il est répandu dans toute la Normandie, le Corbeau freux est nettement moins commun dans la Normandie armoricaine. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (autour de 10 %). Les oiseaux autochtones restent chez nous l'hiver, et sont rejoints par des contingents importants d'oiseaux issus de l'Est et du Nord.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Corbeau freux est en diminution, dans un contexte national de déclin important des effectifs nicheurs.



CORNEILLE NOIRE *Corvus corone*

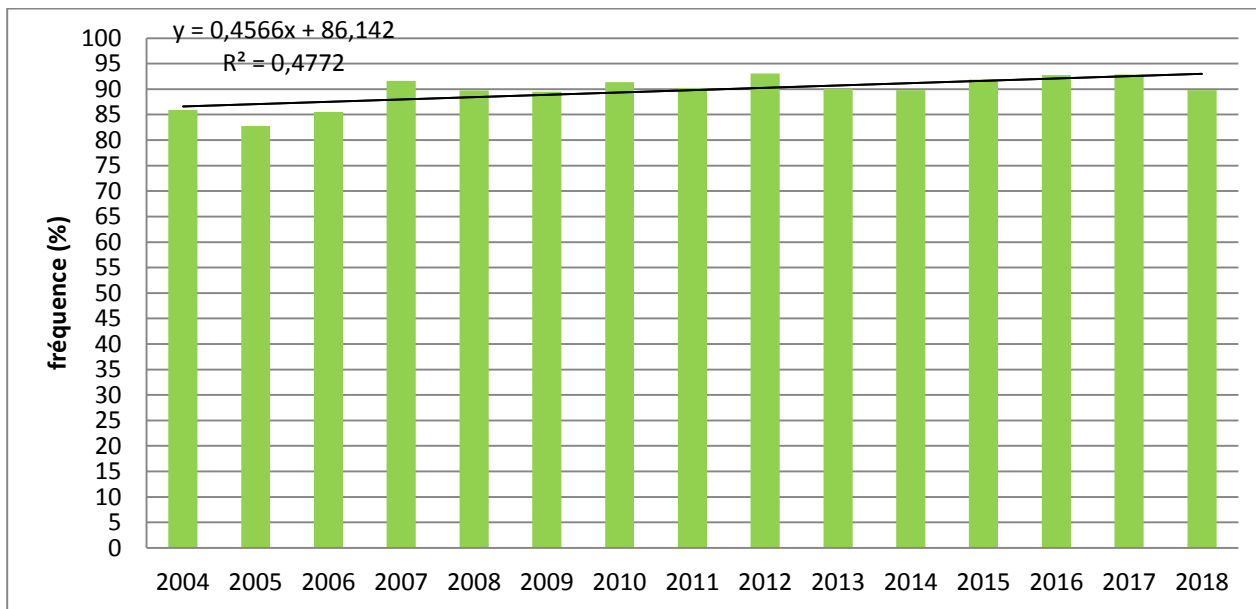
Nicheur sédentaire très commun (171 000 couples).

Statut en Normandie

La Corneille noire est répandue et commune dans toute la Normandie. C'est l'une des espèces les plus fréquemment rencontrées. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (autour de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Corneille noire est en augmentation en Normandie, dans un contexte de stabilité des effectifs nicheurs au niveau national.

**COUCOU GRIS** *Cuculus canorus*

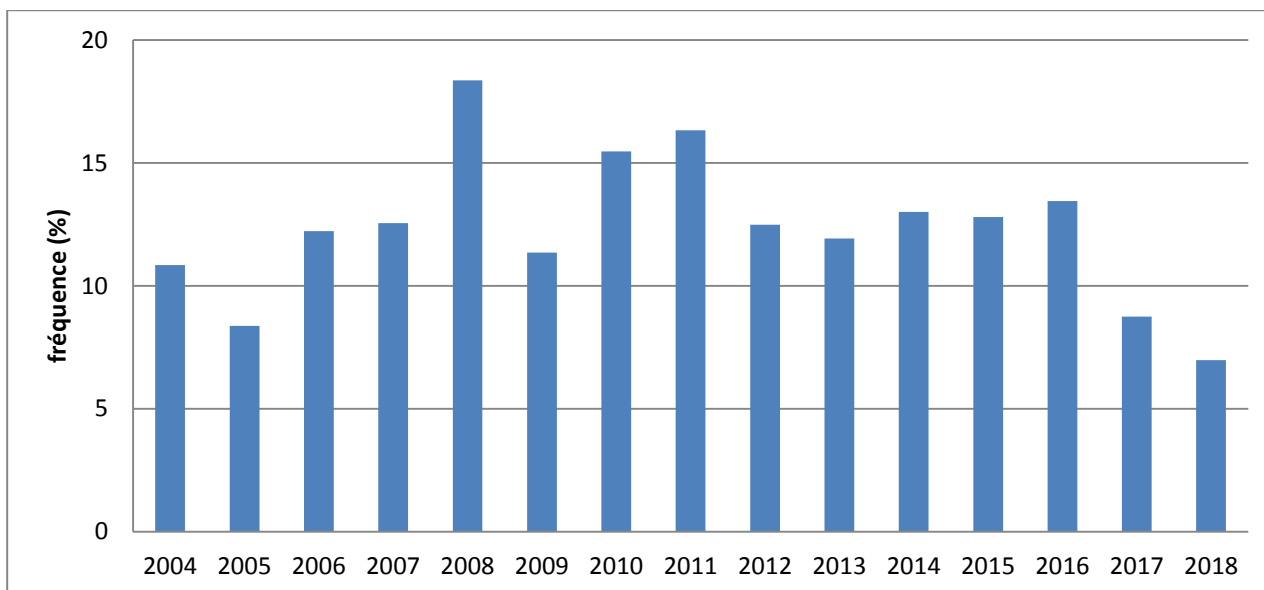
Espèce protégée. Nicheur migrateur peu commun (22 000 couples).

Statut en Normandie

Le Coucou gris est un nicheur répandu dans toute la Normandie, et reste relativement commun.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Coucou gris est stable dans notre région, dans un contexte de déclin modéré au niveau national. Il faut cependant noter la baisse récente de fréquence lors des deux dernières années de l'étude.



CYGNE TUBERCULE *Cygnus olor*

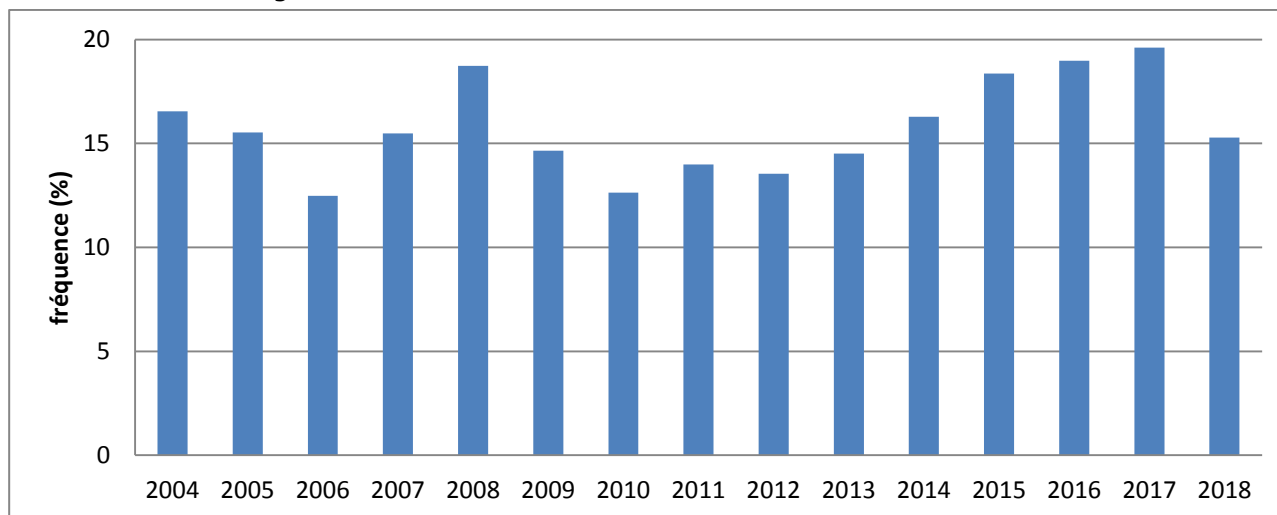
Espèce protégée. Nicheur assez rare (130 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Les effectifs nicheurs restent peu élevés et localisés aux lieux où existe son habitat ; de plus, il est notable que la majorité des oiseaux visibles au printemps ne sont pas des reproducteurs. En automne ou en hiver, il n'est pas rare de voir plusieurs dizaines d'individus, dans la boucle de Poses par exemple.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, la fréquence du Cygne tuberculé est stable sur la période, dans un contexte national de forte augmentation des effectifs nicheurs et hivernants.

**EPERVIER D'EUROPE** *Accipiter nisus*

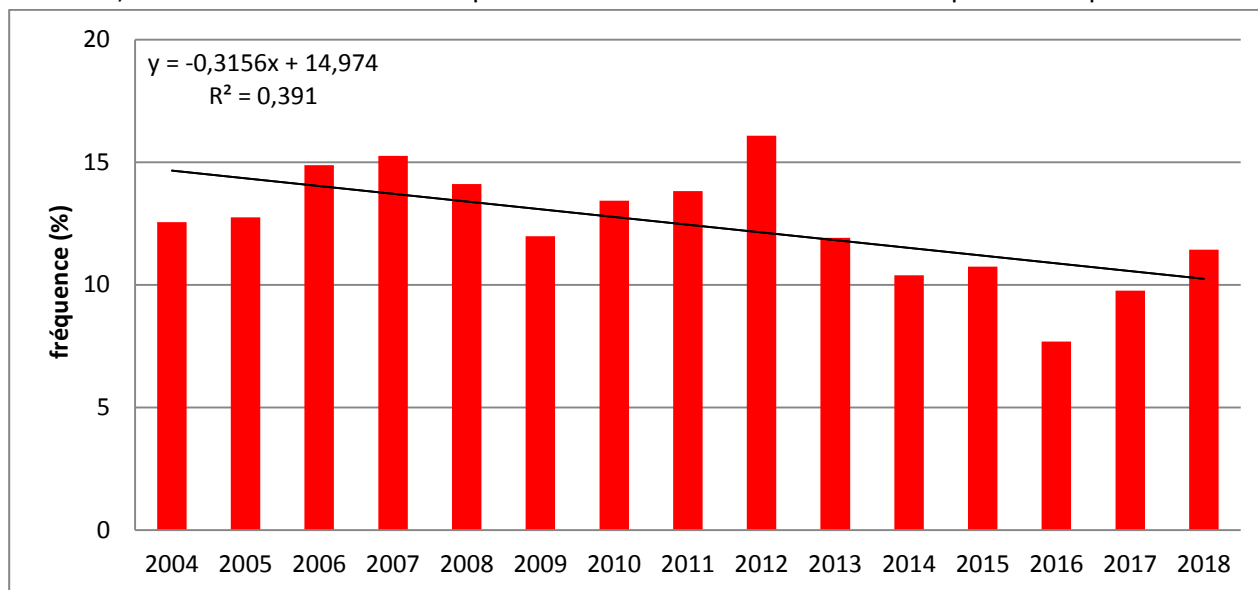
Espèce protégée. Nicheur sédentaire assez rare (900 couples).

Statut en Normandie

L'Épervier d'Europe est aujourd'hui répandu dans toute la Normandie, avec une abondance nettement plus élevée en zone bocagère. Il semble en diminution dans la région depuis ces dernières années.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de l'Épervier d'Europe est en diminution, dans un contexte peu clair au niveau national, les effectifs ne montrant pas de tendance clairement définie pour ce rapace.



ETOURNEAU SANSONNET *Sturnus vulgaris*

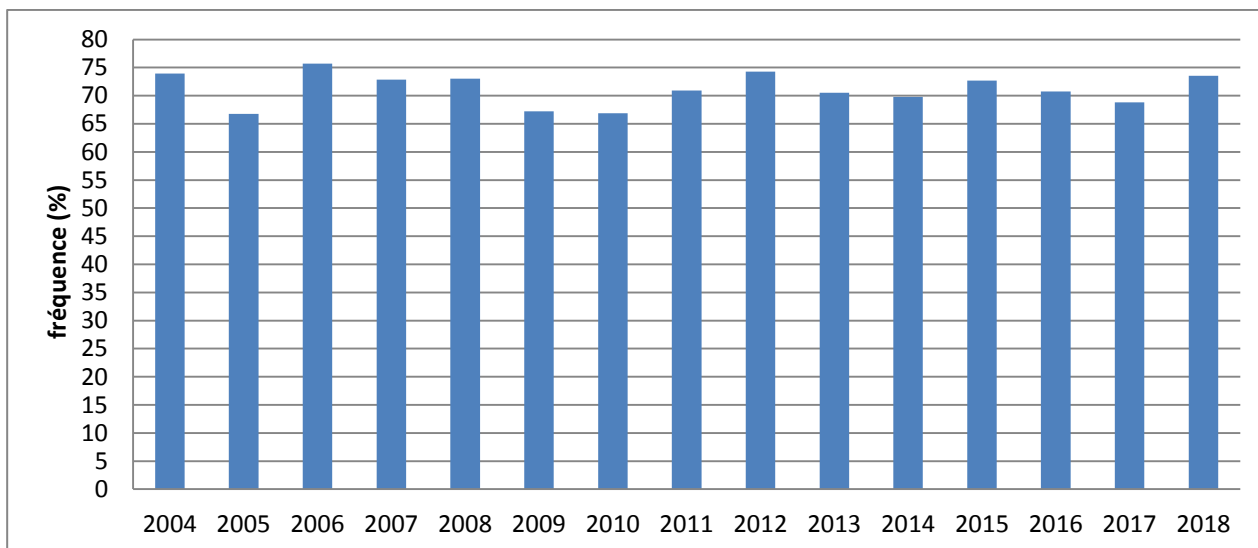
Nicheur sédentaire très commun (184 000 couples).

Statut en Normandie

L'Étourneau est présent partout, c'est un des oiseaux les plus communs de la région. Il se reproduit sur l'ensemble de la Normandie. Le passage post-migratoire et l'arrivée des hivernants a lieu entre septembre et novembre, avec un passage particulièrement sensible près du littoral et singulièrement sur les secteurs de prairies du Cotentin.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence en Normandie est stable pour l'Étourneau sansonnet, dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.

**FAISAN DE COLCHIDE** *Phasianus colchicus*

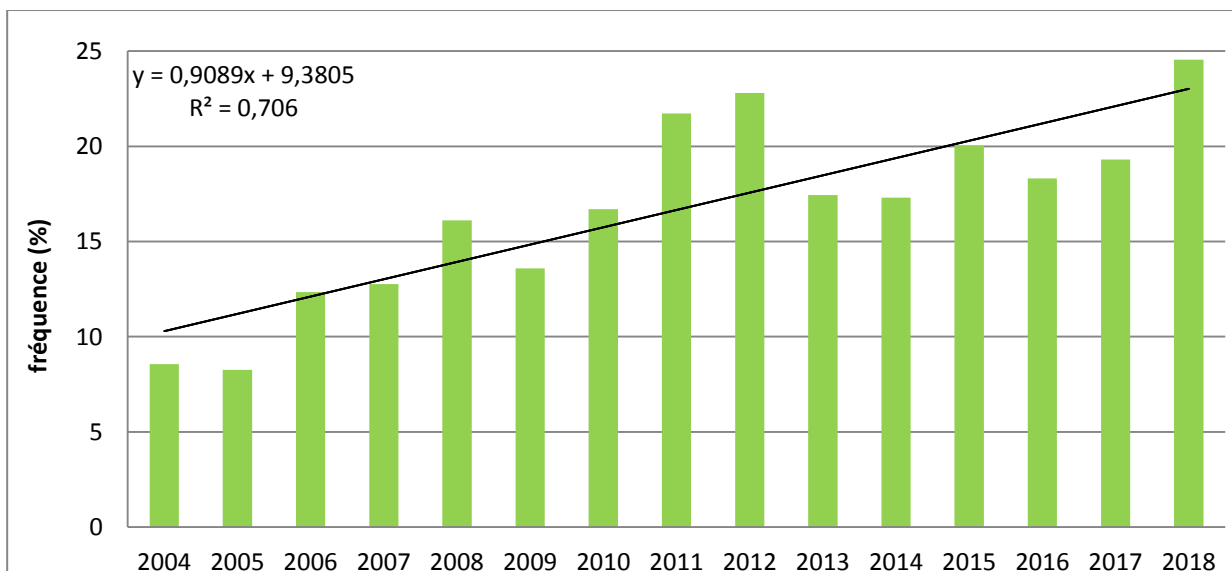
Nicheur sédentaire commun (21 000 couples).

Statut en Normandie

Le Faisan de Colchide est assez uniformément répandu en Normandie, mais les nicheurs ne sont jamais abondants et comme partout dépendants des lâchers permanents.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Faisan de Colchide est en augmentation, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs au niveau national. Il est nécessaire cependant de se rappeler que les effectifs de cette espèce sont en grande partie artificiels, conséquence des lâchers pour la chasse.



FAUCON CRECERELLE *Falco tinnunculus*

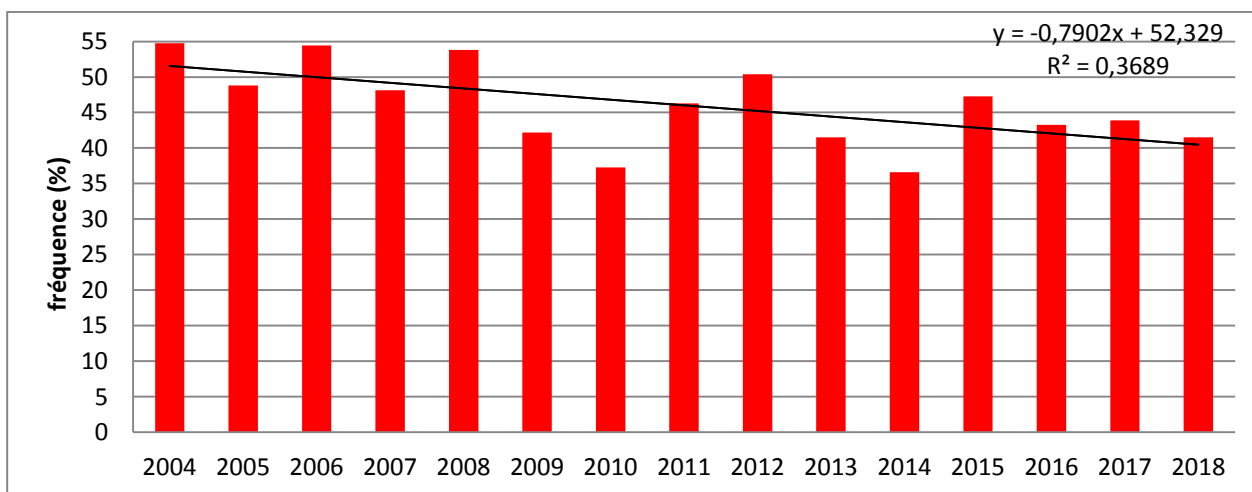
Espèce protégée. Nicheur sédentaire peu commun (5 500 couples).

Statut en Normandie

Le plus commun de nos rapaces est réparti dans toute la région, mais certainement en diminution, particulièrement dans les zones bocagères. Des oiseaux d'Europe du Nord passent et hivernent en France, venant renforcer la population autochtone à la mauvaise saison.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de ce rapace est en diminution en Normandie, dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.

**FAUCON PELERIN** *Falco peregrinus*

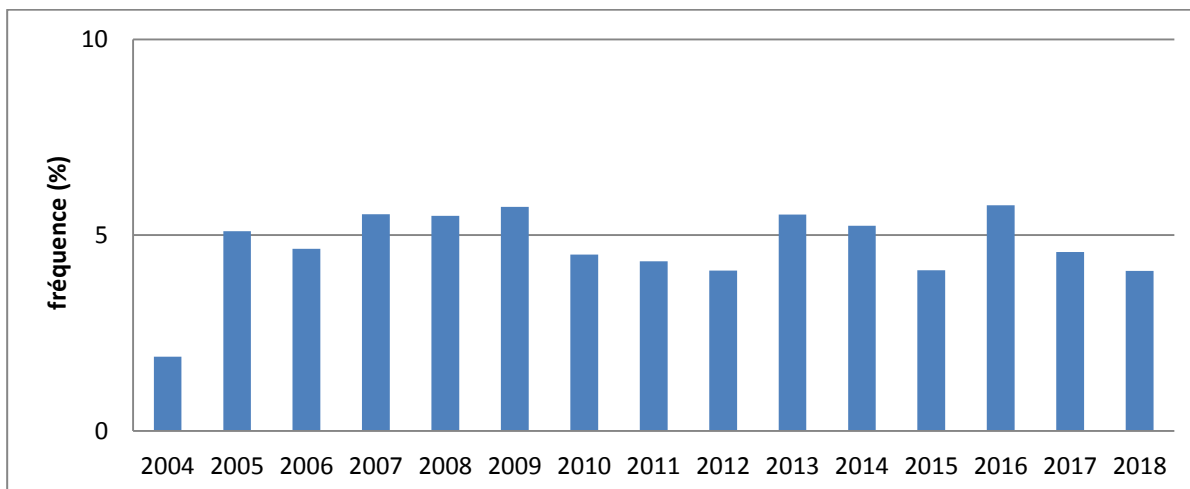
Espèce protégée. Nicheur (50 couples). Hivernant rare.

Statut en Normandie

Après avoir disparu de Normandie dans les années 60, le Faucon pèlerin s'est installé simultanément sur les falaises du Cotentin et sur les falaises de la côte d'Albâtre. Depuis la population a progressé et s'est stabilisée. Aujourd'hui, il est présent dans trois bastions (côte d'Albâtre, vallée de la Seine et côtes du Bessin et du Cotentin). Des hivernants du Nord ou des jeunes erratiques peuvent effectuer de longs séjours, quelquefois prélude à une nidification. L'augmentation des observations hivernales est marquante.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence est peu élevée mais stable (autour de 5 %). Les plus gros effectifs sont en en Haute-Normandie. La population normande a fortement augmenté après les années 1980 et semble stabilisée depuis, dans un contexte national d'augmentation modérée des effectifs nicheurs.



FAUVETTE A TETE NOIRE *Sylvia atricapilla*

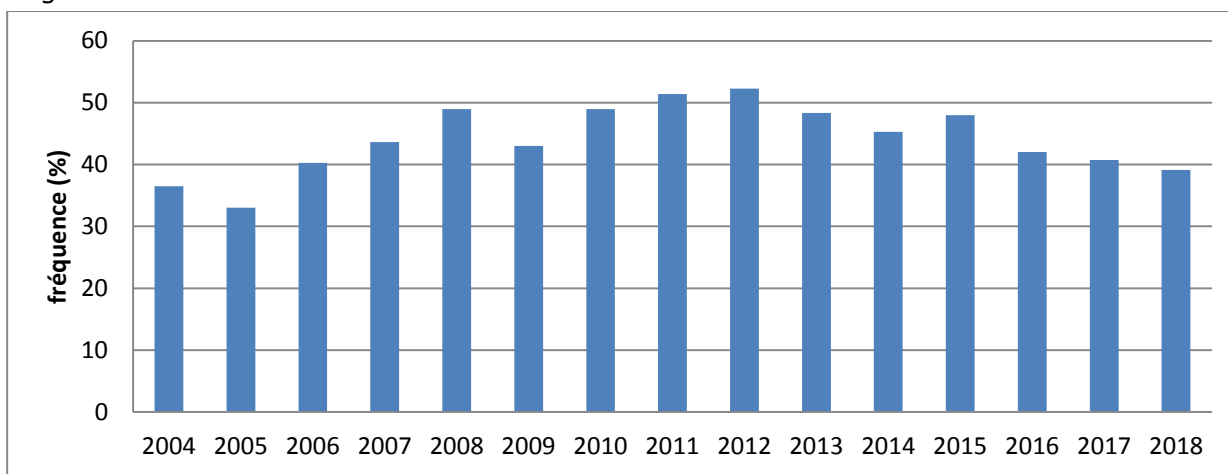
Espèce protégée. Nicheur migrateur très commun (300 000 couples). Hivernant rare.

Statut en Normandie

La Fauvette à tête noire est une des dix espèces les plus communes de la région, très largement répartie. Elle est présente en hiver un peu partout, mais de manière très sporadique.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence en Normandie est stable, avec une augmentation sur les premières années (2004 à 2012) puis une diminution. On ne note pas d'hivernage plus fréquent dans notre base de données (6,8 % en 2005 et 6,3 % en 2015) alors qu'avec le réchauffement climatique, on aurait pu s'attendre à une plus forte présence en hiver, comme cela a été remarqué en Grande-Bretagne avec le changement des voies de migration des populations de l'Est qui se sont déportées vers l'Ouest. Cependant la baisse sur les dernières années (2013 à 2018) est à surveiller. Au niveau national, les effectifs nicheurs sont en augmentation modérée.

**FAUVETTE DES JARDINS** *Sylvia borin*

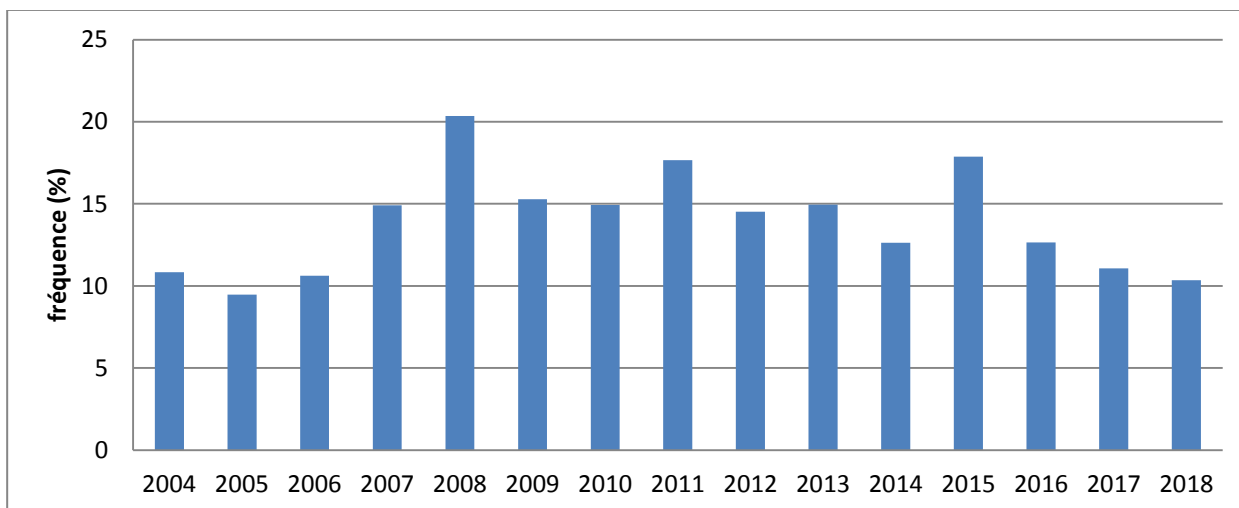
Espèce protégée. Nicheur migrateur commun (43 000 couples).

Statut en Normandie

La Fauvette des jardins est répandue dans toute la Normandie, mais elle peut être absente de certains secteurs sans raisons apparentes, plus abondante toutefois dans les secteurs de bocage.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Fauvette des jardins est stable. La diminution amorcée depuis 2012 reste à surveiller dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.



FAUVETTE GRISETTE *Sylvia communis*

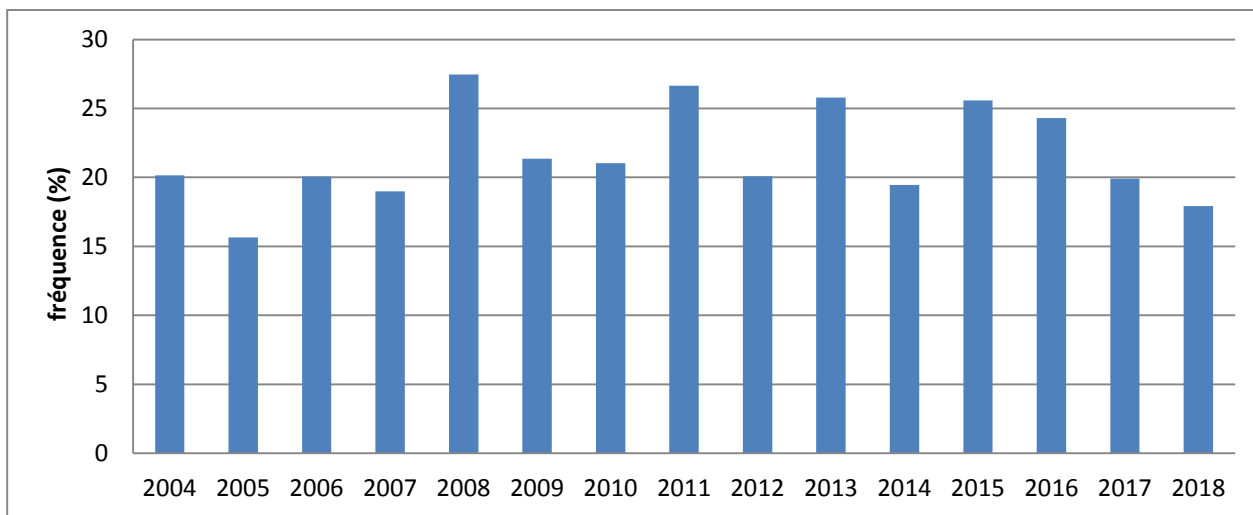
Espèce protégée. Nicheur migrateur commun (79 000 couples).

Statut en Normandie

La Fauvette grisette est présente en Normandie partout où elle trouve des milieux à sa convenance, peu présente au cœur du bocage pour des raisons d'habitat (peu de buissons bas) ou climatiques (pluviométrie plus élevée).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Fauvette grisette est stable. La diminution amorcée ces dernières années reste à surveiller dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.

**FOULQUE MACROULE** *Fulica atra*

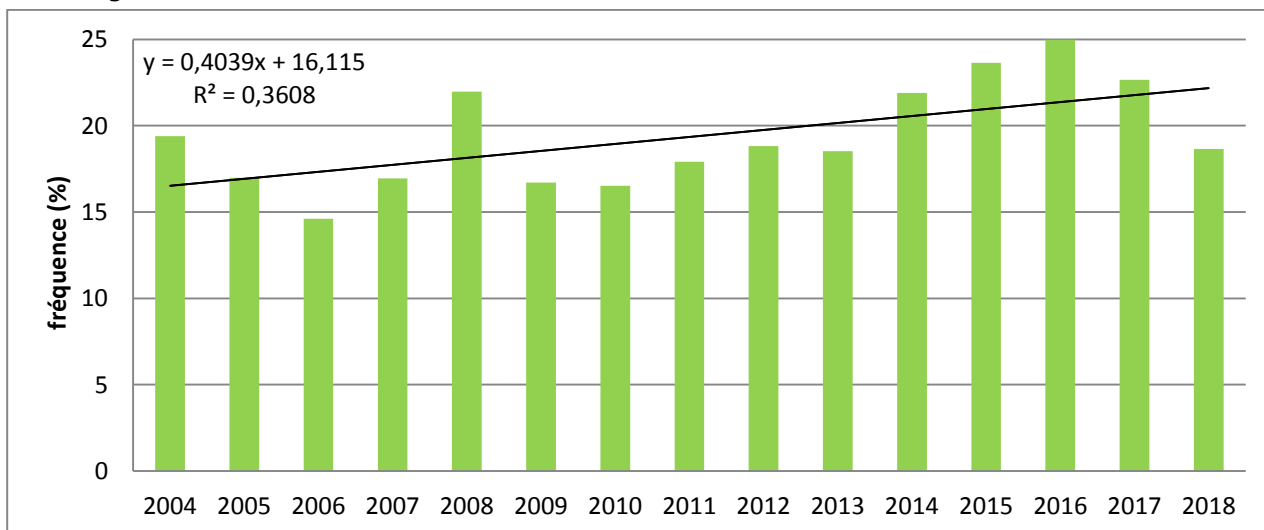
Nicheur (10 000 couples) et hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Il est certain que la Foulque macroule a profité dans notre région du creusement de nombreuses ballastières pour étoffer ses effectifs. Elle niche dorénavant en effet sur la plupart des plans d'eau, dès lors qu'ils ne sont pas trop petits. Hivernante en nombre, la Foulque macroule atteint quelques dizaines de milliers d'individus sur l'ensemble de la Normandie à cette saison.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Foulque macroule augmente sur la période, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs et de forte augmentation des oiseaux en hivernage au niveau national.



FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*

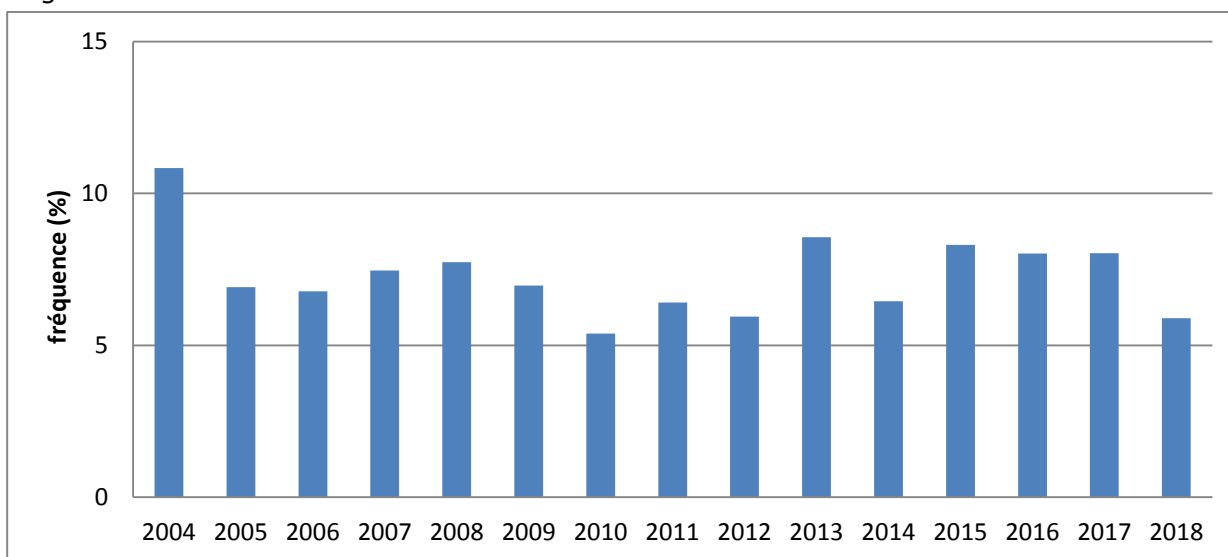
Nicheur rare (50 couples). Migrateur et hivernant peu commun.

Statut en Normandie

C'est depuis la dernière décennie que le Fuligule morillon s'est vraiment installé comme nicheur en Normandie. Aujourd'hui, quelques dizaines de couples nichent en vallée de Seine mais aussi en vallée de la Varenne, en vallée d'Eure. C'est donc un nicheur rare dont le statut est fragile.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Fuligule morillon est stable, dans un contexte national de forte augmentation des effectifs nicheurs mais de diminution des effectifs hivernants.

**GALLINULE POULE-D'EAU** *Gallinula chloropus*

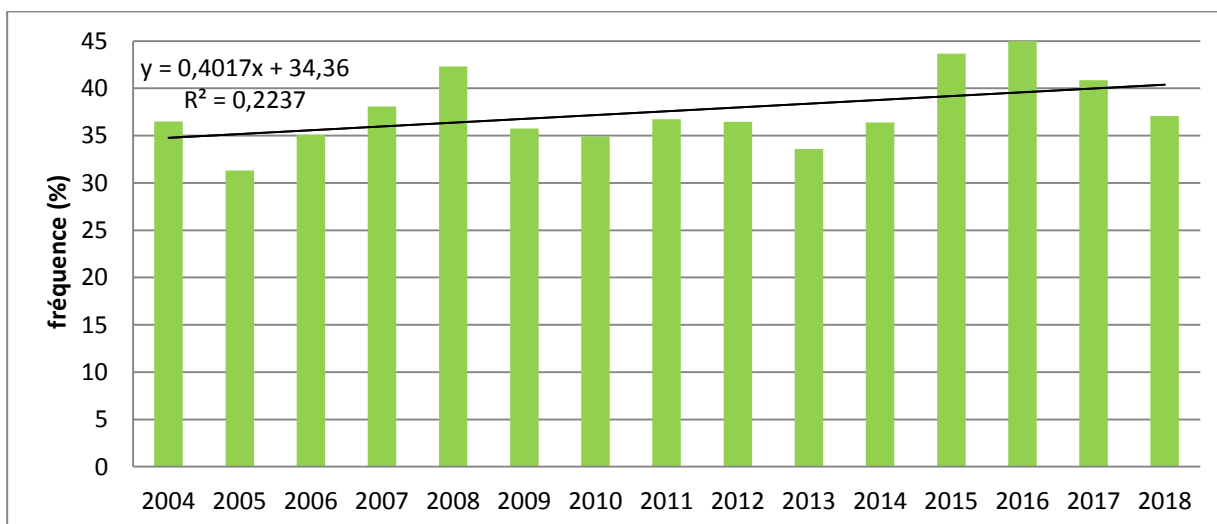
Nicheur sédentaire commun (20 000 couples).

Statut en Normandie

La Gallinule poule-d'eau est répandue communément dans toute la région. Elle est en grande partie sédentaire, mais il est probable que notre région voit un apport d'oiseaux du nord de l'Europe en hiver. La Normandie regroupe une part importante des effectifs nicheurs français (plus de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Gallinule est en augmentation en Normandie, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national, alors que les tendances en hiver sont inconnues.



GEAI DES CHENES *Garrulus glandarius*

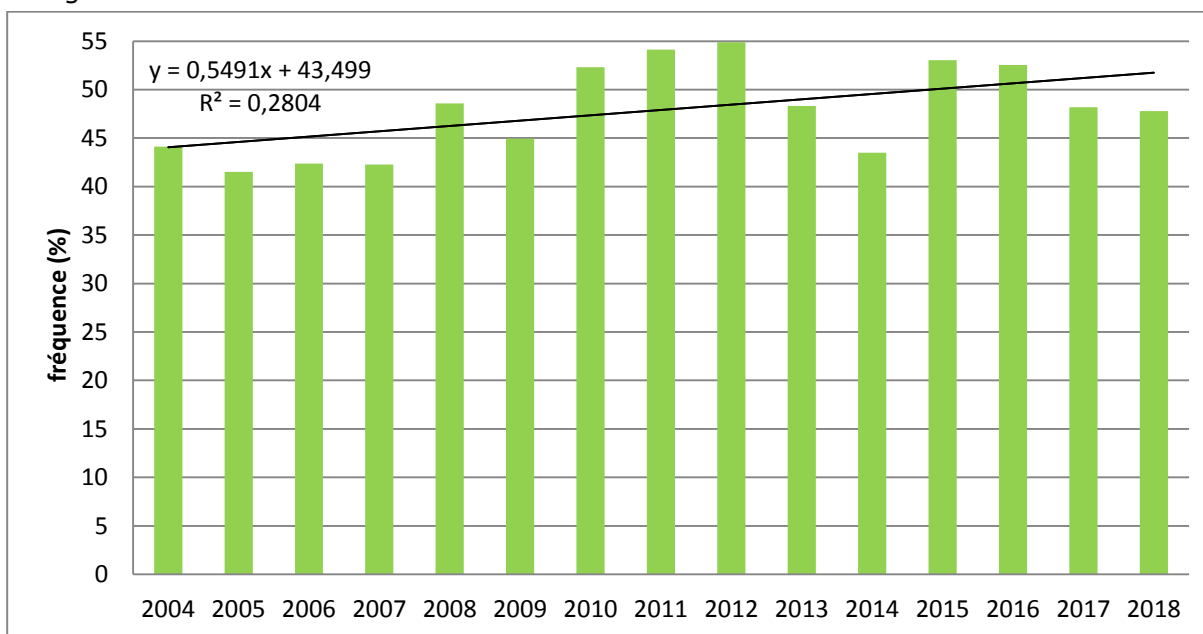
Nicheur sédentaire commun (57 000 couples).

Statut en Normandie

Commun partout, le Geai est uniformément réparti dans la région normande.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Geai des chênes augmente sur la période, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.

**GOBEMOUCHE GRIS** *Muscicapa striata*

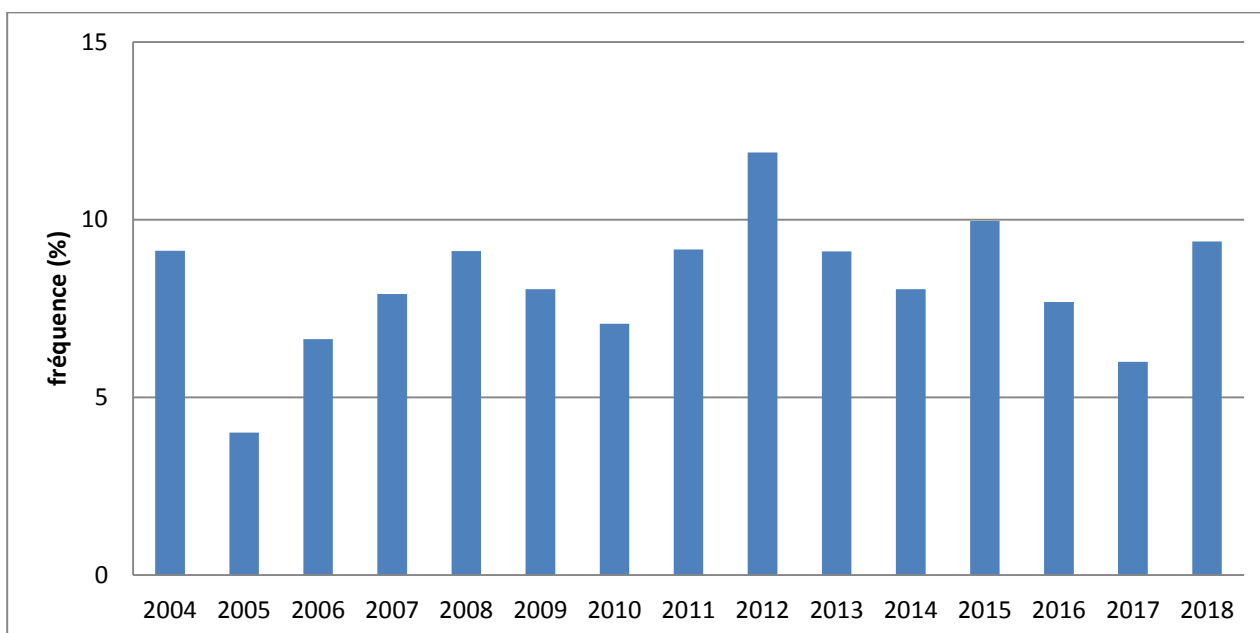
Espèce protégée Nicheur migrateur commun (22 000 couples).

Statut en Normandie

Le Gobemouche gris est une espèce peu fréquente, bien que répandue sur l'ensemble de la région. Il est plus fréquent dans les vallées et nettement plus rare dans le Cotentin. La Normandie représente un bastion national pour cette espèce.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Gobemouche gris est stable en Normandie, dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.



GOELAND ARGENTE *Larus argentatus*

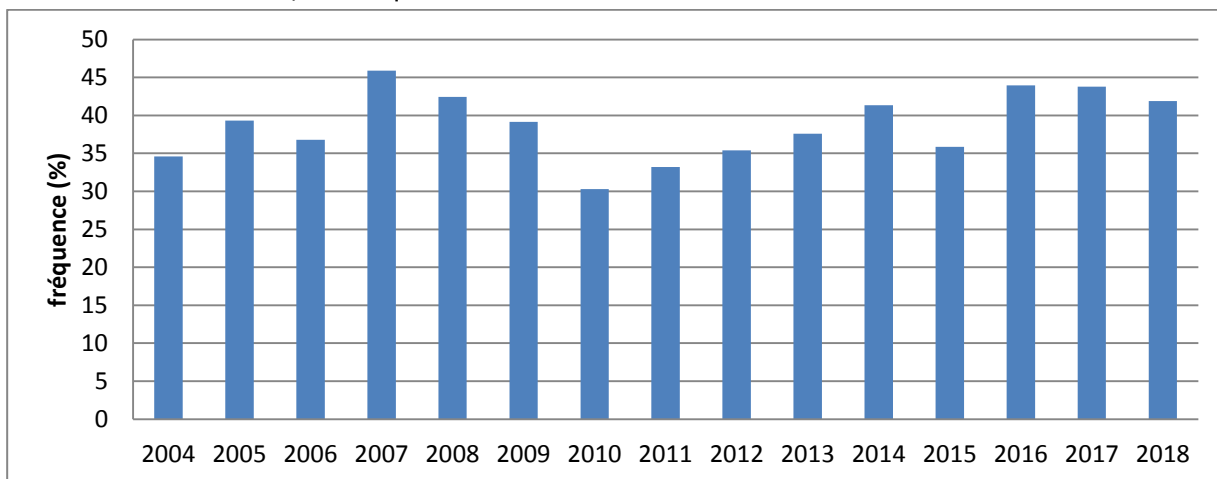
Espèce protégée. Nicheur assez rare (17 000 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

Aujourd'hui, le Goéland argenté niche sur des falaises ou des îles le long de tout le littoral normand, mais le phénomène le plus remarquable est son installation en ville. Cette population urbaine, à la différence de la population de falaises, est en augmentation. L'ensemble de la population normande atteint près de 20 000 couples, près du tiers des effectifs français. En hiver, le Goéland argenté est présent sur la partie de la région proche du littoral. Il peut pénétrer à l'intérieur des terres et suit alors les rivières.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Goéland argenté est stable, dans un contexte national de déclin modéré des effectifs nicheurs, alors que la tendance des effectifs hivernants est inconnue.

**GOELAND BRUN** *Larus fuscus*

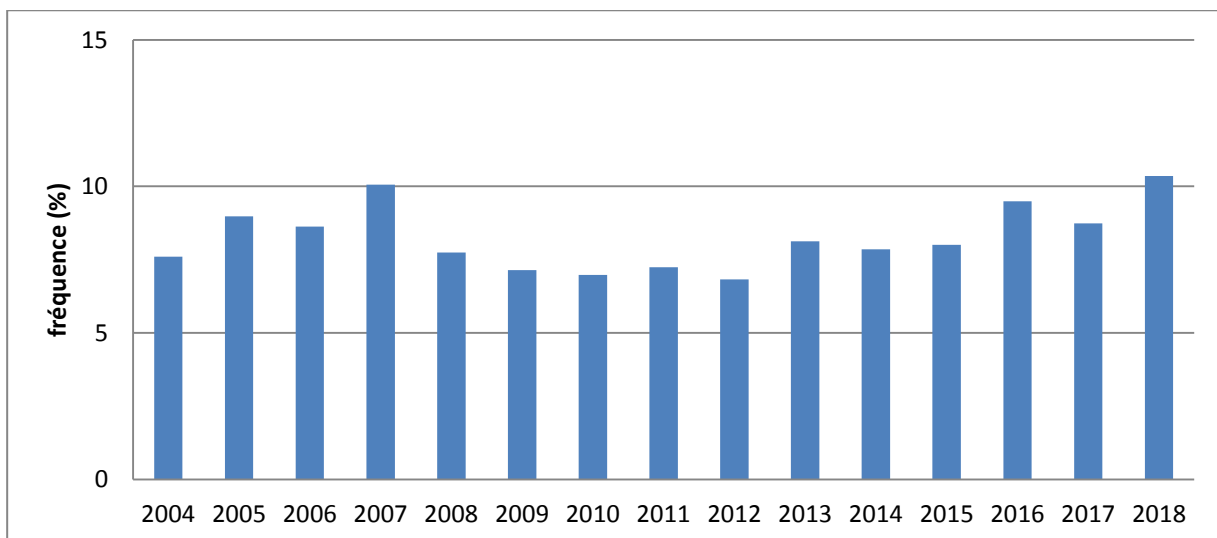
Espèce protégée. Nicheur rare (530 couples). Hivernant assez rare. Migrateur peu commun.

Statut en Normandie

Si le Goéland brun est présent sur une grande part du littoral normand, il est nettement moins abondant et surtout plus localisé que le Goéland argenté. Il s'est installé en milieu urbain. L'essentiel des effectifs est concentré sur quelques colonies. Le Goéland brun est un migrateur qui voit une partie de ses nicheurs partir vers la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord et sont remplacés, pour partie, en hiver par des nicheurs nordiques.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Goéland brun a une fréquence stable sur la période, dans un contexte national de stabilité des effectifs nicheurs mais de déclin modéré en hiver.



GOELAND CENDRE *Larus canus*

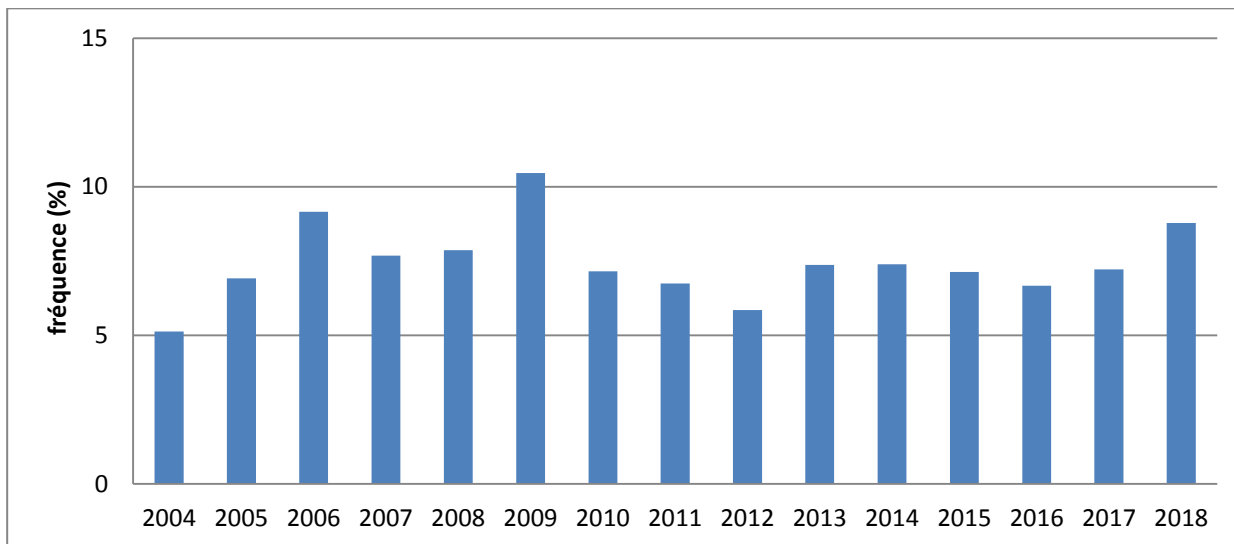
Espèce protégée. Ne niche pas en Normandie. Hivernant commun.

Statut en Normandie

C'est un hivernant commun, surtout sur le littoral, Une partie importante de la population hivernant en France se rencontre dans notre région, surtout en Basse-Normandie, singulièrement dans le département de la Manche. Des couples isolés de Goéland cendré se sont reproduits sporadiquement en Normandie entre 1980 et 2000, dans l'estuaire de la Seine et sur la tourbière de Baupte (Manche).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Goéland cendré est stable sur la période, dans un contexte de déclin modéré des oiseaux hivernants au niveau national.

**GOELAND MARIN** *Larus marinus*

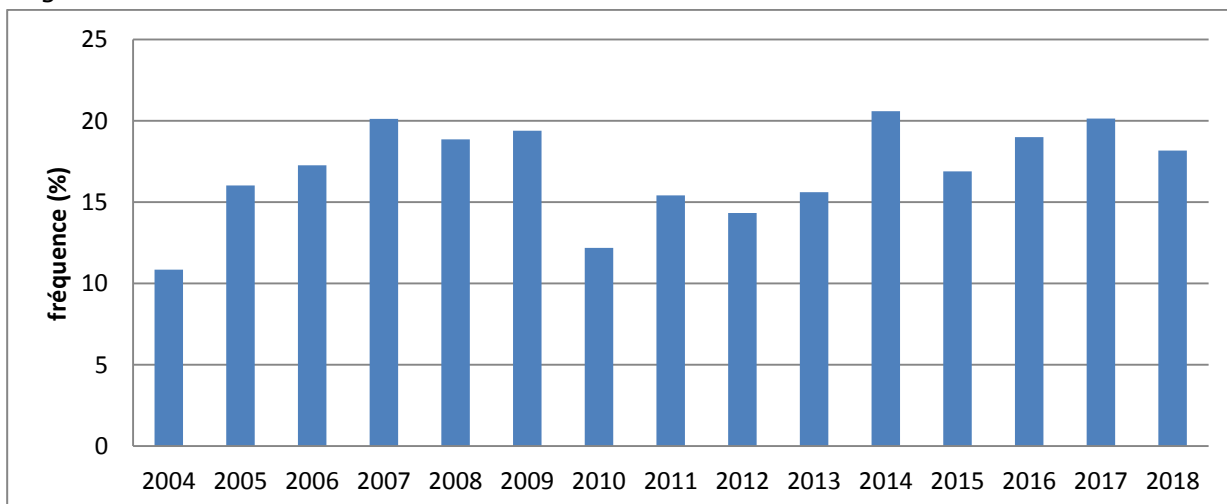
Espèce protégée. Nicheur rare (1 300 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

Historiquement présent en Normandie, le Goéland marin a vu ses effectifs augmenter de manière importante depuis 30 ans. Il est aujourd'hui présent sur l'ensemble du littoral, de manière non uniforme. La majorité des nicheurs est en effet concentrée dans des îles de la Manche et en milieu urbain. La Normandie constitue un bastion national pour cette espèce (20 % des effectifs français).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Goéland marin a une fréquence stable en Normandie, dans un contexte de forte augmentation des effectifs nicheurs et hivernants au niveau national.



GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

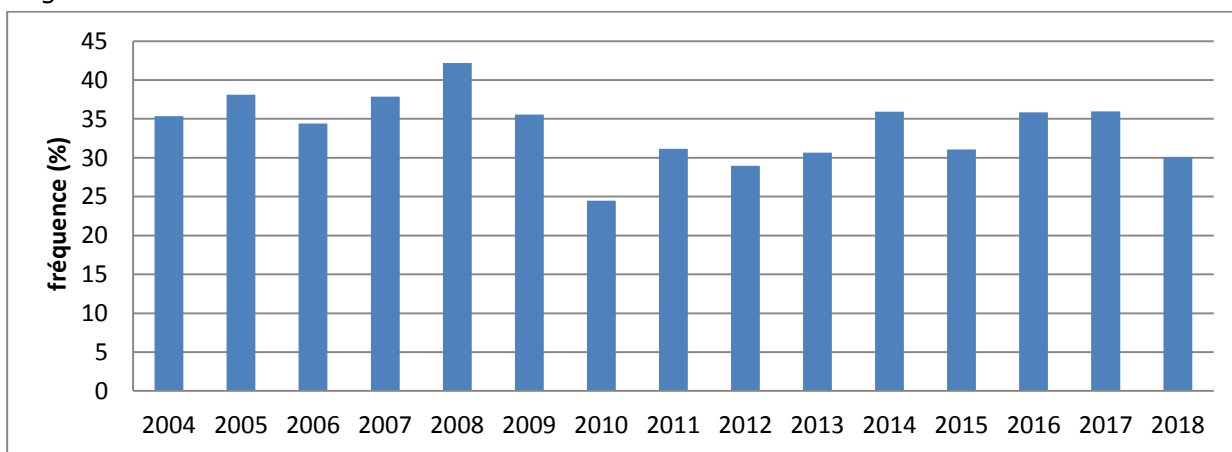
Espèce protégée mais des tirs de régulation de milliers d'oiseaux sont autorisés tous les ans. Nicheur assez rare (2 000 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

La population littorale normande représente la moitié au moins de la population littorale française. L'autre élément marquant a été l'installation de colonies de la forme continentale éclatée depuis en plusieurs colonies d'importance diverse. Cette population continentale comprend près de 1 000 couples en une dizaine de colonies. Pour l'ensemble des populations, la Normandie constitue un bastion national pour cette espèce (près d'un quart des effectifs français). En période d'hivernage, le Grand cormoran est disséminé sur l'ensemble de la région.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Grand Cormoran est stable en Normandie, dans un contexte de forte augmentation des effectifs hivernants au niveau national.

**GRANDE AIGRETTE** *Ardea alba*

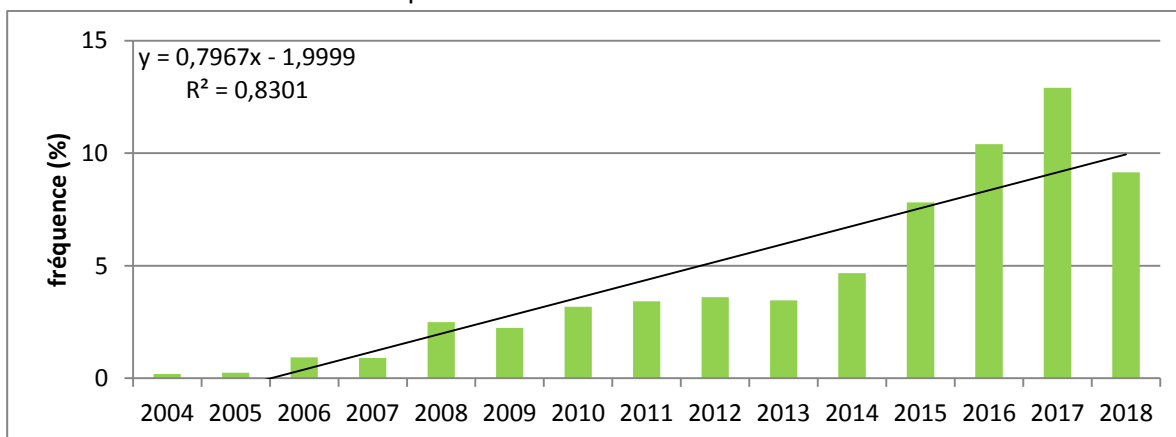
Espèce protégée. Nicheur très rare (10 couples). Hivernant assez rare.

Statut en Normandie

La Grande Aigrette est devenue un oiseau occasionnel avant d'accéder, depuis ces dix dernières années, au statut de migrateur et hivernant assez rare et régulier. Enfin, elle s'est installée en 2013 comme nicheuse, en deux colonies (dans la Manche et dans l'estuaire de la Seine). Un indice de reproduction est noté sur la tourbière d'Heurteauville (Seine-Maritime) dans le nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. Les observations sont en augmentation permanente.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

On note une nette augmentation de la fréquence de la Grande Aigrette en Normandie, dans un contexte de forte augmentation des effectifs nicheurs et hivernants en France peut-être liée au réchauffement climatique.



GREBE CASTAGNEUX *Tachybaptus ruficollis*

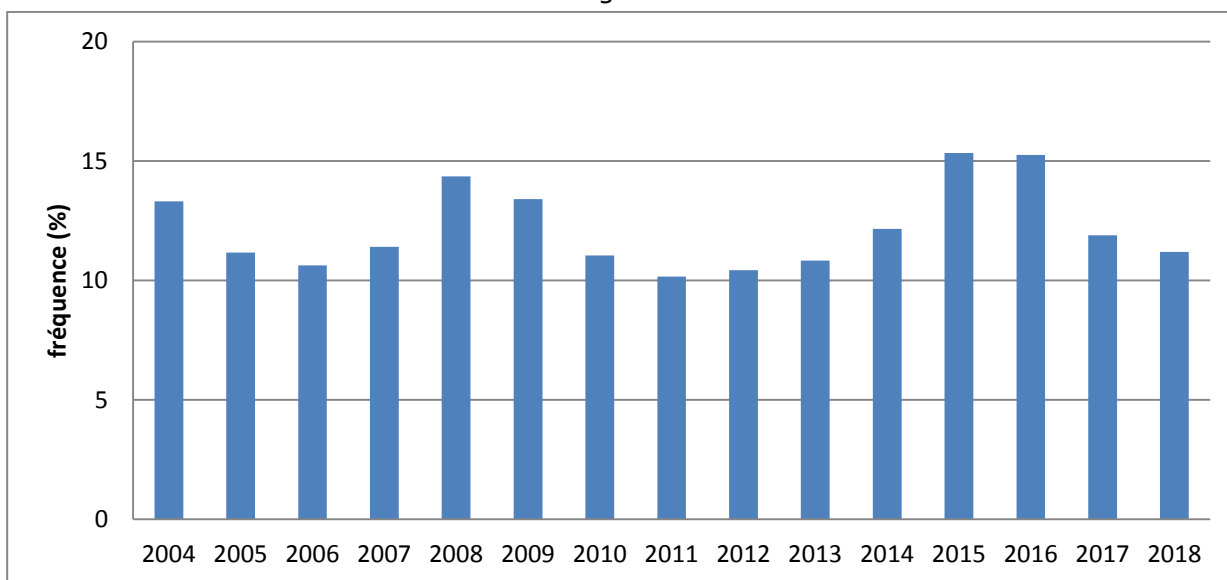
Espèce protégée. Nicheur assez rare (1 000 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Le Grèbe castagneux est présent en Normandie, partout où il trouve des plans d'eau. Il est observé en période migratoire et en hiver dans les mêmes sites qu'en période de nidification, mais a des effectifs élevés (plusieurs dizaines d'individus) sur les plans d'eau de superficie importante.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Grèbe castagneux est stable dans un contexte, au niveau national, de stabilité des effectifs nicheurs et de forte augmentation en hiver.

**GREBE HUPPE** *Podiceps cristatus*

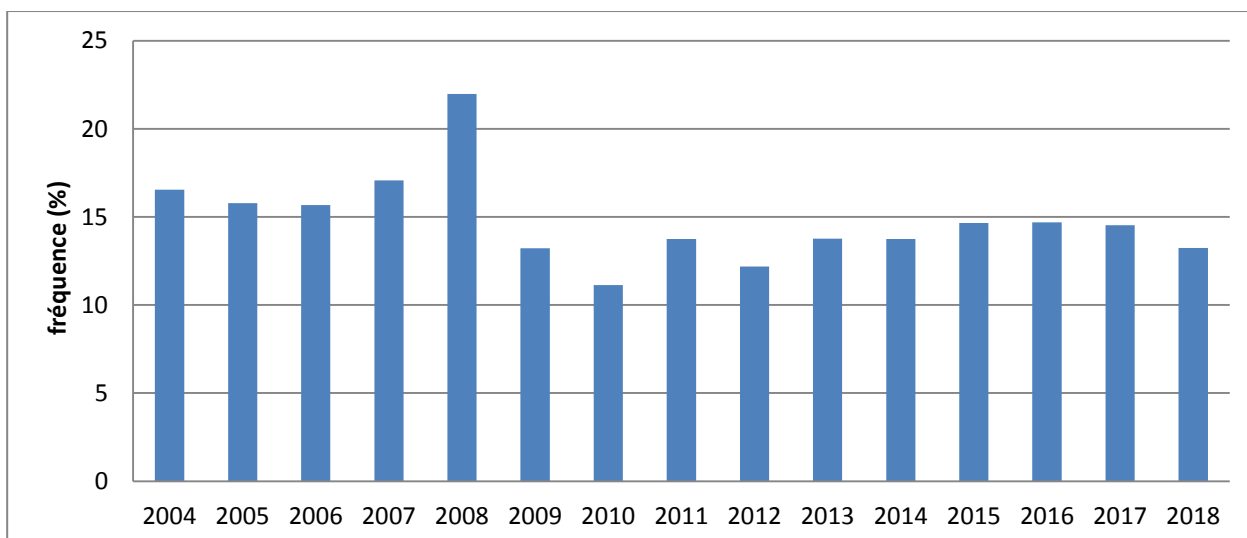
Espèce protégée. Nicheur assez rare (400 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

Le Grèbe huppé, de nos jours, niche partout où il trouve des plans d'eau. 300 à 400 couples sont présents dans la région normande. C'est un migrateur et un hivernant commun sur la plupart de nos plans d'eau, mais aussi sur le littoral. La Normandie littorale est ainsi un bastion national pour cette espèce en hiver.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Grèbe huppé est stable, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs et hivernants au niveau national.



GRIMPEREAU DES JARDINS *Certhia brachydactyla*

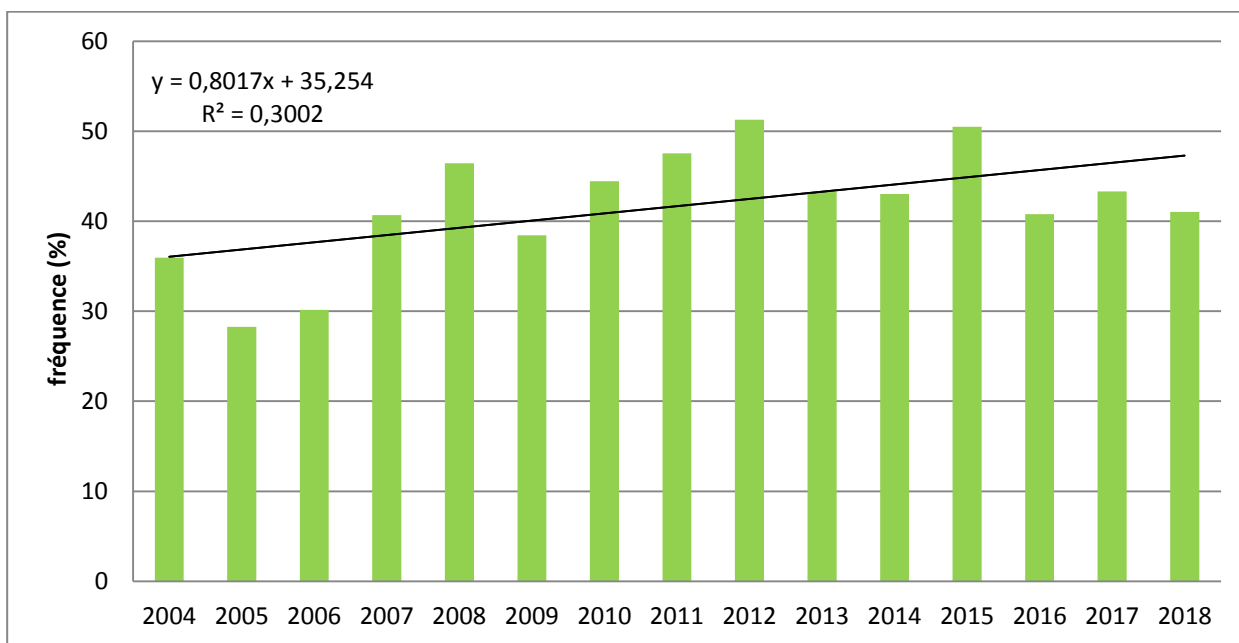
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (65 000 couples).

Statut en Normandie

Le Grimpereau des jardins est répandu et commun dans toute la région.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Grimpereau des jardins est en augmentation sur la période, dans un contexte de stabilité des effectifs au niveau national.

**GRIVE DRAINE** *Turdus viscivorus*

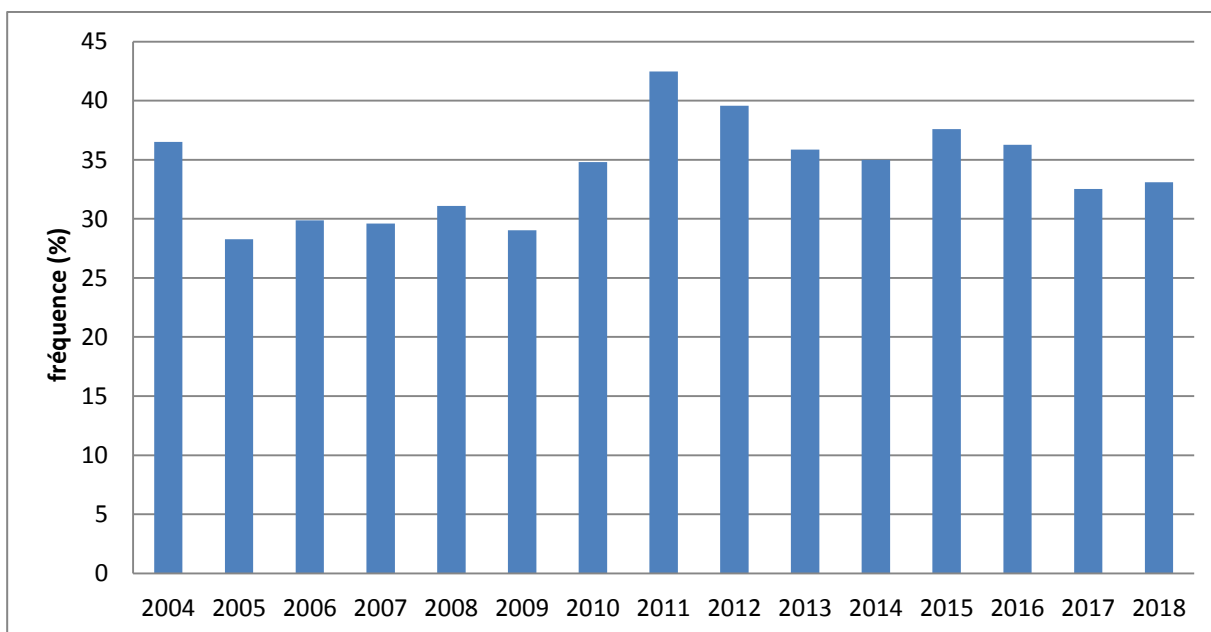
Espèce chassable. Nicheur sédentaire commun (49 000 couples).

Statut en Normandie

La Grive draine est commune et présente partout en Normandie. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (autour de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La Grive draine a une fréquence stable en Normandie sur la période, dans un contexte de stabilité au niveau national.



GRIVE LITORNE *Turdus pilaris*

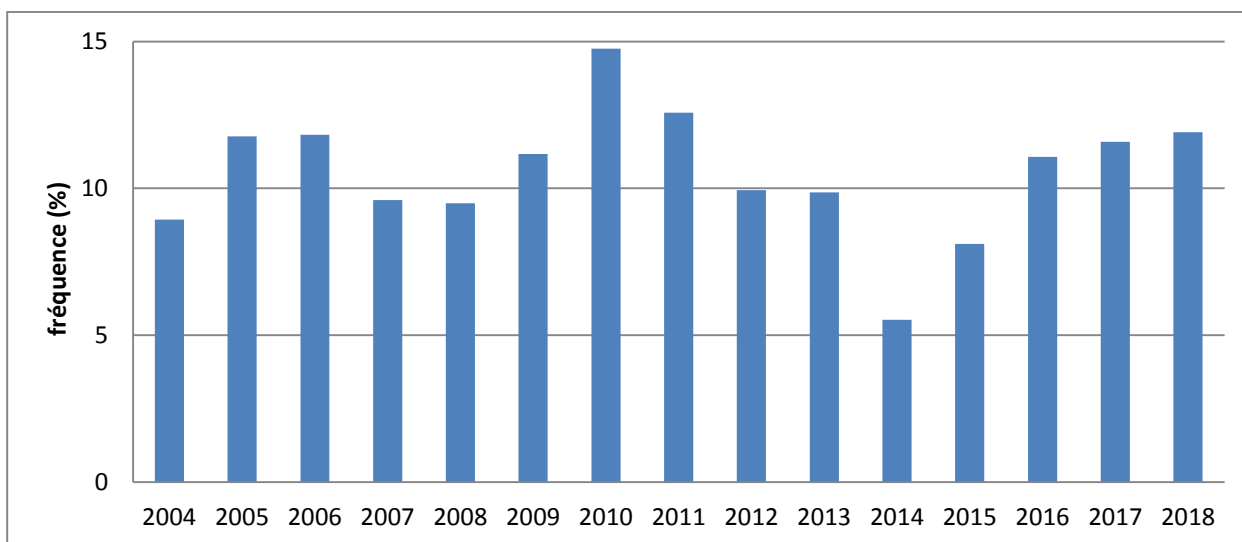
Espèce chassable. Nicheur éventuel très rare et irrégulier. Hivernant commun.

Statut en Normandie

La Grive litorne s'est peut-être reproduite en Normandie à la fin des années 2000. Ceci est resté sans suite. Cette grive est donc toujours un hivernant commun dans notre région, dont les effectifs sont très liés aux vagues de froid dans le nord de l'Europe. Elle est présente alors sur l'ensemble de la région.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Grive litorne est stable en Normandie, dans un contexte où les effectifs hivernants au niveau national restent inconnus.

**GRIVE MAUVIS** *Turdus iliacus*

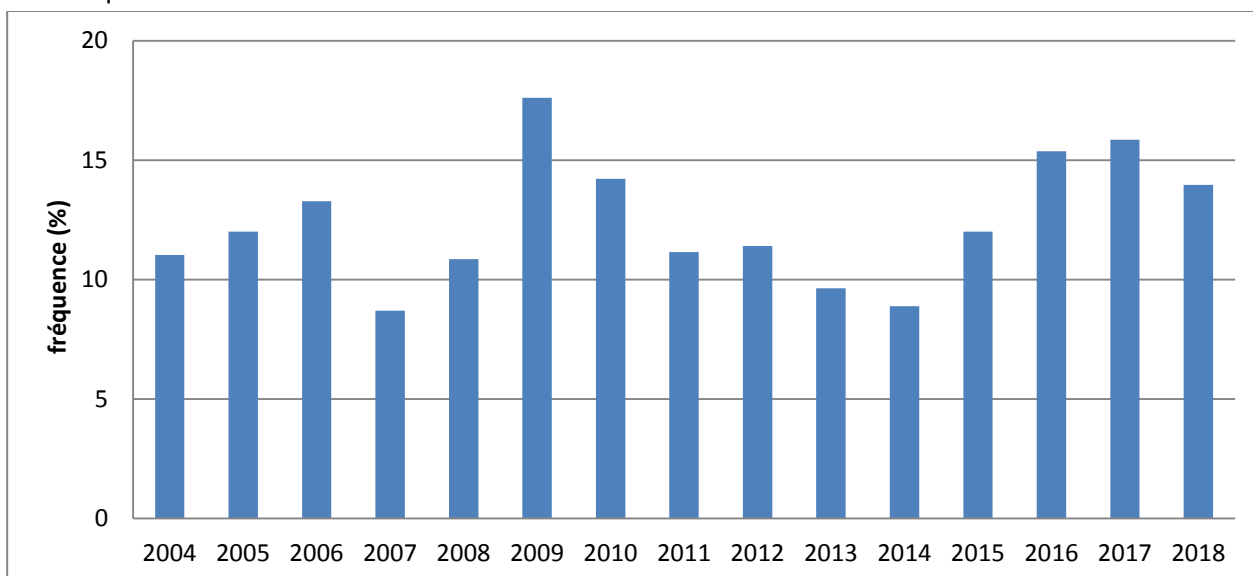
Espèce chassable. Hivernant commun.

Statut en Normandie

La Grive mauvis est commune pendant la période hivernale en Normandie, sur l'ensemble de la région. Les troupes sont très instables et nomades ; l'abondance de l'espèce est liée aux vagues de froid.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Grive mauvis est stable dans un contexte de déclin modéré des effectifs nationaux hivernants. Cette espèce nordique serait-elle sensible au réchauffement climatique ?



GRIVE MUSICIENNE *Turdus philomelos*

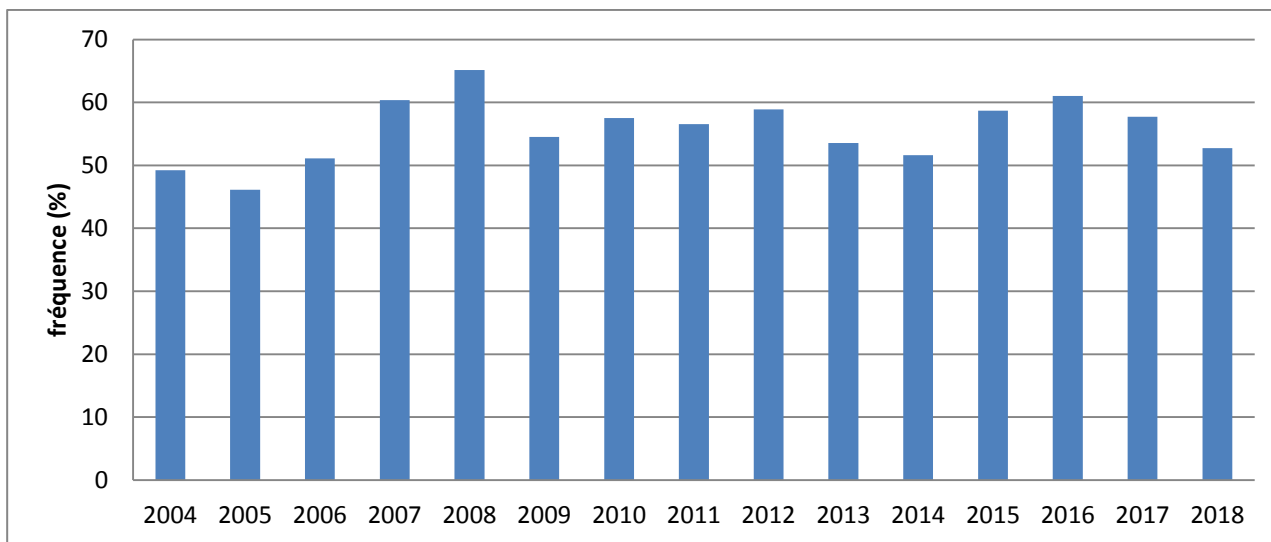
Espèce chassable. Nicheur très commun (160 000 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

La Grive musicienne est très largement répandue en Normandie. Elle est plus abondante dans les vallées. C'est une hivernante peu commune, à effectifs variables et surtout présente dans les zones sous influence maritime marquée. Il s'agit certainement pour une bonne part de migrateurs venus du Nord.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La Grive musicienne montre une fréquence stable en Normandie, dans un contexte national de déclin modéré des effectifs nicheurs.

**HERON CENDRE** *Ardea cinerea*

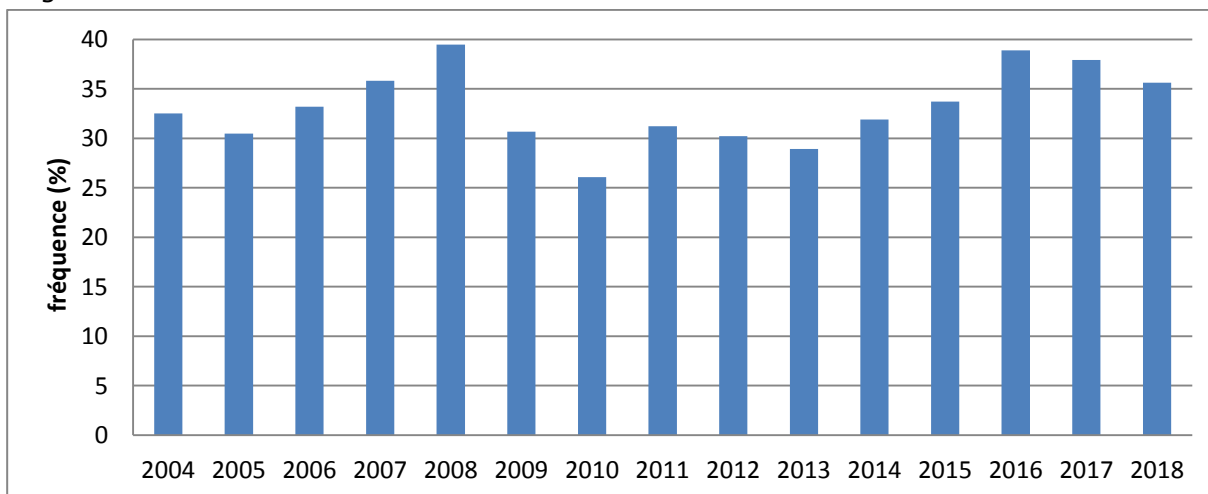
Espèce protégée. Nicheur assez rare (800 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

Suite à l'expansion générale de l'espèce, la population normande semble s'être aujourd'hui stabilisée en effectifs (moins d'un millier de couples) mais les colonies sont plus éclatées géographiquement, sur les zones humides et les grandes vallées de la région. En dehors de la saison nuptiale, l'espèce est depuis longtemps assez commune en période de migration ainsi qu'en hivernage.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Héron cendré est stable sur la période, dans un contexte de stabilité des effectifs nicheurs au niveau national, alors que la population hivernante est en augmentation.



HIRONDELLE DE FENETRE *Delichon urbicum*

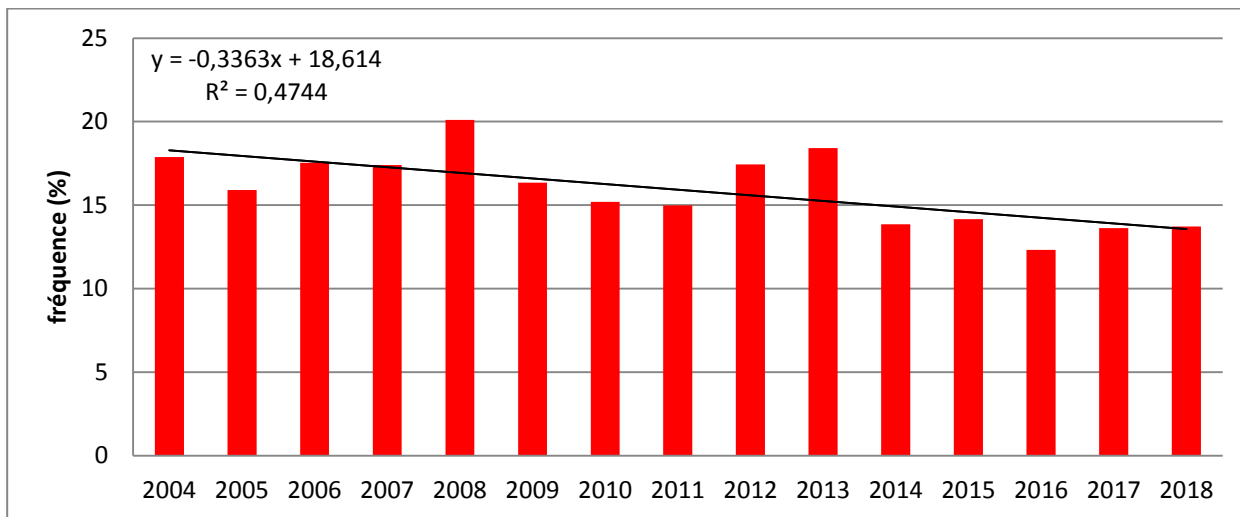
Espèce protégée. Nicheur migrateur commun (66 000 couples).

Statut en Normandie

Encore commune aujourd'hui, elle a cependant régressé de façon patente depuis une trentaine d'années, et niche plus rarement en ville, se cantonnant aux villages. Il existe toujours des petites populations en milieu naturel (falaises sur la côte d'Albâtre).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

L'Hirondelle de fenêtré présente une fréquence en diminution sur la période, qui fait écho au déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.

**HIRONDELLE DE RIVAGE** *Riparia riparia*

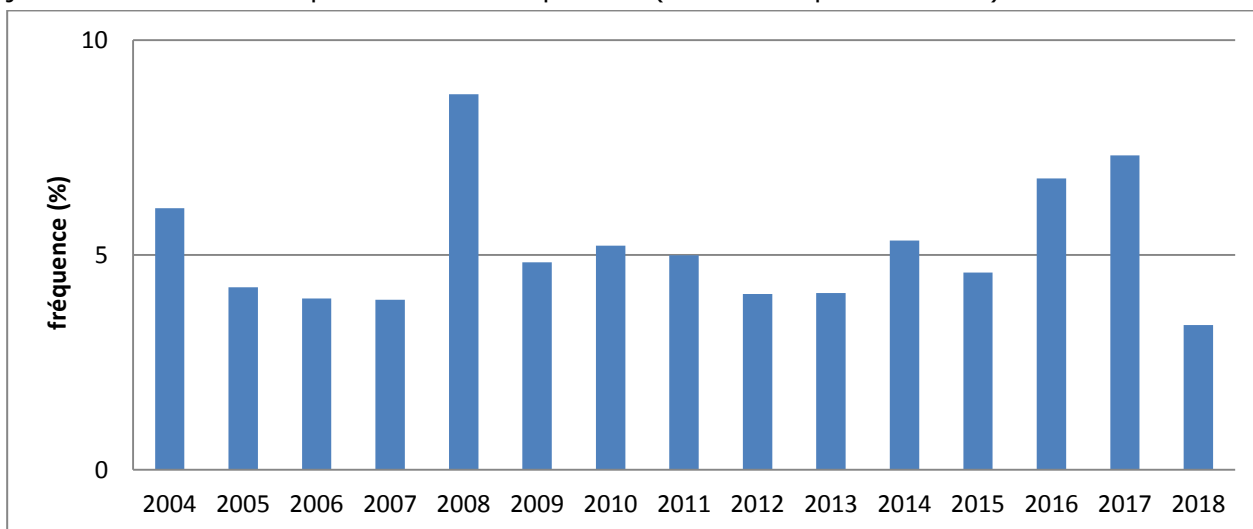
Espèce protégée. Nicheur migrateur assez rare (2 100 couples).

Statut en Normandie

Les populations normandes de l'Hirondelle de rivage sont réparties dans les secteurs littoraux et sur le cours de certaines rivières, et surtout dans les carrières de granulats du département de l'Eure. Aucune tendance notable n'a été constatée quant à l'évolution des effectifs ou de la répartition de l'Hirondelle de rivage en Haute-Normandie. Elle reste peu représentée dans le département de l'Orne.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de l'Hirondelle de rivage est stable en Normandie, dans un contexte au niveau national où les effectifs nicheurs sont fluctuants. Il faut noter cependant que nous sommes juste à la limite d'interprétation des fréquences (9 % sur la période d'été).



HIRONDELLE RUSTIQUE *Hirundo rustica*

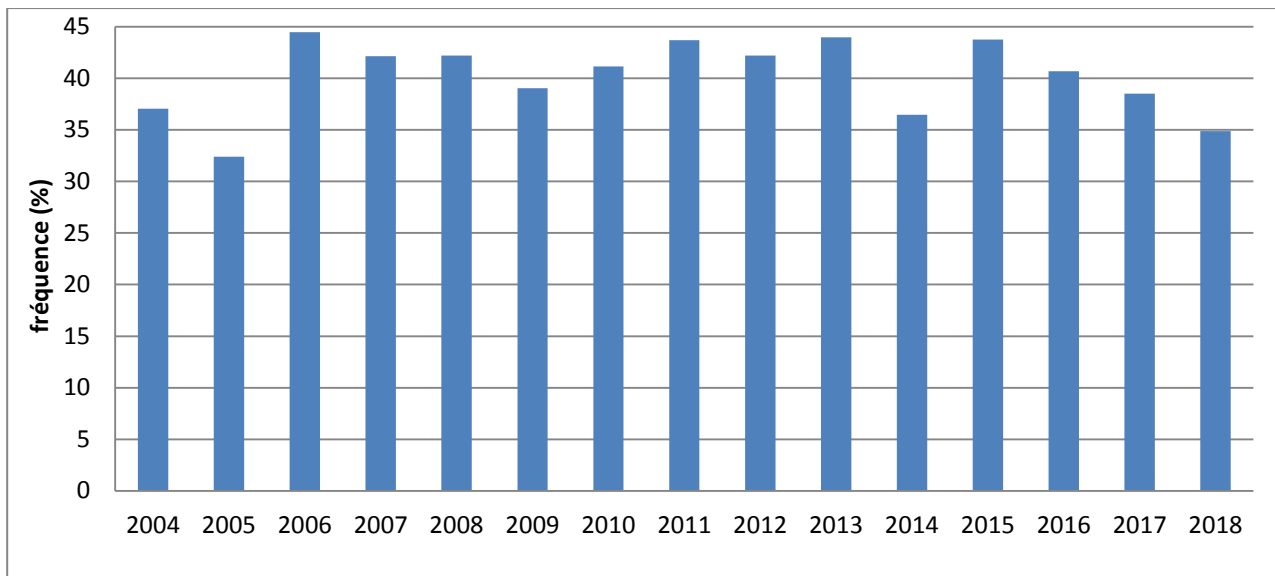
Espèce protégée. Nicheur migrateur très commun (200 000 couples).

Statut en Normandie

L'Hirondelle rustique est uniformément répartie dans toute la Normandie, mais les densités ne sont pas homogènes. En effet, les régions de bocage constituent ses bastions régionaux.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

L'Hirondelle rustique présente une fréquence stable en Normandie, dans un contexte où la population nicheuse est en déclin au niveau national.

**HYPOLAÏS POLYGLOTTE** *Hippolais polyglotta*

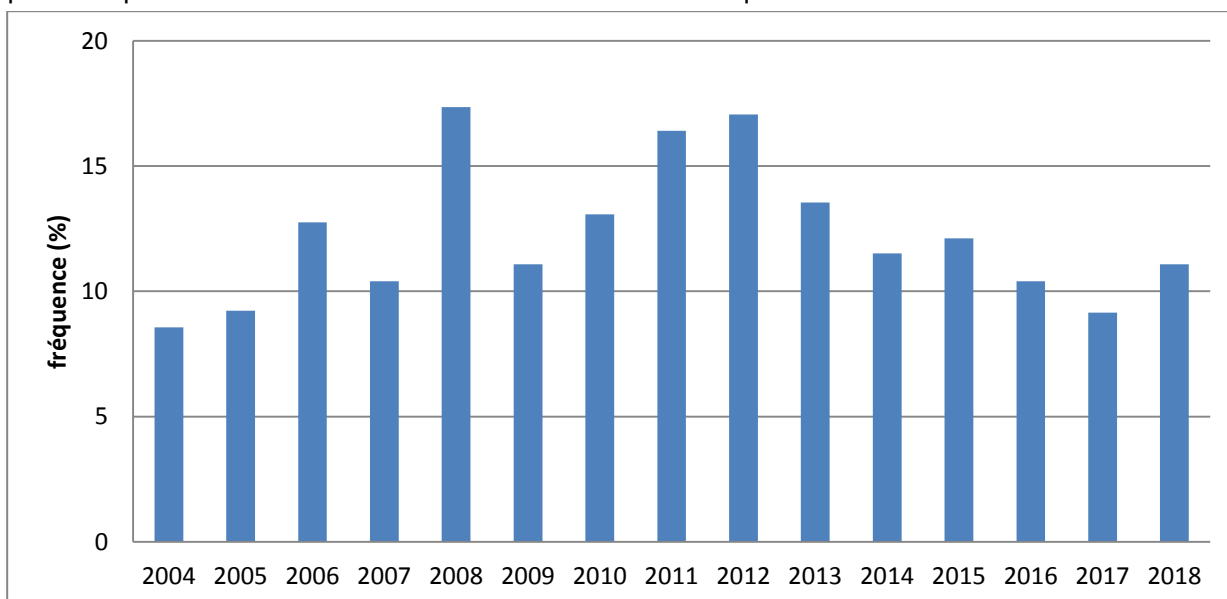
Espèce protégée. Nicheur migrateur commun (32 000 couples).

Statut en Normandie

L'Hypolaïs polyglotte est aujourd'hui répandue dans toute la Normandie. Depuis le début des années 70, l'Hypolaïs polyglotte a colonisé la Seine-Maritime, une grande partie de la Manche et l'ouest du Calvados, régions où elle était rare.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

L'Hypolaïs polyglotte présente une fréquence stable, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national. C'est une espèce thermophile qui pourrait peut-être bénéficier du réchauffement climatique.



LINOTTE MELODIEUSE *Carduelis cannabina*

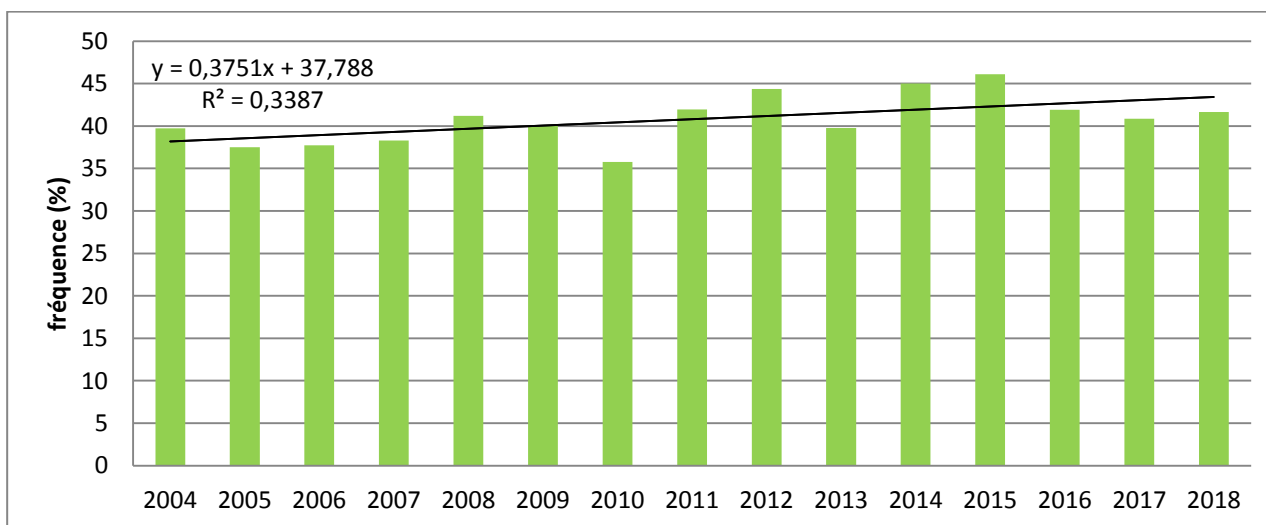
Espèce protégée. Nicheur commun (129 000 couples). Hivernant assez rare.

Statut en Normandie

Si elle occupe toute la Normandie en saison de reproduction, la Linotte mélodieuse est particulièrement abondante dans les landes littorales. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (plus de 10 %). Les linottes normandes sont plutôt migratrices. En hiver, sa présence est sporadique, plus marquée en bordure maritime.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La tendance en Normandie montre une augmentation. Celle-ci pourrait refléter un début d'hivernage des oiseaux nicheurs plus marqué ou bien l'apport d'une population extérieure qui hiverne davantage. La fréquence hivernale, globalement de 23 % sur la période, est passée de 18 % en 2010 à 24 % en 2015. Ceci est à mettre dans le contexte du déclin modéré des effectifs nicheurs en France.

**MARTINET NOIR** *Apus apus*

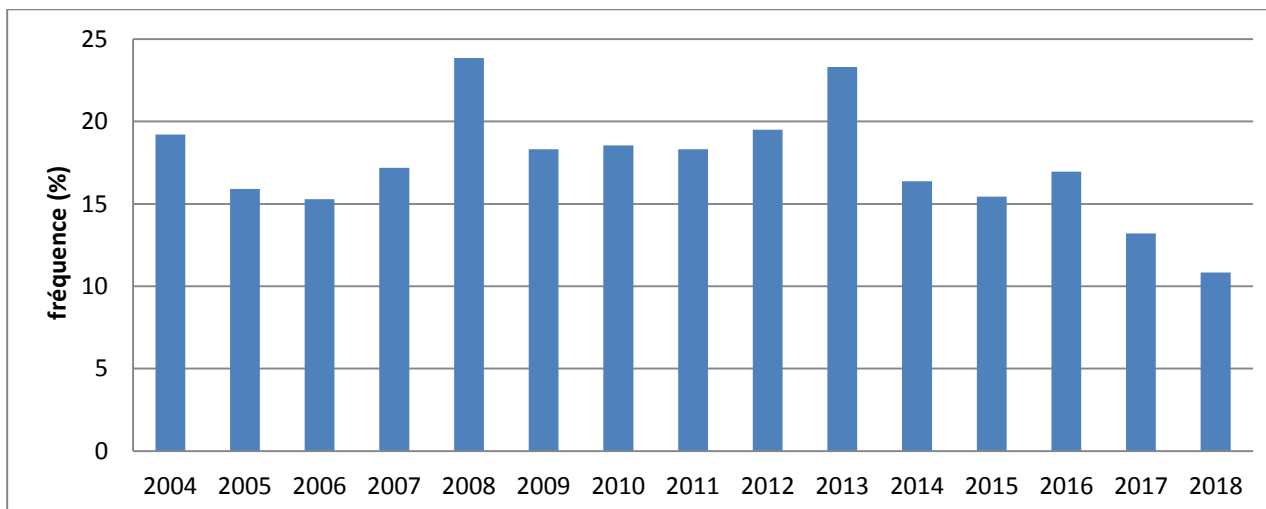
Espèce protégée. Nicheur migrateur commun (41 000 couples).

Statut en Normandie

Le Martinet noir est répandu et commun dans les villes de toute la Normandie. Il est difficile cependant d'avoir une idée très précise de sa répartition et de ses densités, tant cette espèce, pourtant proche de l'homme, est finalement mal connue.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Martinet noir est stable dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national



MARTIN-PECHEUR D'EUROPE *Alcedo atthis*

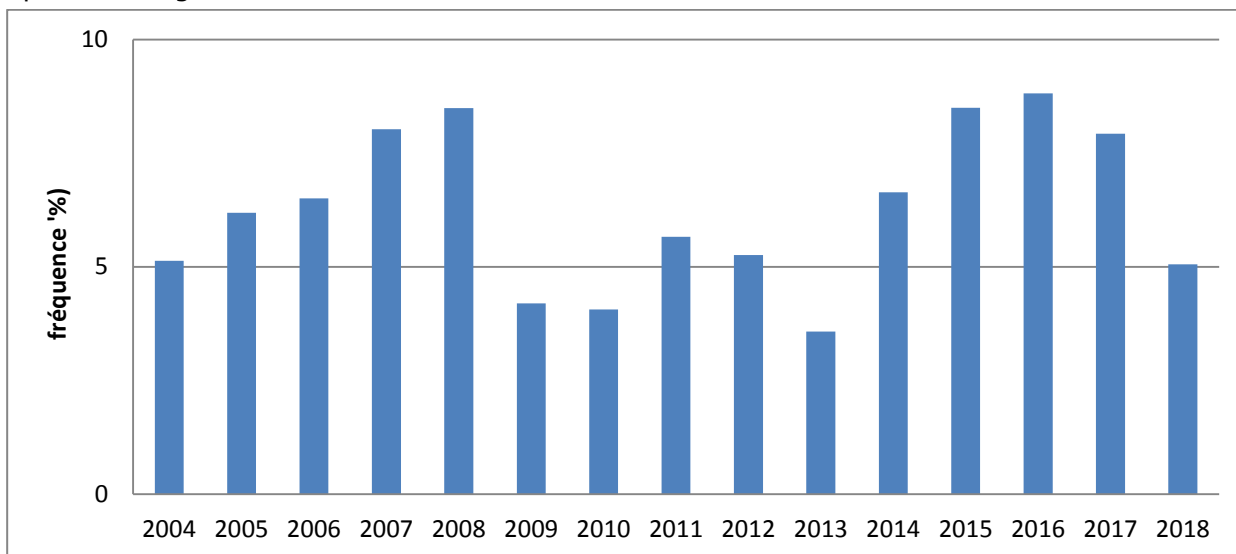
Espèce protégée. Nicheur assez rare (700 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Dès lors que ses exigences écologiques sont satisfaites, le Martin-pêcheur est répandu dans toute la Normandie, mais de manière non homogène. Dans notre base de données, le Martin-pêcheur d'Europe est représenté sur 4 % des relevés en période de nidification, mais 8,5 % en période internuptiale, ce qui indique un important apport hivernal d'oiseaux en provenance du nord de l'Europe.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Martin-pêcheur est stable. Les fluctuations annuelles en Normandie sont en cohérence avec le contexte des fluctuations des effectifs nicheurs nationaux sensibles aux épisodes de gel.

**MERLE NOIR** *Turdus merula*

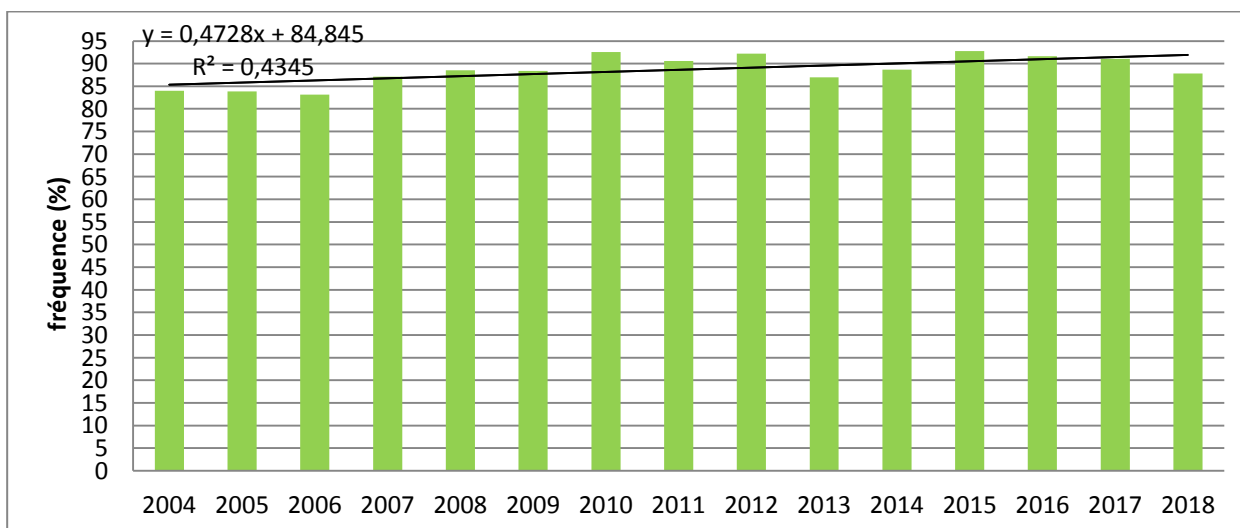
Espèce chassable. Nicheur sédentaire très commun (490 000 couples).

Statut en Normandie

C'est une des espèces les plus abondantes de Normandie et répandue dans toute la région. Essentiellement sédentaires chez nous, de nombreux merles noirs plus nordiques passent en Normandie en migration, ou s'y s'arrêtent pour l'hiver.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Merle noir présente une fréquence en augmentation, en résonance avec l'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.



MESANGE A LONGUE QUEUE *Aegithalos caudatus*

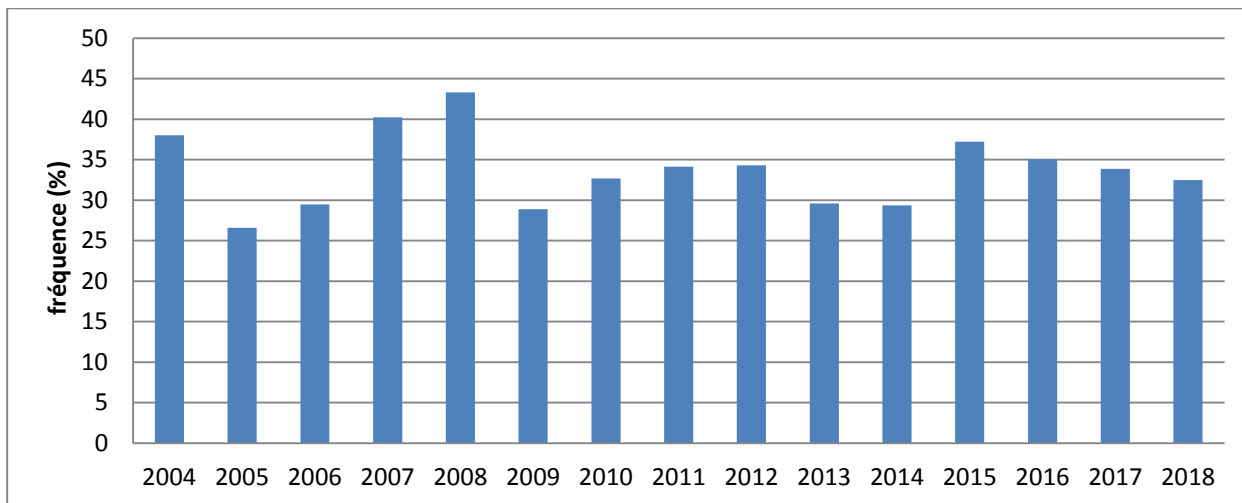
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (42 000 couples).

Statut en Normandie

La Mésange à longue queue est en Normandie une espèce commune, mais en densité non homogène. Espèce d'abord commune dans les vallées et le milieu forestier, elle habite peu le bocage. Ainsi sa fréquence globale sur nos relevés est de 33 %, tandis qu'elle n'est que de 13 % dans la Manche. L'espèce est chez nous sédentaire, avec des apports hivernaux d'oiseaux nordiques

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La Mésange à longue queue a une fréquence stable dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.

**MESANGE BLEUE** *Cyanistes caeruleus*

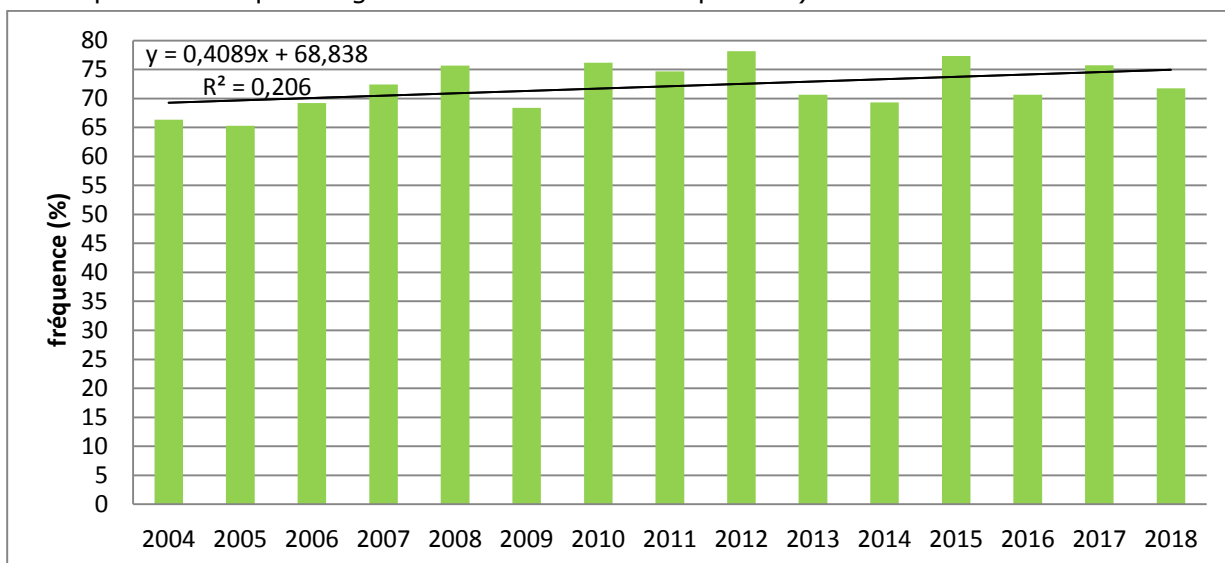
Espèce protégée. Nicheur sédentaire très commun (178 000 couples).

Statut en Normandie

La Mésange bleue fait partie des espèces les plus communes de Normandie. Des migratrices issues du nord-est atteignent la Normandie en automne, certaines années dites d'invasion. Elle est présente toute l'année.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Mésange bleue en Normandie est en augmentation, dans un contexte de stabilité des effectifs nicheurs au niveau national. C'est la fréquence des individus nicheurs qui semble augmenter davantage que ceux des hivernants (58 % en 2005 contre 78 % en 2015 quand la fréquence globale est à 70 % sur la période).



MESANGE CHARBONNIERE *Parus major*

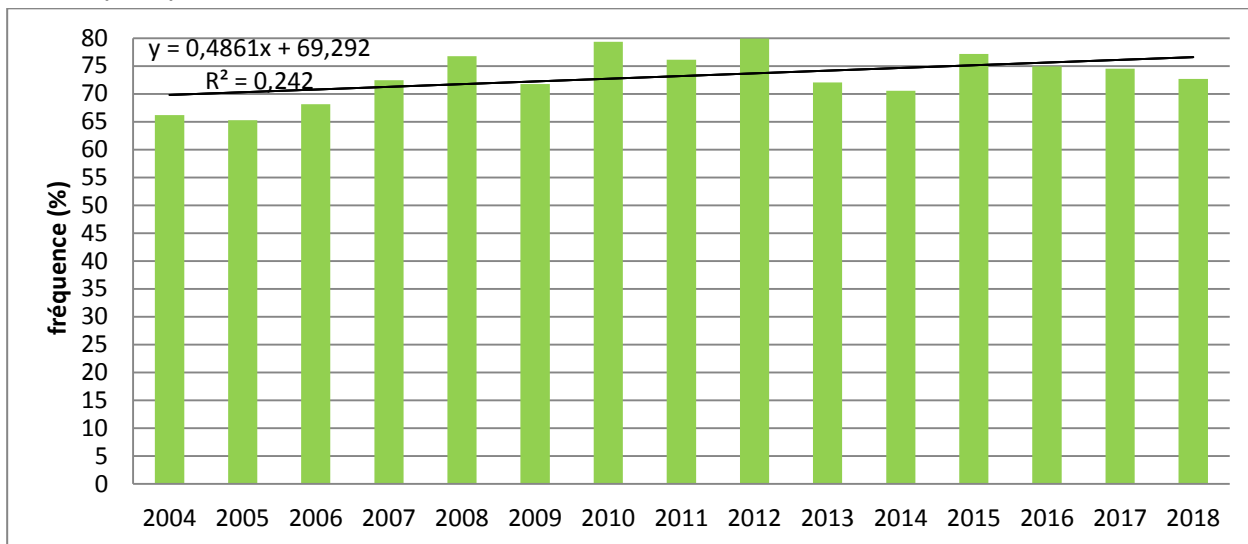
Espèce protégée. Nicheur sédentaire très commun (223 000 couples).

Statut en Normandie

La Mésange charbonnière est répandue dans toute la Normandie ; elle y est très commune mais avec des densités plus fortes dans les régions naturelles forestières et dans les parties bocagères.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La Mésange charbonnière montre une fréquence en augmentation dans un contexte de stabilité des effectifs nicheurs au niveau national. Il semblerait que la première nichée soit légèrement avancée en lien avec le réchauffement climatique, permettant une deuxième nichée plus productive.

**MESANGE HUPPEE** *Lophophanes cristatus*

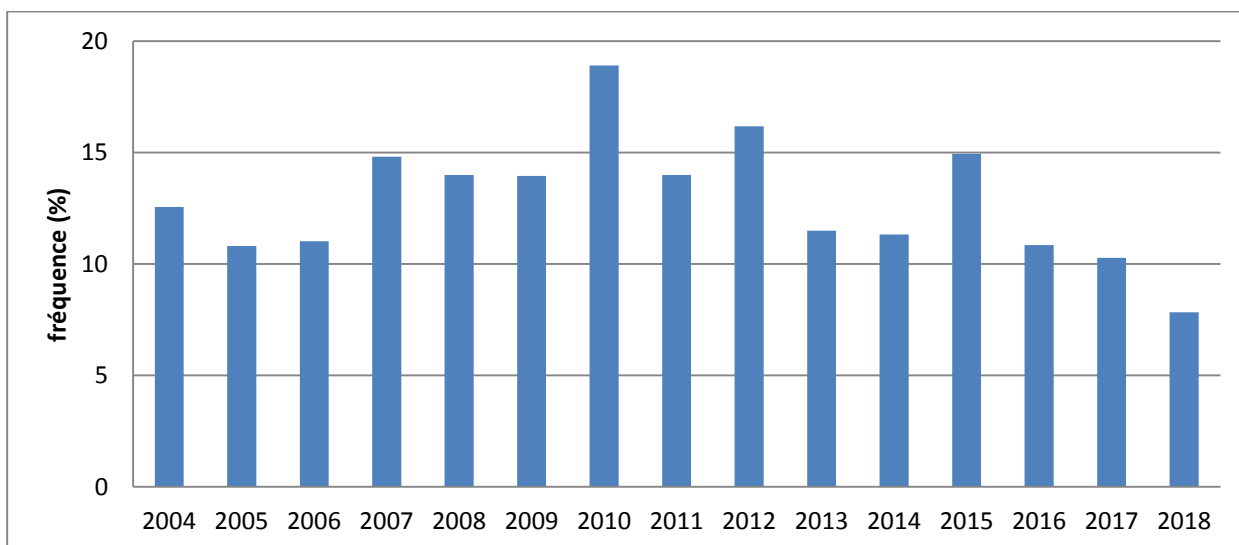
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (12 000 couples).

Statut en Normandie

La Mésange huppée est présente dans toute la Normandie, mais très inféodée aux secteurs forestiers. Elle habite peu le bocage. Elle est cependant presque toujours présente dans les plantations de résineux, que ceux-ci soient d'un seul tenant ou épars.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La Mésange huppée a une fréquence stable en Normandie, qui résonne avec le contexte de stabilité des effectifs nicheurs au niveau national. Cependant la fréquence diminue depuis 2010 et mérite d'être surveillée à l'avenir.



MESANGE NONNETTE *Poecile palustris*

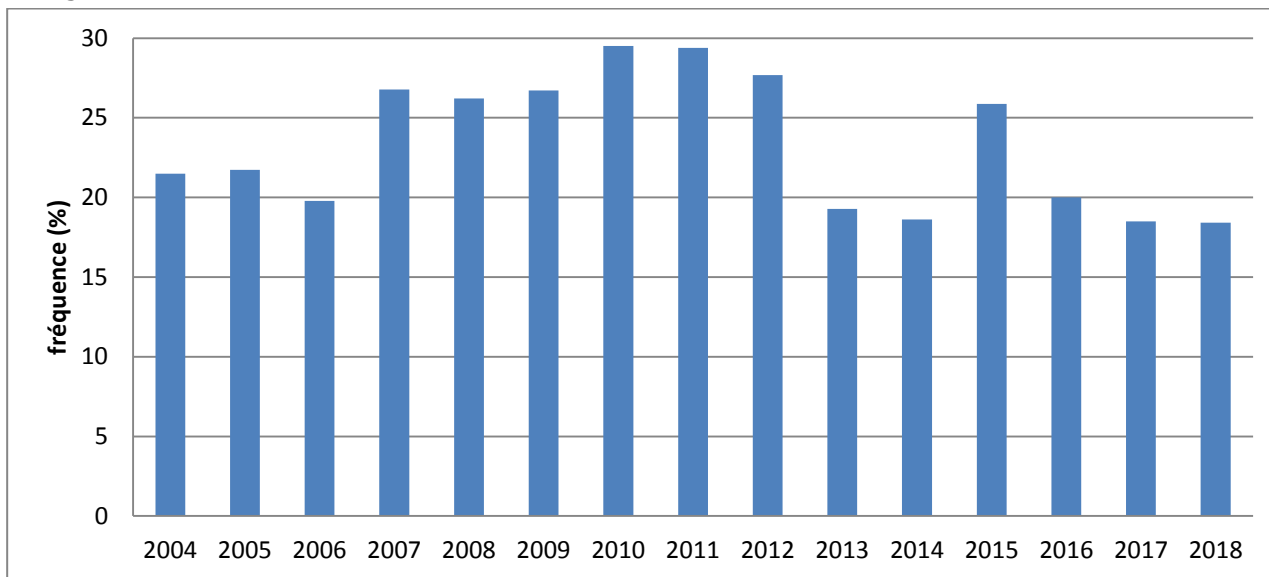
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (23 000 couples)

Statut en Normandie

La Mésange nonnette est répandue partout en Normandie, mais avec des densités très hétérogènes. Elle est devenue rare dans le bocage et est surtout présente dans les régions à forte couverture forestière.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, la fréquence de la Mésange nonnette est stable dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.

**MOINEAU DOMESTIQUE** *Passer domesticus*

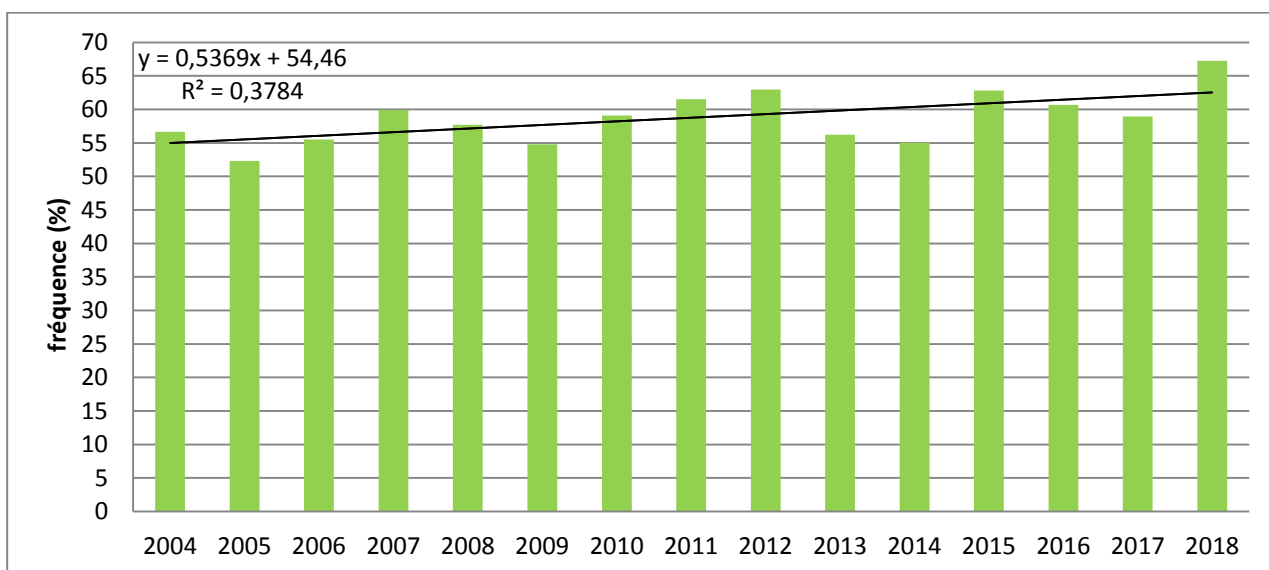
Espèce protégée. Nicheur sédentaire très commun (568 000 couples).

Statut en Normandie

Le Moineau domestique est répandu partout en Normandie où il est très commun. Très sédentaire, l'espèce peut cependant manifester des mouvements erratiques à l'automne. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (autour de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, la fréquence du Moineau domestique est en augmentation dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.



MOUETTE RIEUSE *Chroicocephalus ridibundus*

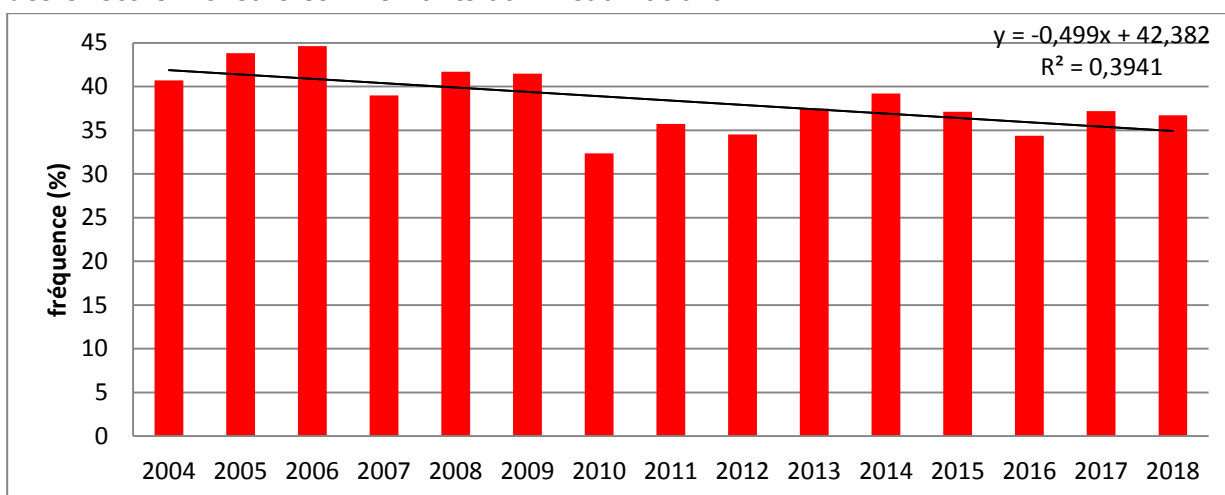
Espèce protégée. Nicheur rare (200 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

La Mouette rieuse est un migrateur et un hivernant commun en Normandie, répartie dans toute la région à l'exception notable du département de l'Orne. L'espèce fréquente non seulement le bord de mer, mais toutes les grandes vallées. Ses effectifs sont importants. L'espèce est un nicheur rare en Normandie, qui s'est installée pour nicher de façon régulière en Basse-Normandie dans le Perche ornais, puis s'est stabilisée dans une colonie à Poses (Eure). Ailleurs, c'est irrégulièrement et en petits nombres que la Mouette rieuse s'installe. Enfin, les marais de Carentan dans la Manche continuent à abriter l'espèce.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, la fréquence en diminution de la Mouette rieuse fait écho au déclin modéré des effectifs nicheurs et hivernants au niveau national.

**PERDRIX GRISE** *Perdix perdix*

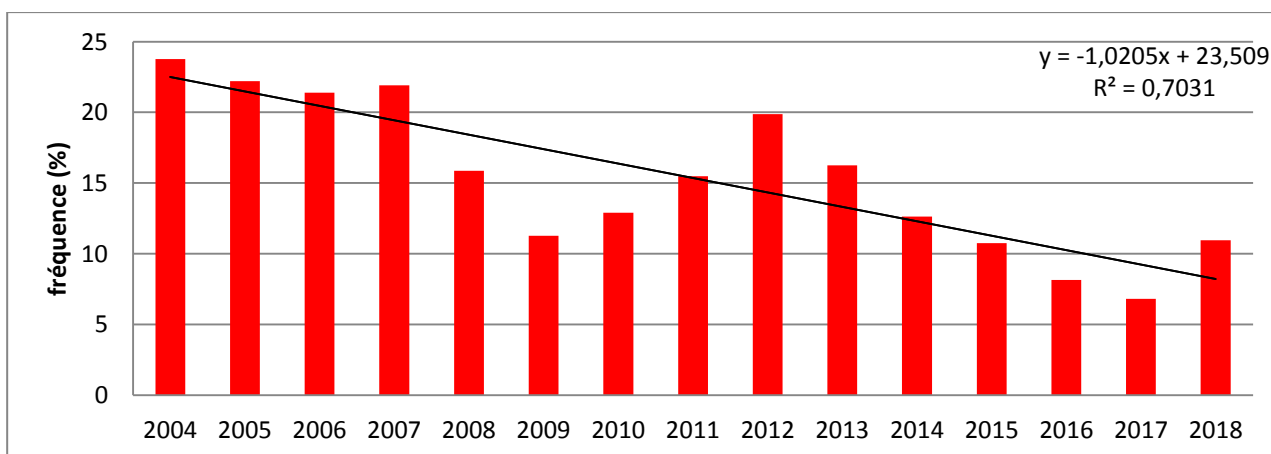
Espèce chassable. Nicheur sédentaire commun (19 000 couples).

Statut en Normandie

La Perdrix grise est répandue de manière non uniforme en Normandie. Si elle occupe toute la Haute-Normandie, elle est localisée en Basse-Normandie à la plaine de Caen et aux zones de grandes cultures de l'Orne. Elle évite ainsi pratiquement toute la Normandie armoricaine, et singulièrement est très rare dans la Manche.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Malgré les apports cynégétiques réguliers de sujets issus d'élevage, la diminution régulière de la fréquence d'observation de la Perdrix grise en Normandie semble indiquer un réel enjeu pour cette espèce, dont la baisse d'abondance (déclin modéré) est relevée au niveau national.



PIC ÉPEICHE *Dendrocopos major*

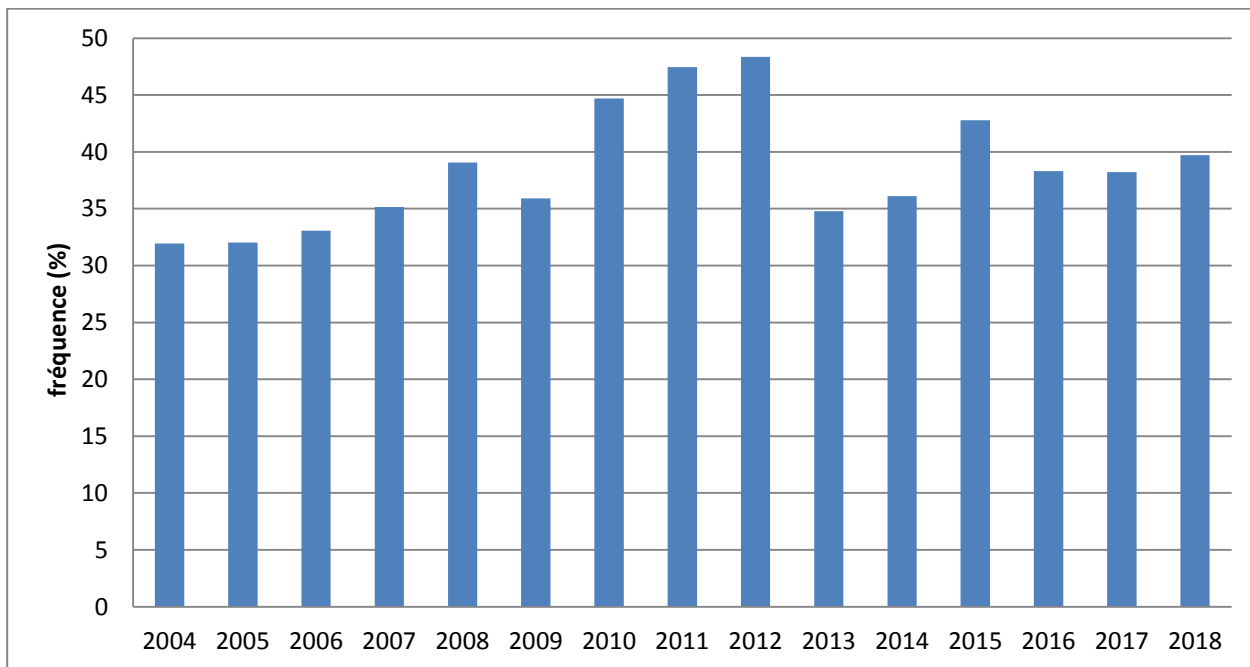
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (44 000 couples).

Statut en Normandie

Le Pic épeiche est présent communément sur tout le territoire régional.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Pic épeiche montre une fréquence stable en Normandie dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.

**PIC VERT** *Picus viridis*

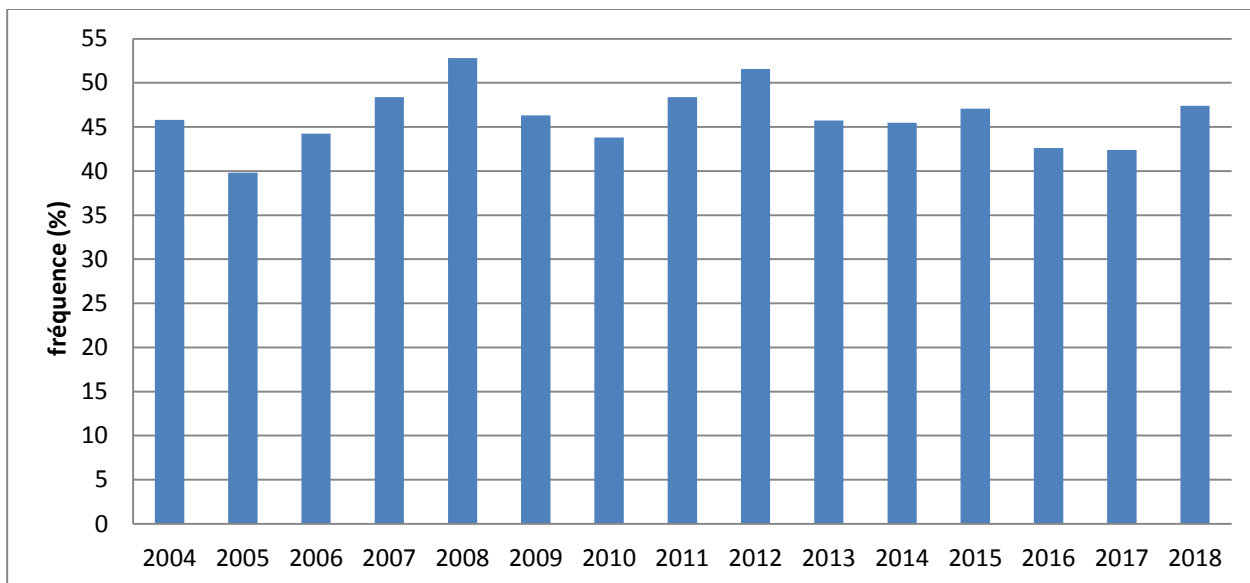
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (44 000 couples).

Statut en Normandie

Le Pic vert est répandu et commun dans toute la Normandie. La Normandie constitue un bastion national pour cette espèce.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Pic vert montre une fréquence stable en Normandie, dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.



PIE BAVARDE *Pica pica*

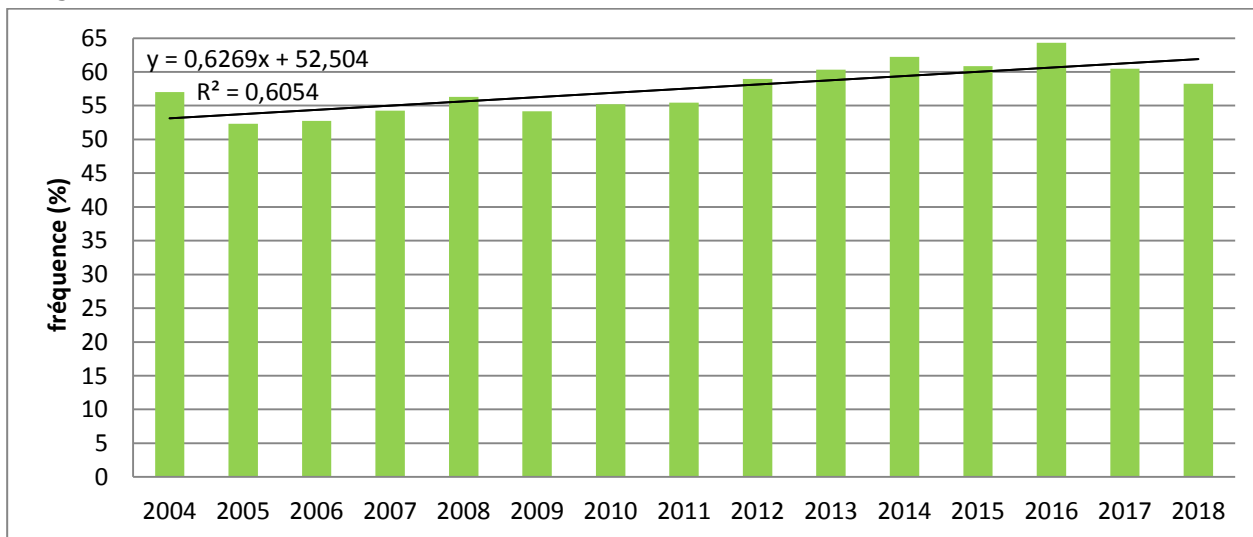
Espèce chassable. Nicheur sédentaire commun (66 000 couples).

Statut en Normandie

La Pie bavarde est présente et commune dans toute la Normandie.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

L'augmentation de la fréquence de la Pie bavarde en Normandie entre en résonance avec l'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.

**PIGEON BISET** *Columba livia*

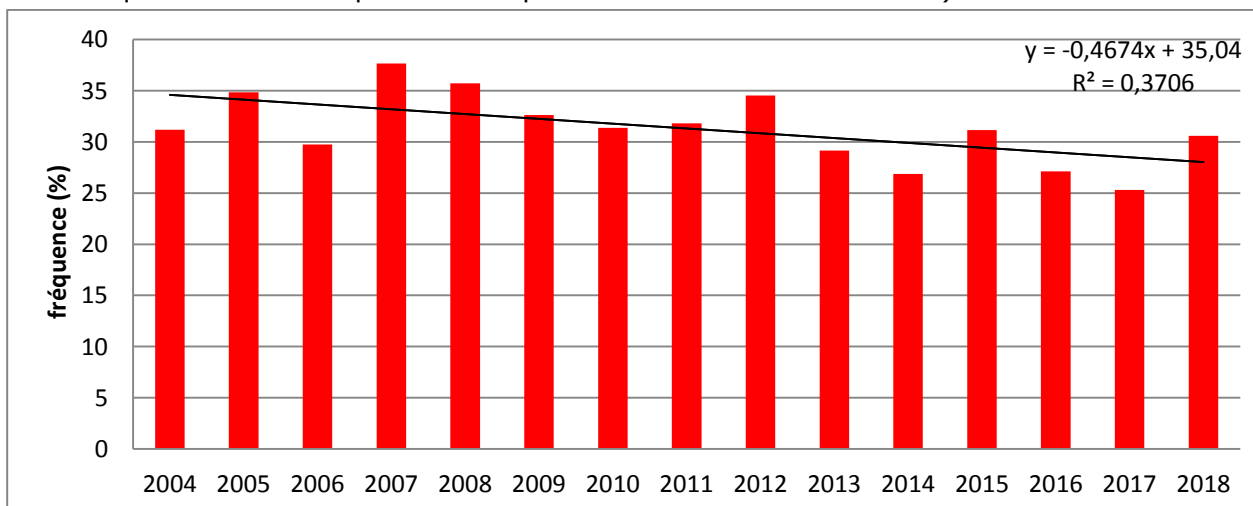
Espèce chassable. Nicheur sédentaire commun (127 000 couples) pour l'ensemble de la population (colonies de falaises et oiseaux urbains).

Statut en Normandie

Les pigeons bisets normands se trouvent sur l'ensemble des falaises (vallée de la Seine, côte d'Albâtre, du Cotentin ou du Bessin). Ces oiseaux de falaises représentent une partie très faible de l'ensemble des effectifs de ce pigeon. En milieu urbain, les pigeons bisets sont particulièrement abondants dans les ports. Ils sont répartis sur l'ensemble des agglomérations de la région. L'estimation des effectifs reste aléatoire, tant cette espèce intéresse peu les ornithologues.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence d'observation du Pigeon biset diminue en Normandie, dans un contexte de stabilité des effectifs nicheurs nationaux. Mais il est toujours difficile d'interpréter des données pour cette espèce souvent « délaissée » par les observateurs (considérée comme domestique et donc susceptible de ne pas être notée dans les relevés).



PIGEON COLOMBIN *Columba oenas*

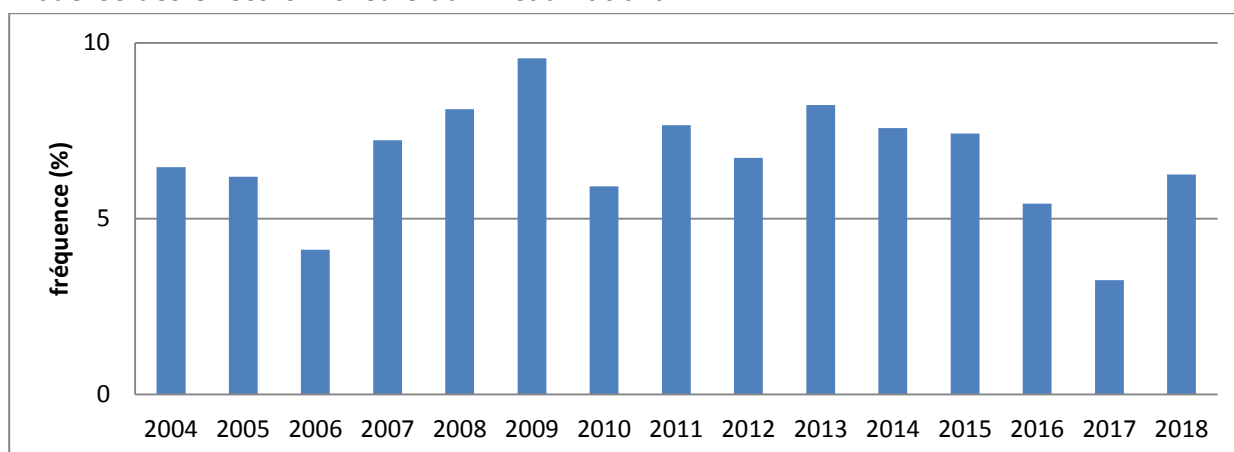
Espèce chassable. Nicheur peu commun (8 300 couples). Migrateur assez rare.

Statut en Normandie

Le Pigeon colombin est surtout répandu partout en Haute-Normandie. En Basse-Normandie, il est bien présent dans les forêts de l'Orne, dispersé dans le Calvados, et pratiquement absent de la Manche. Globalement, il est rare en Normandie armoricaine et semble en net déclin sur les falaises littorales. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (plus de 10 %). Des groupes de plusieurs dizaines, voire centaines d'individus, sont observés annuellement en migration d'automne, principalement à l'est de la région.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En Normandie, le Pigeon colombin a une fréquence stable dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.

**PIGEON RAMIER** *Columba palumbus*

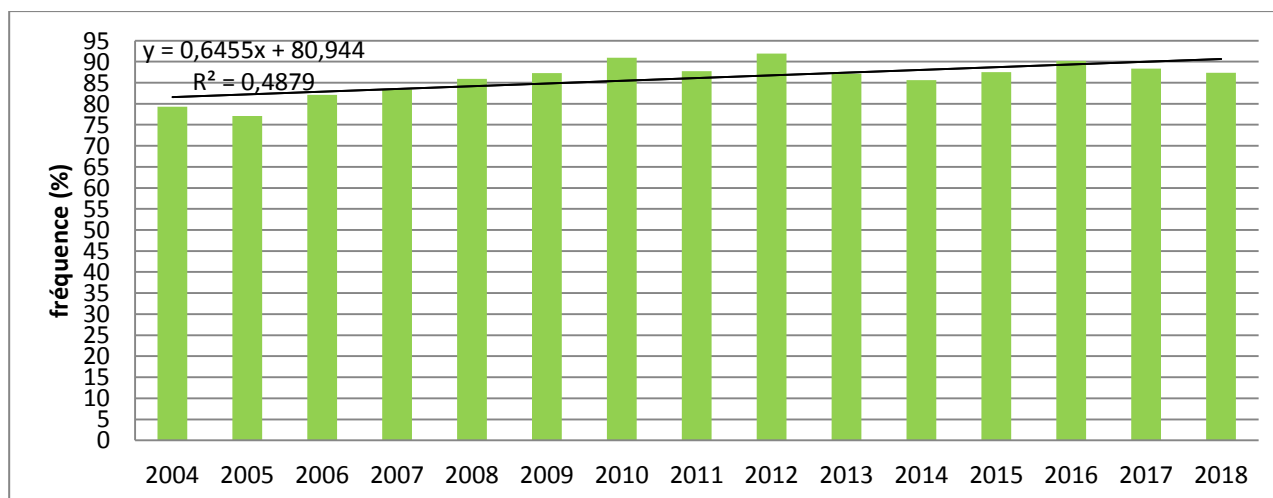
Espèce chassable. Nicheur sédentaire très commun (337 000 couples).

Statut en Normandie

Le Pigeon ramier est répandu sur l'ensemble de la Normandie, et est présent toute l'année. Il est cependant moins fréquent sur le littoral et plus abondant dans les zones forestières et bocagères. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (plus de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Pigeon ramier est plus fréquent en Normandie sur la période, tant en phase nuptiale qu'en hiver. Cette augmentation fait écho à la forte augmentation notée des effectifs nicheurs au niveau national. C'est une espèce qui a fortement augmenté en milieu urbain ces dernières années.



PINSON DES ARBRES *Fringilla coelebs*

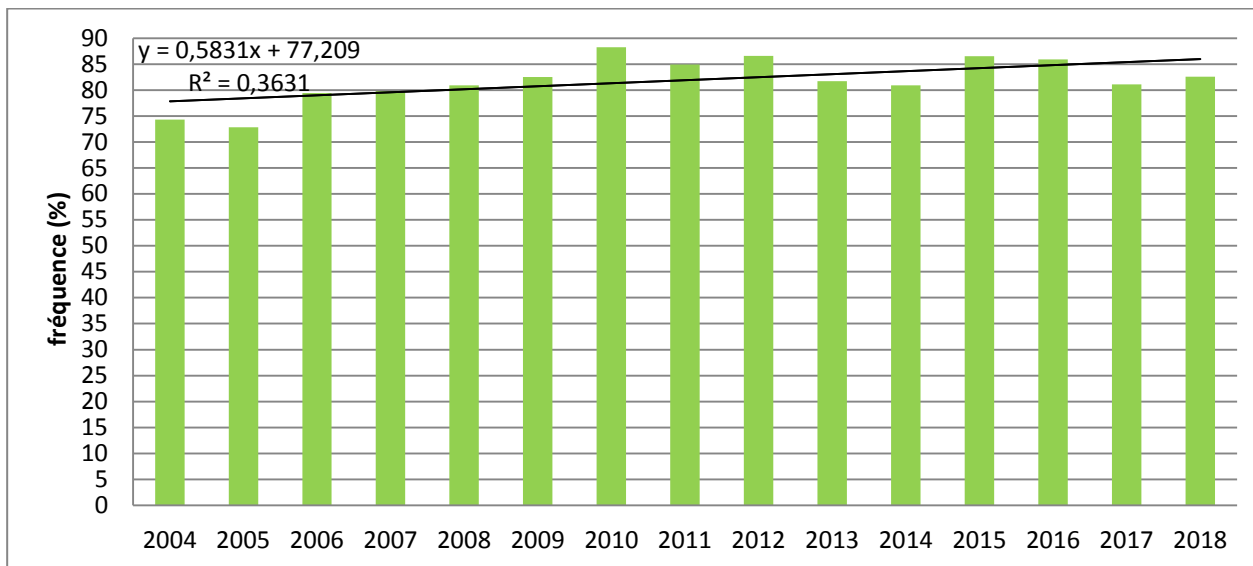
Espèce protégée. Nicheur sédentaire très commun (569 000 couples).

Statut en Normandie

Il est très commun dans notre région et répandu partout. C'est l'une des dix espèces les plus abondantes. On le rencontre toute l'année.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Pinson des arbres en Normandie montre une fréquence en augmentation, autant au printemps qu'en hiver, augmentation qui résonne avec la légère augmentation des effectifs nicheurs au niveau national.

**PIPIT DES ARBRES** *Anthus trivialis*

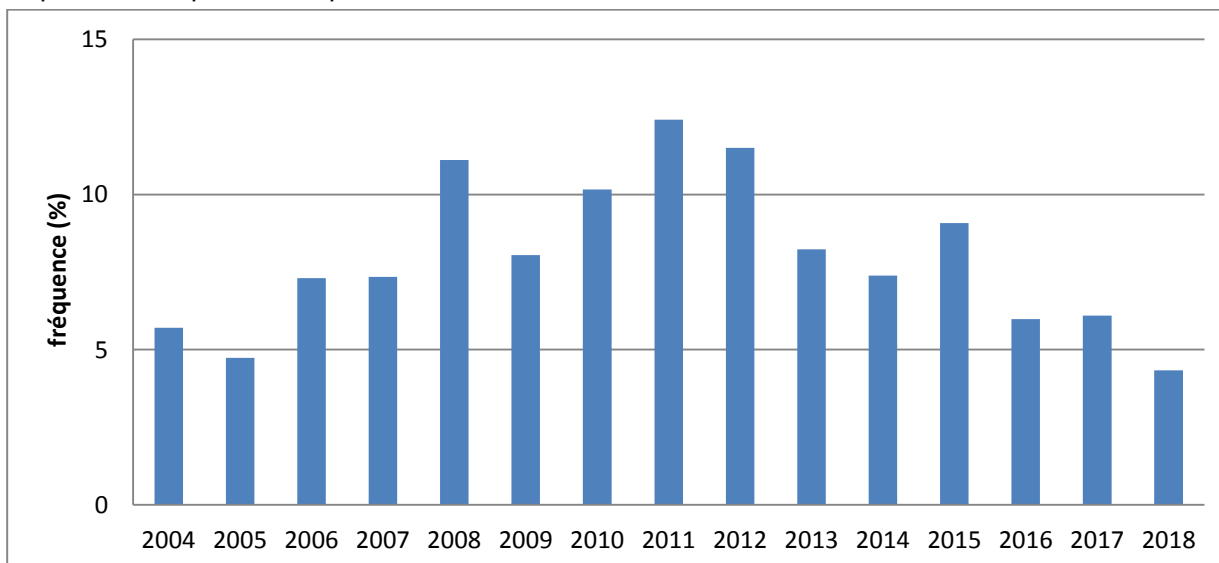
Espèce protégée. Nicheur migrateur commun (22 000 couples).

Statut en Normandie

Le Pipit des arbres est présent dans toute la région, assez commun localement, mais complètement absent dans certains secteurs paraissant pourtant favorables. Il semble nettement plus rare dans le bocage de la Manche.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Pipit des arbres a une fréquence stable, dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national. En Normandie, on note cependant une diminution de fréquence depuis 2011 qu'il est important de surveiller.



PIPIT FARLOUSE *Anthus pratensis*

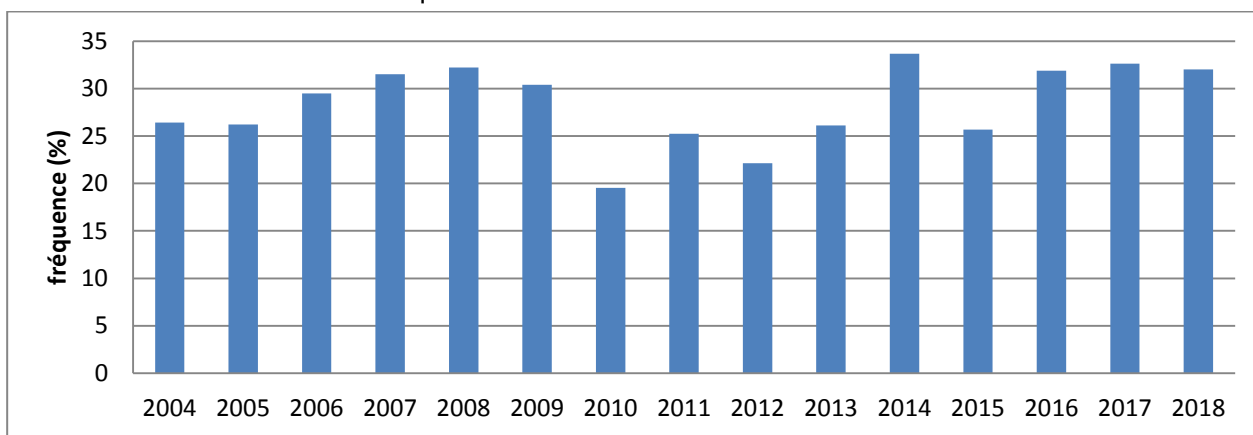
Espèce protégée. Nicheur peu commun (8 000 couples). Hivernant commun.

Statut en Normandie

La population normande du Pipit farlouse est surtout localisée aux secteurs côtiers et aux marais arrière-côtiers. A l'intérieur des terres, sa répartition est nettement plus dispersée. Certains secteurs de l'intérieur recèlent tout de même des populations non négligeables (Pays-de-Bray et vallée de la Seine). La Normandie regroupe une part assez importante des effectifs nicheurs français (plus de 10 %). Un fort contingent de pipits farlouses passe l'hiver dans la région, où ils peuvent alors se rencontrer un peu partout.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Pipit farlouse a une fréquence stable dans un contexte de fort déclin des effectifs nicheurs nationaux. En Normandie, on constate de fortes fluctuations interannuelles difficilement interprétables car les données des populations hivernantes et nicheuses sont mélangées. Reste que la Normandie est un bastion pour cette espèce en France. A noter que l'on constate une nette baisse de fréquence en mai-juin (population nicheuse) sur les deux dernières années de l'enquête.

**POUILLOT FITIS** *Phylloscopus trochilus*

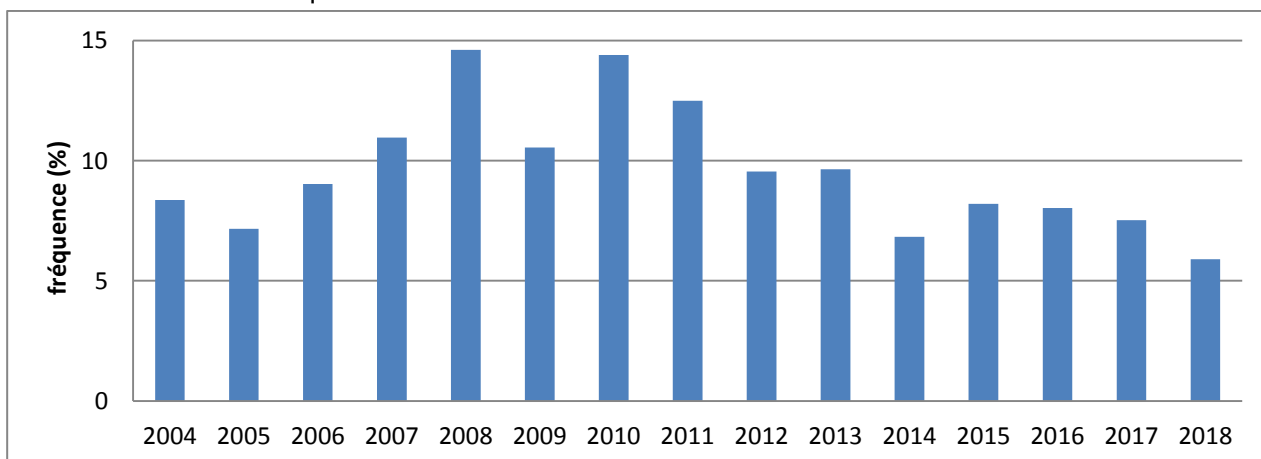
Espèce protégée. Nicheur migrateur commun (12 000 couples).

Statut en Normandie

En Normandie, le Pouillot fitis est présent partout où son milieu est représenté, mais sa spécialisation en termes d'habitat induit une distribution géographique sporadique, il n'est donc pas un oiseau très répandu.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Pouillot fitis montre une fréquence stable, dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national. On note en Normandie que la fréquence diminue depuis 2010 et mérite donc d'être surveillée. Cette espèce pourrait être sensible au réchauffement climatique.



POUILLOT VELOCE *Phylloscopus collybita*

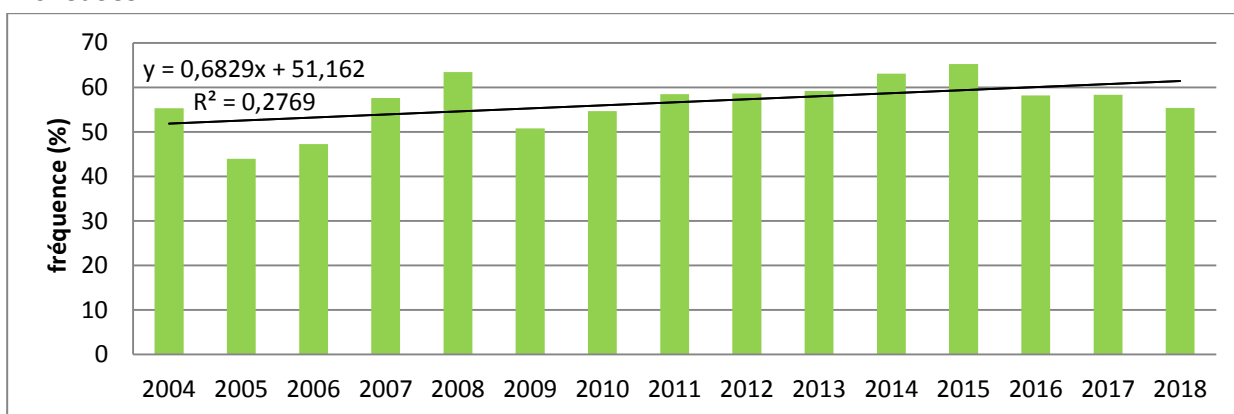
Espèce protégée. Nicheur très commun (308 000 couples). Hivernant assez rare.

Statut en Normandie

Le Pouillot véloce est l'un des oiseaux les plus communs de la région, et sa présence hivernale est probablement plus fréquente aujourd'hui qu'il y a quelques décennies.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La tendance des fréquences en Normandie est en augmentation. Celle-ci pourrait refléter un hivernage plus fréquent : 24,5 % en 2005 contre 33,6 % en 2015. Faut-il y voir un indice du réchauffement climatique et du changement des voies de migration des populations de l'Est qui se sont déportées vers l'Ouest comme en Grande-Bretagne ? Les populations nicheuses en Normandie sont également plus fréquentes (63 % et 85 % en 2005 et 2015 respectivement). Le contexte national indique un déclin des effectifs des populations nicheuses.

**ROITELET A TRIPLE BANDEAU** *Regulus ignicapilla*

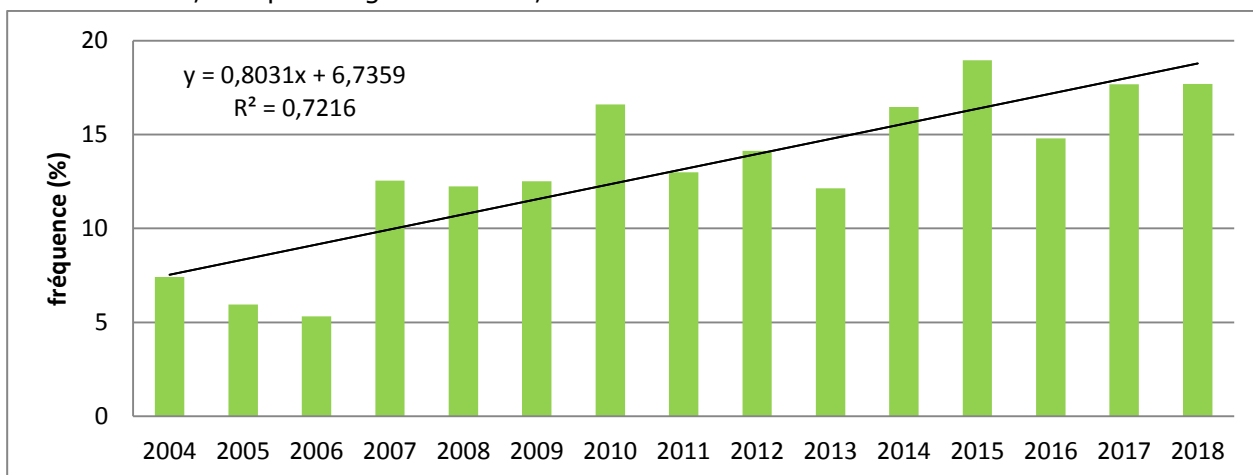
Espèce protégée. Nicheur (21 000 couples) et hivernant commun.

Statut en Normandie

L'espèce est localement bien représentée dans le Calvados et la Seine-Maritime. Elle reste cependant encore rare ou absente dans le département de la Manche. En hiver, ce roitelet peut se rencontrer dans toute la Normandie, avec moins de variété de milieux occupés.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Roitelet à triple bandeau augmente ce qui peut traduire une tendance potentiellement positive des individus nicheurs dans un contexte d'effectifs nicheurs en augmentation modérée au niveau national. En Normandie, la fréquence en 2005 en période de reproduction est de 6,3 % et passe à 21 % en 2015. Par exemple, dans le Cotentin, c'était une espèce absente, qui commence à s'installer comme nicheur depuis 15 ans. Toutefois une augmentation de l'hivernage n'est pas à exclure car la fréquence hivernale en 2005 est de 5,6 % puis augmente à 15,8 % en 2015.



ROITELET HUPPE *Regulus regulus*

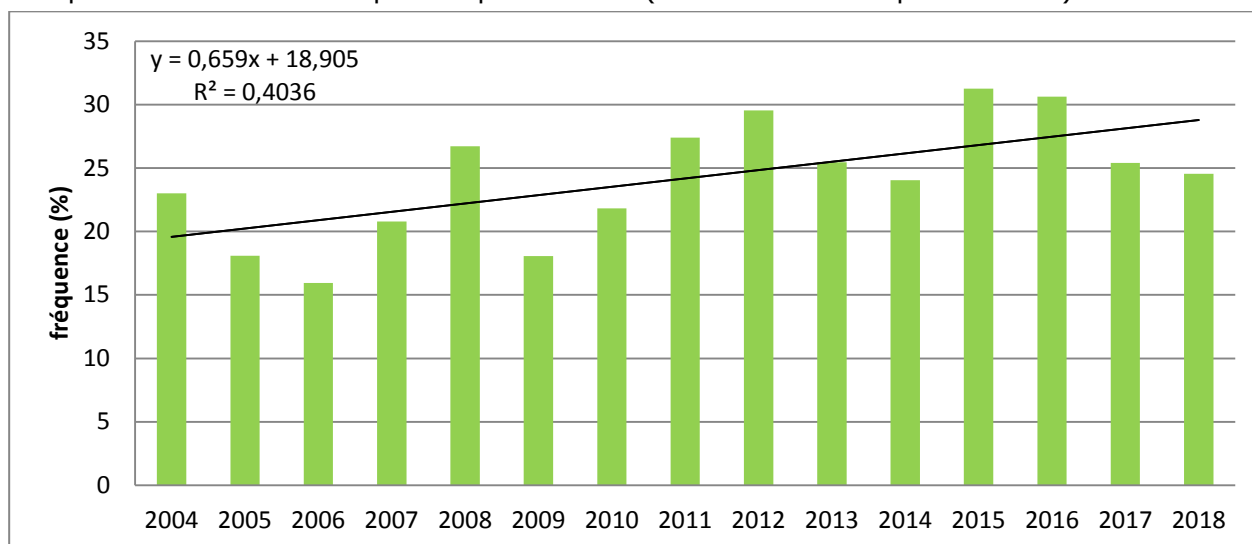
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (48 000 couples).

Statut en Normandie

Le Roitelet huppé a connu une expansion en Normandie au 20ème siècle grâce, en partie, à l'enrésinement des jardins et des forêts. Il ne manque réellement que dans les secteurs non boisés. Les nicheurs locaux restent dans la région en hiver, tandis que les oiseaux de passage et les hivernants arrivent à partir de septembre.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Roitelet huppé est en augmentation sur la période dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national. En Normandie, sa fréquence globale est quasi similaire entre le printemps et l'hiver (24 % et 25 % respectivement).

**ROUGEGORGE FAMILIER** *Erithacus rubecula*

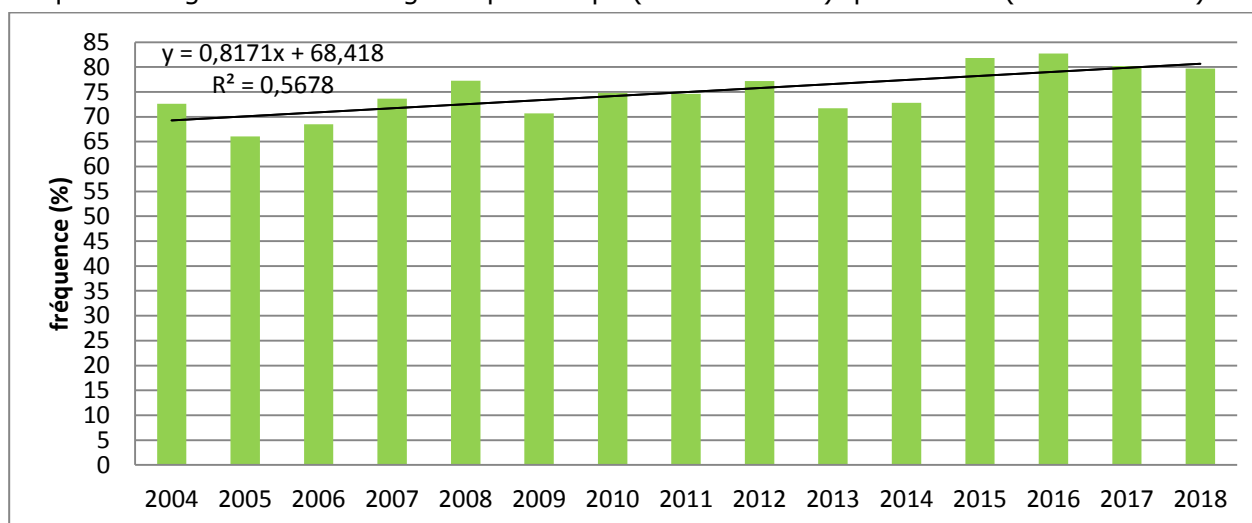
Espèce protégée. Nicheur (306 000 couples) et hivernant très commun.

Statut en Normandie

Le Rougegorge est l'un des oiseaux les plus communs de Normandie, habitant aussi bien les jardins urbains que les forêts et le bocage.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Sur la période, la fréquence du Rougegorge familier est en augmentation dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national. Globalement en Normandie il est un peu plus fréquent en hiver (81 %) qu'au printemps (71 %). Entre 2005 et 2015, sa fréquence augmente davantage au printemps (56 % à 78 %) qu'en hiver (76 % à 87 %).



ROUGEQUEUE NOIR *Phoenicurus ochruros*

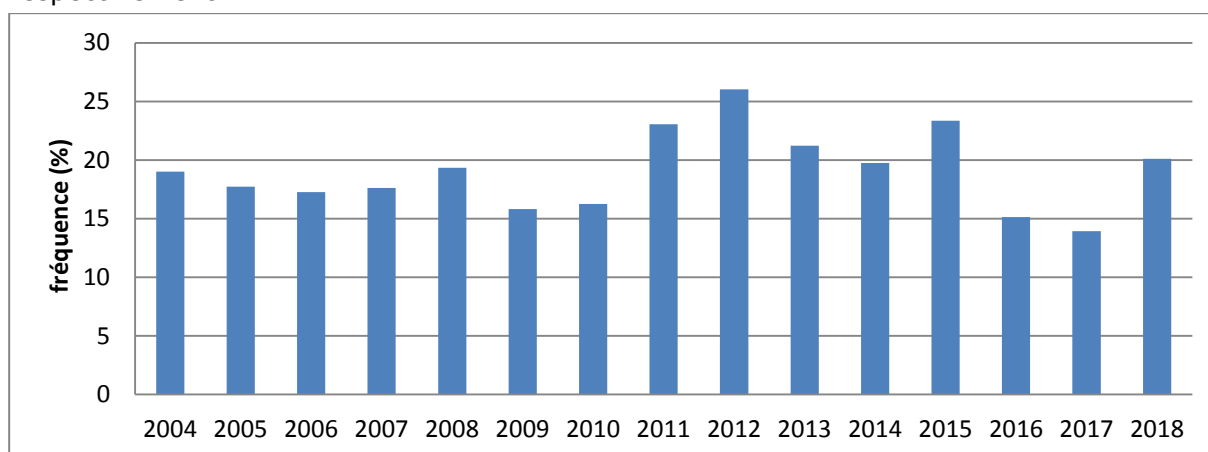
Espèce protégée. Nicheur commun (30 000 couples). Hivernant assez rare.

Statut en Normandie

Le Rougequeue noir est aujourd'hui un nicheur assez commun dans les villes où il niche dans des anfractuosités ou des cavités de bâtiments, et un peu moins commun dans les villages. Il occupe toute la région, mais reste rare et localisé dans le Cotentin, sans doute trop frais et humide au printemps. Sa présence hivernale, en très faible nombre cependant, est régulière en Normandie.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Rougequeue noir montre une fréquence stable dans un contexte de stabilité des effectifs nicheurs au niveau national. Sa fréquence en hiver est stable (8 %), sans variation particulière comme l'illustrent les années 2005 et 2015 avec des fréquences de 10 % et 9 % respectivement.

**SARCELLE D'HIVER** *Anas crecca*

Espèce chassable. Nicheur très rare (5 couples). Hivernant peu commun.

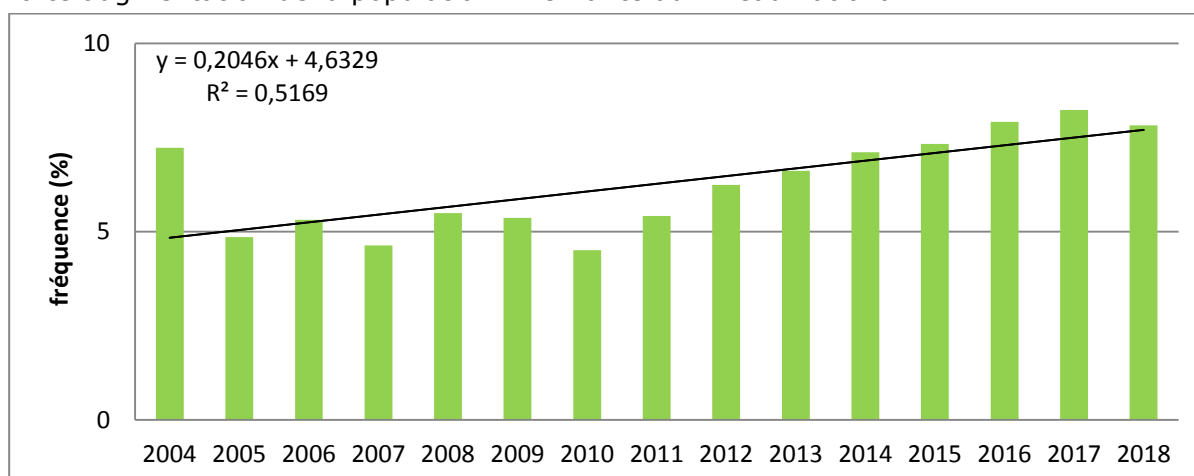
Statut en Normandie

En Normandie des indices de nidification pour la Sarcelle d'hiver ne sont recueillis que certaines années et ne concernent que de rares couples. La Sarcelle d'hiver est ainsi en danger critique d'extinction en Normandie en tant que reproducteur.

En hiver, elle est encore relativement commune, les principaux sites d'hivernage étant la baie des Veys, les ballastières de la vallée de la Seine et de l'Eure, l'estuaire de la Seine et le secteur du Marais Vernier, les marais des basses vallées de la Dives et de la Touques, et la baie du Mont Saint-Michel.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

En hiver, la Sarcelle d'hiver présente une fréquence en augmentation dans un contexte de forte augmentation de la population hivernante au niveau national.



SERIN CINI *Serinus serinus*

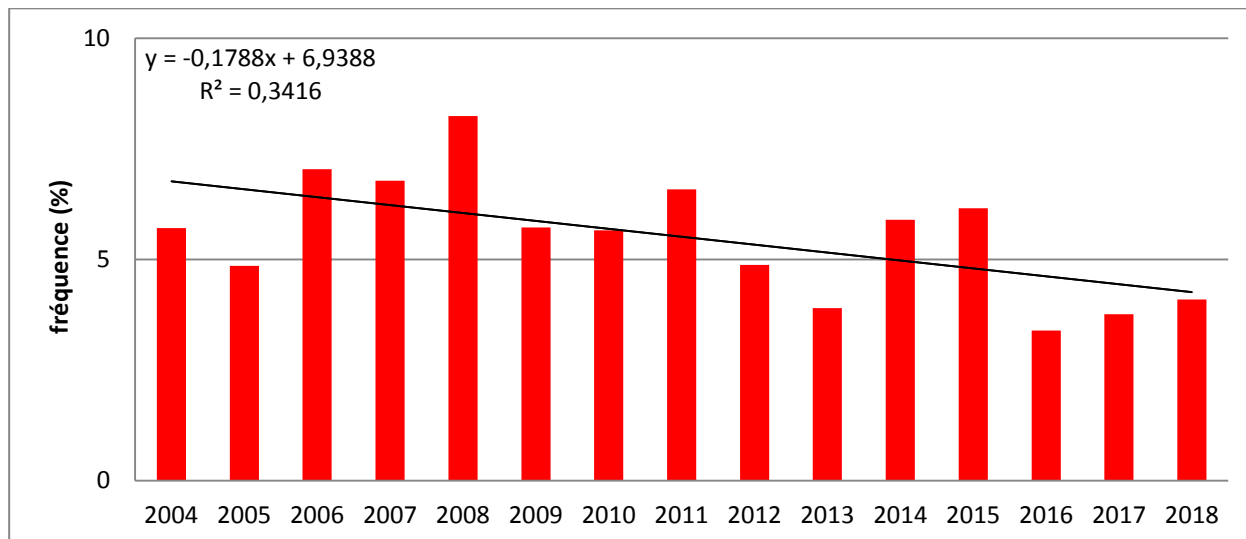
Espèce protégée. Nicheur peu commun (4 000 couples). Hivernant rare.

Statut en Normandie

En période de nidification, la Normandie est occupée presque entièrement, mais de manière très hétérogène. L'espèce est ainsi nettement moins fréquente dans l'intérieur du Pays-de-Caux et de la Normandie de l'Ouest. Le Serin cini est localisé à la bordure littorale dans le département de la Manche.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Serin cini est en diminution en Normandie, dans un contexte de fort déclin des effectifs nicheurs au niveau national. Cette espèce est donc à surveiller dans les années à venir.

**SITTELLE TORCHEPOT** *Sitta europaea*

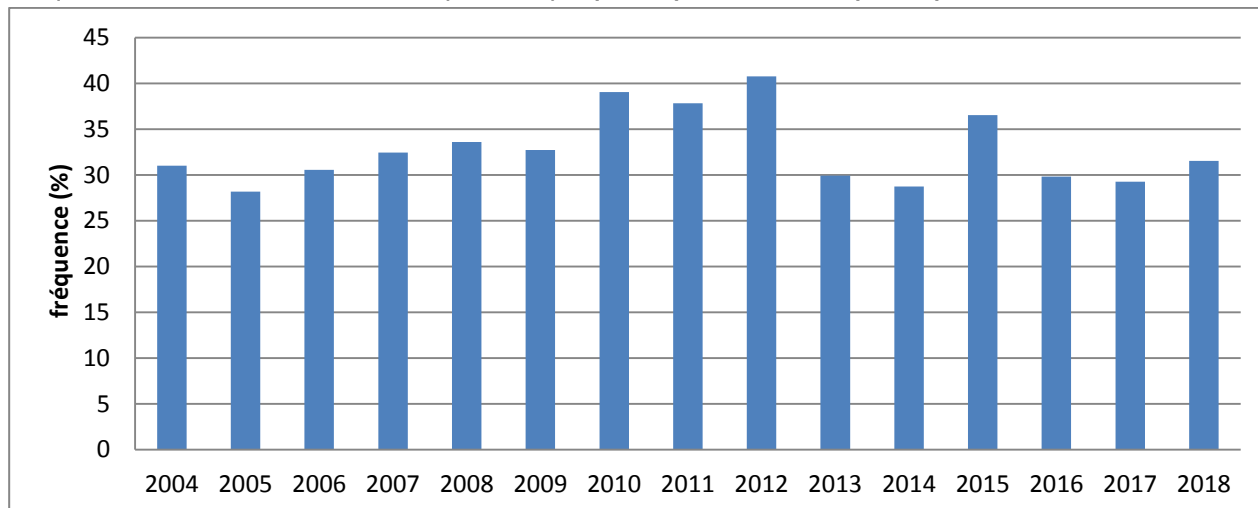
Espèce protégée. Nicheur sédentaire commun (72 000 couples).

Statut en Normandie

L'espèce est répandue dans toute la région, son abondance étant liée à la présence de forêts et de bocage complanté de grands arbres. Elle est moins commune dans le département de la Manche, peu boisé. Elle y est localisée aux secteurs de bocage où subsistent des vieux arbres.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La tendance de la Sittelle torchepot en Normandie est stable dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national. La fréquence globale sur la période s'équilibre entre les contacts au printemps (33 %) et en hiver (34 %).



TARIER PÂTRE *Saxicola torquatus*

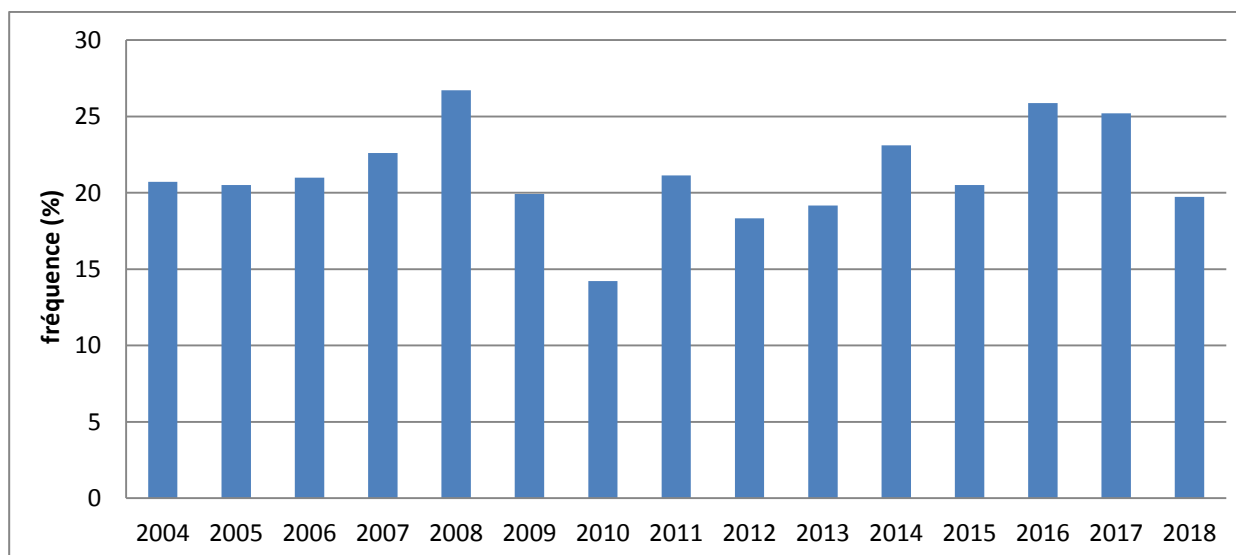
Espèce protégée. Nicheur commun (24 000 couples). Hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Le Tarier pâtre est présent dans toute la région, mais sa distribution et son abondance ne sont pas homogènes. Il est surtout bien représenté dans les milieux de landes et près du littoral. En hiver, le Tarier pâtre est nettement plus rare à l'intérieur des terres, l'essentiel de la petite population hivernante se concentrant sur le littoral.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Tarier pâtre montre une fréquence stable en Normandie dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.

**TOURTERELLE DES BOIS** *Streptopelia turtur*

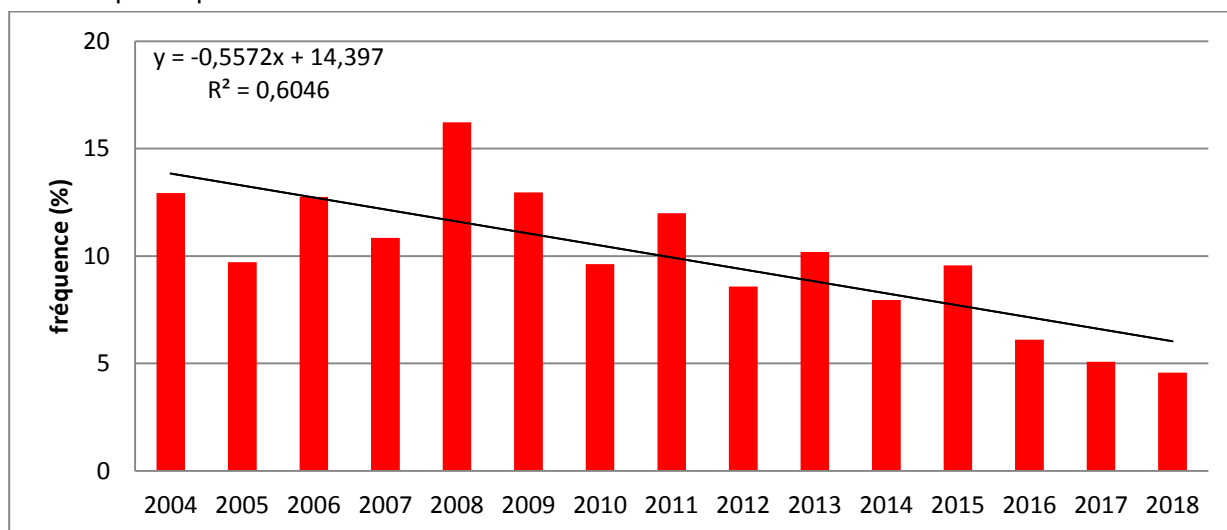
Espèce chassable. Nicheur migrateur commun (23 000 couples).

Statut en Normandie

La Tourterelle des bois occupe toute la Normandie. Il est très probable que l'évolution de son statut suit celui de la France tout entière. Elle a néanmoins encore, localement, des densités importantes, surtout dans le sud-est de l'Eure.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Tourterelle des bois en Normandie est en nette diminution dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national. La fréquence en Normandie est aux alentours de 5 % sur les trois dernières années. On peut s'inquiéter pour cette espèce qui est à surveiller attentivement à l'avenir.



TOURTERELLE TURQUE *Streptopelia decaocto*

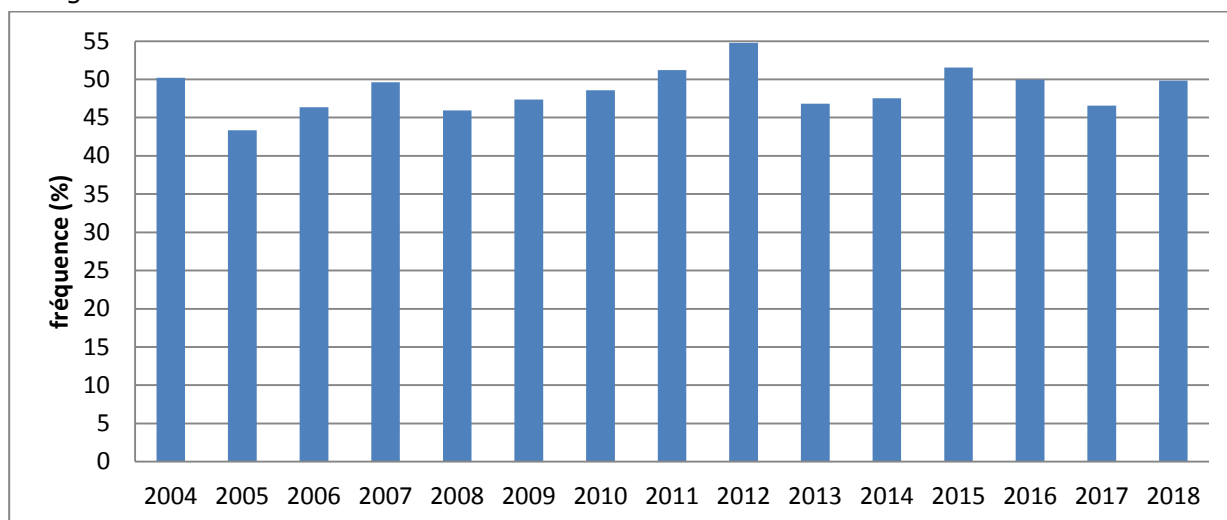
Espèce chassable. Nicheur sédentaire très commun (179 000 couples).

Statut en Normandie

L'espèce est très commune en Normandie, et présente partout. C'est un oiseau familier qui fait maintenant partie intégrante de l'avifaune commensale de l'homme. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (plus de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence de la Tourterelle turque est stable sur la période, dans un contexte d'augmentation modérée des effectifs nicheurs au niveau national.

**TRAQUET MOTTEUX** *Oenanthe oenanthe*

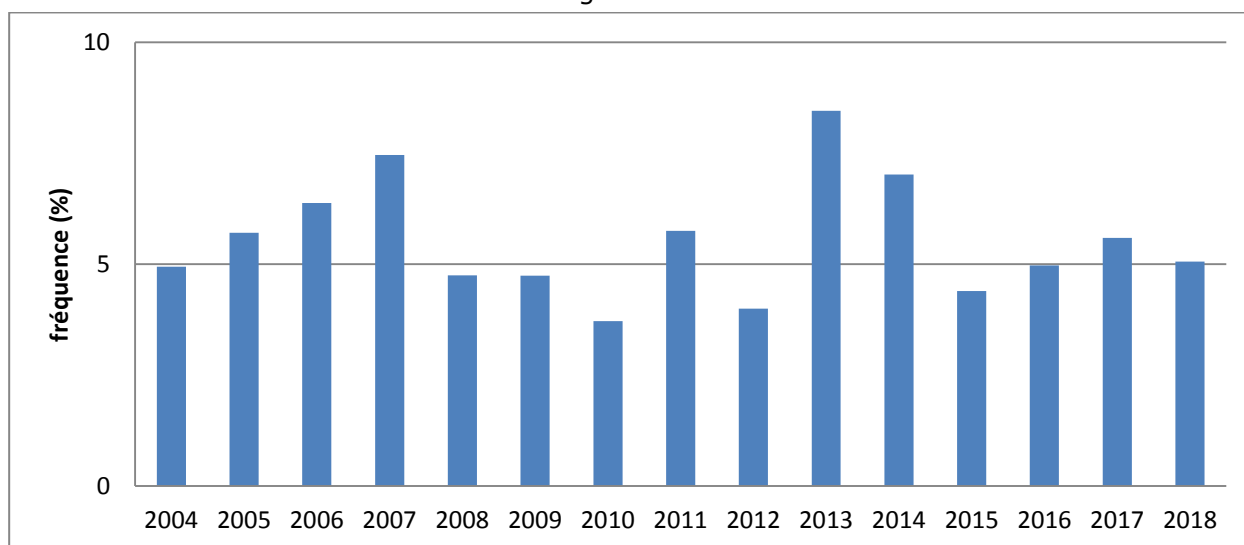
Espèce protégée. Nicheur éventuel, très rare et irrégulier. Migrateur peu commun

Statut en Normandie

Il existait une petite population nicheuse normande sur la côte ouest du Cotentin en milieu dunaire. Cela fait maintenant plusieurs années qu'il n'y a plus de données fiables et l'espèce est donc au bord de l'extinction en Normandie. En migration, le Traquet motteux peut être considéré comme peu commun en Normandie, mais visible dans toute la région, tant sur le littoral que dans les cultures ou les prairies rases. A l'instar des oiseaux nicheurs, les effectifs des migrateurs ont nettement décliné.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Traquet motteux est stable au cours du passage migratoire dans un contexte de déclin modéré des effectifs migrateurs au niveau national.



TROGLODYTE MIGNON *Troglodytes troglodytes*

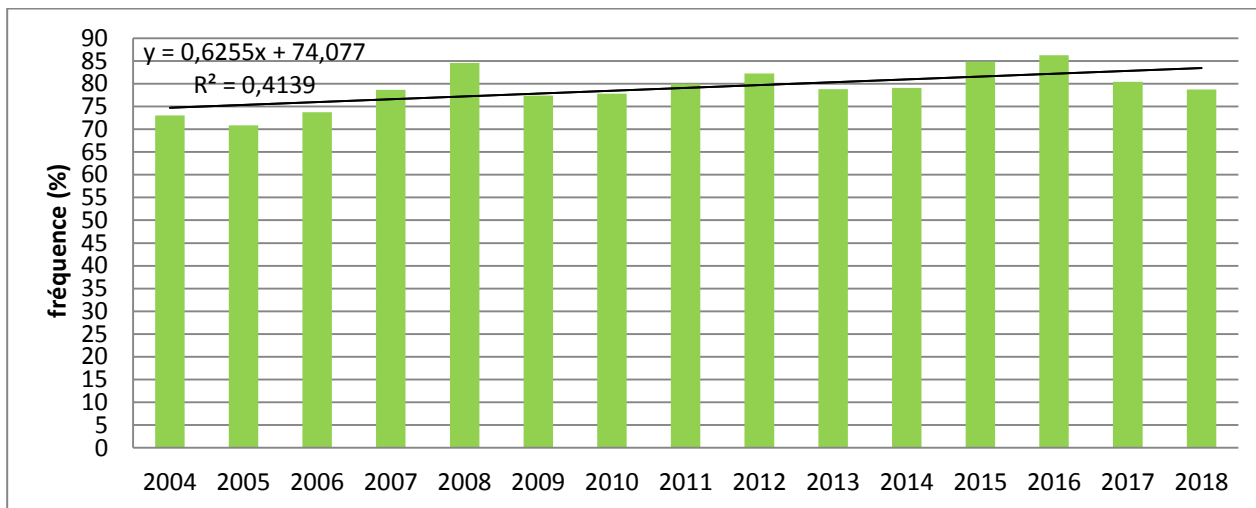
Espèce protégée. Nicheur sédentaire très commun (418 000 couples).

Statut en Normandie

Le Troglodyte est commun partout où il trouve des buissons, y compris en ville. Il est une des dix espèces les plus communes de Normandie. La Normandie regroupe une part non négligeable des effectifs nicheurs français (autour de 10 %).

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Troglodyte mignon a une fréquence en augmentation dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national.

**VANNEAU HUPPE** *Vannellus vannellus*

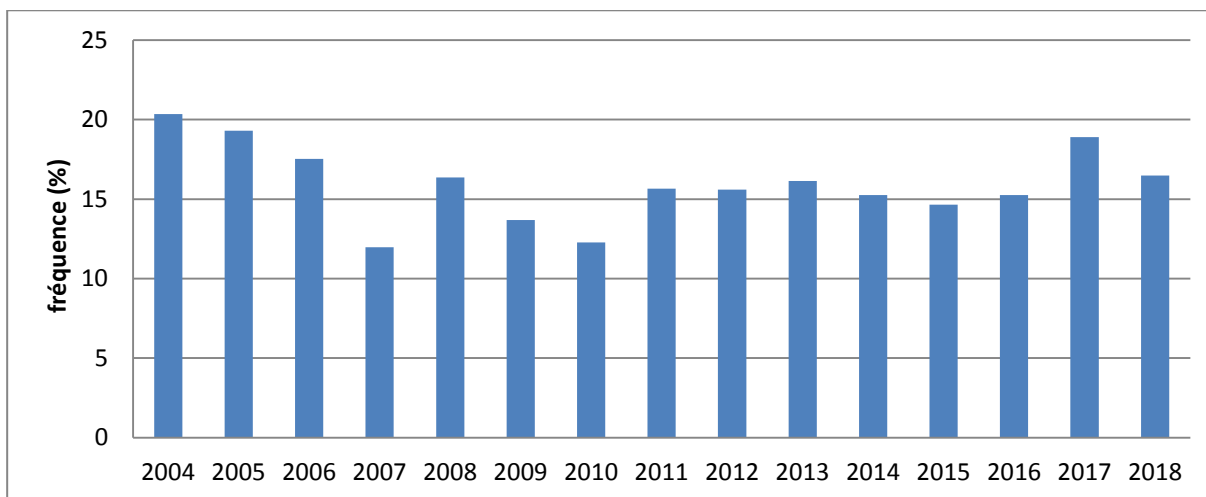
Espèce chassable. Nicheur migrateur assez rare (500 couples). Migrateur et hivernant peu commun.

Statut en Normandie

Depuis le début des années 1980, la population nicheuse normande a été pratiquement divisée par trois, et diminue encore. La région normande est une zone importante pour l'hivernage de l'espèce, l'essentiel des oiseaux se tenant à cette période dans les cultures intensives et les prairies humides. Ce sont certainement plusieurs dizaines de milliers d'individus au total qui hivernent dans la région.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

Le Vanneau huppé a une fréquence stable en Normandie dans un contexte de déclin modéré des effectifs nicheurs au niveau national. Nos données concernent essentiellement la population migratrice et hivernante. En France, la tendance des populations hivernantes est inconnue.



VERDIER D'EUROPE *Carduelis chloris*

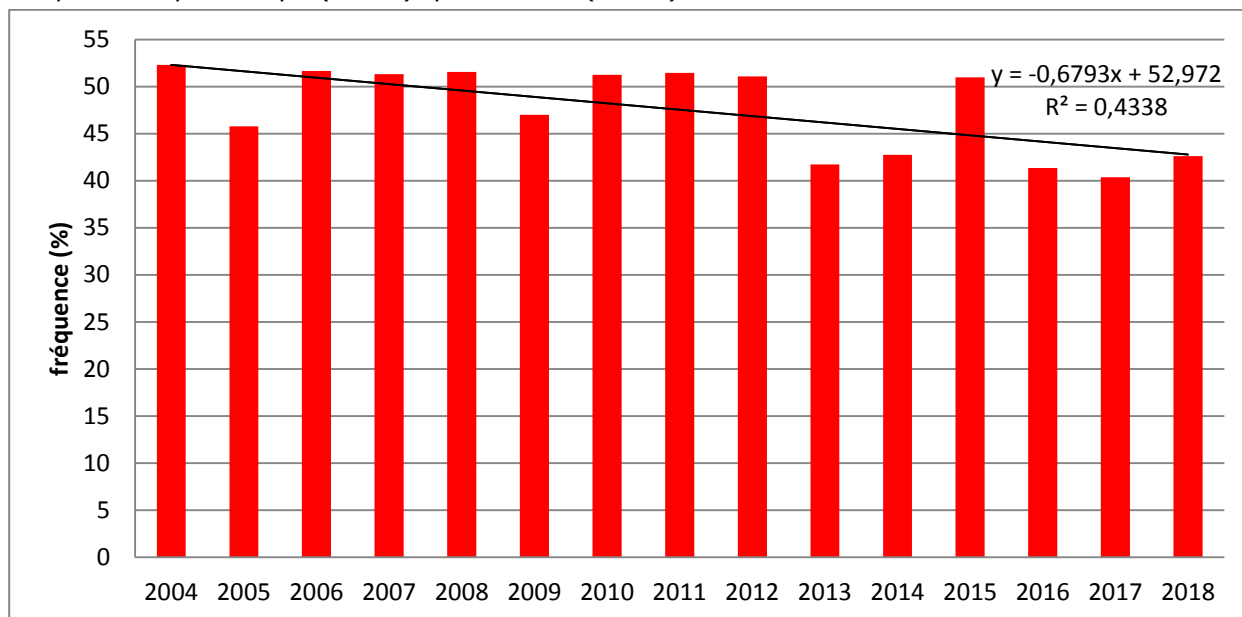
Espèce protégée. Nicheur sédentaire très commun (116 000 couples).

Statut en Normandie

Le Verdier est nicheur partout en Normandie. C'est un oiseau commun des villes et des villages, moins abondant ailleurs.

Evolution de la fréquence d'observation 2004-2018

La fréquence du Verdier d'Europe est en diminution dans un contexte de fort déclin des effectifs nicheurs au niveau national. En Normandie, la diminution de fréquence de cette espèce très commune est à surveiller dans les années à venir. Il est possible que ce soit la fréquence en hiver qui soit la plus impactée (45 % en 2005 et 39 % en 2015) alors que la fréquence au printemps passe de 47 % en 2005 à 59 % en 2015. Globalement, il est plus fréquent au printemps (53 %) qu'en hiver (40 %).



Verdier d'Europe (R. Grèze)

IV. Conclusion

Comparé aux 100 espèces communes les plus fréquentes répertoriées entre 2001 et 2005 en Haute-Normandie, 90 atteignent une fréquence d'au moins 5 % sur la période 2004 – 2018, sur toute la région normande.

Toutefois 12 espèces manquent à l'appel, qui n'atteignent pas le seuil des 5 % :

- Bergeronnette printanière
- Canard souchet
- Chevalier guignette
- Chouette hulotte
- Fuligule milouin
- Goéland leucophaée
- Locustelle tachetée
- Pic épeichette
- Pinson du Nord
- Pluvier doré
- Rossignol philomèle
- Tarin des aulnes

Par contre, deux espèces atteignent maintenant la fréquence minimale de 5 %, le Bruant zizi et la Grande Aigrette, toutes deux en nette augmentation sur la période.

Sur ces 90 espèces, 47 présentent une fréquence d'observation stable sur la période, 30 ont une fréquence qui augmente, et pour 13 d'entre elles la fréquence diminue. Il est impossible de conclure pour les espèces avec une fréquence stable (52 % du total) car une fréquence stable peut « cacher » une diminution des effectifs.

Sur les 30 espèces avec une augmentation de fréquence, 10 ont un statut STOC d'augmentation des effectifs nicheurs. On peut raisonnablement supposer que ces 10 espèces présentent probablement une dynamique de population positive. Ceci représente finalement une faible proportion par rapport à l'ensemble des espèces normandes, soit 275 espèces régulières.

Pour les 13 espèces dont la fréquence diminue, une inquiétude semble légitime pour 10 d'entre elles car la tendance STOC est en déclin au niveau national :

- Le Bouvreuil pivoine est dans un bastion normand ; la fréquence en baisse peut vraiment alerter sur une possible dynamique négative de population.
- Le Bruant jaune, espèce commune, présente des indicateurs d'alerte avec une baisse de fréquence d'environ 20 %.
- Le Busard Saint-Martin fait l'objet de protection des nichées par une équipe de bénévoles actifs. Il est légitime de se demander ce que deviendrait cette espèce sans les mesures de protection sur le terrain.
- Le Corbeau freux, espèce commune, montre une fréquence qui diminue d'environ 10 %.
- Le Faucon crécerelle, rapace peu commun, serait à surveiller.
- L'Hirondelle de fenêtre, espèce anthropique, a maintenant des difficultés réelles à se maintenir en milieu urbain à cause de la destruction des nids, difficultés accentuées probablement avec la baisse d'insectes disponibles. La situation de cette espèce est préoccupante depuis plusieurs années.

- La Perdrix grise est sans doute dans une dynamique négative de populations malgré les lâchers cynégétiques réguliers.
- Le Serin cini, espèce peu commune, est passé à moins de 5 % de fréquence sur les trois dernières années. Une surveillance dans les années à venir nous semble recommandée.
- La Tourterelle des bois : sa fréquence a baissé de 10 % ce qui n'est pas négligeable pour une espèce commune.
- Pour le Verdier d'Europe, il est recommandé de prêter attention à cette espèce très commune dont la fréquence a baissé de 10 %.

V. **Remerciements**

Nous remercions les membres du conseil scientifique qui ont contribué aux diverses sessions de discussion sur le statut des espèces :

Jean-Pierre	AUMONT	Jean-Michel	GANTIER	Richard	LERY
Danièle	BOISSIERE	Quentin	GANTIER	Frédéric	MALVAUD
Jean-Pierre	DULONDEL	Stéphane	LEMIERE	Jean-Paul	THOREZ
Anne-Laure	FRODELLO	Claire	LEMONNIER		

VI. **Bibliographie**

Blondel J. 1979. *Biogéographie et écologie*. Masson. 173 pages.

Issa N. et Muller Y. (Coord.). 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Paris: LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé. 1 408 pages.

Lery R. et Malvaud F. 2018. *Inventaire des oiseaux de Normandie: 2000 - 2017*. LPO Normandie / AREHN. 531 pages.

LPO Normandie. 2009. Cinq années de relevés ornithologiques en Haute-Normandie: 2001 - 2005. *L'Oiseau libre en Haute-Normandie*. 3 : 7-111.

LPO Normandie. 2021. Liste rouge des oiseaux de Normandie. *L'Oiseau libre*. A paraître.

Vigie nature. 2020. <http://www.vigienature.fr/fr/resultats-especes-3367>

Huit années d'observations de quatre papillons de Normandie

Par Myriam Noël

Résumé

L E GROUPE THEMATIQUE sur les papillons au sein de la LPO Normandie a créé une fiche « site papillons ». De 2010 à 2017, 533 fiches ont été recueillies. Une analyse initiale sur ces fiches est effectuée sur 4 espèces très communes de 4 familles différentes : l'Azuré de la bugrane (*Lycaenidae*), le Demi-deuil (*Nymphalidae*), le Machaon (*Papilionidae*) et la Piéride du chou (*Pieridae*). Les paramètres étudiés sont : la fréquence de l'espèce, la chronologie d'apparition, le comportement et la préférence des habitats.



Machaon (M. Noël)

I. Introduction

UN GROUPE D'OBSERVATEURS de la LPO Normandie s'est passionné pour l'observation et la détermination des papillons, principalement les Rhopalocères, mais aussi les Hétérocères. Ces membres ont formalisé la façon de collecter les données et construit une fiche « site papillons » inspirée de la fiche « site oiseaux » créée par la LPO Normandie en 2001. Les données ont pu enrichir une base de données depuis 2010. Nous proposons ici une analyse initiale des huit premières années d'observations (2010 à 2017) sur quatre espèces communes, assez facilement identifiables, même par un observateur débutant.

II. Méthodologie

La fiche « site papillons » est basée sur le même principe que la fiche « site oiseaux » de la LPO Normandie. L'objectif est de noter tous les papillons observés sur un site parcouru pendant au moins une heure. Sur la fiche sont notés les principaux papillons de jour (Rhopalocères) présents en Normandie – 54 espèces - et les Zygènes - 4 espèces. Les données recueillies concernent l'observateur, les conditions d'observation et l'espèce observée à partir de 4 paramètres (tableau 1). Les espèces rares et délicates de détermination, absentes de cette fiche, sont à reporter sur une fiche spéciale pour vérification par un Comité d'homologation régional (CHR).

Observateur	Observation	Espèce
Nom Prénom	Heure de début de l'observation	Présence (en absence de comptage)
Numéro d'observateur	Durée d'observation	Nombre d'adultes observés
Date d'observation	Distance ou surface prospectée	Comportement
Département d'observation	Entité écologique	Milieus prospectés
Commune d'observation	Météo	

Tableau 1 : Données recueillies par fiche « site » papillons

Après huit années de collecte de données, il nous a semblé intéressant d'analyser quelques espèces communes assez faciles à identifier. Nous avons choisi un représentant de quatre familles différentes :

- l'Azuré de la bugrane (*Lycaenidae*),
- le Demi-deuil (*Nymphalidae*),
- le Machaon (*Papilionidae*),
- la Piéride du chou (*Pieridae*).

Ces espèces sont considérées très communes en Normandie d'après Dardenne *et al.* (2005). Leur statut en France et en Europe est de préoccupation mineure d'après la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (2014).

Comme la plupart des papillons d'Europe, ces espèces subissent des contraintes environnementales défavorables (pesticides, agriculture intensive, urbanisation galopante, disparition des haies et des prairies...) qui affectent leurs populations. Leurs prédateurs principaux sont les oiseaux, d'autres insectes, les arachnides.

Les 533 fiches collectées sur la période 2010 à 2017 constituent un échantillon limité mais appréciable. De ce fait, il nous a semblé pertinent d'examiner les données de plus près. Nous avons tenté d'analyser les facteurs suivants :

- La fréquence : la fréquence annuelle de l'espèce est estimée par le nombre de fiches « site » attestant de la présence du papillon rapporté au nombre total de fiches « site » collectées dans l'année. Les observateurs étant libres d'aller où il leur convient, les différences de milieux prospectés d'une année à l'autre sont considérées comme un biais constant.
- La chronologie d'apparition du papillon
- Le comportement
 - utilise le site (papillon posé, au repos ou en train de se nourrir)
 - en transit (papillon en vol qui ne se pose pas)
 - en reproduction (ponte, accouplement, chenille, chrysalide)
- Les milieux fréquentés, au nombre de dix :
 - milieu fleuri (luzerne, jachère, friche, verger haute tige)
 - milieu non fleuri (céréales, prairies, verger basse tige)
 - milieu sec
 - chemin – talus – haies
 - milieu arboré dominant
 - milieu humide
 - mare – rivière
 - bord de mer
 - milieu urbain non dense
 - milieu urbain dense

Les milieux sont cochés par espèce. Toutefois, plusieurs milieux peuvent être renseignés sur une même fiche, et utilisés par une même espèce, en fonction de l'environnement où circule l'observateur. Dans ce cas, le type de milieu est analysé par la fréquence des fiches où sont notés les papillons.

Dans cet article, le comportement des espèces est représenté sur les cartes par les pastilles de couleur :

- Jaune : en transit
- Orange : utilise le site
- Rouge : indice de reproduction

La couleur retenue correspond à l'indice le plus élevé noté dans une fiche site. Par exemple, un cercle rouge indique qu'au moins une donnée de reproduction a été collectée, mais des observations de papillons en transit ou qui utilisent le site peuvent aussi être collectées pour ce secteur. Les carrés sans cercle correspondent à des zones prospectées avec absence de donnée pour l'espèce. Pour les zones en grisé, aucune prospection n'a encore été réalisée.

III. L'Azuré de la bugrane ou Azuré commun ou Argus bleu (*Polyommatus icarus*, Rottemburg, 1775)

L'Azuré de la bugrane est un papillon de jour de la famille des *Lycaenidae*. L'espèce présente un dimorphisme sexuel : le mâle arbore une couleur bleu-violet sur le recto, soulignée d'une fine ligne noire sur l'extérieur des ailes, avec une bordure frangée blanche. La femelle est de couleur brun chaud avec des taches marginales orangées. Sur le verso des ailes, les deux sexes sont de couleur gris-beige, avec des macules orange et des points noirs cerclés de blanc. Si l'identification du mâle est assez facile, la femelle, elle, peut être confondue avec

d'autres espèces comme par exemple avec l'Argus bleu-céleste (*Polyommatus bellargus*, Rottemburg, 1775), bien que rare en Normandie.



Azuré de la bugrane - mâle (M. Noël)

C'est un petit papillon d'envergure de 2,5 à 3,5 cm, qui fréquente les milieux ouverts comme les prairies, les friches mais aussi les jardins. Il utilise les trèfles, la Luzerne, le Lotier et la Bugrane épineuse pour se nourrir et se reproduire au cours de deux, voire trois générations, entre avril et fin octobre.

a. Analyse générale

De 2010 à 2017, la base de données de la LPO Normandie compte 318 fiches sites sur lesquelles l'Azuré de la bugrane a été contacté pour un total de 2 735 adultes observés. C'est en Haute-Normandie que la majorité des fiches a été complétée (253 fiches sur 318) comme le montre la carte de répartition (figure 1). Dans la Manche, le nord Cotentin est aussi prospecté assidument. Cette espèce est cependant répartie sur l'ensemble de la Normandie (Dardenne *et al.* 2005).

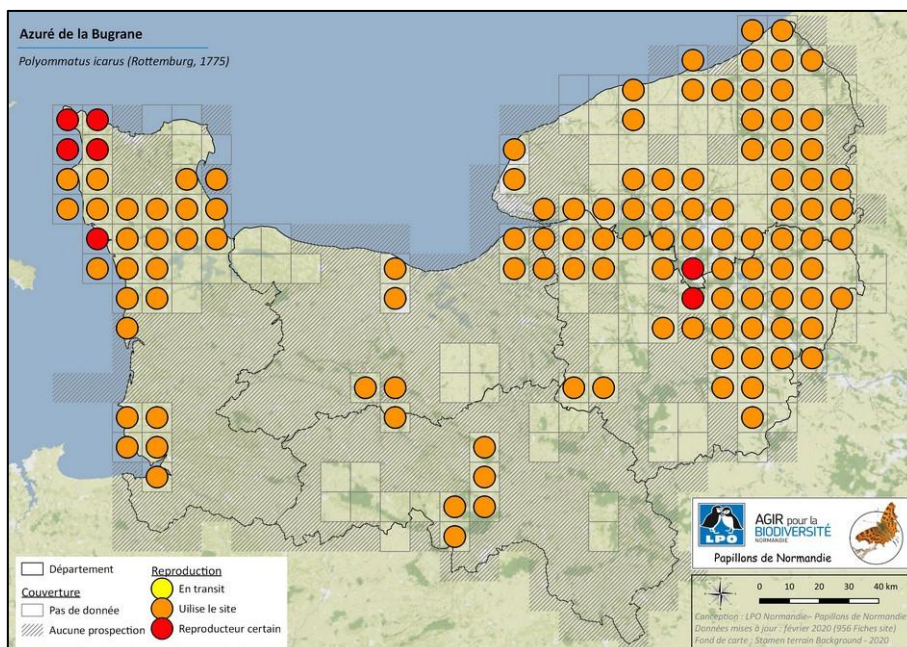


Figure 1 : Répartition des observations de l'Azuré de la bugrane en Normandie (2010 à 2017)

b. Fréquence

La fréquence de l'espèce (figure 2) semble en légère augmentation sur les dernières années à partir de 2013, après la chute de 2011 et 2012. L'Azuré de la bugrane est une espèce qui se rencontre facilement sur le terrain avec une fréquence globale de 51,5 %.

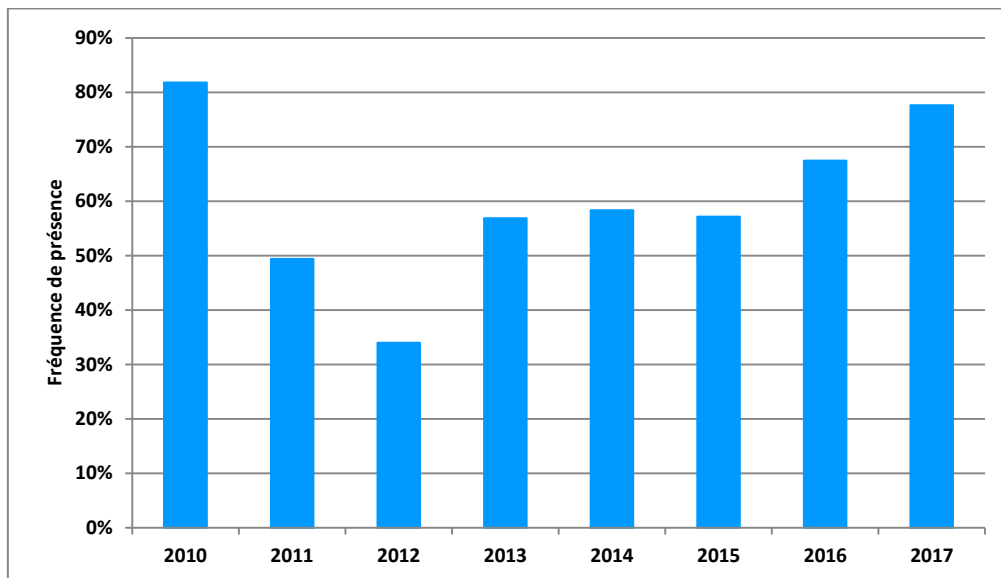


Figure 2 : Fréquence de l'Azuré de la bugrane (2010 à 2017)

Par département, c'est dans la Manche que l'on contacte le maximum d'imagos par sortie : 17 papillons par fiche (figure 3). Sur les 122 fiches de ce département, 112 sont remplies, au cours de ces huit années, par un même observateur passionné, qui a surtout fréquenté les milieux dunaires littoraux. Dans les autres départements, la moyenne est entre 3 et 5,6 papillons par fiche.

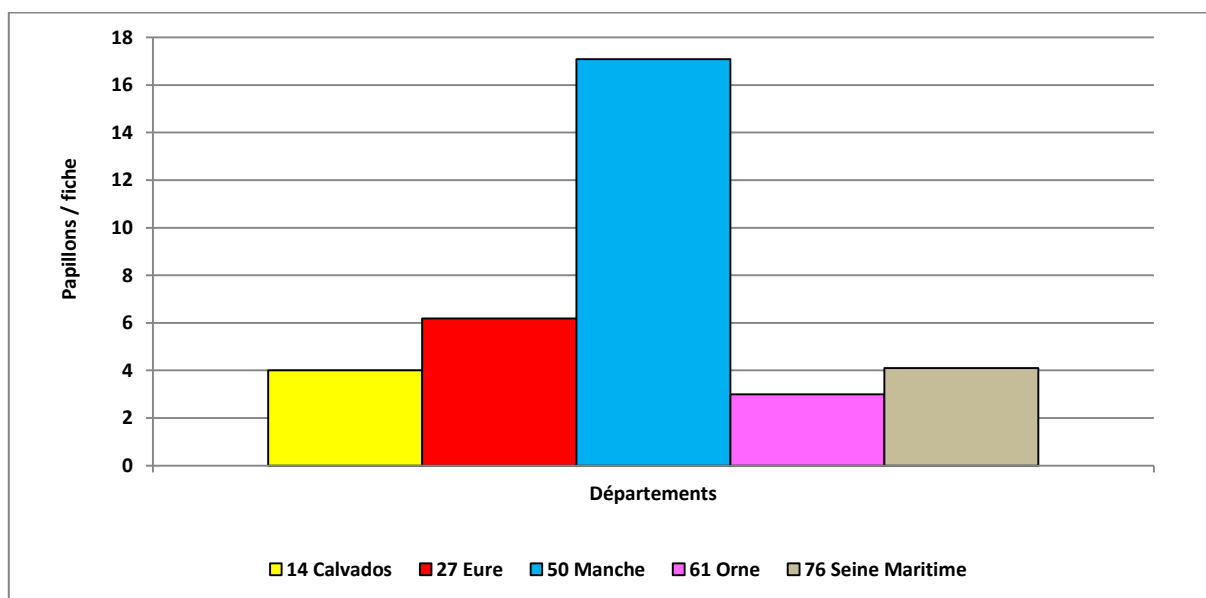


Figure 3 : Moyenne d'adultes par fiche par département

c. Chronologie d'apparition

La première génération apparaît en mai – juin alors que la littérature le signale à partir de début avril (Dardenne *et al.* 2005, Sterry et Mackay 2009). L'Azuré de la bugrane semble ici être un papillon nettement estival avec un pic marqué des effectifs cumulés (toutes années confondues) sur juillet – août (figure 4), lors de la deuxième (puis troisième ?) éclosion.

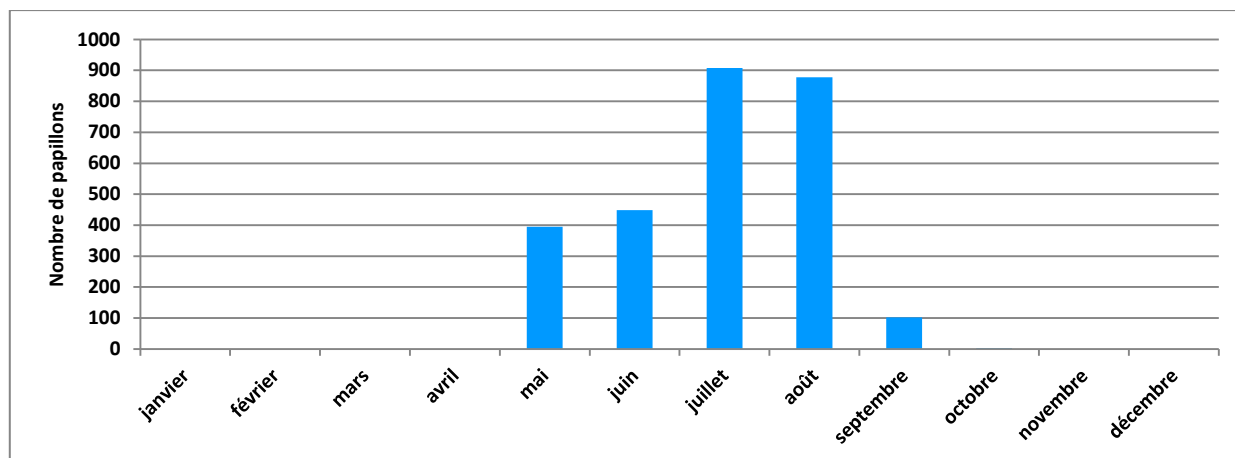


Figure 4 : Chronologie d'apparition de l'Azuré de la bugrane en Normandie (2010 - 2017)

Les données des fiches actuelles ne « capturent » pas la première courbe d'observation sur fin mars et avril que l'on voit pourtant avec les fiches « papillons – jardin » bien que le nombre de quinzaines où le papillon est noté reste très modeste : 1 ou 2 (« nb périodes » sur la figure 5). Le pic estival de la courbe est similaire à celui des données « jardins » avec un maximum en juillet. La baisse sensible sur le mois d'août pourrait correspondre à la période de congés des propriétaires de jardins.

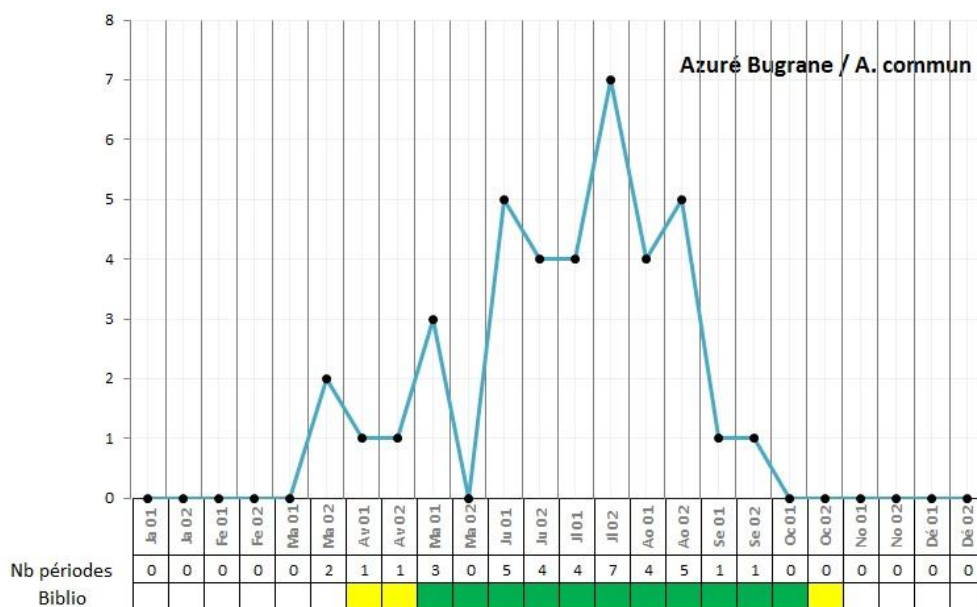


Figure 5 : Chronologie d'apparition de l'Azuré de la bugrane sur les fiches « jardins » (2010 - 2017)

d. Comportement

La majorité des observations concernent des adultes sur site (96 % des fiches), tandis que les papillons en vol sont peu fréquents (figure 6) et jamais observés lors d'une météo défavorable. Ceci peut s'expliquer par la relative petite taille du papillon et les difficultés d'identification d'un individu en mouvement. La reproduction est rare à observer : 3 % seulement des fiches la mentionnent.

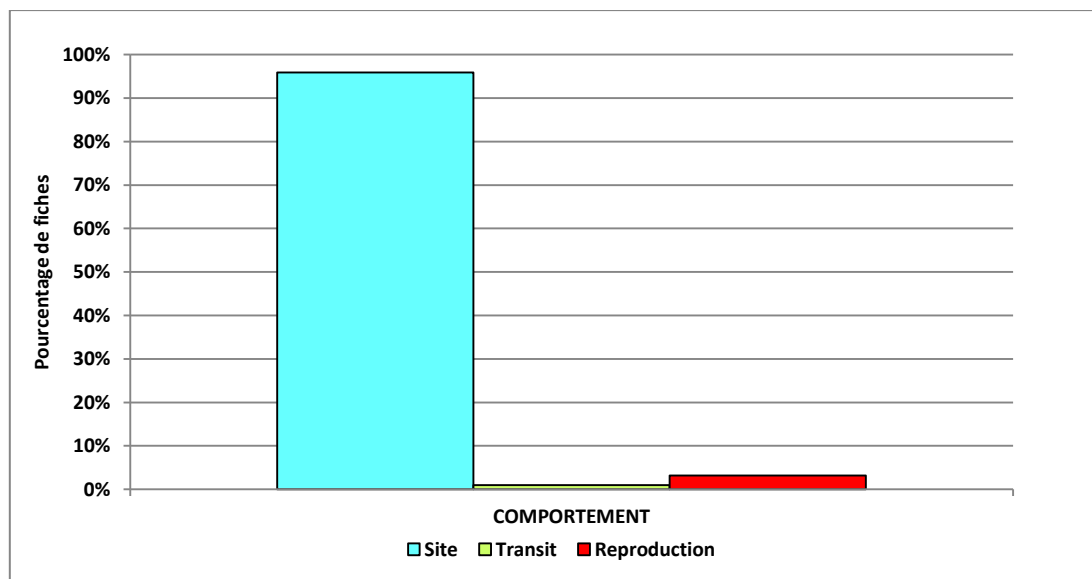


Figure 6 : Comportement de l'Azuré de la bugrane (2010 - 2017)

e. Milieux fréquentés



Azuré de la bugrane (mâle) (M. Noël)

L'Azuré de la bugrane est nettement attiré par les milieux secs (figure 7). C'est un milieu privilégié noté dans presque 50 % des fiches. Tous les effectifs supérieurs à 20 sujets s'y retrouvent, avec un maximum à 140 pour la reproduction, ainsi que les effectifs supérieurs à 50 imagos qui utilisent le site (jusqu'à plus de 200 individus simultanément). Il est notable que tous les effectifs supérieurs à 50 imagos dans ces milieux secs concernent la Manche, et ceux supérieurs à 100 sont situés sur les dunes littorales. Seuls les chemins bordés de talus ou de haies et cultures fleuries dépassent 10 % des fiches. Cultures non fleuries et milieux humides oscillent entre 7 et 8 % des fiches. Les autres milieux restent anecdotiques. Son absence totale près des mares / rivières ou en milieu urbain dense est à considérer avec précaution car il dépend largement de la présence d'observateurs dans ce type de milieu.

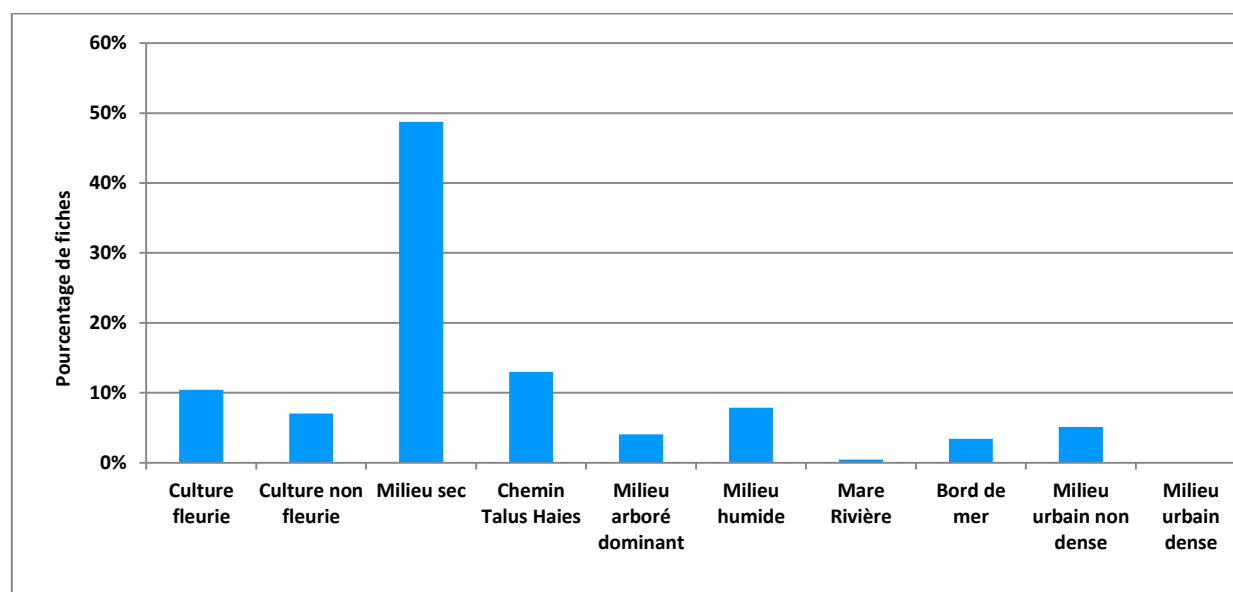


Figure 7 : Préférence des habitats de l'Azuré de la bugrane (2010 - 2017)

IV. Le Demi-deuil (*Melanargia galathea*, Linnaeus, 1758)

Le Demi-deuil appartient à la famille des *Nymphalidae*. C'est un joli papillon de taille moyenne, d'envergure de 5 cm, facile à reconnaître grâce à son damier blanc et noir sur le recto des ailes, identique chez les deux sexes. Le damier est visible sur le verso mais le noir devient gris, atténuant le contraste marqué.

On le voit voler de mai à août, voire début septembre, dans les milieux ouverts, herbus et fleuris, comme les prairies où il apprécie les graminées. Il est connu pour fréquenter notamment les coteaux secs de la vallée de la Seine. Une seule génération éclot de mai à fin août.

a. Analyse générale

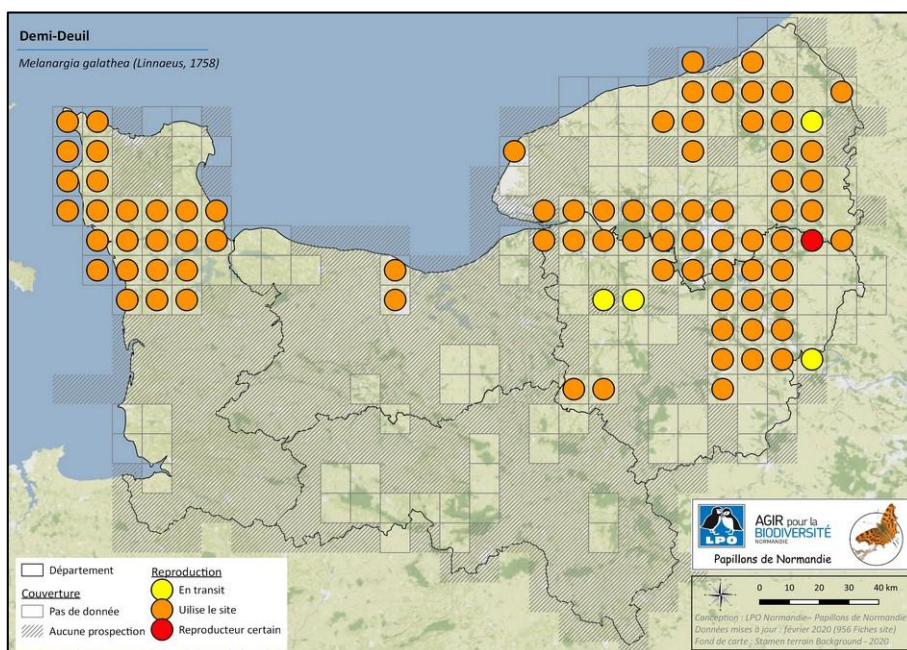


Figure 8 : Répartition des observations du Demi-deuil en Normandie

Sur les huit années couvertes, 191 fiches sites sur lesquelles le Demi-deuil a été contacté ont été intégrées à la base de données de la LPO Normandie. Parmi celles-ci, 176 renseignent les effectifs observés, ce qui donne un total de 3 075 individus. C'est en Haute-Normandie que la majorité des fiches a été complétée (159 sur 191) comme le montre la carte de

la figure 8, le reste des prospections se situe dans le nord Cotentin. Cette espèce est toutefois répartie globalement sur la Normandie (Dardenne *et al.* 2005).

b. Fréquence

La fréquence du Demi-deuil semble globalement stable entre 2010 et 2017 (figure 9) à 31 % toutes années confondues.

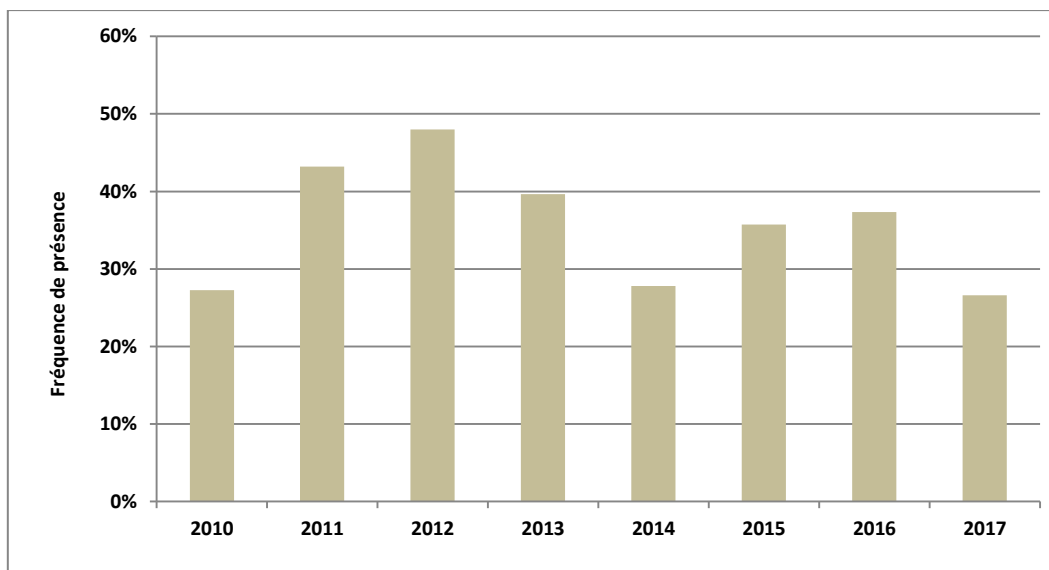


Figure 9 : Fréquence du Demi-deuil (2010 à 2017)

Par département, les données du Calvados (plus de 50 papillons vus) ne concernent qu'une fiche, en été, par un observateur confirmé, lors d'une météo favorable. Sans tenir compte de cette donnée, sur 175 fiches, la moyenne est alors de 16 papillons par sortie, la Seine-Maritime paraissant favorisée pour cette espèce avec 21 papillons par relevé (figure 10). Aucune donnée n'est répertoriée dans l'Orne.

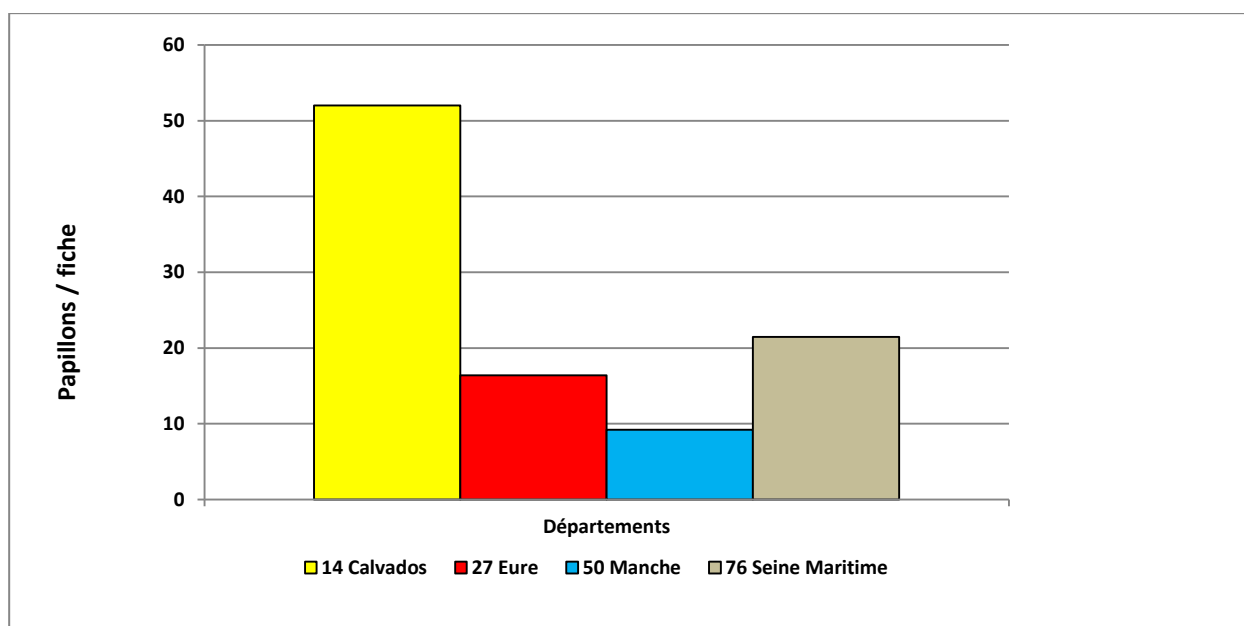


Figure 10 : Moyenne d'adultes par fiche par département

c. Chronologie d'apparition

Conformément à la littérature (Dardenne *et al.* 2005), le Demi-deuil est un papillon nettement estival, issu d'une seule génération, visible à partir de juin, avec un pic marqué des effectifs cumulés (toutes années confondues) en juillet (figure 11). On retrouve un profil identique sur les fiches « papillons – jardins » (figure 12) avec le maximum de quinzaines où le papillon est noté (« nb périodes ») qui se place début juillet (7 quinzaines).

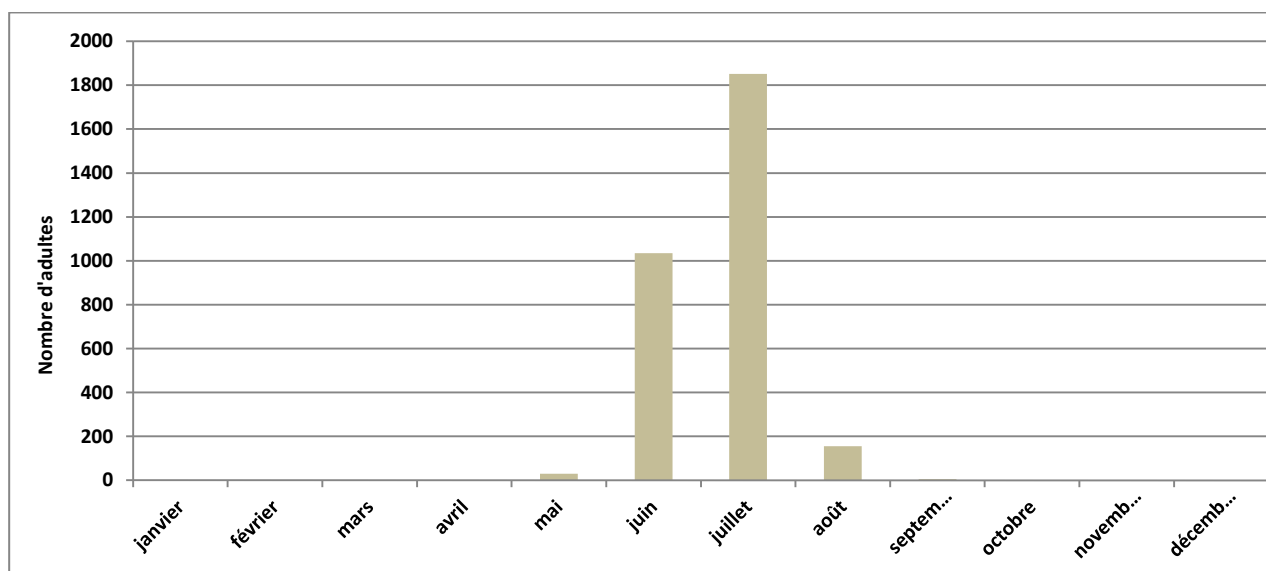


Figure 11 : Chronologie d'apparition du Demi-deuil en Normandie (2010 – 2017)

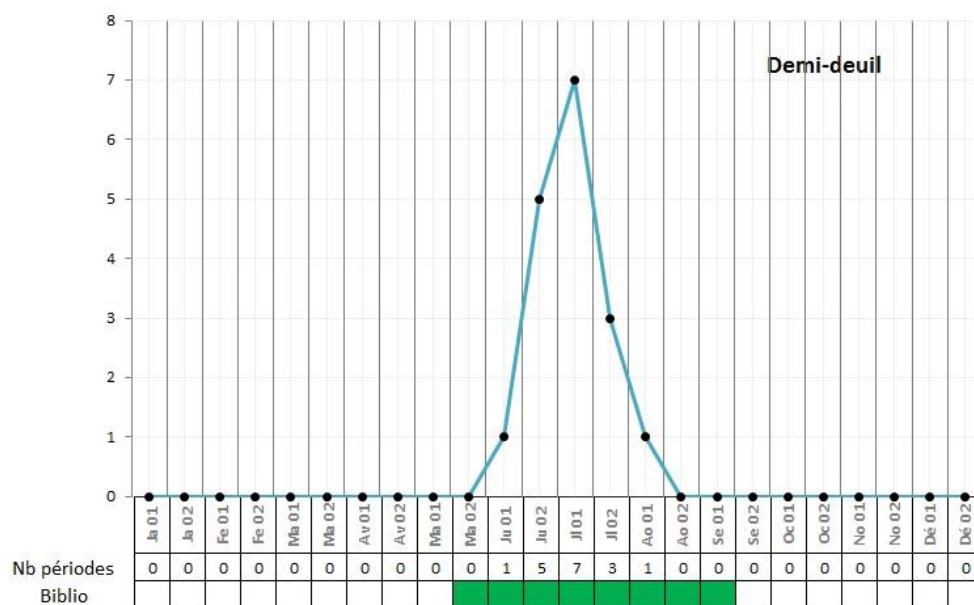


Figure 12 : Chronologie d'apparition du Demi-deuil sur les fiches « jardins » (2010 – 2017)

d. Comportement

Ce sont les adultes utilisant le site (95 % des fiches) qui sont le plus souvent observés, tandis que les papillons en vol sont peu fréquents (4 %) comme le montre la figure 13. La reproduction est rarement notée, sur 1 % des fiches seulement.

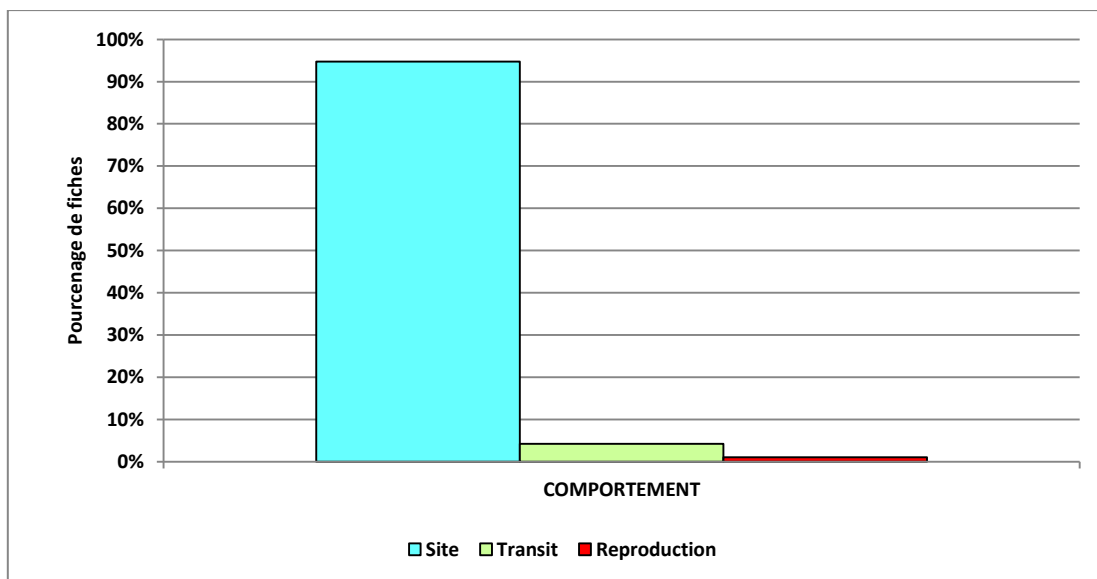


Figure 13 : Comportement du Demi-deuil (2010 - 2017)



Accouplement de Demi-deuils avec prédation d'un individu par une Araignée crabe (Les Andelys - Eure) (M. Noël)

e. Milieux fréquentés

Deux milieux favorisent la présence du Demi-deuil (figure 14) : les milieux secs et les chemins bordés de talus ou de haies (plus de 50 % et 17 % des fiches respectivement). Puis viennent les cultures (fleuries et non fleuries), milieux humides ou majoritairement arborés avec une fréquence entre 6 et 9 % des fiches. Tous ces milieux peuvent accueillir des reproducteurs. Le Demi-deuil semble éviter les milieux humides, mare ou rivière, le bord de mer et les milieux urbains (à peine 3 % des fiches pour le milieu urbain non dense).

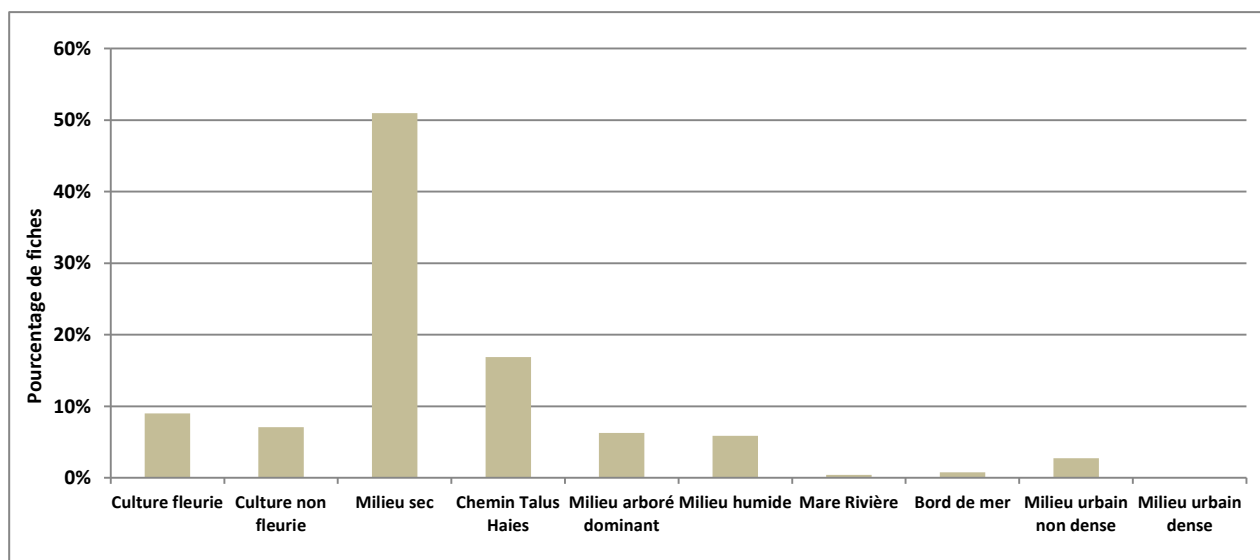


Figure 14 : Préférence des habitats du Demi-deuil (2010 - 2017)



Demi-deuil (Les Andelys - Eure) (M. Noël)

V. Le Machaon ou le Grand porte-queue (*Papilio machaon*, Linnaeus, 1758)

Le Machaon est un grand papillon de jour, d'envergure de 6,5 à 7 cm, au vol planant et efficace, facile à reconnaître par sa couleur jaunâtre ornée de bordures noires. Une bande d'écaillés bleues et un ocelle rouge décorent l'extrémité des ailes postérieures, de forme caudée. Il peut être confondu avec le Flambé (*Iphiclides podalirius*, Linnaeus, 1758) par un observateur non averti.



Machaon (M. Noël)

coteaux calcaires, talus de voies ferrées.

Ce papillon apprécie les Apiacées ou ombellifères (Fenouil, carottes sauvage et cultivée, Peucedan des marais, Angélique sauvage, Criste marine...). On le trouve également en train de butiner dans le Buddleia. Assez ubiquiste, il se rencontre dans des milieux ouverts : dunes, parcs et jardins, champs de trèfle ou de luzerne,

a. Analyse générale

De 2010 à 2017, la base de données de la LPO Normandie compte 33 fiches sites sur lesquelles le Machaon a été contacté (43 papillons adultes observés). La majorité de ces fiches a été complétée en Haute-Normandie (28 fiches sur 33), globalement sur l'axe de la Seine comme le montre la carte de répartition (figure 15), bien que cette espèce soit disséminée sur l'ensemble de la Normandie (Dardenne *et al.* 2005). Des absences sont toutefois à noter sur des secteurs prospectés sans contact en Haute-Normandie comme dans la Manche.

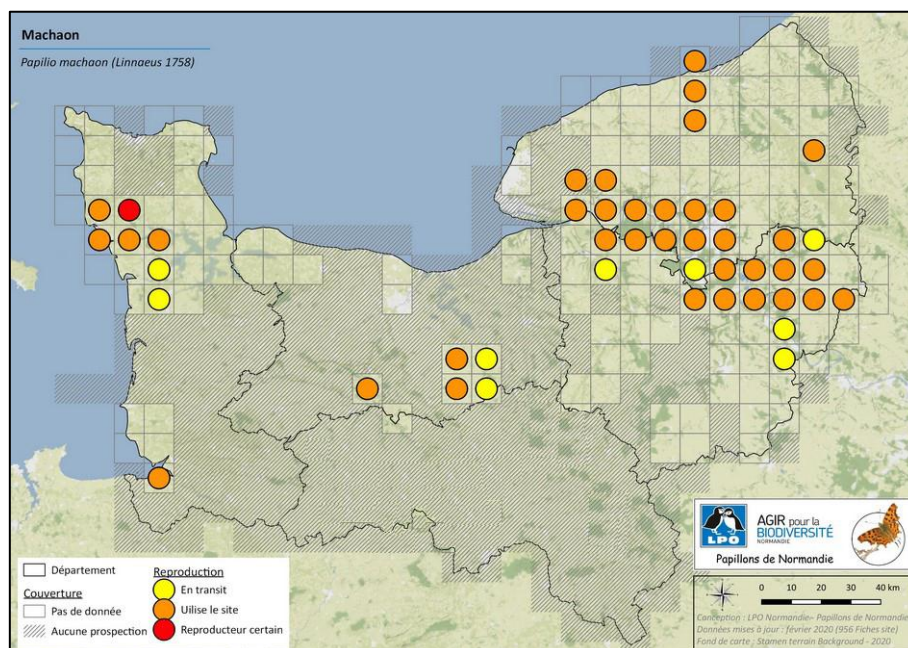


Figure 15 : Répartition des observations du Machaon en Normandie (2010 à 2017)

b. Fréquence

Les années 2013 et 2014 semblent des années favorables avec les plus fortes fréquences, supérieures à 10 %, alors que 4 années (2011, 2012, 2016 et 2017) sont moins propices avec une fréquence inférieure à 4 % (figure 16). Sa fréquence globale est de 5,3 %.

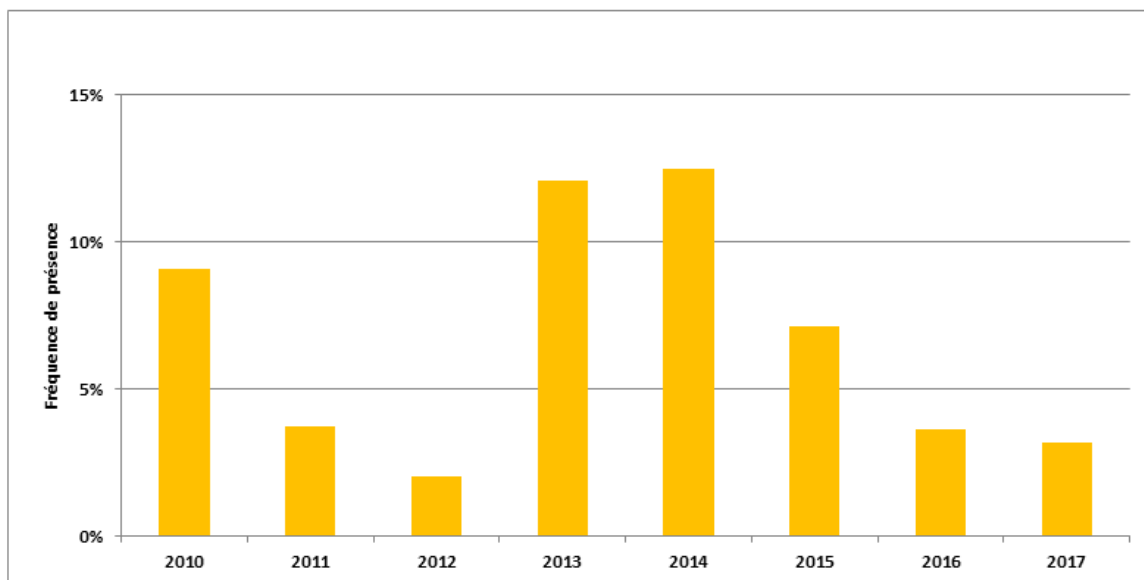


Figure 16 : Fréquence du Machaon de 2010 à 2017

Le nombre moyen de machaons notés par fiche a aussi été examiné, en fonction des départements. La tendance semble assez homogène, de 1 à 1,5 adultes notés par fiche (figure 17). La moyenne du Calvados, à priori favorable avec 3 individus, repose sur une seule fiche et doit donc être considérée avec précaution pour le moment. Aucun observateur n'est recensé dans l'Orne.

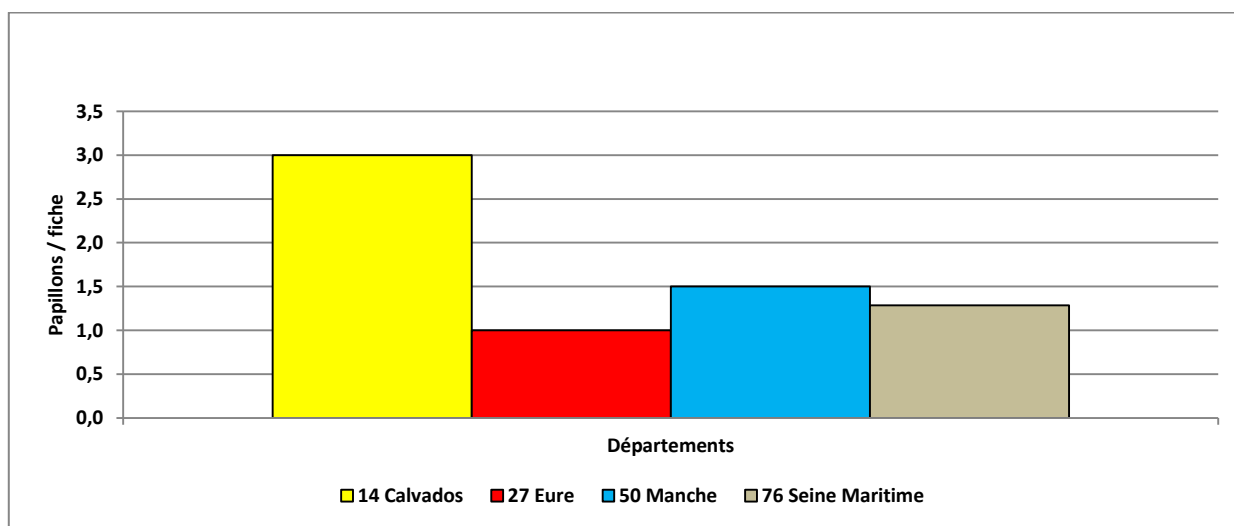


Figure 17 : Moyenne d'adultes par fiche par département

c. Chronologie d'apparition

Bien que le nombre de fiches soit peu élevé, la chronologie d'apparition du Machaon correspond bien à ce qui est connu dans la littérature, avec une présence d'avril à septembre (figure 18). La baisse des observations en juin est cohérente avec les deux générations successives d'avril à juin, puis de juillet à septembre (Stery et Mackay 2009). La première génération regroupe l'effectif maximum (25 adultes sur 43).

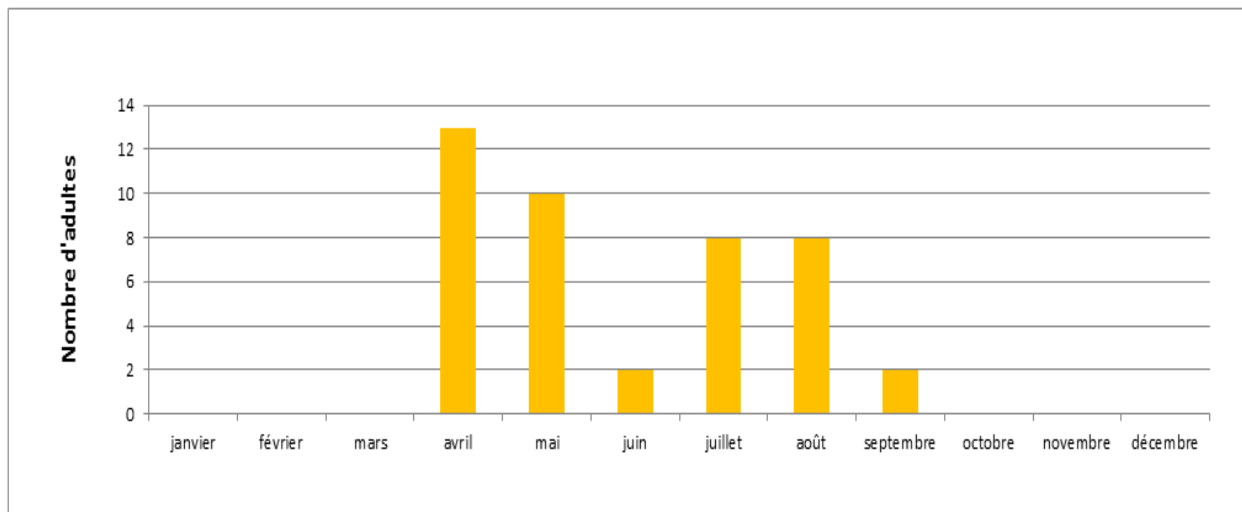


Figure 18 : Chronologie d'apparition du Machaon en Normandie (2010 - 2017)

Ces données de présence sont conformes aux données recueillies sur les fiches « papillons - jardins » où les observateurs normands notent le nombre maximum de papillons vus par quinzaine (figure 19). On retrouve un pic de présence surtout en mai et un second en juillet.

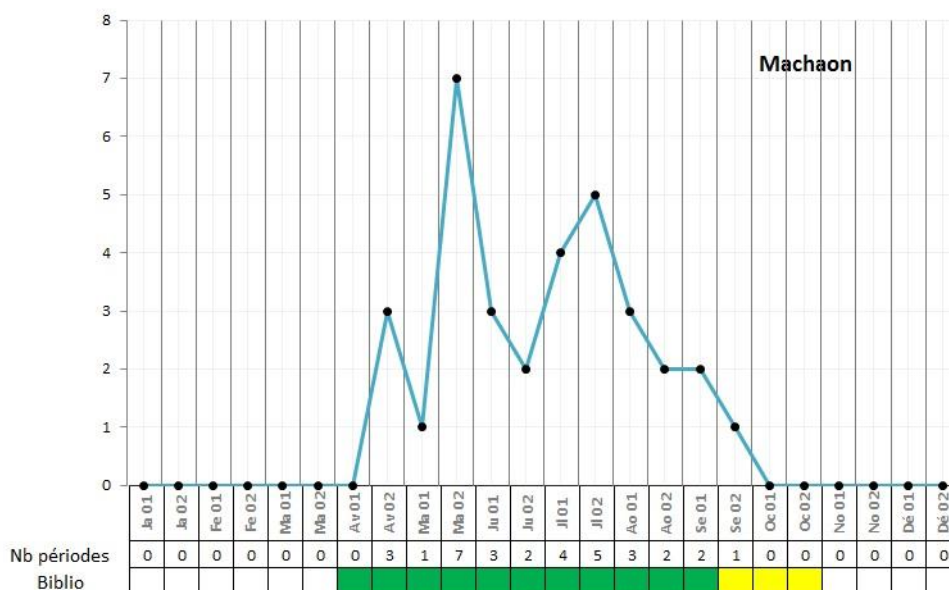


Figure 19 : Chronologie d'apparition du Machaon sur les fiches « jardins » (2010 - 2017)

d. Comportement

La majorité des observations concernent des adultes utilisant le site (67 % des fiches), tandis qu'en transit, ce grand papillon, bon voilier et facile à identifier, est repéré dans 24 % des cas (figure 20). La reproduction est plus difficile à observer (moins de 10 % des fiches la mentionnent) mais repérable grâce aux chenilles faciles à reconnaître, mentionnées sur 2 fiches sur les 3 qui indiquent une reproduction.

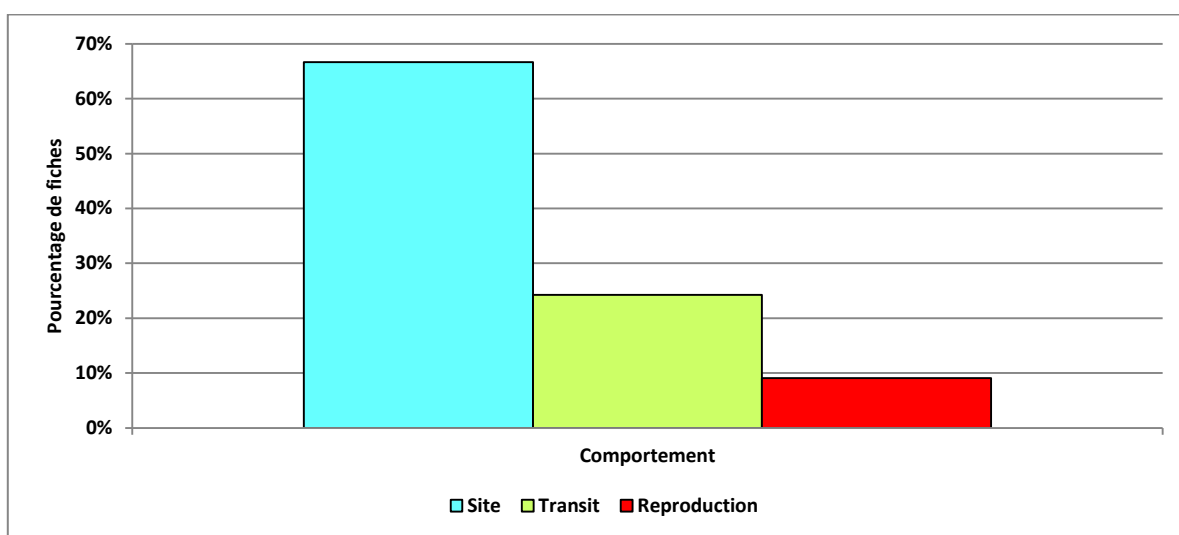


Figure 20 : Comportement du Machaon (2010 - 2017)



Chenille du Machaon (La Ferrière Béchet - Orne) (N. Duvilla)

e. Milieux fréquentés

Il apparaît que le Machaon semble préférer nettement les milieux secs, puis les cultures fleuries comme l'illustre la figure 21. D'autres milieux lui conviennent aussi comme les habitats en milieu urbain non dense, les chemins bordés de talus ou de haies, les cultures non fleuries (4 et 8 % des fiches). Son absence totale près des mares / rivières ou en milieu urbain dense est à considérer avec précaution car il dépend largement de la présence d'observateurs dans ce type de milieu.

Sur les 18 fiches (sur 33) où le Machaon est répertorié en milieu sec, il est majoritairement noté comme utilisateur du site (24 adultes en tout), et deux fois en reproduction (sur un total de trois données de reproduction), ce qui démontre un fort pouvoir attractif pour ce type d'habitat.

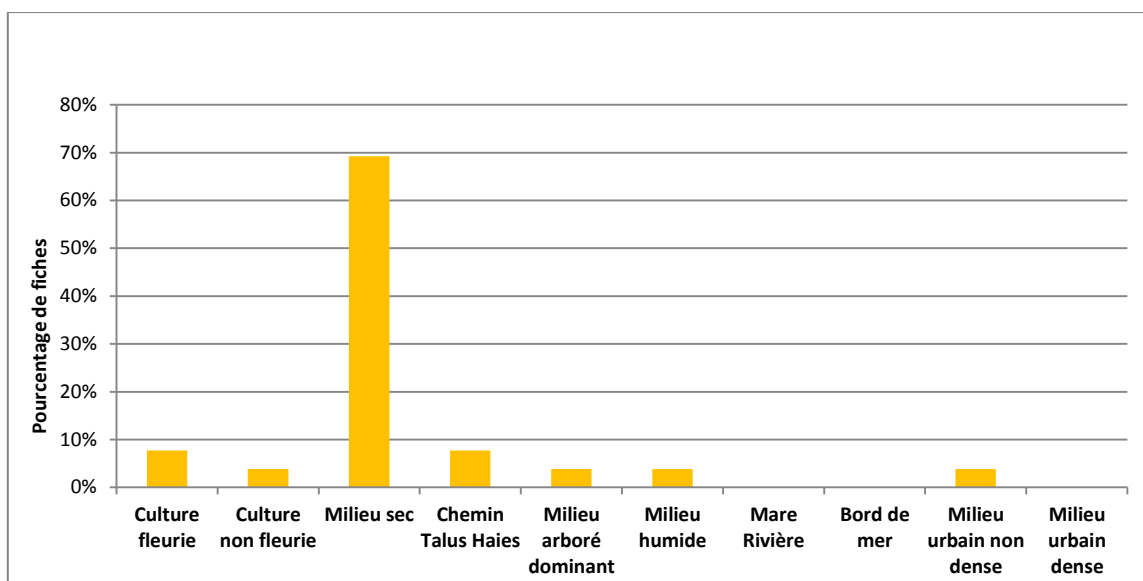


Figure 21 : Préférence des habitats du Machaon (2010 - 2017)

VI. La Piéride du chou (*Pieris brassicae*, Linnaeus, 1758)

La famille des *Pieridae* est connue pour ses papillons blancs faciles à voir, même de loin. La Piéride du chou est le plus grand avec une envergure de 5 à 6 cm. Elle se distingue des autres piérides (de la rave, du navet ou de la moutarde) par une longue tache noire en forme de C à l'apex de l'aile antérieure. Le verso de l'aile postérieure est plus jaunâtre. Les sexes se différencient par les points noirs sur le recto de l'aile antérieure : deux chez la femelle, un seul chez le mâle, comme pour les autres piérides blanches, excepté la Piéride de la moutarde (qui n'a aucun point).

C'est une espèce très commune qui apprécie les milieux ouverts et fleuris (prés, talus) et se rencontre dans les habitats anthropisés : potagers et jardins, où ses chenilles grégaires ne sont pas toujours les bienvenues. On la voit voler d'avril à mi-octobre, avec deux, voire trois générations qui se succèdent (Sterry et Mackay 2009).

a. Analyse générale

De 2010 à 2017, les observateurs ont fourni 213 fiches sites pour la Piéride du chou, dont 201 comptent les individus, soit un total de 739 papillons adultes observés. La majorité de ces fiches a été réalisée en Haute-Normandie (175 fiches sur 213) comme le montre la carte (figure 22).

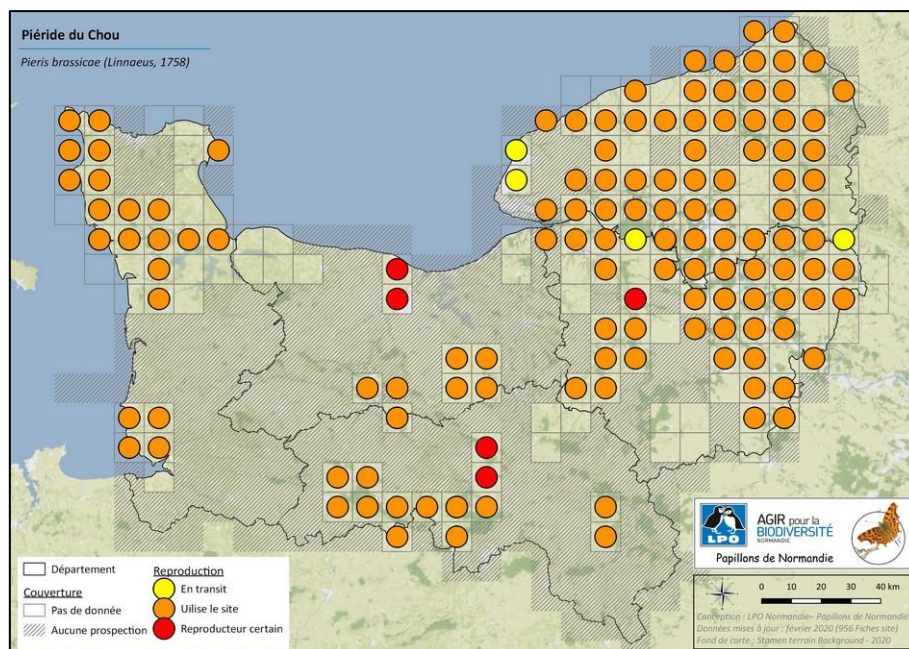


Figure 22 : Répartition des observations de la Piéride du chou en Normandie (2010 à 2017)

b. Fréquence

L'année 2010, avec une fréquence de 70 %, contraste avec les suivantes aux fréquences nettement plus faibles (figure 23). La fréquence globale sur l'ensemble de la période est à 34,5 %.

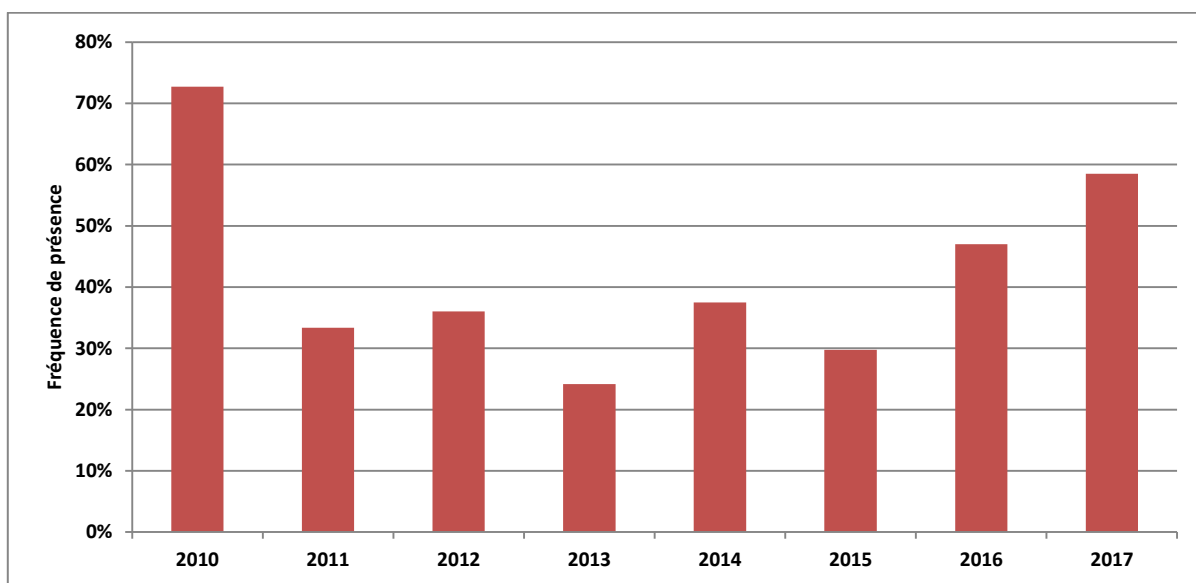


Figure 23 : Fréquence de la Piéride du chou (2010 à 2017)

L'Orne et le Calvados sont aux deux extrêmes du nombre de papillons par fiche, mais comptent aussi le plus faible nombre de fiches, trois et deux respectivement. Sans tenir compte de ces deux départements (figure 24), la moyenne est à 4,5 papillons par sortie, l'Eure étant bien située avec 7 papillons par fiche.

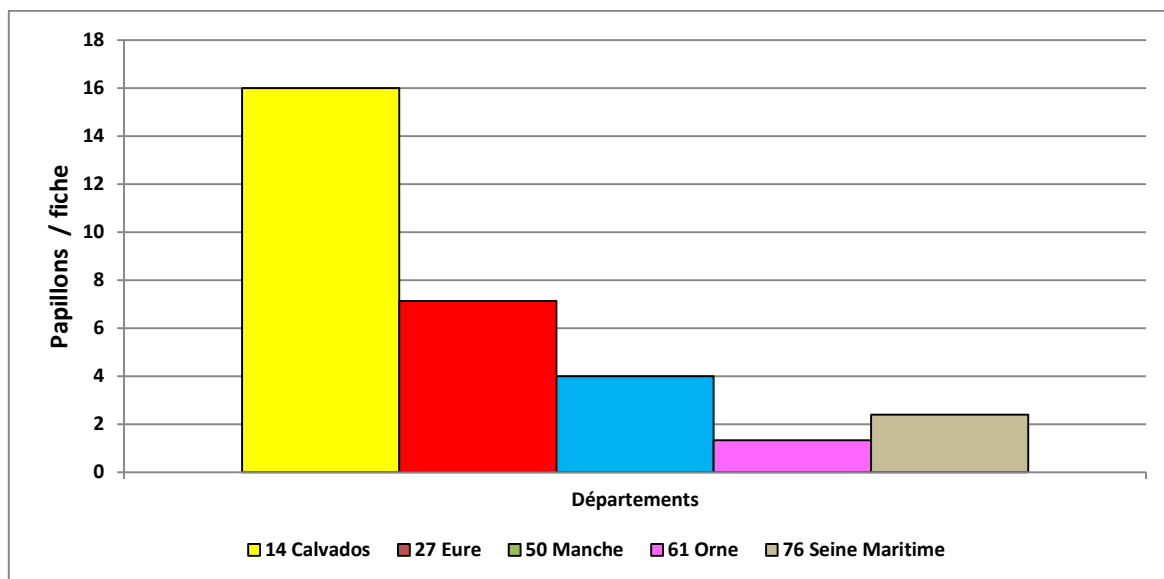


Figure 24 : Moyenne d'adultes par fiche par département

c. Chronologie d'apparition

La chronologie d'apparition de la Piéride du chou correspond bien à ce qui est connu dans la littérature, avec une présence d'avril à octobre (figure 25) où deux, voire trois générations peuvent se succéder ou se chevaucher (Dardenne *et al.* 2005). L'afflux de piérides en juillet est bien marqué. Les données des fiches « papillons – jardins » (figure 26) sont remarquablement superposables à celles des fiches « sites ».

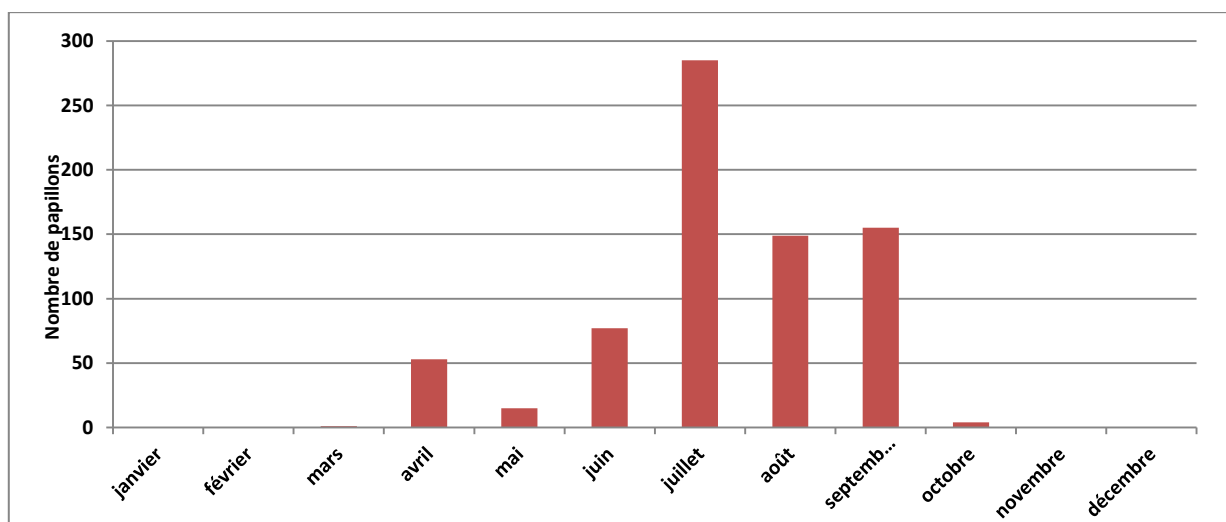


Figure 25 : Chronologie d'apparition de la Piéride du chou en Normandie (2010 – 2017)

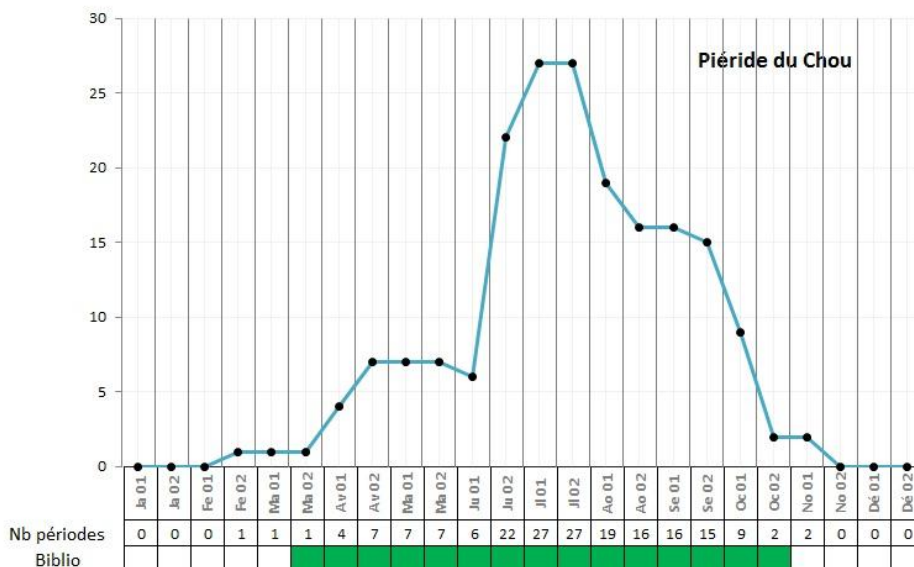


Figure 26 : Chronologie d'apparition de la Piéride du chou sur les fiches « jardins » (2010 - 2017)

d. Comportement

Les papillons utilisant le site sont notés dans 95 % des fiches, alors que le transit représente 3 % des fiches et la reproduction 2 % seulement (figure 27). En vol, ce papillon n'est peut-être pas si facile à différencier des autres piérides sauf peut-être par la taille.

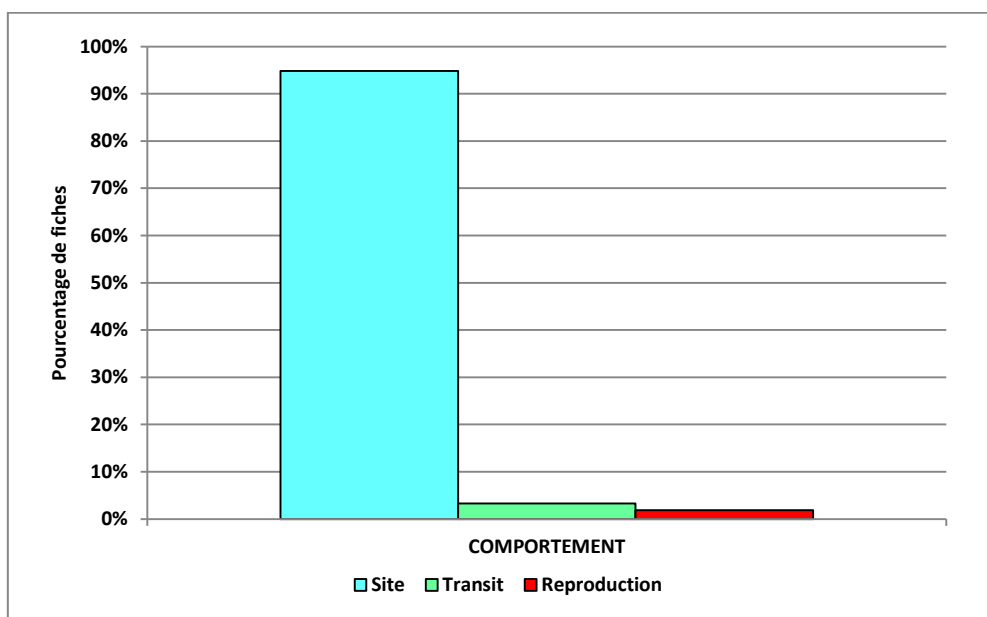


Figure 27 : Comportement de la Piéride du chou (2010 - 2017)



Femelle de Piéride du chou en train de pondre (Eure) (M. Noël)

e. Milieux fréquentés

La Piéride du chou est un papillon ubiquiste qui se retrouve dans tous les types de milieux, bien que très faiblement dans le milieu urbain dense. Elle préfère nettement les habitats arborés, les milieux secs et les chemins bordés de talus et de haies (plus de 20 % des fiches). De 5 à 10 % des fiches la note en culture, milieu humide et près des mares ou rivières. En reproduction, elle est observée partout, sauf en milieu humide, bord de mer ou milieu urbain dense.

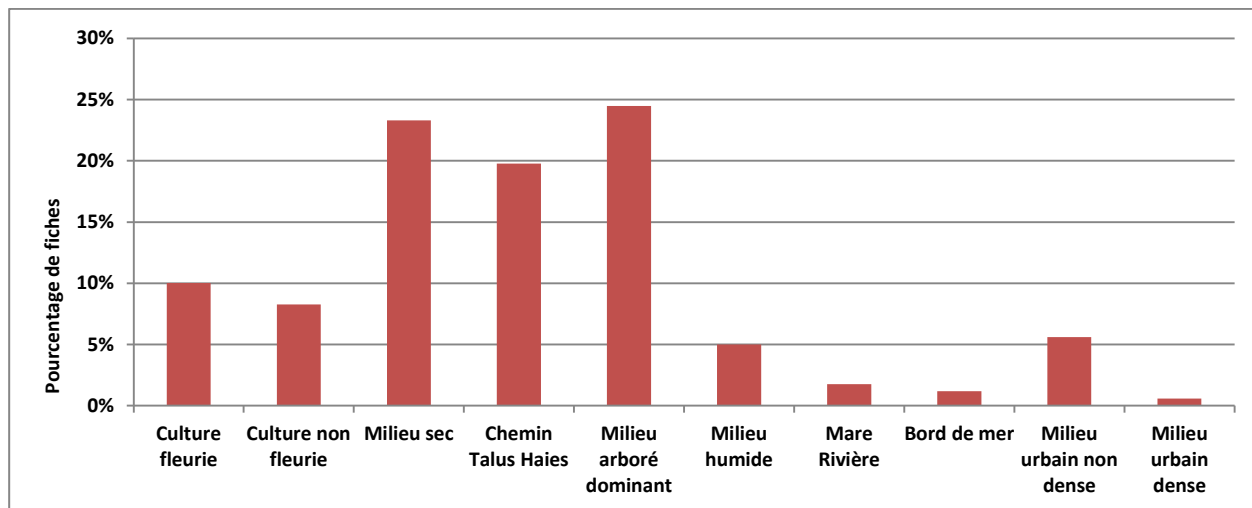


Figure 28 : Préférence des habitats de la Piéride du chou (2010 – 2017)

VII. Discussion

Les quatre espèces de Rhopalocères retenues ici ont le statut « très commun » (Dardenne *et al.* 2005) basé sur le nombre de mailles (10 km x 10 km) où elles ont été notées. Néanmoins, au travers de notre échantillonnage, les fréquences d'observation sont visiblement différentes et varient de 51 % pour l'Azuré de la bugrane à 31 % et 34,5 % pour le Demi-deuil et la Piéride du chou respectivement, et seulement 5,3 % pour le Machaon. La superficie des sites prospectés étant

renseignée sur la fiche « site », une analyse de l'abondance des papillons pourrait être considérée ultérieurement.

Globalement, les courbes de chronologie d'apparition des quatre espèces correspondent aux connaissances disponibles dans la littérature, ce qui nous conforte sur la validité de nos données.

Quasiment tous les papillons sont notés comme utilisant le site de prospection. Il est évident qu'il est plus facile d'identifier un papillon posé plutôt qu'en vol, même avec des jumelles, ce qui peut expliquer la sur-représentation de ce comportement dans les fiches. Quant à la reproduction, si un accouplement peut être détecté à vue, les papillons savent se faire très discrets lors de la ponte, souvent sur la face inférieure des feuilles de leur plante favorite. Les observateurs ne se sont sans doute pas concentrés sur l'identification de plantes hôtes pour chercher des pontes ou des chenilles. Le nombre très faible de données sur ce paramètre n'est donc pas surprenant.

A part la Piéride du chou qui se montre ubiquiste dans des habitats très variés, il est remarquable de constater que les trois autres espèces se rencontrent en grande majorité dans les milieux secs. Par contre, l'absence de papillons en milieu urbain dense principalement, et secondairement en bord de mer et sur les mares et rivières est à considérer avec prudence car il pourrait refléter l'absence d'observateurs dans ces milieux. Seul l'Azuré de la bugrane a été noté en bord de mer mais sur une section restreinte, dans les dunes littorales de la Manche. De ce fait, il sera intéressant de comparer avec les milieux réellement parcourus par les observateurs lors de leurs sorties (données non disponibles pour le moment).

Le nombre de fiches pour le Calvados et l'Orne est faible comparé aux fiches collectées pour les trois autres départements, toutes espèces confondues. En regardant la moyenne d'individus contactés au cours d'une sortie (tableau 2), aucun des trois autres départements ne semble se distinguer pour être plus propice à l'observation des papillons (entre 7 et 8 papillons). Par contre, globalement sur tous les sites prospectés, le Demi-deuil est en nombre plus important par fiche (moyenne régionale à 17,5 individus). Toutefois, il convient de garder à l'esprit qu'en fonction des sites et des espèces, des papillons peuvent se trouver en grand nombre pour une espèce et en effectifs limités pour une autre à une même période. De même, la superficie des zones prospectées n'a pas pu être prise en compte ici.

	Azuré	Demi deuil	Machaon	Piéride
14 Calvados	4,0	52,0	3,0	16,0
27 Eure	5,6	16,4	1,0	7,1
50 Manche	16,6	9,2	1,5	4,0
61 Orne	3,0	-	-	1,3
76 Seine Maritime	3,9	21,4	1,3	2,4
Moyenne en région	9,1	17,5	1,3	3,7

Tableau 2 : Moyenne d'adultes par fiche par département et en région

Le nombre d'observateurs reste limité, douze personnes jusqu'à présent, et ces volontaires ne couvrent bien évidemment pas toute la Normandie. Historiquement, le groupe papillons a été fondé en Haute-Normandie, ce qui explique la bonne couverture géographique de ce secteur. Toutefois nous espérons que cette première analyse donnera envie à des naturalistes de partir à la recherche des

papillons normands – 111 espèces sont recensées ! La LPO Normandie quant à elle organise annuellement quatre week-ends de prospection naturaliste au printemps, ouverts à tous, au cours desquels les papillons ont toute leur place.

VIII. Conclusion

En se basant sur les 533 premières fiches « sites papillons » de la base de données de la LPO Normandie de 2010 à 2017, qui permettent de compter 6 592 papillons de quatre espèces communes (l'Azuré de la bugrane, le Demi-deuil, le Machaon et la Piéride du chou), nous pouvons dessiner leur chronologie d'apparition, leur préférence d'habitat, principalement les milieux secs pour trois espèces sur quatre analysées ici. Une première analyse sur le comportement montre que les papillons sont notés majoritairement en utilisant le site pour le repos ou le nourrissage, quand il est sans doute plus facile pour un observateur d'identifier une espèce. Par contre, les indices de reproduction sont très difficiles à repérer.

Si ces premières analyses sont encourageantes, elles sont basées sur les fiches d'un tout petit nombre d'observateurs. Un plus grand nombre de données est espéré pour les prochaines années, qu'il faudra croiser avec les fiches « jardins » dédiées aux papillons ainsi qu'aux données ponctuelles pour affiner les analyses et essayer d'estimer les tendances des populations.

IX. Remerciements

La LPO Normandie remercie vivement les observateurs qui ont communiqué leurs données de terrain via les fiches « sites - papillons ».

AVENEL	Joffrey	DORÉ	Pierrick	DUVILLA	Marc	GREGE	Guillaume
BENARD	Antonin	DUBOSC	Sarah	ETIENNE	Yann	GREGE	Agnès
BLANFUNÉ	Patrick	DUVILLA	Nicole	GASCOIN	Eric	PESQUET	Elisabeth

Toute ma gratitude va à Marc Duvilla pour la fourniture des données, ses remarques pertinentes sur le contenu de cet article et la création des cartes de répartition.

Je remercie également Patrick Blanfuné, Nicole Duvilla, Elisabeth Pesquet et Laure Pimont du groupe « papillons » pour le temps qu'ils ont consacré à la relecture de cet article.

X. Bibliographie

Dardenne B., Démares M., Guérard P., Hazet G., Lepertel N., Quinette J.-P., Radigue F. 2005. *Papillons de Normandie et des îles Anglo-Normandes. Atlas des Rhopalocères et des Zygènes*. AREHN. 200 pages.

Sterry P., Mackay A. 2009. *Papillons*. Larousse – Nature en poche. 224 pages.

UICN France, MNHN, OPIE et SEF. 2014. *La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France.

Contributions à *L'Oiseau libre* en Normandie

Envoyer vos manuscrits sous forme de fichiers à normandie@lpo.fr

Formats standards recommandés : txt (texte), doc ou docx (document), rtf (texte mis en forme). Eviter toute mise en page (encadrés, alinéas, lettrines, styles).

Points principaux de la présentation : Titre, nom de l'auteur, résumé, références bibliographiques regroupées en fin d'article, pas d'en-tête ni de pied de page.

Tableaux séparés (xls, xlsx).

Figures et photos séparées (jpg) avec nom du photographe.
Légendes des tableaux, figures et photos séparées.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Les contributions à *L'Oiseau libre* sont bénévoles et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque rétribution.

Les articles publiés sont disponibles en pdf sur le site <http://normandie.lpo.fr>



Fulmar boréal-S.Dezailles©LPO-N

« *L'Oiseau libre* en Normandie » revue scientifique publiée par la LPO Normandie
11 Rue du Dr Roux - 76300 SOTTEVILLE les ROUEN
tel : 02.35.03.08.26 – courriel : normandie@lpo.fr

La LPO Normandie est membre fondateur de FNE Normandie.

Directeur de publication : Guillaume Gambier

Mise en page : Myriam Noël

Comité de rédaction : Le conseil scientifique de la LPO Normandie

Relecture : ont participé à ce numéro : Jean-Pierre Aumont, Joffrey Avenel, Danièle Boissière, Nicole Duvilla, Jean-Michel Gantier, Richard Grège, Frédéric Malvaud, Myriam Noël.

Imprimé en 30 exemplaires par Copie Plus, 37 avenue de Bretagne, 76100 Rouen

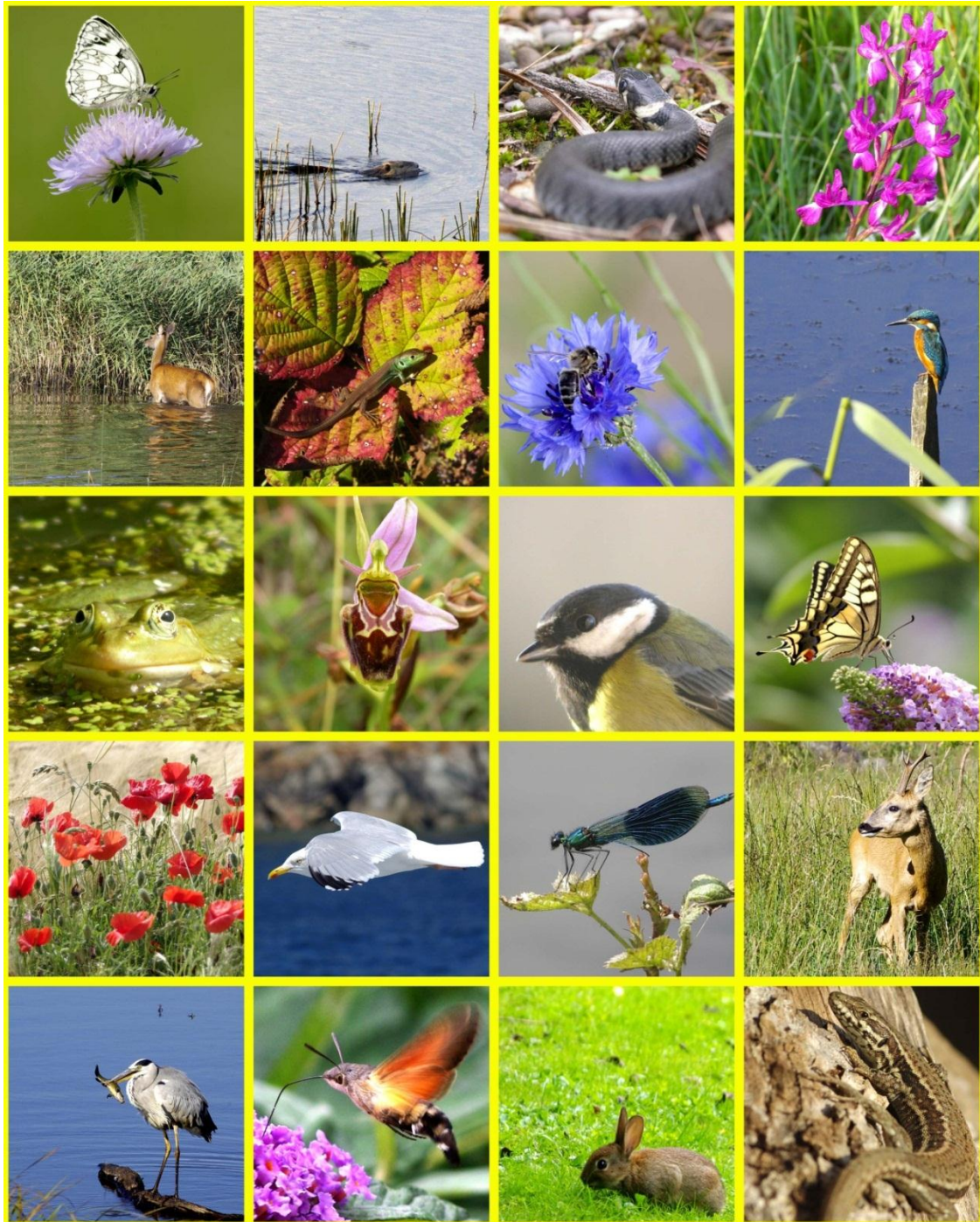
ISSN 1955-9852 – dépôt légal : à parution – 25 € le numéro

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Crédits photographiques

Couverture : M.Noël©LPO-N

4^{ème} de couverture : M.Noël©LPO-N



Demi-Deuil, Ragondin, Couleuvre helvétique, Orchis à fleurs lâches, Biche, Lézard vert, Bleuet, Martin-Pêcheur, Grenouille verte, Orchis bourdon, Mésange charbonnière, Machaon, Coquelicots, Goéland argenté, Caloptérix splendens, Chevreuil, Héron cendré, Moro-Sphynx, Lapin de garenne, Lézard des murailles

Photo : M.Noël ©LPO-N

LPO Normandie
11 Rue du Dr Roux - 76300 SOTTEVILLE les ROUEN
Tel : 02 35 03 08 26
Courriel : normandie@lpo.fr
<http://normandie.lpo.fr>